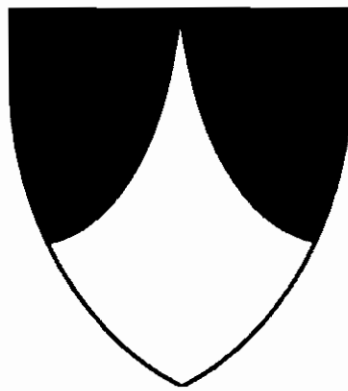


ACTES DU  
CHAPITRE GÉNÉRAL ÉLECTIF  
DE L'ORDRE DES PRÊCHES

CÉLÉBRÉ À PROVIDENCE (USA)  
AU COUVEN SAINT-THOMAS D'AQUIN  
DU 10 JUILLET AU 8 AOÛT 2001

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DU  
FR. CARLOS ALFONSO AZPIROZ COSTA

PROFESSEUR EN SACRÉE THÉOLOGIE  
ET MAÎTRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE



À ROME  
DE LA CURIE GÉNÉRALICE À SAINTE-SABINE  
2002

## LETTRE DE PROMULGATION

Mes chers frères en saint Dominique,

Saint Dominique n'a pas « inventé » ses Constitutions. Dominique est semblable au maître (*dominus*) d'une maison qui devient disciple du Royaume et tire de son trésor du neuf et du vieux (*Matthieu 13, 52*). En cela, il ressemble au bon père de famille (*pater familias*), une autre expression très évangélique utilisée également dans la tradition canonique (CIC can. 1284 § 1) et dans notre vocabulaire dominicain, car nous appelons Dominique notre Père. Sans aucun doute, il a su tirer profit de l'ancien et avoir l'intuition de la nouveauté lorsqu'il a fondé un Ordre composé « de Prêcheurs » qui en porte le nom.

Saint Dominique nous a légué des traditions anciennes qu'il a tissées en toute sagesse avec un style de vie tout à fait original. L'Église venait de promulguer, par le Concile de Latran IV, des lois innovatrices dans le domaine de la prédication, de l'enseignement de la théologie, de l'organisation de chapitres généraux et régionaux et de l'adoption de règles et d'institutions religieuses déjà approuvées pour entreprendre de nouvelles fondations. Il connaissait bien la vie religieuse monastique d'origine bénédictine, en particulier les apports juridiques de l'organisation clunisienne et de Cîteaux. Lorsqu'il était chanoine à Osma, il a découvert les richesses des ordres de chanoines réguliers, en particulier les Prémontrés. Il a observé attentivement le monde bouillonnant des associations universitaires de professeurs et d'étudiants et les corporations naissantes d'artisans qui croissaient et se multipliaient dans les villes et exerçaient communautairement, d'une façon originale, leurs droits et devoirs. Enfin, même chez les cathares, il a su distinguer et discerner des éléments précieux et évangéliques, ce que les signes des temps demandaient à l'Église.

Dans cette véritable polychromie ou mieux encore, dans cette « symphonie polychromatique », il a introduit la nouveauté de la prédication

et de l'étude, de la pauvreté et de l'itinérance. C'est là qu'est l'originalité de l'Ordre que nous essayons toujours de reconnaître, d'approfondir et de revitaliser à chaque chapitre général.

C'est la raison pour laquelle, dans un certain sens, nous pourrions dire sans exagérer que le meilleur moyen de connaître l'histoire de l'Ordre est de lire les Actes des chapitres généraux depuis 1220 jusqu'en 2001.

Chaque chapitre, comme celui que nous venons de célébrer, évalue, traite et définit ; il propose, approuve et confirme des lois ; il ordonne, exhorte et projette. Chaque chapitre « pleure avec ceux qui pleurent » les blessures du monde et des hommes, lutte contre ce qui se dresse contre la prédication de la Bonne Nouvelle de Jésus. Chaque chapitre « rit avec ceux qui rient », il se réjouit et est enchanté des joies et des espoirs du monde, de l'Église et de l'Ordre. Le Chapitre général de Providence, le premier du nouveau millénaire, n'a pas fait exception et nous présente le défi de prêcher la Parole contemplée, priée, lue, étudiée, professée ! dans le contexte de la mondialisation.

Tout chapitre général provoque, bien avant même la lettre de convocation officielle, une sorte de mouvement ou de courant qui signale cet événement capitulaire et se dirige vers lui. À ce mouvement qui a fait parvenir à Providence les joies et les espérances des frères, préparé comme un mouvement « centripète », d'« inspiration » à partir des chapitres conventuels, des chapitres provinciaux et des rencontres régionales, répond maintenant un mouvement « centrifuge », d'« expiration » qui se répand vers l'ensemble de l'Ordre, vers les provinces et les entités analogues, vers chaque communauté et vers chaque frère.

Par le témoignage direct des capitulaires, par la lecture, l'étude et la mise en pratique de ces Actes, les communautés, les nouveaux chapitres provinciaux... généreront à leur tour une dynamique rénovatrice. Cela suppose du temps et un rythme contemplatif des décisions. Nous ne saurions ni ne pourrions faire autrement ! Nous ne sommes pas des managers, nous sommes des frères et nous nous exprimons depuis 1220 par ce mouvement d'inspiration et d'expiration des chapitres généraux, provinciaux et locaux.

Nous avons voulu offrir des exhortations, des ordinations et des constitutions qui modifient quelques aspects de notre vie. Chaque texte porte en lui un message vivant, une âme. Je fais ici référence à l'esprit qui est derrière toute discussion en groupe. Une inspiration et une expiration qui, à leur tour, inspirent l'Ordre. C'est pour cela que je pourrais conclure : ces textes

sont une véritable prédication ! et comme toute prédication je voudrais qu'elle mobilise l'intelligence et le cœur, l'âme ! de chaque frère, de chaque communauté locale et provinciale, la vie de tout l'Ordre.

Enfin, je souhaiterais remercier tous les frères et toutes les sœurs qui ont permis la célébration de ce chapitre général.

Je remercie le fr. Norman Haddad, Prieur provincial, le fr. Philip Smith, Président de *Providence College* et tous les frères de la Province de Saint-Joseph aux États-Unis pour la générosité qu'ils ont manifestée par leur désir d'accueillir la célébration du chapitre général. En ces jours si tristes pour les États-Unis, qu'ils reçoivent l'assurance de notre affection et de notre prière. Il est incroyable que nous ayons célébré ensemble avec tant de joie le don de la vie fraternelle en commun à Providence et que nous devions pleurer aujourd'hui à cause de la hoïne et de tant de morts inutiles. Que ces pages soient également une invitation à la miséricorde, au pardon et à la paix.

En ce qui concerne le chapitre, je souhaite exprimer ma profonde et sincère gratitude et mon affection au fr. George Schommer, Secrétaire général, qui nous a offert à tous le don de sa délicatesse fraternelle. Merci également à ses assistants, le fr. John Langlois et le fr. Carlos Quijano. Je remercie particulièrement les frères étudiants de la Province de Saint-Joseph présents au Chapitre pour leur témoignage enjoué et heureux.

Chaque chapitre exige un effort spécial pour que la parole priée, dialoguée, prononcée et écrite puisse être entendue, lue, comprise et ainsi, parvenir à tous, à chaque capitulaire et même au monde entier, clairement et efficacement. À ce propos, je remercie tous les frères et sœurs qui ont servi en tant que traducteurs et interprètes ainsi que l'équipe du secrétariat. Un grand merci particulier également au fr. José López Legido, au fr. Philippe Cochinaux et au fr. Quirico Pedregosa, qui ont dû batailler dans l'art difficile de la modération des sessions plénières du Chapitre. À cet effort pour favoriser la communication se sont unis le fr. Yves Bériault, responsable d'Internet et le fr. Jesús Hernando, chroniqueur du Chapitre. Je remercie également le fr. James Marchionda et ses collaborateurs les plus proches pour l'animation de la liturgie, le fr. André Descôteaux, la sr Mary Fran Fleischaker et la sr Gail Himrod. En nous aidant à invoquer Dieu, ils ont su rassembler tous les participants au cours des célébrations, par le chant et la louange. Merci du fond du cœur.

Par la présente, je promulgue les Actes du Chapitre général électif célébré à Providence, Rhode Island, aux États-Unis d'Amérique, du 10 juillet au 8 août 2001.

Fait à Rome, en notre couvent de Sainte-Sabine, le 18 septembre 2002, en la fête de saint Jean Macías.

L ✚ S.

Fraternellement en saint Dominique

fr. Carlos A. Azpiroz Costa OP  
Maître de l'Ordre

fr. Thomas McCarthy OP  
Secrétaire  
Prot. 50/01/1389 Providence 2001

## LETTRE AU PAPE JEAN PAUL II

Rome, le 26 mai 2001

Très Saint-Père,

Ma charge de Maître de l'Ordre prenant bientôt fin, je souhaite exprimer mes sentiments filiaux de gratitude et partager avec Vous, Votre Sainteté, mes espoirs pour l'avenir de l'Ordre.

En premier lieu, je vous suis reconnaissant pour les conseils et les encouragements que l'Ordre a reçus de Votre Sainteté au fil des années. Sur les traces de saint Dominique, de saint Hyacinthe et de plusieurs autres saints de l'Ordre, nous nous sentons appelés à prêcher la parole de Dieu aux confins de l'Église et nous avons puisé dans Vos paroles et dans Votre exemple une source puissante d'inspiration. Notre frère Pierre Claverie, OP, l'évêque martyr d'Oran en Algérie a défini le charisme dominicain comme le fait de nous placer sur les lignes de fracture du monde. La persistance avec laquelle Votre Sainteté a continué à converser dans un dialogue œcuménique et inter-religieux avec tous les enfants de Dieu a été et reste une confirmation pour nos frères et sœurs dominicains qui, dans divers endroits du monde, sont engagés dans la recherche théologique, dans la prédication et alimentent notre soif de Dieu.

En outre, je souhaite vous remercier pour votre enseignement et en particulier, pour les encycliques *Veritatis splendor* et *Fides et ratio*, dans lesquelles nous avons observé l'influence notable d'une lecture renouvelée de saint Thomas d'Aquin. Cette reconnaissance de notre plus grand maître de théologie a signifié pour de nombreux dominicains engagés dans les études, que la synthèse de saint Thomas d'Aquin peut s'avérer être aujourd'hui, comme dans des périodes précédentes de l'histoire de l'Église et de l'Ordre, une source majeure de réflexion théologique. Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à l'émergence d'un regain d'intérêt et d'amour pour notre tradition théologique.

En dernier lieu, je désire vous remercier pour la reconnaissance et la confiance que l'Ordre et moi-même avons reçues du Saint-Siège au fil des années.

Je termine mon mandat l'esprit serein car je crois qu'un dynamisme renouvelé s'est emparé des provinces de l'Ordre qui ont vécu dans un passé récent une phase de purification et je suis témoin du développement de l'Ordre dans d'autres provinces. Je crois fermement que la flamme de saint Dominique sera portée par les frères et les sœurs de l'Ordre.

Notre prochain chapitre général aura lieu en juillet au *Providence College* dans le Rhode Island (États-Unis). Je demande humblement Votre bénédiction apostolique pour les frères qui s'y rendront, pour les représentants de la famille dominicaine qui participeront au chapitre, pour moi-même et pour mon successeur, le 86<sup>e</sup> Maître de l'Ordre.

Frère Timothy Radcliffe OP  
Maître de l'Ordre des Prêcheurs

## LETTRE AU FR. TIMOTHY RADCLIFFE, MAÎTRE DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS

Au Très Révérend Père Timothy Radcliffe  
Maître général de l'Ordre des Prêcheurs

« En remerciant le Père qui vous a mis en mesure de partager le sort des saints dans la lumière » (Col 1, 12), je vous accueille ainsi que l'Ordre des Prêcheurs à l'occasion du chapitre général électif qui s'ouvre dans le Rhode Island le 10 juillet 2001. Alors que vous vous rassemblez pour le premier chapitre du nouveau millénaire afin d'élire le quatre vingt-sixième successeur de votre bienheureux fondateur, saint Dominique, j'appelle sur les membres de ce chapitre la lumière de l'Esprit Saint, pour que tout ce que vous pensiez, disiez et fassiez puisse amener de la force à l'Ordre et de la paix à l'Église, et puisse ainsi glorifier Dieu.

Une des premières tâches affectées à votre Ordre fut, dès le début, la proclamation de la vérité du Christ en réponse à l'hérésie albigeoise, une nouvelle forme de l'hérésie monichéenne récurrente contre laquelle le christianisme avait dû combattre dès le début. Au centre de cette hérésie, le rejet de l'Incarnation, un refus d'accepter que le « Verbe s'était fait chair et avait séjourné parmi nous, plein de grâce et de vérité » (Jn 1, 14). Pour répondre à cette nouvelle forme de l'ancienne hérésie, le Saint-Esprit a suscité l'Ordre des Prêcheurs, des hommes qui furent réputés pour leur pauvreté et leur mobilité au service de l'Évangile, qui ne cessèrent de contempler la vérité du Verbe incarné en prière et en étude, et qui, par leur prédication et leur enseignement, transmirent à leurs pairs les fruits de cette contemplation. *Contemplata aliis tradere* : la devise de l'Ordre est devenue son grand appel à l'action et le demeure encore aujourd'hui.

Dans votre chapitre, vous réfléchirez sur deux thèmes intimement liés, « La prédication de l'Évangile dans un monde globalisé » et « Le renouveau de la vie contemplative ». L'histoire de votre Ordre montre que l'Évangile ne pourra être prêché de façon renouvelée et efficace dans un monde en évolution rapide que si les chrétiens suivent le chemin de la contemplation qui

conduit à une relation plus profonde au Christ, « connu par sa présence multiple dans l'Église et dans le monde et reconnu comme le sens de l'histoire et la lumière du voyage de la vie » (*Novo Millennio Ineunte*, 15).

Il est clair que les anciens tourments de l'âme humaine et les grands mensonges ne meurent jamais mais restent tapis dans l'ombre pendant un certain temps pour resurgir plus tard sous d'autres formes. C'est la raison pour laquelle une nouvelle évangélisation comme celle à laquelle le Saint-Esprit convoque désormais toute l'Église est toujours nécessaire. Nous vivons dans une époque marquée à sa façon par un rejet de l'Incarnation. Pour la première fois, depuis la naissance du Christ il y a deux mille ans, il semble qu'il n'ait plus sa place dans un monde toujours plus sécularisé. Non qu'il soit toujours explicitement rejeté : en fait, nombreux sont ceux qui prétendent admirer Jésus et apprécier les éléments de son enseignement. Pourtant il reste distant : il n'est pas véritablement connu, aimé et obéi mais relégué à un passé ou à un paradis distant.

Notre époque est une époque qui refuse l'Incarnation par de multiples pratiques et les conséquences de ce refus sont claires et troublantes. En premier lieu, la relation de l'individu avec Dieu est considérée comme une relation purement personnelle et privée, de telle sorte que Dieu n'a plus sa place dans les processus qui régissent l'activité sociale, politique et économique. Cela nous mène à un sens fortement diminué de la potentialité humaine, car seul le Christ révèle pleinement les potentialités splendides de la vie humaine, lui qui véritablement « révèle l'homme à lui-même » (*Gaudium et Spes*, 22). Lorsque le Christ est exclu ou rejeté, notre vision des objectifs humains s'affaiblit ; et comme nous prévoyons et nous attendons moins, l'espoir cède la place au désespoir, la joie au découragement. Il y a également une méfiance profonde envers la raison et la capacité humaine à appréhender la vérité ; c'est le concept même de la vérité qui est mis en doute. Pour leur appauvrissement mutuel, la foi et la raison se séparent, dégénérant d'un côté dans le fidéisme, de l'autre dans le rationalisme (cf. *Fides et ratio*, 48). La vie n'est pas appréciée et aimée ; d'où la progression d'une certaine culture de la mort, avec comme corollaire les fleurs obscures de l'avortement et de l'euthanasie. Le corps et la sexualité humaine ne sont pas correctement appréciés et aimés ; d'où la dégradation du sexe qui se traduit par une vague de désordre moral, d'infidélité et par la violence de la pornographie. La création elle-même n'est pas valorisée et aimée ; d'où le spectre d'un égoïsme destructeur dans l'abus et l'exploitation de l'environnement.

Dans une telle situation, l'Église et le successeur de l'apôtre Pierre voient l'Ordre des Prêcheurs avec non moins d'espoir et de confiance que

du temps de leur fondation. Les besoins d'une nouvelle évangélisation sont grands ; et il est sûr que votre Ordre, avec ses nombreuses vocations et son héritage remarquable, doit jouer un rôle vital dans la mission de l'Église de renversement des anciens mensonges et de proclamation efficace du message du Christ à l'aube du nouveau millénaire.

Sur son lit de mort, saint Dominique déclara à ses frères affligés : « Ne pleurez pas, car je vous serai plus utile après ma mort et je vous aiderai plus efficacement que de mon vivant ». Je prie très ardemment pour que l'intercession de votre fondateur vous donne plus de vigueur dans les tâches à entreprendre et pour que la grande foule des saints dominicains qui a embelli le passé de l'Ordre illuminent sa voie dans l'avenir. En confiant l'Ordre des Prêcheurs aux bons soins maternels de Notre-Dame du Rosaire, je suis heureux de vous donner ma bénédiction apostolique à vous, les membres du chapitre et à tous les frères comme gage de grâce perpétuelle et de paix en Jésus Christ, « Image du Dieu invisible et Premier-Né de toute créature » [Col 1, 15].

Du Vatican, le 28 Juin 2001

Jean Paul II

ELENCHUS MEMBRORUM

DIFFINIERUNT  
SUB

**FR. CARLOS ALFONSO AZPIROZ COSTA**

UNIVERSI ORDINIS PRAEDICATORUM MAGISTRO

**Ex- Magister Ordinis**

fr. Timothy RADCLIFFE

**Priores Provinciales**

fr. Manuel Fernando SANTOS SÁNCHEZ, Provinciae Hispaniae  
fr. Michel VAN AERDE, Provinciae Tolosanae  
fr. Éric de CLERMONT-TONNERRE, Provinciae Franciae  
fr. Bernardino PRELLA, Provinciae S. Dominici in Italia  
fr. Fausto SBAFFONI, Provinciae Romanae S. Catharinae Senensis  
fr. Francesco GIOFRÈ, Provinciae S. Thomae Aquinatis in Italia  
fr. Hans-Albert GUNK, Provinciae Teutoniae  
fr. Allan WHITE, Provinciae Angliae  
fr. Maciej ZIĘBA, Provinciae Poloniae  
fr. Antonio GARCÍA LOZANO, Provinciae Aragoniae  
fr. Damian NĚMEC, Provinciae Bohemiae  
fr. Frano PRCELA, Provinciae Croaticae, Annuntiationis BVM  
fr. Miguel Adriano Martins das SANTOS, Provinciae Portugalliae  
fr. Manuel UÑA FERNÁNDEZ, Provinciae Beticae  
fr. David VAN OOIJEN, Provinciae Neerlandiae  
fr. Gearóid MANNING, Provinciae Hiberniae  
fr. Miguel CONCHA MALO, Provinciae S. Iacobi in Mexico  
fr. Jaime Lino DOLAN, Provinciae S. Ioannis Baptistae de Peru  
fr. Carlos Mario ALZATE MONTES, Provinciae S. Ludovici Bertrandi de  
Colombia

- fr. Domingo SÁNCHEZ VILLALBA, Provinciae S. Catharinae Senensis de Ecuador  
 fr. Bonifacio GARCÍA SOLÍS, Provinciae Dominae Nostrae de Rosario  
 fr. Bertrand DE CLERCQ, Provinciae S. Rosae in Flandria  
 fr. Javier POSE, Provinciae Argentinae  
 fr. Norman Alfred HADDAD, Provinciae S. Ioseph in SFAS  
 fr. Denis DION, Provinciae S. Dominici Canadensis  
 fr. Daniel SYVERSTAD, Provinciae SS. Nominis Iesu in SFAS  
 fr. Hans Ulrich STEYMANS, Provinciae Germaniae Superioris et Austriae  
 fr. Edward RUANE, Provinciae S. Alberti Magni in SFAS  
 fr. Thomas CASSIDY, Provinciae Assumptionis BVM Australiae et N. Zelandiae  
 fr. José Fernandes ALVES, Provinciae fr. Bartholomaei de Las Casas in Brasilia  
 fr. Hubert NICLASSE, Provinciae Annuntiationis BVM in Helvetia  
 fr. Joseph NGUYỄN CAO LUẬT, Provinciae Reginae Martyrum in Vietnam  
 fr. Ernesto ARCEO, Provinciae Philippinarum  
 fr. Alberto RODRÍGUEZ, Provinciae S. Martini de Porres in SFAS  
 fr. Thomas McDERMOTT, Provinciae S. Ioseph Opificis in Nigeria  
 fr. Paul KURUVILLA, Provinciae Indiae

### **Vice-Provinciales**

- fr. James CHANNAN, Vice-Provinciae Filii Mariae de Pokistan  
 fr. Pablo IRIBARREN, Vice-Provinciae S. Vincentii Ferrer de America Centrali  
 fr. Rajmund KLEPANEK, Vice-Provinciae Dominae Nostrae de Rosario de Slovacia

### **Vicarii Generales**

- fr. Józef PUCITOWSKI, Vicariatus Generalis Hungariae  
 fr. Enrique GONZÁLEZ RILLOBA, Vicariatus Generalis S. Laurentii Martyris de Chile  
 fr. André COULÉE, Vicariatus Generalis S. Thomae Aquinatis in Belgio  
 fr. Jean-Rufin MUNKUOMO, Vicariatus Generalis Rei Publicae Democraticae de Congo  
 fr. Albert NOLAN, Vicariatus Generalis Africae Australis  
 fr. Celestine HUANG, Vicariatus Generalis Reginae Sinae  
 fr. Tadas ASTRAUSKAS, Vicariatus Generalis SS. Angelorum Custodum in Lithuania, Lettonia et Estonia  
 fr. Andrzej KAMIŃSKI, Vicariatus Generalis Russiae et Ucrainae

fr. Mario Alberto RODRÍGUEZ LEÓN, Vicariatus Generalis S. Crucis de Puerto Rico

### Diffinitores

fr. Juan José De LÉON LASTRA, Provinciae Hispaniae  
 fr. Alain QUILICI, Provinciae Tolosanae  
 fr. Jean-Claude LAVIGNE, Provinciae Franciae  
 fr. Virgilio AMBROSINI, Provinciae S. Dominici in Italia<sup>1</sup>  
 fr. Daniele CARA, Provinciae Romanae S. Catharinae Senensis  
 fr. Giovanni MATERA, Provinciae S. Thomae Aquinatis in Italia  
 fr. Manuel MERTEN, Provinciae Teutoniae  
 fr. Aidan NICHOLS, Provinciae Angliae  
 fr. Jarosław KUPCZAK, Provinciae Poloniae  
 fr. Juan José GALLEGÓ, Provinciae Aragoniae  
 fr. Vojtěch SOUDSKÝ, Provinciae Bohemiae  
 fr. Marijan JURCEVIĆ, Provinciae Croaticae, Annuntiationis BVM  
 fr. Luís DE FRANÇA, Provinciae Portugalliae  
 fr. Miguel DE BURGOS, Provinciae Beticae  
 fr. Jan LAAN, Provinciae Neerlandiae  
 fr. John HARRIS, Provinciae Hiberniae  
 fr. Fernando GARCÍA FERNÁNDEZ, Provinciae S. Iacobi in Mexico  
 fr. Jorge CORONADO, Provinciae S. Ioannis Baptistae de Perú  
 fr. Orlando RUEDA, Provinciae S. Ludovici Bertrandi de Colombia  
 fr. Antonio CABREJAS, Provinciae S. Catharinae Senensis de Ecuador  
 fr. Pedro Luis GONZÁLEZ, Provinciae Dominae Nostrae de Rosario  
 fr. Mark DE CALUWE, Provinciae S. Rosae in Flandria  
 fr. Pablo CONDRAC, Provinciae Argentinae  
 fr. Augustine DI NOIA, Provinciae S. Ioseph in SFAS  
 fr. Carmel TABONE, Provinciae S. Pii V Melitensis  
 fr. Guy RIVARD, Provinciae S. Dominici Canadensis  
 fr. Michael DODDS, Provinciae SS. Nominis Iesu in SFAS  
 fr. Martin STASZAK, Provinciae Germaniae Superioris et Austriae  
 fr. Charlie BOUCHARD, Provinciae S. Alberti Magni in SFAS  
 fr. Henry PAROI, Provinciae Assumptionis BVM Australiae et N. Zelandiae  
 fr. Vicente MICALLEF, Provinciae fr. Bartholomaei de Los Casas in Brasilia  
 fr. Bernard BONVIN, Provinciae Annuntiationis BVM in Helvetia

---

1. Ad diem 19 iulii.

fr. Val McINNES, Provinciae S. Martini de Porres in SFAS  
 fr. Martin AITSEBAOMO, Provinciae S. Ioseph Opificis in Nigeria

### **Socii Diffinitorum**

fr. Fernando VELA LÓPEZ, Provinciae Hispaniae  
 fr. André LENDGER, Provinciae Tolosanae  
 fr. Jean-Luc-Marie FOERSTER, Provinciae Franciae  
 fr. Lorenzo PIRETTO, Provinciae S. Dominici in Italia  
 fr. Salvatore RACITI, Provinciae S. Thomae Aquinatis in Italia  
 fr. Thomas EGGENSBERGER, Provinciae Teutoniae  
 fr. Tomasz KWIECIEN, Provinciae Poloniae  
 fr. Henk JONGERIUS, Provinciae Neerlandiae  
 fr. John O'GORMAN, Provinciae Hiberniae  
 fr. Eduardo CUENCA MORENO, Provinciae S. Iacobi in Mexico  
 fr. Nelson MEDINA FERRER, Provinciae S. Iudovici Bertrandi de Colombia  
 fr. Joseph GUIDO, Provinciae S. Ioseph in SFAS  
 fr. Denis GAGNON, Provinciae S. Dominici Canadensis  
 fr. Richard SCHENK, Provinciae SS. Nominis Iesu in SFAS  
 fr. Thomas O'MEARA, Provinciae S. Alberti Magni in SFAS  
 fr. Jaime BOQUIREN, Provinciae Philippinarum  
 fr. Brian PIERCE, Provinciae S. Martini de Porres in SFAS  
 fr. Nichodemus UGWU, Provinciae S. Ioseph Opificis in Nigeria  
 fr. Peter LOBO, Provinciae Indiae.<sup>2</sup>

### **Socii Priorum Provincialium**

fr. Robert TADDEI, Provinciae S. Damini in Italia.<sup>3</sup>  
 fr. Constantine MAMO, Provinciae S. Pii V Meletensis.<sup>4</sup>  
 fr. Edwin LAO, Provinciae Philippinarum.<sup>5</sup>

### **Delegati Vicariatuum**

fr. José HERNANDO HERNANDO, Vicariatuum Provinciae Hispaniae  
 fr. Jean-Max HUGUES, Vicariatuum Provinciae Tolosanae

2. Loco diffinitoris ad normam LCO 520 § II.

3. Loco diffinitoris ad normam LCO 525 § II, post diem 20 mensis Iulii.

4. Loco provincialis ad normam LCO 525 § II.

5. Loco diffinitoris ad normam LCO 525 § II.

- fr. Michel LACHENAUD, Vicariatuum Provinciae Franciae  
 fr. Lucio VARGAS, Vicariatuum Provinciae Teutoniae  
 fr. Clifton HARRIS, Vicariatuum Provinciae Angliae  
 fr. Józef ZBORZIL, Vicariatuum Provinciae Poloniae  
 fr. Luis Carlos BERNAL, Vicariatuum Provinciae Aragoniae  
 fr. Gil Manuel da CONCEIÇÃO, Vicariatuum Provinciae Portugalliae  
 fr. Melchor ABOL, Vicariatuum Provinciae Beticae  
 fr. Wijbe FRANSEN, Vicariatuum Provinciae Neerlandiae  
 fr. Paschal TIERNAN, Vicariatuum Provinciae Hiberniae  
 fr. Eladio NEIRA, Vicariatuum Provinciae Dominae Nostrae de Rosario  
 fr. Agripino FRANCO HERRERO, Vicariatuum Provinciae Dominae Nostrae de Rosario  
 fr. Vicente MONTES, Vicariatuum Provinciae Dominae Nostrae de Rosario  
 fr. Dominic IZZO, Vicariatuum Provinciae S. Ioseph in SFAS  
 fr. Justin MITO, Vicariatuum Provinciae S. Dominici Canadensis  
 fr. Jhony LUJAN FLORES, Vicariatuum Provinciae S. Alberti Magni in SFAS  
 fr. Callixtus TAVISIBATU, Vicariatuum Provinciae Assumptionis BVM Australiae et N. Zelandiae  
 fr. Paul TRAN, Vicariatuum Provinciae Reginae Martyrum in Vietnam

#### **Delegati Conventuum sub immediata iurisdictione Magistri Ordinis**

- fr. Robert CHRISTIAN, Conventus SS. Dominici et Xysti Romae  
 fr. Elio MONTELEONE, Conventuum S. Mariae Maioris Romae et S. Thomae Aquinatis Romae et SS. Bonaventurae et Thomae Cryptae Ferratae et S. Sabinae Romae  
 fr. Jean-Michel POFFET, Conventuum S. Alberti Magni in Friburgi et S. Stephani Protomartyris Hierosolymis et Projectus Magistri Ordinis in Venezuela

#### ACCESSERUNT QUOQUE AD CAPITULUM

#### **Adsistentes Magistri Ordinis et Secretarius Generalis et Syndicus Ordinis**

- fr. Yvon POMERLEAU, Adsistens pro Vita Apostolica  
 fr. Guido VERGAUWEN, Adsistens pro Vita Intellectuali  
 fr. Rager HOUNGBEDJI, Adsistens pro Provinciis Africae  
 fr. Jesús HERNANDO, Director IDI et Editor « Analecta Ordinis Praedicatorum »

fr. Thomas McCARTHY, Secretarius Generalis  
fr. Edmund NANTES, Syndicus Ordinis

**Invitati a Magistro Ordinis ex Familia Dominicana**

sr Marta FONSECA, Monialis  
sr Gabriella MAURI, Monialis  
sr Visitation NQOLO, Monialis  
sr Lee PENDERGAST, Monialis  
sr Jean-Thérèse VAUHKONEN, Monialis  
sr Mary Faith GEELAN, Delegata *Dominican Sisters International*  
sr Zenaida NACPIL, Delegata *Dominican Sisters International*  
domina Karen WOODS, Fraternitas Laicalis  
dominus Roberto ESTEVEZ, Fraternitas Laicalis  
domina Pamela LAGOS, Juventus Dominicana

**Consilium Liturgicum**

fr. Michael DE TEMPLE  
fr. André DESCÔTEAUX  
sr Mary Fran FLEISCHAKER  
sr Gail HIMROD  
fr. James MARCHIONDA, praeses

**Moderatores**

fr. José LEGIDO, moderator  
fr. Philippe COCHINAUX, moderator  
fr. Quirico PEDREGOSA, moderator

**Secretariatus**

fr. George SCHOMMER, secretarius generalis  
fr. John LANGLOIS, vice-secretarius generalis  
fr. Carlos Bartolomé QUIJANO, vice-secretarius generalis

**Peritus pro Internet**

fr. Yves BÉRIAULT

**Periti**

fr. Paul MURRAY  
P. Robert SCHREITER, C.P.P.S.

## ADIUVERUNT IN HOC CAPITULO

**Interprete**

fr. Jean-Ariel BAUZA SALINAS  
 fr. Jacek BUDA  
 fr. José CABRERA  
 fr. Rémi-Jourdain CAILLAUD  
 fr. Victor CELIO  
 fr. Oscar CLAVIN  
 sr Mary Ann CONNOLLY  
 fr. Alejandro CROSTHWAITE  
 sr Jeanne FECTEAU  
 fr. Peter FEGAN  
 sr Mary Rose GALLOY  
 fr. Jean-Marc GAYRAUD  
 fr. Mark HOO  
 fr. Carlos IZAGUIRRE  
 fr. Herman JOHNSON  
 fr. Mario JABARES  
 fr. Victor LAROCHE  
 fr. Alfred LÓPEZ  
 sr Jean-Baptiste LORIENT  
 fr. Manuel Angel MAESTRO  
 fr. Javier MARTINEZ  
 fr. Sebastián MAZA  
 fr. Philip McSHANE  
 fr. Angel MÉNDEZ  
 fr. Olivier POQUILLON  
 fr. Wojciech PRUS  
 fr. Luis RAMOS  
 fr. Marcos RAMOS  
 fr. Manuel RIVERO  
 fr. Michael SAVAGE

fr. Juan TORRES  
 fr. Rick VAN LIER  
 fr. Pierre VEILLER  
 fr. Claude VÉZINA  
 fr. André VILLENEUVE  
 sr Laetitia YOUCHTCHENKO

**Interpretes via Internet**

fr. Manolo DEL RÍO  
 fr. Mark EDNEY  
 sr Mary Thomas NOBLE  
 fr. Michael O'ROURKE  
 sr Peggy SAUSE

**Adscripti**

fr. Nicanor Pier Giorgio  
 AUSTRIACO  
 fr. Luke CLARK  
 fr. Michael DOSCH  
 fr. John Thaddeus HEMSWORTH  
 fr. Andrew HOFER  
 fr. Rick JASTRZEBSKI  
 fr. Jonathan KALISCH  
 fr. Dominic LANGEVIN  
 fr. Nicholas LOMBARDO  
 fr. David MOTT  
 fr. Darren PIERRE  
 fr. Paulius RUDINSKAS  
 fr. Chris SALIGA  
 fr. Jordan TURANO  
 fr. John Paul WALKER

## SIGLES

- CIDAL** Conferencia interprovincial dominicano de América Latina y el Caribe.
- CODAL** Confederación de Dominicos de América Latina y el Caribe.
- DOMUNI** Université des sciences humaines et religieuses sur Internet-Toulouse.
- ESPACES** Centre dominicain sur les réalités spirituelles, culturelles, sociales en Europe.
- IAOP** Inter-africaine de l'Ordre des Prêcheurs.
- IDEO** Institut dominicain d'études orientales au Caire.
- IEOP** Inter-européenne de l'Ordre des Prêcheurs.
- MIJD** Mouvement international de la jeunesse dominicaine.
- MIVD** Mouvement international des volontaires dominicains.
- ONG** Organisation non-gouvernementale.

## CHAPITRE I

### INFORMATIONS

(1) Nous prenons acte que le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, OP, a formellement convoqué le chapitre général à une réunion le 10 juillet 2001 à Providence College, Rhode Island, aux États-Unis d'Amérique, et ce au moyen d'une lettre datée du 7 octobre 2000 (prot. 50/00/1542), en accord avec les règles du LCO 413, § II.

(2) Nous prenons acte que le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, en accord avec les règles du LCO 414, a nommé le frère George Schommer, de la Province de Saint-Joseph, États-Unis, secrétaire général du chapitre, par lettre du 15 novembre 1999 (prot. 50/99/1895). Ce même jour, le frère Jean Langlois, de la même province, a été nommé adjoint au secrétaire général (prot. 50/99/1896), et plus tard, le 14 février 2000, le frère Carlos-Bartolomé Quijano, de la province des Philippines, a été également nommé adjoint du secrétaire général (prot. 50/00/181).

(3) Nous prenons acte que le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, a invité, par lettre, les personnes suivantes à participer comme invités au chapitre général de Providence College. Parmi les moniales, sœur Marta Fonseca, sœur Gabriella Mauri, sœur Visitation Nqolo, sœur Lee Pendergast et sœur Jean-Thérèse Vauhkonen. Parmi les sœurs apostoliques, sœur Mary Faith Geelan et sœur Zenaida Nacpil. Parmi les membres des fraternités laïques, M<sup>me</sup> Karen Woods et M. Roberto Estévez ; et du Mouvement de la jeunesse dominicaine, M<sup>me</sup> Pamela Lagos.

(4) Nous notons aussi que le 26 mai 2001, frère Timothy Radcliffe, Maître de l'Ordre, a adressé une lettre à Sa Sainteté Jean Paul II, le remerciant en premier lieu pour les conseils et les encouragements que l'Ordre a reçus de lui au fil des années. Le texte de la lettre (prot. 63/01/954) est inclus dans ces Actes.

(5) Nous notons avec joie la gratitude de l'Ordre envers Sa Sainteté, Jean Paul II, pour la lettre encourageante qu'il a adressée au frère Timothy Radcliffe, à l'occasion du chapitre général de Providence. La lettre de sa Sainteté a été lue dans la chapelle Saint-Dominique, ouverte depuis peu à Providence College, où les religieux se sont rassemblés pour la célébration des Vêpres.

(6) Nous prenons acte que les frères Bernardino Prella, Antonio García Lozano et Thomas McDermott ont dûment examiné les lettres testimoniales de tous les religieux dans la soirée du lundi 9 juillet 2001, comme cela avait été convenu.

(7) Nous prenons acte que, pour des raisons de santé, frère Charles Fenech, prieur provincial de Malte et frère Rolando de Lo Roso, de la Province des Philippines, n'ont pas pu prendre part au chapitre et ont été remplacés par frère Constantine Mamo et frère Edwin Lao (cf. LCO 525, § II). En outre, pendant le déroulement du chapitre, frère Virgilio Ambrosini, de la Province Saint-Dominique en Italie, a dû retourner chez lui pour des raisons de santé et a été remplacé par frère Roberto Taddei (cf. LCO 525, § II, à partir du 20 juillet).

(8) Nous prenons acte que le mardi 10 juillet, le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, a célébré la messe solennelle du Saint-Esprit, pour commencer le chapitre et a prêché. Le texte de son homélie a été incorporé dans ces Actes.

(9) Nous notons que, pendant les journées d'ouverture du chapitre, les religieux ont écouté les interventions enrichissantes du Père Robert Schreiter, C.P.P.S. et du frère Paul Murroy, de la Province d'Irlande, sur les thèmes respectifs de « Prédication de l'Évangile au vingt et unième siècle » et « Redécouverte de la dimension contemplative ». Ces Actes incluent les textes de ces deux interventions. Elles furent ensuite discutées. En ce qui concerne l'intervention du Père Schreiter, le frère Maciej Ziebo, prieur provincial de Pologne, le frère Paul Kuruvilla, prieur provincial d'Inde, le frère Albert Nolan, vicaire général d'Afrique du Sud, ont présenté une réflexion de 10 minutes en relation avec l'allocation du Père Schreiter. Le frère Paul s'est généreusement proposé, en l'absence du frère Rolando de La Rosa, qui avait été invité, ainsi que les frères Maciej et Albert, par lettre du frère Timothy le 24 mai 2001 (prot. 50/01/926), pour répondre à l'allocation du

Père Schreiter. En ce qui concerne l'intervention du frère Paul Murray, des questions ont été posées dans l'assemblée et le frère Paul y a répondu.

(10) Nous prenons acte également qu'une présentation de la situation de l'Ordre en Afrique a été faite lors d'une des journées d'ouverture du chapitre. Les principaux problèmes sociaux et sanitaires du continent — en particulier, le problème du sida — ont été soigneusement examinés par l'assemblée, les nombreux délégués africains intervenant pour expliquer certaines des situations complexes rencontrées sur ce continent.

(11) Nous prenons acte que les frères se sont réunis par groupes linguistiques et aussi par groupes régionaux lors de ces journées d'ouverture du chapitre pour réfléchir sur les textes de Schreiter et de Murray et discuter des frères susceptibles d'être choisis comme Maître de l'Ordre. Citons les frères ayant accepté de présider ces groupes linguistiques : frères Fernando Vela López, Michael Dodds, Gearóid Manning et Hubert Niclasse. Le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, avait demandé leur aide, par lettre du 7 juin 2001 (prot. 50/01/1041). Les frères ayant accepté de faciliter la discussion dans les groupes régionaux (y ayant été invités par le frère Timothy, par une lettre écrite le 10 juin 2001, prot. 50/01/1040), sont les frères Hans-Albert Gunk, David van Ooijen, Giovanni Matera, Thomas Cassidy, José Fernandes Alves et Charles Bouchard.

(12) Nous prenons acte qu'une discussion précédant l'élection du Maître de l'Ordre s'est tenue l'après-midi du vendredi 13 juillet, sous la présidence du maître sortant, frère Timothy Radcliffe.

(13) Nous prenons acte que le chapitre a approuvé comme modérateurs des sessions plénières du chapitre, les frères José Ángel López Legido, Philippe Cochinaux et Quirico Pedregosa.

(14) Nous prenons acte que le *modus procedendi* du chapitre a été approuvé par les frères puis modifié plus tard, là encore après vote du chapitre.

(15) Nous prenons acte que la répartition suivante des religieux (et des invités) en commissions a été approuvée par la session plénière du chapitre, en accord avec le LCO 417, § 1, 4.

**Défis religieux**

GUNK Hans-Albert  
HARRIS Clifton  
ZIĘBA Maciej  
ZBORZIL Józef  
MANNING Gearóid  
ALZATE MONTES Carlos Mario  
ARRIBAS MONTES Vicente  
DI NOIA Augustine  
TABONE Carmel  
**O'MEARA Thomas**, *Président*  
UGWU Nichodemus Nwachukwu  
KURUVILLA Paul  
RADCLIFFE Timothy  
HOUNGBEDJI Roger

**Vie communautaire et contemplative**

PUCITOWSKI Józef  
KWIECIEN Tomasz  
JONGERIUS Henk  
O'GORMAN John  
HADDAD Norman  
MAMO Constantine  
DION Denis  
CASSIDY Thomas  
MICALLEF Vicente  
CHANNAN James  
**NOLAN Albert**, *Président*  
sr GEELAN Mary Faith

**Famille dominicaine**

VAN AERDE Michel  
GIOFRÈ Francesco  
BERNAL LLORENTE Luis Carlos  
da CONCEIÇÃO FILIPE Gil Manuel  
FRANSEN Wijbe  
GONZÁLEZ Pedro Luis  
NEIRA ZAMORA Eladio  
**POSE Javier María**, *Président*

RIVARD Guy  
 BOQUIREN Jaime  
 RODRÍGUEZ LEÓN Mario  
 WOODS Karen (M<sup>me</sup>)  
 sr NACPIL Zenaida  
 LAGOS Pamela (M<sup>me</sup>)  
 ESTEVEZ Roberto (M.)  
 POMERLEAU Yvon

**Défis :** *Mondialisation, Justice et Paix et problèmes de société*

HERNANDO HERNANDO José  
 HUGUES Jean-Max  
 LENDGER André  
 LACHENAUD Michel  
 CLERMONT-TONNERRE Éric de  
 PRELLA Bernardino  
 PIRETTO Lorenzo  
 MATERA Giovanni  
 JURCEVIĆ Morijan  
 Dos SANTOS Miguel Adriano Martins  
 de BURGOS NÚÑEZ Miguel  
 CONCHA MALO Miguel  
**GAGNON Denis, Président**  
 BONVIN Bernard  
 COULÉE André  
 ASTRAUSKAS Tadas  
 MONTELEONE Elio

**Vie communautaire** (en espagnol)

SANTOS SÁNCHEZ Manuel  
 AMBROSINI Virgilio (ad diem 19 iulii)  
 TADDEI Roberto<sup>6</sup>  
 RACITI Salvatore  
 VARGAS Lucio  
 GARCÍA LOZANO Antonio  
**DE FRANÇA OLIVEIRA Luís, Président**  
 CORONADO Jorge

---

6. Post diem 20 mensis iulii.

CABREJAS MARTÍN Antania  
SÁNCHEZ VILLALBA Luis Domingo  
GONZÁLEZ RILOBA Enrique  
LUJAN FLORES Jhony  
FERNANDES ALVES José  
RODRIGUEZ Alberto  
IRIBARREN PASCAL Pablo

#### **Questions économiques**

**LAVIGNE Jean-Claude**, *Président*  
CARA Daniele  
VAN OIJEN David  
CUENCA MORENO Eduardo  
CONDRAC Pablo  
McINNES Val  
AITSEBAOMO Martin  
KLEPANEC Rajmund  
NANTES Edmund

#### **Gouvernement**

WHITE Allan  
NEMEC Damian  
DOLAN KELLY Lino  
GARCÍA SOLÍS Bonifacio  
DODDS Michael  
**STEYMANS Hans Ulrich**, *Président*  
RUANE Edward  
NGUYÊN CAO LUẬT Joseph  
McDERMOTT Thomas K.  
KAMIŃSKI Andrzej  
AZPIROZ COSTA Carlos

#### **LCO**

QUILICI Alain  
SBAFFONI Fausto  
**EGGENSPERGER Thomas**, *Président*  
DE CALUWE Mark  
STASZAK Martin  
NICLASSE Hubert

**Vocation et formation**

SOUDSKÝ Vojtěch  
 ABOL ÁLVAREZ Melchor  
 HARRIS John  
 GARCÍA FERNÁNDEZ Fernando  
 RUEDA ACEVEDO Orlando  
 FRANCO HERRERO Agripino  
 IZZO Dominic  
 GUIDO Joseph  
 SYVERSTAD Daniel  
 TAVISIBATU Callixtus  
 PAROI Henry  
 TRAN Paul D.  
**ARCEO Ernesto**, *Président*  
 LOBO Peter  
 HUANG Celestine

**Vie intellectuelle**

VELA LÓPEZ Fernando  
 FOERSTER Jean-Luc-Marie  
 KUPCZAK Jaroslaw  
 PRCELA Frano  
 LAAN Jan  
 MEDINA FERRER Nelson  
 DE CLERCQ Bertrand  
 MITO Shigeru (Justin)  
 SCHENK Richard  
 BOUCHARD Charles  
 LAO Edwin  
 MUNKUOMO Jean-Rufin  
 CHRISTIAN Robert  
**POFFET Jean-Michel**, *Président*  
 VERGAUWEN Guido

**Sœurs contemplatives**

De LÉON LASTRA Juan José  
 MERTEN Manuel  
 NICHOLS Aidan  
 GALLEGO SALVADORES Juan José

UÑA FERNÁNDEZ Manuel  
TIERNAN Paschal  
**PIERCE Brian J.**, *Président*  
sr PENDERGAST Lee  
sr NQOLO Visitation  
sr MAURI Gabriella  
sr VAUHKONEN Jean-Thérèse  
sr FONSECA Marta

(16) Nous prenons acte que le chapitre a approuvé la proposition des noms des frères Allan White, Juan José Gallego Salvadores et Denis Dion comme réviseurs de textes, dans les trois langues officielles du chapitre, l'anglais, l'espagnol et le français. L'aide de ces frères avait été requise par une lettre adressée le 7 juin 2001 (prot. 50/01/1040).

(17) Nous notons que, par une lettre distribuée par l'intermédiaire d'I.D.I., le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, a invité les provinces, les vice-provinces et les vicariats généraux à envoyer, si possible, certains frères prêtres rejoindre l'équipe de confesseurs de la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure, pour célébrer le sacrement de la réconciliation avec de nombreux pèlerins, aidant ainsi ceux qui avaient déjà formé l'équipe exemplaire de confesseurs réguliers, avant le début de l'année sainte. En réponse à cette demande, ces frères prêtres sont venus offrir ce service pour toute ou partie de l'année du Grand Jubilé 2000 : Ludovico Melo, Elio Monteleone, Wojciech Marawski, Jacek Norkowski, Dominic Scholten, Brian Farrelly, Wilfred De Lean, Armando Bandera Ganzález, Denis Cuschieri, Marcos Manzanedo Fernández, Joseph Tran, Amalio Valcárcel Muñiz, Oswaldo Montilla Perdomo, Alessandro Russo, Jean-Pierre Barruel de Lagenest, Tullia Castaldo, Vincenzo Parente, Daniel Ulloa, Michael Carragher, Robert F. Christian, Emeterio Gutiérrez de Cea, Bruno Esposito, Moreno Fiori, Patrizio Pinta, Rinaldo Pizzorni et Luis Sastoque.

(18) Nous prenons acte que l'année 2001 marque les sept cents ans de la Province d'Aragon, Espagne. Le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, a participé aux cérémonies commémorant ce centenaire les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2001.

(19) Nous prenons acte de notre gratitude envers sa Sainteté, Jean Paul II, pour la canonisation et la béatification des frères et sœurs dominicains

depuis le chapitre général de Bologne. Parmi eux, se trouvent les six frères dominicains espagnols, Francisco Fernández Capillas (considéré comme le protomartyr de Chine), Pedro Sans, Francisco Serrano, Joachim Royo, Juan Alcober et Francisco Díaz, parmi les 120 martyrs chinois canonisés le 1<sup>er</sup> octobre 2000. Ont été également béatifiés à Varsovie, le 13 juin 1999, le frère Michael Czartoryski et la sœur Julia Rodzinska, des martyrs dominicains d'un groupe plus important de 108. Enfin, le 11 mars 2001, Sa Sainteté a béatifié les martyrs espagnols récents, dont le frère Hyocinthe Serrano López et ses compagnons, incluant des prêtres, des frères coopérateurs et des novices.

(20) Nous prenons acte que, le jour où l'Ordre commémore le bienheureux Jourdain de Saxe dans sa prière liturgique, le 13 février 2001, le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, a signé la *Relatio de statu Ordinis* qui a été distribuée pour examen par les frères avant la tenue du chapitre. La *Relatio* a été formellement reçue et approuvée par le chapitre.

(21) De même nous annonçons que les *socii* du Maître de l'Ordre, ainsi que le syndic général, ont également écrit leurs *relationes*, et que celles-ci ont été distribuées aux frères avant le chapitre.

(22) Nous prenons acte que, depuis le chapitre général de Bologne, les frères suivants ont été ordonnés à l'épiscopat, suite à leur désignation par Sa Sainteté Jean Paul II : frère Dominik Duka, de la Province de Bohême, évêque de Hradec Králové, frère Jean-Louis Bruguès, de la Province de Toulouse, évêque d'Angers, frère Armando José María Rossi, de la Province d'Argentine, évêque coadjuteur de La Santísima Concepción (Tucumán, Argentine), frère Malcolm McMahon, de la Province d'Angleterre, évêque de Nottingham, frère Christopher Cardone, de la Province de Saint-Joseph, États-Unis d'Amérique, évêque auxiliaire de Gizo, Îles Salomon, frère Francisco Ganzález, de la Province d'Espagne, évêque coadjuteur de Puerto Maldonado, Pérou, Vilhelms Tams-Marija Lapelis, du Vicariat général des Anges Gardiens (Baltique), coadjuteur et, depuis lors, évêque de Liepāja, en Lettonie et frère Kazimierz Wielikosielec, de la Province de Pologne, évêque auxiliaire de Pinsk, Biélorussie.

(23) Nous prenons acte que le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, avait désigné en 1998 le frère Juan José de León Lastra comme *socius* pour l'Espagne et le Portugal, frère Yvan Pomerleau comme *socius* pour la vie

apostolique et frère Wojciech Giertych comme socius pour l'Europe centrale et de l'Est. En 1999, le Maître de l'Ordre a désigné frère Dominique Renouard comme socius pour l'Europe du Nord-Ouest et le Canada, frère Roger Hougbedji comme socius pour l'Afrique et frère Edmund Nantes comme syndic de l'Ordre.

(24) Nous prenons acte que le nouvel *Ordo Professionis* (première partie pour les frères, deuxième partie pour les moniales – avec une formule spéciale pour les sœurs apostoliques – et troisième partie pour les laïcs et les autres membres séculiers des Fraternités de saint Dominique) a été publié. Le texte est publié en latin et en italien et la Commission liturgique de l'Ordre exprime le souhait que d'autres traductions soient faites. En outre, le nouveau rite pour les *cura infirmorum* dans l'Ordre et les rites du *Requiem* pour nos frères défunts, ont été tous deux envoyés pour approbation au Saint-Siège, ainsi que des projets de promulgation signés par le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe.

(25) Nous exprimons notre gratitude envers Dieu et les dominicains de la Province d'Irlande qui ont fondé et développé la présence des frères en Australie et en Nouvelle-Zélande, dont les célébrations du centenaire de la fondation ont eu lieu dans le couvent de Saint-Laurent à Adelaïde, Australie méridionale, les 3 et 4 octobre 1998. Il a été rappelé lors de la célébration que trois frères de la province d'Irlande ont débarqué à Adelaïde en septembre 1898. Leur mission a conduit à l'établissement de la province de l'Assomption en 1950. La province à son tour a célébré le jubilé d'or de sa fondation en 2000.

(26) Nous prenons acte que le Vicariat de la province de Lyon, au Viêt-nam, a été réuni à la province du Viêt-nam en 1999.

(27) Nous prenons acte, le cœur empli de gratitude, que le Pape Jean Paul II a déclaré sainte Catherine de Sienne co-patronne de l'Europe avec sainte Brigitte de Suède et sainte Thérèse Bénédictine de la Sainte-Croix (Édith Stein) le 1<sup>er</sup> octobre 1999.

(27bis) Nous prenons acte que, le samedi 14 juillet, le fr. Norman Hoddad, Prieur provincial de la province de Saint-Joseph, USA, présida et prêcha à la messe du Saint-Esprit et que dans l'élection qui eut lieu plus tard dans la matinée, selon le LCO, le fr. Carlos Azpiros Costa, de la province d'Argentine, a

été dûment élu Maître de l'Ordre. Le fr. Carlos a accepté son élection dans la salle du chapitre général et a fait la profession de foi prescrite ainsi que le serment de fidélité dans la chapelle Saint-Dominique nouvellement dédiée.

La notification formelle de l'élection du fr. Carlos, reproduite ci-dessous, a été immédiatement envoyée au Saint-Siège ainsi qu'à Sainte-Sabine.

« À Son Éminence le Cardinal Angelo Sodano

Éminence,

Le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs, assemblé à Providence College, Rhode Island, aux États-Unis d'Amérique, vous salue joyeusement dans le Seigneur. Les capitulaires ont écouté le message de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II lu avant la célébration des vêpres à l'ouverture du chapitre. Le Maître de l'Ordre sortant, fr. Timothy Radcliffe OP, et toute l'assemblée sont extrêmement reconnaissants pour ce message encourageant. Il inspirera les délibérations du chapitre alors que nous entamons le vingt et unième siècle.

Le samedi matin, 14 juillet 2001, les frères capitulaires s'assemblèrent de nouveau pour élire le Maître de l'Ordre devant succéder au fr. Timothy dont la charge arrivoit à son terme. Les frères capitulaires s'assemblèrent dans la chapelle Saint-Dominique nouvellement consacrée, à Providence College, pour célébrer l'eucharistie et invoquer le Saint-Esprit afin qu'il les guide et les inspire dans leurs délibérations.

Immédiatement après l'eucharistie, les frères capitulaires se sont réunis en chapitre et ont commencé le processus de l'élection régulière du Maître de l'Ordre, selon la procédure inscrite dans notre *Livre des Constitutions*. C'est avec joie et un sentiment d'octon de grâces envers le Seigneur que nous avons l'honneur d'informer Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, par le moyen de ce message à votre Éminence, que les frères capitulaires ont dûment et valablement élu

fr. Carlos Azpiros Costa OP  
de la Province d'Argentine

et que le fr. Carlos Azpiros Costa OP a dûment accepté son élection. En union avec le corps tout entier du chapitre général, le fr. Carlos sollicite humblement la bénédiction apostolique au moment où il commence sa charge.

fr. Georges P. Schommer OP  
Secrétaire général du chapitre »

Son Éminence le Cardinal Sodano, Secrétaire d'État, envoya le message suivant au secrétaire général du chapitre :

« Du Vatican, le 18 juillet 2001

Cher Père Schommer,

Je vous écris pour vous remercier de votre message m'informant que le Père Carlos Azpiros Costa OP, de la Province d'Argentine, a été élu Maître de l'Ordre des Prêcheurs.

Le Saint-Père assure le Père Azpiros Costa de ses bons vœux et de son soutien au moment où il assume ses nouvelles responsabilités au service de l'Ordre. Priant pour que l'Ordre continue de porter un témoignage digne de foi au charisme de Dominique, son fondateur, Sa Sainteté accorde cordialement sa bénédiction apostolique au nouveau Maître de l'Ordre, à son prédécesseur, le Père Timothy Radcliffe OP, et à tous les membres du chapitre général.

Avec mes bons vœux personnels au Père Azpiros Costa et à tous les membres du chapitre général, je demeure

Cordialement vôtre,  
Angelo Card. Sodano  
Secrétaire d'État »

**(28)** Nous prenons acte que la dernière eucharistie du chapitre a été célébrée le 8 août, dans la chapelle Saint-Dominique, à Providence College, avec le frère Carlos Azpiroz Costa, Maître de l'Ordre, comme célébrant et prédicateur.

## CHAPITRE II

### LES DÉFIS MODERNES POUR LA MISSION DE L'ORDRE

(29) Pour le chapitre général électif de 2001, deux commissions avaient été nommées pour explorer les défis lancés à la mission de l'Ordre dominicain dans le monde contemporain. Les commissions francophone et anglophone sont représentatives dans le monde entier. Le rapport de la commission francophone développe un seul grand thème, la « globalisation » ou la « mondialisation », tandis que le groupe anglophone s'attaque à un certain nombre de défis spécifiques.

#### PROLOGUE : HUMANISER LA MONDIALISATION<sup>1</sup>

(30) Homme de l'Évangile et homme de son temps, le frère prêcheur est citoyen de son pays, citoyen de sa région, citoyen du monde, comme d'ailleurs l'ont toujours été les disciples de Jésus-Christ, ainsi que nous le lisons dans la *Lettre à Diognète* : « Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements... Ils obéissent aux lois établies, et leur manière de vivre l'emporte sur les lois. » (*À Diognète*, V, 1 ; 10). Jésus lui-même fut concitoyen des hommes de son temps, solidaire et engagé, passionné du Royaume qui vient, plénitude de l'amour de Dieu pour son peuple et de l'amour des hommes pour leurs frères et pour le Père.

(31) Aujourd'hui comme hier, le monde est toujours à construire ; c'est la tâche de tous, et donc la nôtre aussi. Nous vivons à l'intérieur d'un système où tout semble prévu, étroitement agencé, intégré, mondialisé au point qu'il

---

<sup>1</sup> Tandis que nous rédigeons ce texte, les dirigeants des huit pays les plus riches du monde se réunissent à Gênes, Italie. Leur rencontre a suscité la protestation de quelques centaines de milliers de manifestants venus de tous les pays du monde. S'en sont suivies des névroses d'une très grande violence, jusqu'à la mort d'un manifestant.

semble que nous soyons sans prise sur lui. Le monde nous échapperait-il, nous serait-il devenu étranger, aurait-il oublié l'être humain ? Mais Dieu ne l'a pas oublié. « Il a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils, l'unique » (Jn 3, 16). Il lui a confié le monde pour lui donner visage humain. Telle est la Bonne Nouvelle, l'Évangile du Verbe fait chair, que nous ne pouvons annoncer qu'en étant dans le monde et en risquant notre vie pour que le monde vive.

#### QU'ENTENDONS-NOUS PAR MONDIALISATION ?

(32) À la fin des années 1980, le niveau de développement technologique des communications a permis aux banques et aux compagnies d'assurances un déplacement rapide et continu d'énormes quantités d'argent. Cela a facilité la mise en œuvre à travers le monde de nouveaux systèmes de production, favorisant l'éclosion d'un nouveau type d'économie que l'on définit aujourd'hui comme mondialisation.

(33) Dans ce système, la vision libérale de l'économie, et par conséquent de l'homme et de l'histoire, identifie le marché comme critère pratiquement unique du processus de production et de distribution des biens. Tout, absolument tout, devient marchandise et n'intéresse que dans la mesure où cela devient monnayable, le marché lui-même devenant l'absolu. La mondialisation néo-libérale l'idolâtre et promeut une pensée unique dont les valeurs sont la concurrence, la maximalisation du profit et la standardisation des modes de vie, au mépris des valeurs promues par l'Évangile.

(34) La mondialisation de l'économie est créatrice de richesses, et pourtant plus de la moitié de la population du monde continue à s'appauvrir ou est appauvrie. Lorsque la croissance économique est érigée en fin, elle n'est plus au service du développement humain. La situation peut-elle changer, le mouvement peut-il être réorienté ? Cela pose une question à la fois politique et éthique : le bien commun est-il la croissance économique ou bien le développement humain ?

(35) La mondialisation est appréhendée selon des perspectives et des jugements diversifiés. Certains en espèrent de grandes possibilités de prospérité, d'autres voient cette évolution avec pessimisme, comme la cause de tous les maux. En effet, chacun de nous est confronté chaque jour à ce phénomène : il profite de ses avantages ou en subit les conséquences. Nous relevons, entre autres :

### QUELQUES CONSÉQUENCES DE LA MONDIALISATION

(36) Les moyens modernes de communication répandent de nouvelles conceptions des droits humains, de la famille, des rapports homme-femme qui modifient profondément la vie des gens. Certains assimilent sans critique cette culture globale, d'autres cherchent à s'affirmer en rejetant tout ce qui semble imposer des formes de vie venant de l'étranger.

(37) Les peuples sont contraints de se plier aux règles libérales du marché. Ceux qui ne peuvent suivre deviennent des exclus du monde : des pays sont surendettés, des paysans subissent la chute des prix de leurs produits, la délocalisation des entreprises entraîne pour les uns le chômage, pour les autres des salaires de misère et même des enfants sont parfois forcés de travailler.

(38) Les peuples perdent la responsabilité de leur histoire. Les grandes puissances et les institutions financières et commerciales internationales (FMI, BM, OMC...) imposent aux différents pays un modèle démocratique plus apparent que réel, ainsi que des règles rigides, pour entrer dans une économie libérale. Les gouvernements se trouvent alors dépossédés de leur pouvoir au bénéfice des multinationales. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas à la fois s'acquitter de leur dette et développer l'économie nationale afin de bâtir des hôpitaux, des écoles et assurer le fonctionnement des services publics. Cela engendre des conséquences sociales graves : chômage, appauvrissement, corruption, violences et guerres civiles.

(39) La mondialisation des finances et du capital domine la recherche scientifique, la culture et les mentalités. La corruption par l'argent pénètre jusque les arts et le sport... La publicité impose des modes internationales dans la vie quotidienne (vêtements, nourriture...), et favorise l'expansion d'une culture standardisée au détriment des cultures locales et régionales.

(40) En revanche, la mondialisation permet une plus grande diffusion des sciences et des techniques et une meilleure connaissance mutuelle des cultures ; elle a favorisé la solidarité entre les hommes lors des grandes catastrophes naturelles ; elle mobilise, par le biais des ONG, des énergies en faveur des plus défavorisés ; elle suscite des associations pour la protection de l'environnement ; elle laisse espérer une nouvelle justice qui poursuive les dirigeants qui ont commis des crimes contre l'humanité.

(41) Nous devons regarder ce phénomène en face et l'analyser pour le comprendre et pour mesurer avec objectivité les menaces qu'il comporte mais aussi les possibilités qu'il offre et les défis qu'il présente à notre prédication.

### **HUMANISER LA MONDIALISATION : DÉFIS POUR LA MISSION DU PRÊCHEUR**

(42) Témoins et prédicateurs de l'Évangile, nous ne pouvons pas demeurer indifférents devant ces faits contrastés, et moins encore adopter une attitude de rejet global ou d'acceptation naïve. Pour que nous soyons efficaces dans notre mission, une analyse objective s'impose afin de comprendre le sens de la mondialisation et de pouvoir discerner, à partir des valeurs de l'Évangile (unité du genre humain, dignité de la personne, participation au bien commun...), sa pertinence et ses risques au regard de la construction du Royaume de Dieu.

(43) Chrétiens et citoyens, nous participons aux activités publiques, quel que soit le type d'insertion qu'a chacun de nous dans la société. Aujourd'hui, cette participation s'accompagne d'une exigence nouvelle de justice sociale aux niveaux national et international. C'est un enjeu évangélique.

(44) En solidarité avec les hommes et les femmes de bonne volonté, nous devons coopérer activement et pacifiquement à la construction d'un monde différent. Il est souhaitable que nous participions aux organisations et associations civiles qui proposent une alternative et luttent contre l'injustice, les inégalités, les déséquilibres économiques, sociaux et culturels. Nous sommes solidaires de tous ceux et celles qui, dans le monde, sont engagés dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. Citoyens du monde, nous avons à combattre les dommages qu'une concurrence acharnée cause à l'environnement.

(45) Par ailleurs, notre mode de vie, comme frères prêcheurs, peut représenter une alternative critique aux effets négatifs de la mondialisation et l'annonce d'une façon de vivre pour un monde différent. Face à la concurrence et à la rivalité, nous, qui sommes frères, nous cherchons à être frères de tous. Nous choisissons la pauvreté comme solidarité et partage face à la primauté de l'économie de profit ; la communauté comme accueil de l'autre, responsabilité et participation ; l'étude (sagesse) comme recherche de la vérité et effort de compréhension du monde.

(46) Notre tradition intellectuelle et spirituelle nous porte à proposer, aujourd'hui comme hier, une nouvelle expérience et compréhension de Dieu, de l'homme et, par conséquent, du monde ; autrement dit, une anthropologie chrétienne. Pour nous, prêcheurs, qui avons voué notre vie à la Parole, cette anthropologie souligne l'importance de l'intelligence et de la parole humaines comme lieux et moyens de la connaissance de Dieu, du monde créé par lui et de l'homme fait à son image et à sa ressemblance.

(47) Bien plus, la parole caractérise et distingue la personne humaine dans le monde créé. Promouvoir la capacité à s'exprimer, à dialoguer, à chercher et à dire le sens de l'existence et ses difficultés, c'est promouvoir l'humanité et transformer le monde. C'est pourquoi pour nous, dominicains, prêcher ne consiste pas seulement à transmettre un savoir, à proposer une nouvelle vision de Dieu, de l'homme et du monde, mais à offrir, dans une parole que nous voulons fraternelle et prophétique, la Parole vivante qui fait de celui qui l'accueille un sujet capable de prendre la parole à son tour, capable de responsabilité, d'engagement et d'alliance avec d'autres.

(48) Nous croyons à un monde « création de Dieu », à l'homme et à la femme « image de Dieu », à un Dieu qui est entré dans notre histoire, nous a parlé par les prophètes et en son Fils qui s'est fait homme. Cela nous pousse et nous oblige au nom de l'Évangile à traduire notre état et notre mission de prêcheurs en engagements concrets, pour la promotion de la personne et de sa dignité, dans les champs divers et complémentaires de la vie sociale, de la vie ecclésiale et de la vie même de notre Ordre.

#### DANS LE MONDE

(49) Les chapitres généraux ont déjà signalé les priorités pour notre mission de frères prêcheurs. L'expérience nous montre qu'il faut continuer à investir dans ces mêmes directions. Notre tâche fondamentale d'évangélistes implique le témoignage de notre vie, l'annonce explicite de l'Évangile, notre engagement dans la communauté qui célèbre les sacrements et la recherche active de la promotion humaine, comme l'enseignait clairement le pape Paul VI dans *Evangelii Nuntiandi* (n° 21-23 et 29-31). De plus, citoyens responsables, nous portons le souci du bien commun de chacun des pays et des communautés humaines auxquels nous appartenons, aussi bien que de l'humanité entière, qui a soif de justice et de paix.

(50) Cependant, bon nombre d'entre nous sommes parfois tentés de démissionner car, comme sur la majorité des peuples, pèse sur nous le système économique de la mondialisation néo-libérale. Mais, nous connaissons les réalisations alternatives au « tout marché », au « tout économique » dont nous, frères et sœurs aussi bien religieux que laïcs, sommes capables partout dans le monde. De telles réalisations demeurent nécessairement limitées et souvent isolées, mais elles sont des pierres d'attente pour la terre nouvelle que nous espérons.

(51) Notre Ordre s'est engagé sur la scène internationale : nous avons un Délégué permanent auprès des Nations Unies et avons créé l'association « Dominicans for Justice and Peace », dont le bureau est à Genève. Cela engage chacun de nous. Mais beaucoup sont encore peu informés des résultats obtenus grâce aux interventions de nos représentants à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, à Genève : déclaration contre l'embargo qui cause la mort de centaines de milliers d'enfants en Irak, résolution pour freiner l'intervention militaire contre les communautés indigènes du Mexique, protection jusqu'à aujourd'hui efficace pour sauver la vie de nos frères menacés de mort au Brésil, et d'autres encore.

(52) Partout dans le monde, la violence et les conflits armés provoquent famines et migrations forcées. Nos frères et sœurs qui vivent et travaillent dans les pays affectés par les guerres souffrent de ces situations. Ils ont besoin de notre solidarité et de nos interventions en faveur de la paix.

(53) Participer aux actions de sensibilisation de l'opinion internationale sur les violations des droits humains ou aux groupes de pression sur certains gouvernements et institutions, même s'il s'agit de problèmes locaux apparemment limités, a des résultats bénéfiques pour la vie des gens et leurs conditions de vie. Cela nous encourage à nous engager plus avant dans les organisations de la société civile. De plus, nous avons découvert en ces lieux de nombreuses occasions de dialoguer avec des croyants d'autres religions, avec des chrétiens d'autres confessions et avec des personnes d'autres cultures que les nôtres. Ce sont d'authentiques lieux de prédication, car la promotion des valeurs humaines et évangéliques est une parole concrète et actuelle du Dieu vivant.

(54) Le monde créé nous est donné pour que nous en tirions les moyens de vivre et de nous développer, en respectant sa beauté et sa richesse. Nous

devons en prendre soin pour le bien des générations qui viennent. Il faut nous éduquer et éduquer les autres pour la sauvegarde d'un monde ou service du bien de l'humanité. Notre vœu de pauvreté nous oriente vers ce souci du bien commun et le refus du gaspillage ; il nous rend critiques devant la tendance à réduire la personne à son seul rôle de consommateur, et la production ou seul profit financier.

## EN ÉGLISE

(55) Le moment historique de la mondialisation est un *signe des temps*, que nous devons apprendre à interpréter à la lumière de l'Évangile. Ne contient-il pas une parole de Dieu, un appel à la catholicité ? Or, la catholicité est ouverture, démarche vers l'autre, accueil de tous et participation de chacun. Catholicité et mondialisation s'opposent lorsque cette dernière n'est qu'un projet idéologique et une réalisation économique essentiellement libérale. Mais catholicité et mondialisation se rencontrent si nous œuvrons pour une mondialisation des valeurs et de la vie évangéliques. Celle-ci nous appelle à l'écoute, au dialogue, au chemin partagé.

(56) C'est pourquoi nous sommes résolument disposés au dialogue inter-religieux. Nous le croyons non seulement désirable mais nécessaire et possible car, chercheurs de Dieu, nous sommes des chercheurs de vérité. Or, nous le croyons aussi, tous les humains sont habités par la quête de la vérité.

(57) La mondialisation est traversée par des stratégies d'uniformisation. Cependant, en rapprochant les personnes et les peuples, elle ravive en nous l'appel à l'unité. Jésus priait ardemment pour « que tous soient un ! » (Jn 17,21). L'espérance de cette unité entre tous les disciples de Jésus-Christ nous pousse au dialogue et à la démarche œcuméniques vers une unité, une universalité, toujours à faire et ouvertes aux différences, sans se laisser arrêter par les obstacles. L'Ordre s'est engagé dans ces voies, comme en témoignent les institutions qu'il soutient dans plusieurs pays du monde. À chacun de nous de manifester notre appartenance à l'Ordre en nous engageant là où nous sommes et dans les situations qui sont les nôtres.

(58) Le Pape et des évêques nous exhortent à dénoncer ce qui est contraire à l'éthique dans la mondialisation libérale (voir, par exemple, le discours de Jean Paul II du 27 avril 2001 aux membres de l'Académie pontificale des Sciences sociales) et à humaniser la mondialisation par

l'Évangile. Dans la même ligne, lors du Jubilé de l'an 2000, ils ont « appelé les chrétiens à faire entendre leur voix en faveur des pauvres pour une réduction substantielle, sinon une remise totale, de la dette qui menace l'avenir de nombreuses nations » (*Tertio Millenio adveniente* n° 51). Nous entendons cet appel et nous appuierons tous ceux et celles qui défendent cette cause.

(59) Le respect des valeurs évangéliques et des droits humains à l'intérieur de l'Église sera un signe de crédibilité de l'Évangile que nous proclamons. Cela nous appelle à être attentifs à ces droits et, s'il le fallait, à les promouvoir et les défendre. Notre tradition de sensibilité démocratique nous y prépare.

#### POUR L'ORDRE

(60) Face aux défis que nous lance la mondialisation, le caractère international de l'Ordre est un atout, en particulier parce qu'il est assorti d'une réelle unité signifiée par notre profession d'obéissance au Maître de l'Ordre.

(61) L'unité et l'universalité qui sont les nôtres peuvent et doivent faciliter la mobilité des frères, non seulement au sens géographique mais également spirituel, comme le rappelait le chapitre général de Caleruega en nous demandant d'être fidèles à l'itinérance (*Acta* 20.9).

(62) Toutefois, on est en droit d'attendre d'un frère prêcheur une authentique insertion dans la société qui est la sienne et dans son Église locale, avec laquelle il devra partager son souci du salut de tous. Cela suppose de notre part une estime vraie pour l'Église locale et un effort réel de collaboration avec elle, dans la durée. Reste à sauvegarder la disponibilité pour les services que requiert l'Ordre lui-même, ou une autre Église locale, ou une cause particulière locale, régionale ou mondiale.

(63) Les structures régionales de collaboration entre les entités de l'Ordre se sont développées. Le chapitre général de Bologne a insisté sur la nécessaire collaboration entre les entités pour faire face aux besoins de la mission (*Acta* 45 à 61 et *passim*). Mais il nous faut aller plus loin encore et nous engager dans une collaboration toujours plus efficace et généreuse, aussi bien Nord/Sud que Est/Ouest et Sud/Sud. Nous devons penser maintenant en termes de solidarité : soutien financier, appui en personnes, etc.

## « L'APPEL DE CEUX QUI NOUS ENTOURENT »

(64) Les dominicains partout entendent l'appel de ceux qui les entourent. Au fil de leur expérience du ministère, ils constatent certains thèmes récurrents qui sont matière à réflexion. Les chapitres antérieurs, en traitant des « priorités » et de la « mission aux frontières » ont examiné les thèmes qui constituent des défis majeurs pour la mission de l'Ordre. Les thèmes sélectionnés ici, construits sur ce qui s'est fait antérieurement, ont une influence particulière sur l'Ordre et, à présent, sur chacun de nos ministères. En même temps, les dominicains constateront que chaque réalité comporte plusieurs significations selon les différentes cultures que l'on retrouve dans le monde. Les réalités et les thèmes sont ici regroupés en trois domaines précis.

### L'IMPACT DES DIVERS CONTEXTES RELIGIEUX ET A-RELIGIEUX SUR LA MISSION DOMINICAINE

(65) Les divers contextes religieux et a-religieux posent des défis considérables à l'inculturation de la foi dans les différents pays où l'Ordre collabore à la mission de l'Église de prêcher et d'évangéliser. Dans certains contextes, nous retrouvons des personnes qui appartiennent à des traditions religieuses autres que le christianisme ou des personnes sans aucune affiliation religieuse ; dans d'autres contextes, nous rencontrons des membres d'autres Églises chrétiennes et communautés ecclésiales. Ces divers contextes coexistent et interagissent dans toutes les sociétés où est présent l'Ordre, et ils nous invitent, à travers le dialogue, à approfondir notre propre foi et à l'exprimer par des moyens qui puissent être compris et acceptés par d'autres. Conscients du potentiel et des limites dans le processus du dialogue, les dominicains ont une solide tradition d'engager et d'encourager le dialogue, comme une réponse au défi que représente la proclamation du Christ au monde.

#### Divers contextes religieux

(66) *Dialogue avec les religions du monde.* Des défis positifs et des possibilités de rencontres enrichissantes avec des gens de différentes traditions religieuses prennent place en de nombreux endroits dans les Églises locales où l'Ordre est présent. De nouveaux défis sont posés par la progression de l'Islam. Un défi particulier est posé à l'Église dans le contexte asiatique : là, elle coexiste à l'intérieur de sociétés forgées par de grandes religions à forte tradition spirituelle et contemplative.

(67) *Présence à l'intérieur de sociétés a-religieuses.* Les sociétés a-religieuses sont celles où les valeurs et les traditions religieuses n'ont pas d'impact sur la vie de la communauté. Ce phénomène prend différentes formes selon les pays : sociétés occidentales, sociétés post-communistes, sociétés matérialistes, etc. Souvent ce phénomène est lié à l'évolution de styles de vie qui entraînent l'érosion des engagements religieux. Dans certains cas, une attitude a-religieuse devient une idéologie et la liberté de religion s'en trouve réduite. Il y a un double défi ici : d'abord, de trouver une base pour le dialogue dans les valeurs humaines communes, et en second lieu, de relever les dimensions transcendantes de l'existence humaine.

(68) *Migration : rencontrer l'autre.* Jamais dans l'histoire de l'humanité nous n'avons assisté à un tel déplacement de populations hors de leur patrie, que ce soit en vue d'échapper à des conditions sociales et économiques difficiles, à la recherche de meilleures conditions de vie, ou en vue de fuir une guerre civile endémique et de purification ethnique, à la recherche de paix et de sécurité. Cette grande migration des peuples pose d'immenses défis sociaux et religieux. Les réfugiés et les migrants sont parfois traités injustement et souffrent des attitudes racistes qui surviennent dans leurs pays d'accueil. La culture, la langue et la religion des immigrants et des hôtes sont sans familiarité les uns vis-à-vis des autres. Il arrive parfois que les immigrants cherchent à introduire des traditions qui entrent en conflit avec les lois et coutumes du pays d'accueil. Nous pouvons répondre aux défis religieux et sociaux posés par la migration en encourageant à la fois les nouveaux arrivants et leurs sociétés d'adoption à se traiter mutuellement avec respect en tant qu'êtres humains semblables. Là où les différences religieuses menacent d'accentuer les divisions entre les nouveaux arrivants et les sociétés d'adoption, nous devons encourager les efforts à une meilleure compréhension inter-religieuse à travers le dialogue et la collaboration.

(69) *Mouvements du Nouvel Âge.* Plusieurs facteurs, y compris l'affaiblissement de l'influence des institutions religieuses et l'interaction religieuse intensifiée produite par la migration, ont contribué à l'émergence d'une religiosité et d'une spiritualité plus éclectiques, particulièrement dans les mouvements appelés « Nouvel Âge ». Ce qui caractérise ces mouvements est la combinaison synchrétique d'éléments provenant de différentes traditions religieuses, soit anciennes ou actuelles, jumelée à un effort d'exploitation des pouvoirs spirituels (psychologiques et cosmiques) afin d'arriver au salut. Comme dominicains, nous ne pouvons ignorer la recherche d'auto-transcendance de

ceux qui adhèrent à ces mouvements. À travers l'étude et le dialogue, il nous faut en venir à une meilleure compréhension de la religiosité et de la spiritualité « Nouvel Âge » en vue de proclamer le Christ comme le seul et unique Sauveur du monde.

(70) *Fondamentalisme religieux.* L'étendue du sécularisme et la rencontre des différentes religions dans un contexte globalisé ont donné lieu, dans certaines communautés religieuses, à des réactions fondamentalistes. On peut comprendre un tel développement engendré par certains facteurs, comme une marginalisation sur le plan social et une désorientation culturelle. Cependant, il n'en reste pas moins que le fondamentalisme réduit une religion à une idéologie qui accentue les divisions entre les personnes et peut conduire à la haine et la violence. De plus, au nom de cette idéologie, il en est qui « réclament le droit d'imposer aux autres leur propre concept sur ce qui est vrai et bon » [Jean Paul II, *Centisimus Annus*, 46]. Le défi ici est de trouver des moyens de surmonter ces divisions en cultivant le respect mutuel, la liberté de religion et le dialogue.

### Contextes chrétiens

(71) *Défis œcuméniques.* Dans une recherche d'unité pour les chrétiens à travers l'œcuménisme, nous constatons plusieurs réalisations depuis le concile Vatican II, et particulièrement sous le pontificat de Jean Paul II. Tout en reconnaissant les remarquables contributions de l'Ordre au sein du mouvement œcuménique, les besoins en matière de dialogue théologique et d'engagement actif sont toujours présents. Des difficultés et même, en certains endroits, une hostilité ont émergé tant sur le plan théorique qu'existential dans notre rencontre avec les autres Églises chrétiennes et communautés ecclésiales. Ces difficultés doivent être solutionnées par des efforts en vue de la réconciliation et de la purification des mémoires. Le défi œcuménique demande une collaboration entre les frères engagés en matière de réflexion théologique et ceux vivant au sein de sociétés où plusieurs traditions chrétiennes coexistent.

(72) *La mentalité fondamentaliste dans le monde chrétien.* Comme réponse à l'érosion de la foi, des chrétiens, y compris des catholiques, ont assumé ou conservent des attitudes qui réduisent l'espace pour la discussion et recherchent une sécurité sous la protection d'une partie de leur tradition théologique. Cette attitude peut être liée aux fondamentalismes

religieux, à tout le moins dans leurs manifestations extérieures. Le défi ici est d'identifier les limites de ce genre d'attitude sans avoir recours aux stéréotypes, et en même temps témoigner d'une vie chrétienne dans la liberté.

(73) *Sectes d'origine chrétienne.* La récente croissance des sectes émergent du christianisme dans toutes les parties du monde, a conduit souvent à des situations d'agitations politiques et sociales ou en réponse à la quête d'un sens fort d'appartenance. Les dominicains doivent prendre en considération ce phénomène. Le défi pastoral ici est de dévoiler l'attraction qu'exercent les sectes chrétiennes sur nombre de personnes, et d'apporter un soutien à ceux qui sont affectés par leurs effets. Une réponse adéquate serait d'améliorer la qualité de la vie spirituelle et communautaire de nos paroisses et de nos ministères, la qualité de la prédication, l'enseignement, la prière liturgique et d'autres formes d'engagement en vue du témoignage et du service chrétiens.

(74) *Nouvelle migration :* transformation de l'Église. Les nouvelles vagues de migration offrent l'opportunité de découvrir l'universalité de l'Église dans sa réalité locale tant par les hôtes que par les nouveaux immigrants. Notre mission ici, c'est d'accueillir les nouveaux immigrants, de respecter leurs langues et cultures religieuses propres et de les aider à s'intégrer dans la communauté de l'Église locale.

#### LES DÉFIS QUI ÉMERGENT DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

(75) La vérité de l'Évangile souligne le fait que toute personne humaine est sauvée par le Christ et appelée à la communion avec Dieu. La mission dominicaine de proclamer cet authentique humanisme chrétien, de défendre et de promouvoir la dignité de la personne humaine, fait face aujourd'hui à des défis à la fois d'ordre pratique et d'ordre théorique. Une des caractéristiques de notre temps est la prolifération des théories qui sapent la véritable dignité de la personne humaine. Parmi celles-ci, se trouvent :

- L'idée que l'État ou des groupes politiques peuvent priver les personnes de leur liberté de conscience ;
- La tendance à considérer la personne humaine seulement comme élément d'un ensemble social global ou comme réalité simplement biologique ;

— La tendance à traiter la personne humaine comme « homo œconomicus », ce qui réduit la personne humaine à être évaluée selon sa situation dans le jeu global de l'économie ;

— Les théories selon lesquelles la personne humaine possède une capacité infinie d'auto-réalisation et d'auto-crédation, et que le but ultime de la vie humaine est le succès.

Les erreurs de ces anthropologies conduisent à des conséquences qui restreignent ou détruisent la dignité humaine, nous en avons souligné quelques unes ci-dessous.

(76) *Liberté de conscience.* « ...La liberté religieuse, une exigence fondamentale de la dignité de toute personne, est la pierre d'angle de la structure des droits de l'homme, et pour cette raison un facteur irremplaçable pour le bien des individus et de toute la société... Il s'ensuit que la liberté des individus et des communautés de professer et de pratiquer leur religion est un élément essentiel pour la coexistence pacifique de l'humanité » [Jean Paul II, *Message pour la Journée mondiale de la paix* (1988), 1]. Malheureusement, la moitié de la population mondiale fait l'expérience de la persécution religieuse ou de l'intolérance de quelque nature que ce soit. Dans tous les endroits où nous sommes, nous devons nous engager pour la défense et la promotion de la liberté religieuse. Nous encourageons toute la famille dominicaine à prier, et être solidaire de ceux et celles qui souffrent de l'oppression religieuse.

(77) *Le déterminisme social et ses conséquences.* L'influence envahissante de la rationalisation, du souci du rendement et le désir du profit mènent à une sorte de déterminisme social, qui subordonne la vie des individus et de sociétés entières de façon souvent invisible mais toujours rigide et déterminante. Une conséquence de cette organisation sociale est la pauvreté écrasante que subissent des millions de gens, une pauvreté qui dégénère en fatalisme et en manque d'estime de soi. Dans des sociétés d'abondance, la liberté des personnes est tout aussi subtilement limitée et un sentiment d'impuissance et d'indifférence prévaut.

Le message de l'Évangile est un signe de contradiction pour un tel déterminisme social. Notre prédication et le témoignage de nos vies doivent promouvoir une solidarité et une dignité humaines, mettant l'accent sur l'importance capitale de l'être humain sauvé par le Christ et en insistant pour une juste répartition des ressources mondiales.

(78) *La corruption érigée en système.* Dans plusieurs parties du monde, les gens font l'expérience des effets dévastateurs de la corruption. Par corruption, nous entendons le fait d'user de sa position sociale ou politique pour obtenir des intérêts illégaux pour soi-même, sa famille, sa tribu ou son groupe. Cela aboutit à un usage abusif du bien commun, à la violation des droits de l'homme, à la destruction de la confiance sociale et à la prise du pouvoir par des personnes ou groupes sans scrupules. Par conséquent, une manière de penser et d'agir découlant de cette corruption atteint tous les aspects de la vie. Il est devenu normal d'utiliser des moyens corrompus pour faire sa place dans la société, et les effets s'en font parfois ressentir même dans l'Église et dans l'Ordre.

Dans ce contexte, les systèmes politiques sont minés par la corruption, et les efforts de résistance à la corruption du système sont confrontés à la violence et peuvent eux-mêmes devenir violents. Des gouvernements corrompus sont mis en place et maintenus en plusieurs endroits par l'intervention de pouvoirs étrangers ; par exemple, en permettant aux responsables corrompus de gouvernements locaux de dissimuler les fonds volés dans des banques étrangères.

La violence inter-religieuse, inter-tribale et urbaine parmi les pauvres est souvent alimentée par des chefs politiques corrompus qui ont en vue leurs propres intérêts.

Dans certaines régions, la situation post-communiste a engendré un vide intellectuel et spirituel, et un besoin de reconstruction des réseaux de relations personnelles et étatiques. Là aussi, les réalités économiques et politiques sont marquées par la corruption, ce qui crée de l'indifférence et du désespoir parmi les gens.

Notre réponse à cette situation doit se situer dans la formation et l'éducation de personnes (nous-mêmes y compris) qui reconnaissent que le projet social humain doit établir ses assises sur une vision élargie du bien commun. Le point de vue étroit de l'intérêt personnel doit être sacrifié pour le bien de tous. Il s'agit en fait d'éduquer et de former aux questions des droits de l'homme et de responsabilisation. Le défi est d'aider à construire une société civile basée sur des principes de solidarité, de subsidiarité et sur le bien commun.

(79) *Exploitation sexuelle.* Une autre dimension de la personne humaine qui nous pose un défi, est celle de la sexualité. Confrontés aux maux de l'abus sexuel sur les enfants, de la commercialisation du sexe et du commerce sexuel d'hommes, de femmes et d'enfants, nous devons défendre les plus

faibles, de même que promouvoir et approfondir une théologie positive de la sexualité.

Il y a une conception largement répandue de la personne humaine qui attribue une place préférentielle aux hommes et qui relègue les femmes à une position d'infériorité. Nous devons combattre cette attitude partout où elle surgit dans les diverses sociétés et cultures, et en chacun de nous. Du côté de l'Église et de l'Ordre, nous devons tracer des voies afin que les femmes puissent assumer une plus grande responsabilité dans l'accomplissement de notre mission.

(80) *Violence contre la vie humaine.* Les progrès dans le secteur de la biotechnologie ont apporté d'indubitables bénéfices. Ils soulèvent également de sérieuses questions. La manipulation génétique, le commerce d'embryons et d'organes humains, et les questions concernant le début (avortement) et la fin (euthanasie) de la vie humaine, sont quelques-uns des problèmes qui doivent être résolus de sorte que la dignité de la personne humaine soit promue et protégée. « ...L'indignation généralisée correctement fondée sur les droits humains est fausse et illusoire si le droit à la vie n'est pas défendu avec la plus grande détermination » [Jean Paul II, *Christifideles Laici*, n° 38].

#### LES DÉFIS DE LA « NOUVELLE ÉVANGÉLISATION »

(81) Le fait que les frontières du monde rétrécissent de plus en plus offre des opportunités pour annoncer l'Évangile. Parallèlement, les problèmes résultant de ce processus dans la société et dans l'Église ainsi que dans l'Ordre appellent une réponse.

#### L'appel de ceux qui nous entourent

(82) Les dominicains comme prêcheurs et « évangélistes » sont appelés à participer à la nouvelle évangélisation recommandée par l'Église pour le nouveau millénaire. Pour nous préparer à cela, il suffit de rappeler qu'évangéliser implique d'aller vers les gens, pas seulement sur le plan géographique, mais également sur le plan culturel et personnel. Ils nous interpellent à partir de leur vie et de leurs diverses situations sociales. Parmi les lieux où le besoin d'une nouvelle évangélisation se fait sentir, nous en énumérons trois.

(83) *La jeunesse.* Un défi particulier qui incombe à notre mission aujourd'hui est d'être à l'écoute des jeunes et de les rencontrer dans leurs cultures,

soit en les évangélisant, soit en les ré-évangélisant. Plusieurs d'entre nous vivent dans des sociétés hétérogènes, pluralistes, sécularisées et de consommation où souvent Dieu n'occupe pas la place prééminente dans la vie des gens. Pour certains, la réalité de Dieu n'a aucun sens. Beaucoup de jeunes abandonnent la religion après l'adolescence — en effet, certains n'ont jamais reçu aucun enseignement religieux. Néanmoins, il demeure chez les jeunes une soif de méditation, de spiritualité et de surnaturel. Les jeunes sont fréquemment pris à l'intérieur de problèmes sociaux graves, tels l'émigration, les drogues, le chômage et l'abus sexuel. L'augmentation du taux de suicide parmi les jeunes dans les sociétés d'abondance témoigne douloureusement du vide et de la souffrance engendrés par le manque de sens, de finalité et d'espérance découlant d'une situation de matérialisme pratique. Les diverses écoles où nous enseignons restent des lieux privilégiés pour l'évangélisation et pour témoigner des valeurs chrétiennes, pour pousser les jeunes à transmettre ces valeurs à leurs semblables et à leurs familles. Les jeunes constituent l'avenir et l'accomplissement du présent — ils sont chemin d'espérance.

**(84)** *Les catholiques non pratiquants.* Il est urgent d'entreprendre une ré-évangélisation, incluant le dialogue pastoral et la catéchèse pour adultes, de ceux qui ont tendance à se présenter comme « catholiques non pratiquants » et qui deviennent de plus en plus nombreux dans certains pays et certaines régions. Ayant reçu habituellement les sacrements d'initiation, ils abandonnent petit à petit leur participation active et habituelle dans la vie de l'Église, bien qu'ils continuent à maintenir certaines valeurs chrétiennes. Souvent, plusieurs d'entre eux n'échappent pas au développement progressif et grandissant de l'indifférence religieuse appelée aussi « post-chrétienne », qui a envahi la culture de certains pays.

**(85)** *Sous-cultures et groupes minoritaires.* Les sous-cultures et les groupes minoritaires présentent un défi supplémentaire dans un monde exposé aux forces d'une homogénéisation culturelle anonyme. Dans un monde de plus en plus contrôlé et globalisé, à la fois les individus et les groupes peuvent facilement être négligés : par exemple, les minorités ethniques, raciales et religieuses ; les gens d'orientations personnelles ou politiques différentes ; les travailleurs migrants, à temps partiel, non qualifiés ou affiliés religieusement.

**(86)** *Nouvelle évangélisation.* En réponse aux défis posés par la jeunesse, par les catholiques non pratiquants, par les sous-cultures et les

groupes minoritaires (et il y en a bien d'autres encore), l'évangélisation devrait atteindre chaque personne dans sa recherche d'identité personnelle, être pertinente à leurs problèmes et déployer une solidarité avec elles. Cette prédication implique non seulement les frères mais aussi les sœurs et les laïcs. Une telle évangélisation doit mener, de façon concrète, à améliorer la qualité de la vie humaine. Cette évangélisation devrait avoir recours aux opportunités d'un monde de plus en plus relié de multiples façons ; par exemple, les médias et Internet ou encore d'autres modes d'expression de notre société contemporaine : tels le sport et la musique ; bref, la culture du monde globalisé. Des rencontres régionales et internationales pourraient être organisées, non seulement pour des jeunes déjà rattachés à l'Ordre, mais pour la jeunesse qui a peu de contact avec la foi.

Le besoin de nouvelles formes de collaboration à l'intérieur de l'Ordre, dans nos écoles et nos centres d'études, se fait sentir. Le soutien mutuel entre les différentes entités de l'Ordre est une manière de répondre à ces défis, en ayant recours aux moyens qu'offre un monde globalisé. Il n'est plus possible que les petites unités soient laissées seules, que ce soit financièrement ou en termes de ressources humaines. La collaboration, stimulée par l'imagination, inclut les réseaux d'institutions et de personnel dominicains, ainsi que la mise sur pied de banques de données diffusant ces ressources. La collaboration des dominicains autour du globe peut être d'une durée variable. Ceci est rendu possible grâce à l'efficacité des moyens de transport et de communication de notre monde.

### **La crédibilité de notre témoignage**

**(87)** *La richesse.* L'Église ne vit pas indépendamment de la société de son époque et de son ethos. Dans un monde globalisé, la richesse est liée au pouvoir et aux puissants. Cet état de fait affecte apparemment ou réellement l'Église et l'Ordre. Pour les dominicains, un mauvais usage de la richesse ou un style de vie qui n'exprime pas que nous aussi sommes des travailleurs (LCO 33 ; 538 § II) est contraire au message de l'Évangile et un scandale pour les pauvres.

**(88)** *La résolution de conflits.* Lorsqu'il y a des désaccords dans l'Église, le recours à des moyens purement politiques pour les résoudre est contraire à l'Évangile. Cette offense contre la communion ecclésiale peut être aggravée par l'utilisation des médias et la manipulation de l'opinion publique. La polarisation qui en résulte parfois doit être résorbée au niveau profond de

la responsabilité mutuelle à l'intérieur de la communauté par un exercice responsable de l'autorité et par une obéissance responsable.

**(89)** *L'identité sacerdotale et religieuse.* Aujourd'hui, l'identité du prêtre et du religieux a été fragilisée. Il y a aussi le problème dans certains pays de l'inconduite sexuelle de prêtres et de religieux. Cette réalité immorale qui souvent a des conséquences dramatiques pour les victimes, a donné lieu à une image altérée et négative du prêtre et du religieux, sans compter les pertes financières alarmantes. Cette situation a un impact sur les vocations, sur l'efficacité de la prédication et des autres ministères. L'identité du prêtre est également remise en cause par d'autres facteurs. De nos jours, le prêtre, particulièrement en ministère pastoral, peut se trouver isolé de la société environnante. Il se trouve également partagé, essayant d'équilibrer son identité sacramentelle avec son rôle de leader et de coordinateur des différents ministères ecclésiastiques et laïcs nécessaires à une communauté paroissiale diversifiée.

**(90)** *La spiritualité et la théologie dominicaines.* La spiritualité et la théologie de l'Ordre peuvent soutenir l'identité du prêtre et du religieux. La recherche de formes de vie consacrée, nouvelles et traditionnelles, peut trouver une lumière et un soutien dans la théologie et la spiritualité des dominicains. L'Ordre a, à la fois, une longue histoire et une tradition ainsi qu'une expérience de renouveau et de vitalité réussis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'emphase est mise sur le dialogue fraternel et la fraternité ainsi que sur un sens commun éclairé par la foi et le sens de l'humour. Il y a également l'interaction des dimensions contemplative et apostolique de la vie religieuse, ainsi que notre théologie de la place respective de la nature et de la grâce.

## RECOMMANDATIONS ET ORDINATIONS

**(91)** Après ces deux essais théologiques, nous passons à présent aux réponses juridiques formulées par la commission de langue française.

### INTERVENTION DANS LES GRANDS DÉBATS DE SOCIÉTÉ

**(92)** La mondialisation adresse aux hommes et aux femmes de notre temps des questions éthiques majeures. Il est nécessaire que, selon notre tradition,

nous intervenons dans les débats actuels aux côtés de ceux et celles qui, dans la société civile, cherchent à poser les vraies questions et à y apporter des réponses. C'est pourquoi :

1. Nous *remercions* les entités qui se sont impliquées dans la création d'ESPACES (présent à Bruxelles, Strasbourg, Berlin et Cracovie) et dans le projet de constitution d'une communauté internationale à Bruxelles ;
2. Nous *exhortons* ces entités et les supérieurs majeurs de l'Inter-européenne (IEOP) à intensifier leur engagement et leur soutien à ces réalisations ;
3. Nous *encourageons* toutes les initiatives permettant aux frères, dans d'autres régions du monde, d'être présents dans des lieux importants de décision ;
4. Nous *exhortons* le promoteur général de Justice et Paix, en collaboration avec les promoteurs dans les différentes régions du monde, à trouver les moyens d'une intervention efficace auprès des centres mondiaux de décision.

### JUSTICE ET PAIX

(93) La création de la Délégation permanente de l'Ordre auprès des Nations Unies (*Dominicans for Justice and Peace*) en lien avec les franciscains a été une étape pour l'engagement de l'Ordre dans la défense des droits humains et le service de la justice et de la paix dans le monde. En effet, nous avons pris conscience de manière nouvelle de notre interdépendance dans cette tâche évangélique et ecclésiale et du fait que, dans les différentes régions du monde, de nombreux frères et sœurs se trouvent dans des situations très difficiles et risquent parfois leur vie aux côtés des victimes de la mondialisation.

1. Nous *remercions* le frère Jean-Jacques Pérennès qui, comme assistant pour la vie apostolique et promoteur général de Justice et Paix, a particulièrement soutenu la création de cette Délégation.
2. Nous *remercions* le frère Philippe Leblanc et l'équipe de sœurs et de frères qui collaborent avec lui pour l'excellent travail réalisé, en particulier à Genève auprès de la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, qui s'est révélé efficace dans différentes directions (Mexique, Colombie, Brésil, Irak, Timor Oriental...).

3. Nous *ordonnons* à l'assistant pour la vie apostolique et au promoteur général de Justice et Paix :
  - a. d'adresser aux différentes structures régionales (IAOP, IEOP, CIDAL, Asie-Pacifique, Amérique du Nord) une information précise sur les perspectives offertes par cette Délégation permanente ;
  - b. de proposer des moyens concrets pour que cette Délégation soit soutenue (financièrement et en effectifs) et pour qu'elle puisse servir davantage ;
  - c. de constituer au plan international une banque de données sur la présence, les activités et les contacts des frères et des sœurs de l'Ordre sur les « lieux de fracture » des différents continents ;
  - d. de mettre sur pied, grâce à Internet, un réseau interactif d'information en temps réel à l'échelle de l'Ordre ;
  - e. de promouvoir la collaboration dans l'Ordre pour le développement et l'actualisation de la doctrine sociale de l'Église, pour sa diffusion et sa mise en pratique.

#### SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

(94) Nous *recommandons* à toutes nos communautés d'opter résolument pour la protection de l'environnement. Ce choix doit être pour tous les frères, quel que soit leur âge, une véritable pédagogie pour la sauvegarde de la nature si gravement affectée par le système néo-libéral de production. Cela serait également une manifestation lisible de notre vœu de pauvreté et l'expression d'une nouvelle éthique de solidarité avec les groupes humains les plus défavorisés qui ne peuvent jouir ni du confort ni du niveau de vie dont d'autres profitent.

#### MOYENS DE COMMUNICATION

(95) Dans sa phase actuelle, la mondialisation a comme aspect positif la facilité et la rapidité des communications. Les moyens de communication sont, aujourd'hui plus que jamais, une priorité majeure pour l'annonce de l'Évangile. C'est pourquoi le chapitre relève les points d'attention suivants :

##### (96) *Internet*

1. Nous *recommandons* aux prieurs provinciaux d'intéresser l'ensemble des frères à l'utilisation d'Internet et de former certains d'entre eux aux aspects techniques de la construction d'une page Web.

2. Nous leur *recommandons* également de désigner (en collaboration au niveau national ou régional et dans le cadre de la Famille dominicaine) un ou plusieurs frères, libérés d'autres tâches, pour créer et animer un site Internet vivant ayant pour objectifs l'information, la prédication, la formation et le dialogue avec les internautes, dans l'esprit du site Spiritualité 2000 de la province du Canada (<http://www.spiritualite2000.com>) ou d'autres sites du même type.

(97) *Éditions, revues et presse* : Considérant que le développement de nouveaux moyens électroniques de communication fragilise actuellement le livre, les revues et les journaux, comme moyens de formation et d'information, nous *ordonnons*

1. que soit mise à l'ordre du jour des rencontres des prieurs provinciaux ou niveau régional la question des collaborations entre les différentes maisons d'édition dominicaines et des soutiens qui leur seraient nécessaires ;
2. que les conseils des provinces concernées veillent à former des frères aux différents domaines de l'édition.

(98) Et nous *recommandons*

1. que, pendant leur formation institutionnelle, les frères soient formés non seulement à la prise de parole publique, mais aussi à l'écriture, et que ceux qui en ont la capacité et le goût soient soutenus dans leurs travaux de publication d'articles ou de livres ;
2. que soient étudiés des projets de nouvelles revues ou de publications permettant aux frères de prendre part aux débats sur les *questiones disputatae* de notre époque.

(99) *Autres moyens de communication*

La radio, la télévision et les autres moyens audiovisuels restent des outils très importants pour l'annonce de l'Évangile.

Nous *remercions* les frères qui y sont engagés et nous *exhortons* les chapitres provinciaux à maintenir et développer la présence de l'Ordre dans ces médias.

#### SECTES ET NOUVEAUX COURANTS SPIRITUELS

(100) Tandis que la mondialisation se traduit par une extension et une généralisation du matérialisme, on assiste à une multiplication de nouveaux

courants et groupes spirituels qui expriment à la fois des formes de résistance et de peur, d'authentiques soifs de spirituel et la pénétration, dans la sphère du religieux, des valeurs de la mondialisation libérale.

Notre Ordre est né dans une période de mutation qui se caractérisait, entre autres choses, par la multiplication de groupes religieux au sein ou aux frontières de l'Église. Notre tradition intellectuelle et spirituelle nous incite et nous habilite à exercer un discernement dans ce contexte.

*C'est pourquoi nous ordonnons*

1. que soit mise à l'ordre du jour des rencontres des prieurs provinciaux au niveau régional la question de la présence de l'Ordre sur ce terrain qui représente un véritable défi à l'évangélisation ;
2. que, dans ce même cadre, soient recherchés les moyens à mettre en œuvre pour que des frères et des sœurs de l'Ordre étudient ce phénomène mondial, et s'engagent dans le travail intellectuel et pastoral nécessaire pour affronter ce défi avec pertinence et discernement.

#### FORMATION DES FRÈRES

- (101)
1. Nous *recommandons* aux régents des études de toutes les entités de l'Ordre d'inscrire dans les programmes de formation institutionnelle des initiations aux réalités et aux sciences politiques, économiques et sociales et aux droits humains, ainsi que des stages pouvant contribuer à ces initiations.
  2. Nous leur *recommandons* de favoriser la spécialisation de certains frères dans les domaines mentionnés ci-dessus, en s'appuyant éventuellement sur leurs compétences acquises avant leur entrée dans l'Ordre.
  3. Nous *félicitons* les responsables de l'institut Pedro de Córdoba de Santiago du Chili pour avoir mis en place un programme spécial d'études permettant l'obtention de la maîtrise en « Mondialisation culturelle et pensée chrétienne ». Nous recommandons aux supérieurs majeurs de la région Amérique Latine et Caraïbes (CIDAL) de soutenir cet institut et de proposer à leurs frères de profiter des formations qu'il offre.

**SOLIDARITÉ FRATERNELLE**

(102) Nous *recommandons* aux chapitres, conseils et prieurs provinciaux d'examiner avec soin les appels des petites et/ou jeunes entités qui demandent le renfort, au moins temporaire, d'un ou de quelques frères pour permettre l'ouverture d'une maison, pour consolider une communauté, ou participer à des tâches de formation et, dans la mesure du possible, d'y répondre avec générosité.

**SOLIDARITÉ FINANCIÈRE**

(103) Les caractéristiques financières et économiques de la mondialisation nous invitent à faire un usage toujours plus pertinent et juste des revenus et des fonds dont nous disposons et à être davantage attentifs à la solidarité entre nous et avec d'autres.

C'est pourquoi nous *ordonnons*

1. que soit mise à l'ordre du jour des rencontres des prieurs provinciaux au niveau régional la question des solidarités financières à développer entre les différentes entités et les différentes régions de l'Ordre ;
2. que, dans ce même cadre, soit examinée l'opportunité d'organiser, au plan national ou régional, une rencontre des syndics provinciaux avec le syndic de l'Ordre pour réfléchir aux valeurs en cause dans nos pratiques de gestion financière, aux solidarités qui sont les nôtres ou qui seraient à promouvoir.

## CHAPITRE III

### LA VIE INTELLECTUELLE

#### Miséricorde de la vérité

#### PROLOGUE

#### L'appel à la vie intellectuelle dans l'Ordre aujourd'hui

##### L'ÉTUDE COMME MISÉRICORDE DE LA VÉRITÉ

(104) Grâce à l'esprit innovateur de Dominique, l'étude, ordonnée au salut des âmes, fut intimement liée au but et à la vie régulière de l'Ordre. Saint Dominique lui-même envoya les frères étudier dans les universités des plus grandes villes afin de se préparer à leur mission. « Notre étude doit viser principalement, ardemment et avec le plus grand soin, à ce que nous puissions être utiles à l'âme du prochain » (LCO, 77, § 1). Dès lors, l'étude fut étroitement liée à la mission apostolique de l'Ordre et à la prédication de la Parole de Dieu.

(105) Dans l'Ordre, l'étude ne devrait pas être considérée de façon pragmatique, comme s'il ne s'agissait que de l'apprentissage d'un métier. Elle fait plutôt partie de la dimension contemplative de notre vie dominicaine, élément vital de son aspect cognitif. Et pourtant, d'abord orientée vers la contemplation de Dieu et de son œuvre, la sagesse théologique en vient à partager avec cette sagesse qui est don de l'Esprit, l'amour de Dieu et de ses œuvres : joie sainte dans la contemplation de leur plénitude aussi bien que sainte souffrance devant toute blessure qui leur est faite.

(106) C'est dans une telle sagesse contemplative que Thomas d'Aquin inscrit la vocation dominicaine : *contemplari et contemplata aliis tradere* (cf. STh II-II 188, 6, ainsi que STh I 1, 4 ; II-II 45, 3 co). Cette sagesse ne

nous instruit pas seulement sur ce qui est éternel, mais également sur les « *...regulae contingentium, quae humanis actibus subsunt* » (STh II-II 45, 3 ad 2 ; vgl. 19, 7). « Il appartient au don de sagesse, non seulement de méditer sur Dieu, mais aussi de régler les actes humains. Cette régulation vise d'abord l'élimination des maux qui sont contraires à la sagesse. C'est pourquoi l'on dit que la crainte est le commencement de la sagesse, parce qu'elle nous fait fuir les maux. Ultimement, elle porte sur la manière de tout ramener à l'ordre qui convient, ce qui relève de la paix » (STh II-II 45, 6 ad 3). L'étude de la sagesse se déploie alors nécessairement en compassion intellectuelle : compassion qui suppose une vision (*intellectus*) acquise ou développée par l'étude, en même temps que vision qui mène à la compassion. « Comme il est meilleur d'éclairer que de briller seulement ; de même est-il meilleur de transmettre aux autres ce qu'on a contemplé que de contempler seulement » (STh II-II 188, 6 co). Ainsi, bien que la miséricorde et la compassion de Dieu se manifestent de diverses manières, c'est par l'étude et la « miséricorde de la vérité » qu'elles touchent le monde à travers le charisme dominicain.

(107) Nos Constitutions soulignent la dimension contemplative de l'étude en la qualifiant de méditation de la sagesse multiforme de Dieu. Se consacrer à l'étude, c'est répondre à un appel à « cultiver l'inclination des hommes vers la vérité » (LCO 77, § II). On pourrait dire que notre Ordre est né de cet amour de la vérité et de cette conviction que les hommes et les femmes sont capables de la connaître. Dès l'origine, les frères furent inspirés par l'audace innovatrice de saint Dominique qui les encouragea à être utiles aux âmes par la compassion intellectuelle, en partageant avec eux la *misericordia veritatis*, la miséricorde de la vérité. Jourdain de Saxe dit que Dominique avait la capacité de percer le cœur le plus obscur des questions difficiles de son temps « grâce à une humble intelligence du cœur » (*humili cordis intelligentia* cf. *Libellus*, n° 7, MOPH XVI, Rome, 1935, p. 29).

(108) L'étude est donc liée à cette miséricorde qui nous pousse à proclamer l'Évangile de l'amour de Dieu pour le monde, et la dignité qui résulte de cet amour. Elle nous aide à embrasser les crises humaines, les besoins, les aspirations et les souffrances de l'humanité, comme s'ils étaient nôtres (cf. Thomas d'Aquin, *Summa theologiae*, II-II 30, 2 co : « *...Quia autem tristitia seu dolor est de proprio malo, intantum aliquis de miserio aliena tristatur aut dolet inquantum miseriam alienam apprehendit ut suam* »).

(109) La mission intellectuelle de l'Ordre ne nous appelle pas seulement à partager le « *gaudium et spes* » de notre époque, mais aussi son « *luctus et angor* », ses larmes et ses craintes : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint, dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. » (*Gaudium et Spes*, 1).

(110) Les développements historiques des époques récentes ne sont pas sans ambiguïtés. D'un côté, les droits humains ont été affirmés plus clairement que jamais, et les progrès techniques et médicaux ont beaucoup réduit le labeur inutile et la souffrance physique. Mais par leurs nombreux réductionnismes théoriques et leurs développements sociaux et politiques, particulièrement ceux qui privent des catégories entières de personnes de leurs droits humains, les deux derniers siècles ont également vu l'accroissement de ce doute existentiel qui n'a jamais été absent de la vie humaine, et qui caractérise encore le début de ce siècle. Chacun peut dire aujourd'hui, avec autant d'urgence que saint Augustin : « *Quaestio mihi factus sum* » (Conf. X, 33).

(111) Ce questionnement du sens de la vie appartient aux *quaestiones disputatae* les plus récurrentes d'aujourd'hui. Le doute existentiel à propos de la dignité humaine marque les trois questions qui, depuis Kant, constituent ensemble l'interrogation fondamentale : qu'est-ce que l'être humain ? Ces trois questions : « Que puis-je savoir ? », « Que dois-je savoir ? » et « Que puis-je espérer ? », font naître des doutes concomitants quant à l'aptitude de l'être humain à accéder à la vérité, à la liberté et à la vie éternelle. Elles sont un appel à la compassion intellectuelle, acquise en grande partie par le labeur de l'étude. L'étude assidue des *quaestiones disputatae* d'aujourd'hui devrait nous amener à mieux saisir les forces qui conduisent au doute, sans pour autant souscrire au désespoir dont la dignité humaine est l'objet : « *J'ai foi ! lors même que je dis : "Je suis trop malheureux." J'en étais à dire en mon trouble : "L'homme n'est que mensonge."* » (*Psautier* 116, 10-11).

(112) Notre étude dominicaine est appelée à prendre conscience de la vive inquiétude de notre temps, particulièrement pour ce qui est de notre capacité d'accéder à la vérité. Elle doit percevoir les nombreuses humiliations de la vie humaine comme étant nôtres, et malgré tout, apporter au monde la confiance de l'Évangile et son appel à la justice et la paix. Elle doit être habitée à la fois par l'humilité et par la confiance dans la mission « paraclétique » de l'Église, attachée à défendre la dignité proclamée dans la création et dans la rédemption. Elle doit aider à rendre la foi crédible aujourd'hui. C'est en ce sens que l'étude dominicaine peut et doit servir la *misericordia veritatis*.

(113) La crise de la dignité humaine, en ses multiples aspects, est aussi une crise de la question de Dieu. Il revient à l'étude dominicaine de saisir le lien entre les deux, en retraçant, d'une part, le chemin qui, de la perte de Dieu, conduit ultimement à la perte de la dignité humaine, et d'autre part, ce qui peut permettre de les réunir. Pour cette raison, il est tout aussi impossible à l'étude dominicaine de négliger la question fondamentale de Dieu, l'histoire du salut ou les vérités ultimes de la création, que de négliger la question de la paix, de la justice et du service auxquelles l'Évangile nous conduit.

(114) Les dominicains partagent avec d'autres le sort de notre temps. Par conséquent, l'étude dominicaine est caractérisée par le dialogue et la coopération dans la poursuite de la vérité. Afin de défendre la dignité de la création aujourd'hui et dans l'avenir, l'étude dominicaine se veut anamnétique (commémorative), faisant mémoire des souffrances et des injustices du passé comme des richesses et des réussites de ceux qui nous ont précédés.

(115) Notre assurance à prendre part aux *quaestiones disputatae* de notre temps doit découler de notre conscience d'être les héritiers d'une tradition intellectuelle qui ne saurait être préservée dans une sorte de vase clos intellectuel. Cette tradition est vivante et a une contribution importante à apporter aujourd'hui. Elle s'appuie sur des intuitions philosophiques et théologiques fondamentales : une compréhension de la morale en termes de vertu et de croissance dans ces mêmes vertus ; la bonté de toute la création ; une confiance dans la raison et dans le rôle du débat ; le bonheur dans la vision de Dieu comme notre fin ultime ; et l'humilité face au mystère de Dieu qui nous conduit au-delà de toute idéologie.

(116) Il s'agit d'une tradition de grande importance dans un monde souvent tenté par le pessimisme intellectuel, par le doute que la vérité puisse être atteinte, ou par un fondamentalisme violent. Elle est fondée sur l'assurance que nous avons une *propensio ad veritatem* (LCO 77, § 11). Cela est d'une grande importance dans l'Église, souvent divisée par des déchirements idéologiques entre des théologiens qui se critiquent les uns les autres, retranchés dans leurs antagonismes, et où il existe souvent une peur d'un réel débat intellectuel avec ceux qui pensent différemment.

(117) Tout comme la *miser cordia* qu'elle cultive, l'étude dominicaine est une manière de vivre qui plonge constamment ses racines dans une vie contemplative et communautaire. Centrée sur la perception et sur le soulagement des besoins humains, l'étude dominicaine doit tenir en haute estime les ressources offertes par la philosophie, et par les sciences humaines, sociales et naturelles qui lui sont liées. L'avenir de notre tradition philosophique fait partie des questions les plus urgentes auxquelles fait face la mission intellectuelle de l'Ordre.

#### LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA VIE INTELLECTUELLE DE L'ORDRE

(118) Dans de nombreuses parties du monde, les frères ont de plus en plus l'impression que, même si la philosophie occupe une place plus importante que par le passé, la formation philosophique dispensée à nos frères ne convient pas totalement. Nous en sommes venus à voir la philosophie comme un passage plutôt ennuyeux vers la théologie, comme un lieu où nous acquérons un vocabulaire que nous utiliserons plus tard en théologie. En situant la vérité dans le fait et dans la possibilité de l'expérience humaine, la philosophie aide à découvrir la racine d'une vérité et nous démontre comment ce qui a été énoncé est vrai (« *rationibus... investigantibus veritatis radicem et facientibus scire quomodo sit verum quod dicitur* » : Thomas d'Aquin, *Quaestiones quodlibetales* IV, art. XVIII).

(119) La philosophie doit être comprise dans le contexte des disciplines sociales, naturelles et humaines qui nous donnent une compréhension de notre condition et de notre place dans le cosmos. Comme Dominicains, nous avons une responsabilité particulière à l'égard de l'héritage que nous avons reçu de saint Thomas. Si nous prenons au sérieux la radicalité de l'Évangile, notre prédication sera attentive aux nouvelles connaissances et aux nouvelles manières de comprendre le monde qui nous entoure. Parce

que Dieu nous révèle son dessein par de nombreuses voies, il nous faut maintenir la délicate « unité-en-tension » entre la foi et la raison : « La raison, privée de l'apport de la Révélation, a pris des sentiers latéraux qui risquent de lui faire perdre de vue son but final. La foi, privée de la raison, a mis l'accent sur le sentiment et l'expérience, en courant le risque de ne plus être une proposition universelle. Il est illusoire de penser que la foi, face à une raison faible, puisse avoir une force plus grande ; au contraire, elle tombe dans le grand danger d'être réduite à un mythe ou à une superstition. De la même manière, une raison qui n'a plus une foi adulte en face d'elle n'est pas incitée à s'intéresser à la nouveauté et à la radicalité de l'être » (*Fides et Ratio*, 48).

(120) Cela signifie que chaque province, vice-province et vicariat de l'Ordre doit régulièrement évaluer son curriculum philosophique pour s'assurer que la formation que nos frères reçoivent en la matière les prépare aux défis d'aujourd'hui.

#### DIALOGUE ET NOUVELLE THÉOLOGIE DE LA MISSION

(121) Le but de l'Ordre n'est pas de former des intellectuels, mais des prêcheurs qui proclament l'Évangile sur les multiples frontières du monde moderne. Entre autres, la frontière de la pauvreté qui résulte de la mondialisation économique, la frontière de la dignité de la personne humaine dans le domaine de la bioéthique, la frontière de l'expérience chrétienne confrontée au pluralisme religieux, et la frontière de l'expérience religieuse face à l'athéisme, au matérialisme indifférent et aux nouvelles formes d'idolâtrie.

(122) Depuis ses origines, l'Ordre a courageusement promu une spiritualité du dialogue. Dans le monde pluraliste d'aujourd'hui, les défis du dialogue n'ont jamais été aussi grands. Notre monde nous appelle, premièrement, à persévérer dans la conversion des Églises vers l'unité de l'Église du Christ. Cela demande, tout d'abord, l'examen des consciences et la purification des mémoires. Deuxièmement, le monde nous incite à apprendre qu'une vérité universelle peut pénétrer la particularité de la culture et de l'histoire. Troisièmement, il nous appelle à étudier et à prêcher la kénose de Dieu, qui est descendu dans la chair du monde et dans les limites de notre langage et de notre culture.

(123) Dans ce dialogue, nous devons veiller à ne pas perdre « la passion pour la vérité ultime et notre ardeur pour l'étude ». Cela nous demande de développer une nouvelle théologie de la mission et de l'évangélisation au moment où nous sommes confrontés à la crise du sens, à la pluralité des théories avec lesquelles nous pouvons ne pas être d'accord, et à l'indifférence. Le véritable dialogue implique que nous approfondissions notre propre identité et que nous nous permettions d'être véritablement vulnérables, afin de pouvoir écouter les autres et entendre leur douleur.

(124) De quel type d'hommes et de femmes avons-nous besoin pour cette nouvelle tâche ? Les prêcheurs théologiens d'aujourd'hui seront raisonnablement bien informés des différentes disciplines, sans pour autant être des spécialistes. Ce seront des hommes et des femmes avisés, capables de conduire les autres et eux-mêmes vers leur fin ultime. Ils ne seront pas effrayés d'atteindre les limites de la raison et seront ouverts à la « folle sagesse » de la Croix. « La sagesse de la Croix dépasse [...] toutes les limites culturelles que l'on veut lui imposer et nous oblige à nous ouvrir à l'universalité de la vérité dont elle est porteuse » (*Fides et Ratio*, 23). Particulièrement là où la science moderne nous présente une complexité obscure, les dominicains ne seront pas des hommes et des femmes aux réponses faciles, mais aux questions difficiles, inspirés par la passion pour la vérité.

#### DÉFIS LANCÉS À LA MISSION DE LA COMPASSION INTELLECTUELLE

(125) En dépit du caractère central de cette mission et du besoin qu'en a l'Église, plusieurs facteurs font obstacle à notre capacité de la réaliser.

(126) D'abord, ne manquons-nous pas de motivation pour les études supérieures ? Même si, en théorie, nous embrassons cette mission, il demeure que, dans la pratique, nous sous-estimons souvent son urgence et les difficultés qu'elle pose. De même, nous n'apprécions pas suffisamment le fait que l'Église attend cela de nous. Depuis les débuts de l'Ordre, les dominicains sont reconnus comme des hommes et des femmes qui ont exercé le ministère de la Parole d'une manière unique, soutenus par l'étude et l'érudition. Une conversion du cœur est nécessaire, une *metanoia*, qui rende prioritaire, encore aujourd'hui, ce ministère.

(127) Deuxièmement, nous hésitons souvent à repérer et à encourager les jeunes frères qui ont les aptitudes et les prédispositions requises pour poursuivre des études supérieures. Il en résulte que tous nos centres d'études manquent de professeurs qualifiés. De plus, d'autres ministères, tels que les aumôneries universitaires et le travail en paroisse, ne reflètent pas toujours le questionnement intellectuel et la réflexion critique qui caractérisent le charisme dominicain. Les publications dominicaines bénéficient de trop peu de soutien et souffrent d'un manque de collaborateurs. Ce problème est particulièrement sérieux, surtout dans les pays où les laïcs sont mieux formés que jamais. Puisque nous croyons que la grâce présuppose et perfectionne la nature, il nous faut prendre soin de repérer les talents de nos frères dans leur ministère et leur permettre de les faire fructifier.

(128) Troisièmement, dans plusieurs de nos provinces, vice-provinces et vicariats, nous recevons des candidats plus âgés et munis de diplômes supérieurs. Si nous n'envisageons pas des programmes d'études personnalisés pour ces candidats, ils risquent d'être découragés ou de voir leur temps de formation initiale prolongé au détriment de leur tâche intellectuelle.

(129) Quatrièmement, notre mission intellectuelle est menacée par la pénurie de prêtres et par la demande croissante de ministère pastoral. Dans beaucoup d'endroits, les évêques nous demandent d'assumer de plus grandes responsabilités pastorales, ce qui rend plus difficile pour nous l'exercice de notre propre travail d'étude et de prédication.

(130) Cinquièmement, les provinces, les vice-provinces et les vicariats qui n'ont plus de centre d'études institutionnelles constatent que, une fois leurs professeurs dispersés, la formation intellectuelle nécessaire des frères commence à être négligée.

(131) Sixièmement, la pratique des langues étrangères nous fait défaut. Bien que quelques frères parlent couramment deux langues ou plus, la majorité d'entre nous n'en parle qu'une seule. Cela pose non seulement des limites à notre efficacité dans la mission, mais aussi dans nos échanges. C'est pourquoi nous devons nous engager sérieusement dans l'étude des langues.

(132) Septièmement, à une époque où le nombre de frères qualifiés pour l'enseignement universitaire est réduit, et où le nombre de fondations nou-

velles est en même temps en hausse, certaines tensions se font davantage sentir et méritent notre attention au plan pratique. Il nous faut tenir compte de la tension qui existe dans chaque province, vice-province et vicariat entre les ministères exercés dans nos institutions dominicaines et les ministères exercés en dehors, puisque chacun de ces apostolats possède sa légitimité et son urgence propres. Tout aussi sérieuses sont les tensions entre les centres d'études provinciaux ou ceux des vicariats, et les centres d'études régionaux, de même qu'entre ceux-ci et les institutions directement sous la juridiction du Maître de l'Ordre. Tous ces centres d'études dominicains sont nécessaires, mais les frères qualifiés pour y enseigner sont trop peu nombreux. La législation des derniers chapitres concernant le besoin de « collaboration en termes de planification » (C 151 ; cf. B 81, C 166, 169, M 101, 116, O 116) pour les besoins en personnel des centres d'études théologiques, doit être respectée et mise en œuvre chaque fois que c'est possible. Il s'agit de mettre en place des structures qui permettent l'échange d'informations afin de faciliter la collaboration plus responsable que requiert la planification.

(133) Huitièmement, afin de soutenir le développement de facultés, de services, de programmes et l'octroi de bourses pour les frères qui étudient, il nous faut trouver de nouvelles ressources financières.

(134) Neuvièmement, la spécialisation accrue dans les universités, en dépit de ses nombreux avantages, conduit aussi à un plus grand isolement des disciplines entre elles, et à la fragmentation, y compris des disciplines théologiques. L'idée de J. H. Newman, de l'université comme discours interdisciplinaire, semble plus irréalisable que jamais. Afin de contrebalancer les inconvénients d'une telle atomisation, évidente aujourd'hui dans nos institutions et notre société, il nous faut retrouver une formation intégrale, caractéristique d'une « école de théologie », avec son expérience de recherche et de vie commune unique et stimulante.

(135) Dixièmement, malgré les affirmations de tous les récents chapitres généraux au sujet des démarches à entreprendre afin d'assurer la préparation et la formation adéquate et opportune des nouveaux professeurs pour les centres d'études de l'Ordre (M 166), la situation actuelle, en général, est pire. Les exhortations passées qui entendaient remédier à la carence critique du nombre de professeurs qualifiés — une carence actuellement ressentie presque partout —, se sont révélées inefficaces. Beaucoup de provinces qui avaient un nombre suffisant de frères pour assurer le fonctionnement d'un

studium provincial, et qui ont su fournir d'illustres enseignants à d'autres centres de l'Ordre, se retrouvent maintenant avec des professeurs en nombre réduit et vieillissants, et avec seulement quelques frères — voire aucun — poursuivant des études doctorales. D'autres entités, particulièrement au sein des Églises plus jeunes, trouvent difficile de remplacer des professeurs étrangers par des professeurs autochtones. Parfois, c'est en raison de la contrainte financière que les frères dominicains sont le seul recours possible. Actuellement, la tradition académique intellectuelle dominicaine est fort recherchée, mais l'Ordre est menacé de devoir abandonner cet aspect précieux de sa mission.

## RECOMMANDATIONS POUR LA FORMATION DANS LA MISSION INTELLECTUELLE DE L'ORDRE

### LA FORMATION INITIALE

#### Déclaration

(136) Nous *déclarons* qu'il faut développer chez les novices, pour toute leur vie, l'habitude d'une étude contemplative tournée vers notre mission de prédication. La *metanoia* à une vie d'étude compatissante doit être une caractéristique essentielle de la vocation dominicaine, et ce dès le début.

#### Recommandations

(137) De nos jours, les frères ont tendance à entrer dans l'Ordre à un âge plus avancé que par le passé. Nous *recommandons* que la nécessaire individualisation des programmes d'études de ces frères étudiants, afin de réduire la durée normalement requise pour les études institutionnelles et complémentaires, soit en équilibre avec le besoin de se familiariser avec le patrimoine intellectuel (textes et grandes questions) de l'Ordre dominicain, nécessaire pour remplir notre mission dans le monde d'aujourd'hui.

(138) Étant donnée l'importance des langues classiques et bibliques pour la tâche anamnétique de l'étude, nous *recommandons* que soit encouragée l'étude sérieuse de ces langues, et qu'elle soit rendue possible dès le début de la formation.

(139) Nous souhaitons rappeler d'une manière particulière LCO 169, § II, et recommander que la connaissance du latin soit acquise très tôt. Si possible, l'étude du latin devra faire partie du programme d'étude du noviciat et du studentat.

(140) Nous recommandons que, pendant la formation, une partie des vacances soit consacrée à des sessions d'études destinées à compléter le cycle des études initiales.

### Instruction

(141) Une attention particulière devrait être accordée à l'étude de la philosophie ainsi qu'à ses disciplines connexes pour comprendre le monde auquel nous sommes envoyés. Nous chargeons la faculté de philosophie de la PUST, avec l'assistant pour la vie intellectuelle, d'organiser, avant le mois de juin 2003, un premier symposium sur le rôle de la philosophie dans l'Ordre. Des frères et des sœurs, experts en la matière, y participeront. Il aura lieu à la PUST ou dans un autre endroit et/ou en connexion avec les médias électroniques. Le but de ce symposium est d'échanger sur le rôle, la portée et la durée de la formation philosophique dans le programme d'étude de l'Ordre.

### Ordination

(142) Nous ordonnons que durant la période de leur formation initiale, tous les frères de l'Ordre étudient l'anglais, l'espagnol ou le français. Si le frère parle déjà l'une de ces langues comme langue maternelle, nous ordonnons qu'il apprenne l'une des deux autres.

### SPÉCIALISATION ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

#### Recommandation

(143) Étant donné la carence de professeurs pour les centres d'études et les institutions de l'Ordre, ainsi que le besoin croissant d'avoir des frères reconnus au plan universitaire pour toutes sortes de ministères de la Parole, nous recommandons que les responsables encouragent et habilent les frères qui en ont les aptitudes et qui le souhaitent à poursuivre des études doctorales dans un délai raisonnable. On ne devrait pas accorder une importance excessive aux besoins pastoraux plus immédiats pour éviter de nuire à la préparation, en temps opportun, requise pour le service apostolique de la

Parole de Dieu. Les études complémentaires devraient normalement commencer dans un délai maximum de deux ans après l'ordination presbytérale.

#### DE LA NÉCESSITÉ DE NOTRE COLLABORATION PAR L'ÉCHANGE

##### *L'échange d'informations*

##### **Recommandation et instruction**

(144) Nous *félicitons* l'assistant pour la vie intellectuelle, fr. Guido Vergauwen, d'avoir mis en place une banque de données de frères formés et disponibles pour tel ou tel enseignement spécialisé (cf. B 81-82 ; O III). Nous *chargeons* le promoteur pour l'Internet, de concert avec l'assistant pour la vie intellectuelle et en collaboration avec les provinces, vice-provinces, vicariats, les centres dominicains d'études et les assemblées régionales des régents des études, de continuer à développer cette banque de données et d'attirer l'attention sur son usage, son importance, et la nécessité d'une large collaboration.

##### *L'échange d'étudiants*

##### **Recommandations et félicitations**

(145) Conscients à la fois de notre situation multiculturelle grandissante et de l'universalité de l'Ordre, nous *recommandons* que, durant leurs études institutionnelles, les frères investissent une partie de leurs vacances, un semestre, ou une année universitaire, dans un centre dominicain d'études d'une autre province, dans la mesure où cela apparaît réalisable du point de vue universitaire et financier, ainsi que sur le plan de la formation (cf. C 105).

(146) Nous *félicitons* la province de Croatie pour avoir mis en place la semaine annuelle d'étude, à Dubrovnik, destinée à la « Famille dominicaine en formation », et qui est devenue un événement régulier de l'IEOP. Considérant les admonitions régulières de nos chapitres pour stimuler la collaboration entre les jeunes frères, nous *recommandons* que les régents des études et les autres frères en charge de la formation en Europe, participent activement à la planification de cette semaine d'étude et incitent leurs étudiants à prendre part à ce projet. Nous *recommandons* à d'autres régions, particulièrement celles où les frères étudient dans des institutions non dominicaines, de profiter des possibilités offertes par ce type d'initiative.

(147) Nous *recommandons* que le syndic de l'Ordre, en collaboration avec les provinces, vice-provinces et vicariats, développe une stratégie financière afin d'aider à défrayer la scolarité, la pension et les déplacements des frères qui poursuivent des études initiales ou complémentaires hors de leur province. Nous *félicitons* toutes les entités de l'Ordre, particulièrement celles d'Europe et d'Amérique du Nord, qui ont développé des programmes de parrainage de frères étrangers et nous *recommandons* aux autres d'explorer la possibilité d'établir de tels programmes (cf. C 108).

### ***L'échange et l'interaction des professeurs et autres responsables d'études***

#### **Recommandation**

(148) Nous *recommandons* qu'à l'occasion de l'octroi des congés sabbatiques dans les centres d'études dominicains, les frères prennent en considération la possibilité d'enseigner pour un temps limité dans un autre centre d'études dominicain, surtout nous référant à B 71, en Afrique, par exemple à Ibadan (Nigéria).

#### **Félicitations et instruction**

(149) Nous *félicitons* l'assistant pour la vie intellectuelle, frère Guido Vergauwen, d'avoir organisé des assemblées régionales périodiques de régents (cf. C 103), et nous *chargeons* l'assistant pour la vie intellectuelle d'assurer et de développer la tenue régulière de telles réunions par régions et par zones linguistiques. Le double but de telles réunions est de favoriser une planification pour nos centres d'études et d'accroître la collaboration en développant des projets académiques communs entre les professeurs dominicains dans nos différents centres d'études (cf. C 101, 103 ; M 28, 151).

### ***L'échange des ressources de bibliothèques***

#### **Instruction et exhortation**

(150) Nous *chargeons* le promoteur pour Internet, en collaboration avec l'assistant pour la vie intellectuelle, de mettre en place une banque de données des livres recherchés ou proposés en échange par différentes entités de l'Ordre. Nous *exhortons* les provinces et les couvents à ne pas vendre les livres d'intérêt académique dont ils n'ont plus l'usage, sans les proposer au préalable sur ce site web aux autres entités de l'Ordre.

## Félicitations, remerciements et recommandation

(151) À l'instar du document de la commission « Défis pour la mission », nous *félicitons* tous les membres de l'Ordre qui travaillent dans les maisons d'édition vouées à la publication des œuvres de recherche, des études philosophiques et théologiques et des revues. Nous *remercions* les Éditions du Cerf (Paris), pour leur générosité à offrir leurs publications à plusieurs institutions dominicaines de l'étranger et nous *recommandons* à d'autres maisons d'éditions et périodiques de l'Ordre la mise en œuvre d'une politique semblable.

## FORMATION PERMANENTE

### Exhortations

(152) Nous *exhortons* les frères à accorder une attention constante à l'étude compatissante, telle que développée par les chapitres récents (par ex., C 102).

(153) Depuis les premières législations de l'Ordre (par exemple, le modèle des anciennes *Rationes studiorum* adopté par le chapitre de Valenciennes en juin 1259), jusqu'aux chapitres récents, le devoir de formation permanente a aussi été considéré comme une responsabilité commune. La tâche du lecteur conventuel et les projets communautaires de formation permanente en théologie devaient constituer des traits fondamentaux de notre prédication et de notre vie régulière dans chaque couvent et pas seulement dans les centres d'études. Nous *exhortons* les frères à relire ce que les chapitres récents ont dit à propos de la fonction et du ministère du lecteur (par ex., C 109-110).

### Les défis de la planification

#### Déclaration

(154) Nous *exprimons* notre profond regret devant le peu d'attention accordée aux recommandations des chapitres récents quant à l'urgence de la planification et du recrutement de professeurs dans les centres d'études sous la juridiction directe du Maître de l'Ordre. Il en est résulté une carence de frères qualifiés et cela a accru les tensions entre ces centres et les centres d'études des provinces, des vice-provinces et des vicariats. Nous *exhortons* toutes les

personnes qui exercent une responsabilité en cette matière, particulièrement l'assistant pour la vie intellectuelle, la commission pour la promotion des études, les assemblées de régents par région et par zone linguistique et tous les frères concernés par la formation, à relire ce qui a été dit à ce sujet. Nous recommandons en particulier que soit appliqué M 166.

### ***Professeurs dominicains enseignant dans des institutions non dominicaines***

#### **Félicitations et exhortation**

(155) Nous *félicitons* tous les frères qui, à travers le monde, enseignent et font un travail de recherche dans des institutions spécialisées de niveau supérieur qui ne relèvent pas de l'Ordre, ainsi que dans des centres de formation pour adultes. Nous nous réjouissons de leurs activités de formation et d'enseignement par lesquelles ils réalisent leur vocation de professeur et de missionnaire. Nous *exhortons* leurs provinces respectives à stimuler leur travail.

#### ***La commission de la vie intellectuelle***

##### **Exhortation**

(156) Nous *exhortons* l'assistant pour la vie intellectuelle à travailler au développement de la commission pour la vie intellectuelle de l'Ordre pour en faire un instrument efficace de planification, particulièrement pour ce qui est de la préparation des futurs professeurs.

##### **Recommandations**

(157) Nous *recommandons* que les dominicains intéressés par l'étude de saint Thomas profitent des nombreuses initiatives offertes dans l'Ordre pour le renouvellement de la recherche sur la pensée de saint Thomas.

(158) Nous *recommandons* que les centres d'études dominicains pour la philosophie développent des structures permettant une évaluation mutuelle de leurs programmes de formation en philosophie.

## RELEVER LES NOUVEAUX DÉFIS

### L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE SAINT-THOMAS D'AQUIN (PUST / L'« ANGELICUM »)

(159) Dans sa « relatio » au chapitre général, le frère Timothy écrit : « Une des joies de ces neuf ans passés est de voir l'Angelicum commencer à être reconnu comme il le mérite à la fois au sein de l'Ordre et à l'extérieur. [...] L'Angelicum nous donne une opportunité sans égale de faire partager notre tradition intellectuelle avec des prêtres, des religieux et des laïcs du monde entier » (cf. p. 179).

#### Remerciements

(160) Nous reconnaissons que la situation économique de l'université et du couvent s'est améliorée durant les trois dernières années. Grâce à la générosité de M. William Simon, ancien Secrétaire au trésor des États-Unis, et grâce à d'autres efforts de collecte de fonds, le Fonds pour l'Angelicum (*Angelicum Fund*) a accru de manière significative les ressources destinées à la rénovation des locaux, à l'attribution de bourses d'étude, à la dotation pour le fonctionnement de la faculté et de la bibliothèque. Nous voulons remercier la Fondation William Simon pour son généreux soutien.

(161) Nous reconnaissons que le couvent et l'université se sont engagés dans un processus global et progressif en vue de restaurer les locaux et de pourvoir aux ressources nécessaires pour le développement de l'université. Aussi l'Ordre a-t-il nommé un administrateur unique pour le couvent et l'université, tout en respectant l'autonomie constitutionnelle du couvent.

#### Félicitations

(162) Nous *félicitons* l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin (PUST) de sa volonté clairement manifestée d'affilier d'autres centres d'études dominicains qui peuvent ainsi délivrer des diplômes pontificaux.

#### Recommandations

(163) Nous *recommandons* au Directoire de la PUST de collaborer avec les autorités académiques de celle-ci pour mettre en place une structure afin d'élaborer des programmes d'échange d'étudiants et de professeurs entre la PUST et les institutions qui lui sont affiliées.

**Instruction**

(164) Nous *chargeons* les doyens et les conseils de faculté de la PUST de prendre à cœur leurs responsabilités dans le contrôle à exercer sur les institutions qui lui sont affiliées ou agrégées.

**Déclaration et ordination**

(165) Nous *constatons* que le rapport de la PUST à l'intention du chapitre général, rédigé en italien, n'a pu être étudié de près par bon nombre de capitulaires. Nous *ordonnons* que le rapport pour le prochain chapitre général soit rédigé dans une des langues officielles de l'Ordre.

**Recommandation**

(166) Nous *recommandons* que des initiatives soient prises, conformément aux statuts de la PUST, pour revivifier l'Istituto San Tommaso en renforçant l'étude de saint Thomas dans la faculté de théologie et en collaborant à des projets similaires au sein de l'Ordre.

**Remerciements, exhortation et félicitations**

(167) Nous *remercions* la province romaine Sainte-Catherine de Sienne dont la générosité a permis la mise en réseau Internet du couvent Saint-Dominique et Saint-Sixte. Nous *exhortons* la communauté conventuelle à continuer d'assurer pour chacun de ses membres l'accès libre à l'Internet.

(168) Nous *remercions* tous les frères qui ont contribué au développement académique, financier et structurel de la PUST et du couvent Saint-Dominique et Saint-Sixte. Nous *félicitons* en particulier le frère Edward Kaczyński pour ses efforts et son dévouement dans le développement de la PUST durant ses deux mandats de recteur de l'Université.

**Recommandation**

(169) Nous *recommandons* que les couvents romains San Clemente, Saint-Dominique et Saint-Sixte et SS.ma Trinità évaluent si, et à quelles conditions, ils seraient prêts à héberger les frères étudiants venant des différentes entités de l'Ordre durant leurs études initiales à l'Angelicum ; et nous *recom-*

*mandons* que ces évaluations soient transmises au Maître de l'Ordre pour être confirmées.

## L'ÉCOLE BIBLIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM

### Félicitations et recommandation

(170) Nous *félicitons* l'École biblique qui poursuit sa mission dans des circonstances difficiles. Le développement de la faculté est en bonne voie et nous *recommandons* une planification à moyen et long termes.

### Exhortation

(171) Nous *encourageons* en particulier le projet pastoral et scientifique de l'École d'une nouvelle traduction et annotation de la Bible de Jérusalem, à la lumière de l'exégèse et de l'herméneutique contemporaines. Ce projet revêt de l'importance non seulement pour l'Église mais aussi pour l'Ordre, car il saura générer de l'intérêt parmi les frères et permettre une plus grande coopération entre les centres d'études et universités de l'Ordre.

### Déclaration, instruction, félicitations et recommandation

(172) Quant au nombre d'étudiants dominicains, nous *constatons* que le chapitre général de Mexico (M 156) a pris des décisions opportunes, mais que ces décisions n'ont pas été appliquées. Non seulement nous envoyons peu de frères à l'École, mais de plus l'Ordre forme trop peu de frères en exégèse et en théologie biblique. Compte tenu de cela :

1. Nous *chargeons* l'assistant pour la vie intellectuelle et le directeur de l'École biblique de profiter des rencontres entre les régents et les modérateurs des centres d'études pour mieux faire connaître l'École et souligner l'importance de la formation biblique. L'objectif est d'encourager davantage de frères à poursuivre ces études essentielles à l'Ordre et à l'Église.

2. Nous *félicitons* l'École pour sa décision d'organiser des cours d'été à Jérusalem pour la Famille dominicaine afin de promouvoir ainsi l'intérêt pour les études bibliques.

3. Afin de permettre une meilleure communication avec les prieurs provinciaux de Toulouse et de France, nous *recommandons* qu'ils se succèdent en alternance comme membre du Conseil scientifique de l'École. Notre

intention n'est pas de diminuer le caractère international de l'École, mais de renforcer un de ses éléments essentiels.

## FRIBOURG

### Remerciements

(173) Nous reconnaissons l'importance de la faculté de théologie de Fribourg pour de nombreux jeunes dominicains, originaires d'Europe, d'Asie, d'Afrique, mais aussi du continent américain, qui viennent y terminer leurs études initiales ou y poursuivre des études spécialisées. Nous *remercions* les communautés dominicaines des couvents Saint-Albert et Saint-Hyacinthe pour leur prise en charge de bon nombre de ces étudiants. Nous voulons aussi *remercier* les provinces qui ont, dans un passé récent, permis de maintenir une présence dominicaine au sein de la faculté.

### Recommandations

(174) Nous *recommandons* aux provinces de l'Ordre, particulièrement à celles de l'IEOP, d'être plus attentives au développement de la faculté de Fribourg et de lui fournir des professeurs (cf. B. 66, C 124). De plus, nous *recommandons* aux provinces de considérer la faculté de Fribourg comme un lieu privilégié pour poursuivre des études supérieures en théologie.

### Déclaration

(175) En même temps, cependant, nous *constatons* que le corps professoral dominicain n'occupe plus le nombre de chaires minimum requis par la convention signée en juillet 1985, et dans la note interprétative du 21 octobre 1993.

### Recommandation

(176) C'est pourquoi nous *recommandons* au Maître de l'Ordre de constituer une commission d'enquête sous la présidence de l'assistant pour la vie intellectuelle, constituée d'un représentant de chaque assemblée régionale des régents des études (des anciens de la faculté si possible), des représentants de la faculté dominicaine de théologie, du canton de Fribourg, et de la Conférence des évêques suisses. La commission devra étudier sans conclusions prématurées l'opportunité et les conditions du maintien de notre présence à

la faculté de théologie de Fribourg (cf. M 157). La commission devra rendre son rapport au Maître de l'Ordre avant février 2003.

#### LA COMMISSION LÉONINE

##### Félicitations et remerciements

(177) Nous *félicitons* les frères de la Commission léonine pour leurs efforts fructueux de recrutement et nous remercions les provinces qui ont libéré des frères pour cette tâche (M 159).

#### L'INSTITUT HISTORIQUE

##### Félicitations, remerciements et recommandation

(178) Nous *félicitons* les frères de l'Institut historique pour leurs efforts fructueux dans le recrutement de nouveaux membres et nous remercions aussi les provinces qui ont libéré des frères pour cette tâche. Nous *félicitons* l'Institut pour sa participation au colloque réussi sur la vie, le travail en droit canonique et l'époque de saint Raymond de Peñafort, pour sa préparation d'une série de colloques sur l'implication des dominicains dans l'Inquisition (cf. B. 83) et pour l'organisation de rencontres de jeunes historiens dominicains. Nous *recommandons* que l'Institut historique collabore étroitement avec le Congrès international pour l'histoire de l'Ordre en Amérique latine et aux Philippines.

(179) Nous *félicitons* le frère Albero Huerga de la province de Bétique et ses collaborateurs, qui terminent l'édition critique en cinquante-deux volumes de l'œuvre de Louis de Grenade.

(180) Nous *félicitons* ceux qui collaborent à l'édition de la nouvelle histoire de l'Ordre, une étude de plusieurs volumes sous la direction des frères Guy Bedouelle et Philippe Denis (B 162).

#### L'UNIVERSITÉ SANTO TOMAS (UST)

##### Félicitations, instructions et recommandation

(181) Nous *félicitons* la province des Philippines, ainsi que l'université, pour leur soutien lors de la rencontre sur le dialogue inter-religieux de Bangkok en

février 2001 (cf. B 70). Nous *chargeons* l'UST et l'assistant pour la vie intellectuelle d'organiser à intervalles réguliers des conférences sur le dialogue inter-religieux.

(182) Nous *chargeons* le président du Conseil de gestion, le recteur et les doyens des facultés ecclésiastiques et des autres facultés de l'Université Santo Tomas, à Manille, de poursuivre le développement de l'université pour en faire un centre dominicain d'excellence en Asie. Nous *suggérons* que cela se réalise particulièrement dans les domaines 1) des religions et des cultures orientales 2) de la philosophie 3) de la théologie et 4) du droit canonique.

(183) Dans ce but, nous *recommandons* que l'Université Santo Tomas, l'Institut de pastorale de Multan (Pakistan) et le Séminaire Saint-Charles à Nagpur (Inde) partagent leur personnel et leurs ressources.

#### AUTRES INSTITUTIONS ET PROGRAMMES

##### Félicitations, remerciements, exhortations, recommandations

(184) Nous *félicitons* l'Institut d'Études supérieures Saint-Thomas d'Aquin, de Kiev (Ukraine), pour son travail dans le domaine de la formation théologique et catéchétique. Il travaille ainsi au renouveau ecclésial et social en ce pays qui connaît un vide tant culturel que religieux hérité du régime communiste. C'est une part importante de l'engagement de cet institut que de faciliter et d'approfondir la rencontre œcuménique, réputée difficile, entre les grandes traditions chrétiennes de l'Orient et de l'Occident. L'Institut Saint-Thomas ne peut poursuivre, et encore moins développer, son activité sans l'aide de l'Ordre. Aussi le Chapitre *remercie* la PUST (Angelicum), les centres universitaires dominicains et les autres entités pour leur soutien et en *exhorte* d'autres à participer au développement de l'Institut à Kiev. Étant donné le manque de professeurs, nous *recommandons* tout particulièrement aux frères qui en sont capables d'envisager d'y donner des cours.

(185) Nous *félicitons* le frère Gabriel Nápole et ses collaborateurs pour leurs efforts généreux qui ont permis à l'*Instituto Pedro de Córdoba* (IPC) de Santiago (Chili) de poursuivre sa tâche. Nous *exhortons* le directeur de l'Institut, l'assistant pour la vie intellectuelle, les provinciaux, les vice-provinciaux, les vicaires de CIDAL et les régents des études d'Amérique latine et des Caraïbes à étudier de nouvelles possibilités pour son futur développement.

(186) Nous *félicitons* la province Saint-Joseph Ouvrier (Nigéria) d'avoir fait de l'Institut dominicain (DI) d'Ibadan (Nigeria), un centre d'études philosophiques et théologiques de première importance en Afrique. Nous *exhortons* les frères qui enseignent à offrir leur service à cet institut, ne serait-ce que pour un temps limité (B 71).

(187) Nous *encourageons* le vicariat régional de l'Afrique de l'Ouest à poursuivre son projet de création d'un Centre dominicain pour la théologie et le développement (CDTD), en Côte-d'Ivoire.

(188) Nous *félicitons* ESPACES (Bruxelles/Strasbourg/Cracovie/Berlin) pour son apport au développement d'une « théologie contextuelle en Europe » (cf. B 60-61), particulièrement dans les domaines du dialogue inter-religieux et des valeurs européennes. Nous *recommandons* aux provinces et vicariats généraux d'Europe d'assigner des frères pour collaborer au travail d'ESPACES.

(189) L'Institut Marie-Dominique Chenu (Berlin), une division d'ESPACES récemment fondée, se veut un centre de recherche consacré aux questions théologiques et philosophiques contemporaines, dans le contexte de la modernité/postmodernité. Nous *recommandons* que ce projet à visée intellectuelle soit soutenu, afin d'assurer notre présence intellectuelle dans les territoires germanophones.

(190) Nous *félicitons* le Centre dominicain pour la théologie et la société (DSTS) de Nimègue (Pays-Bas). Les recherches du centre concernent principalement la théologie féministe et la théologie de la libération en contexte européen, des questions brûlantes au moment de sa fondation. L'étroite collaboration entre les dominicains et le monde universitaire, en vue de la publication d'une collection annuelle d'essais, est une originalité de ce centre.

(191) Nous *félicitons* le *Tertio Millennio Institute* de Cracovie (Pologne) pour ses réalisations dans la promotion de l'enseignement social de l'Église au sein des jeunes démocraties d'Europe de l'Est, par le biais de publications et de projets éducatifs impliquant des jeunes de différents pays de la région. Relevant le défi d'un nouveau départ dans un monde post-totalitaire, l'institut soutient l'essor d'une société civile conforme aux principes de subsidiarité, de solidarité et du bien commun.

(192) Nous *félicitons* la Famille dominicaine des différentes parties du monde (particulièrement en République Démocratique du Congo, en Allemagne et en Pologne) pour son analyse de l'émergence de la postmodernité et de l'attrait persistant des « sectes », ainsi que pour son soutien aux victimes de certains de ces groupes par le biais d'informations, de thérapie et d'accompagnement spirituel (cf. B 75). En donnant une définition claire du mot « secte », en distinguant une mentalité sectaire d'une fidélité authentique à l'Église, en établissant une banque de données concernant diverses sectes, la Famille dominicaine a été d'un grand service pour ceux qui cherchent Dieu dans le monde actuel.

(193) Nous *félicitons* l'Institut œcuménique San Nicola, de Bari (Italie), et les membres de l'Institut œcuménique de l'Université de Fribourg pour leurs incessants efforts à promouvoir les relations avec les Églises orthodoxes. Nous leur *recommandons* d'examiner les possibilités de collaboration et de création d'un réseau de frères et de sœurs œuvrant dans le domaine de l'œcuménisme.

(194) Nous *félicitons* la *Dominican School of Philosophy and Theology* de Berkeley (Californie), pour avoir su intégrer un Centre dominicain au sein du *Graduate Theological Union* (consortium œcuménique et inter-religieux sur la côte du Pacifique).

(195) Nous *félicitons* Providence College pour sa contribution intellectuelle en tant que seule université soutenue et dirigée par les frères dominicains aux États-Unis d'Amérique.

(196) Nous *félicitons* les frères qui relèvent le défi du dialogue islamo-chrétien.

(197) Nous *félicitons* particulièrement les frères de la vice-province du Pakistan pour les efforts déployés dans la fondation d'un Centre dominicain à Lahore et pour leur travail au sein du *Pastoral Institute* de Multan (cf. B 68) consacré à la promotion de l'harmonie et de la paix entre les religions, particulièrement entre musulmans et chrétiens. Pour que cette œuvre soit reconnue comme centre d'excellence dans le dialogue inter-religieux, nous *recommandons* à tout l'Ordre de soutenir les frères du Pakistan qui répondent à l'une des priorités de l'Ordre et d'encourager leurs efforts dans la construction d'une bibliothèque et d'un centre universitaire.

(198) Nous *félicitons* également les frères qui œuvrent à l'IDEO, au Caire et à Istanbul, dont les recherches et la présence dans le monde islamique ont grandement contribué à une compréhension mutuelle des cultures chrétienne et musulmane.

### Ordination

(199) Étant donné l'importance et la difficulté du dialogue islamo-chrétien, nous *ordonnons* à l'assistant pour la vie intellectuelle, en collaboration avec l'assistant pour la vie apostolique et des représentants des centres dominicains de Lahore, de Multan, du Caire, d'Istanbul et de Palerme, de créer un comité permanent, composé de frères et de sœurs, afin de promouvoir et de soutenir l'engagement de l'Ordre dans ce domaine. Plus précisément, ce comité :

1. encouragerait la formation de frères et de sœurs dans le domaine du dialogue islamo-chrétien ;
2. superviserait l'organisation de rencontres, à intervalles réguliers, pour les frères et les sœurs œuvrant dans des pays musulmans ou qui sont engagés dans le dialogue islamo-chrétien (par ex., Journées romaines dominicaines) ;
3. préparerait une seconde rencontre pour les frères et les sœurs engagés dans le dialogue islamo-chrétien dans le bassin méditerranéen et leurs provinciaux. Cette rencontre serait semblable à celle qui eut lieu à Istanbul en 1996 (cf. B 52).

### Félicitations et recommandations

(200) Nous *félicitons* le frère Augustine J. DiNoia, et ses collaborateurs de l'*Intercultural Forum* du *Pope John Paul II Cultural Center*, récemment fondé à Washington, D. C., pour leur contribution au dialogue entre juifs et chrétiens. L'objectif du centre est de favoriser la réflexion sur la révélation chrétienne et son rapport à l'expérience humaine afin de promouvoir une plus grande relation entre la foi chrétienne et la culture humaine. Nous *recommandons* que l'*Intercultural Forum* recherche des formes de collaboration avec des frères et d'autres centres consacrés à la recherche sur la religion et la culture.

(201) Nous reconnaissons que plusieurs provinces ont consacré des efforts notables dans l'utilisation d'Internet dans le but de prêcher et d'enseigner (B 79, 81).

1. Nous *félicitons* en particulier les frères de la province de Toulouse pour la création d'une université sur Internet (DOMUNI).
2. Nous *félicitons* également les frères des entités dominicaines d'Espagne pour la mise en place d'un programme d'études bibliques, théologiques et œcuméniques par le biais d'Internet.
3. Nous *félicitons* de plus les professeurs de l'*Aquinas Institute of Theology* de St. Louis (USA) pour la création de trois programmes universitaires sur Internet dont un doctorat en « ministère de la prédication » (*Doctor of Ministry in Preaching*).
4. Nous *félicitons*, enfin, les frères de la province du Canada pour leur site web « Spiritualité 2000 ».
5. Nous *recommandons* à tous les centres dominicains d'études supérieures de participer, selon leurs possibilités, à ces réseaux qui favorisent le développement et l'échange des ressources universitaires entre nos centres de formation (cf. B 79, 81).

## CHAPITRE IV

### LA VIE CONTEMPLATIVE. LA VIE COMMUNE

#### PROLOGUE

(202) « Tout d'abord, pourquoi êtes-vous réunis sinon pour habiter ensemble dans l'unanimité, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme en Dieu ? » (*Règle de saint Augustin*, 1). Depuis des siècles, nous faisons l'expérience du lien étroit entre notre communion dans la vie commune et notre communion avec Dieu dans la contemplation. En même temps, nous savons combien sont fragiles les vases qui contiennent cette expérience. L'obéissance qui structure notre vie nous aide à rendre témoignage ensemble de la foi, et cela nous fait vivre.

Très tôt, nous découvrons que la qualité de notre témoignage se nourrit de notre vie en commun et que cela ne peut pas venir seulement de notre partage, de possessions et de services communs, mais aussi de relations humaines bâties tout au long de nos vies.

De nos jours, la mondialisation, qui caractérise notre époque, accroît entre autres la complexité des relations humaines et fraternelles. C'est pourquoi la qualité de nos relations devient d'autant plus importante pour une vie qui souhaite témoigner du Vivant.

La contemplation, vécue dans un temps et un lieu donnés, en relation avec Dieu et les autres, a toujours marqué notre vie dominicaine. Les défis actuels ne font qu'accroître notre goût de la contemplation et notre besoin d'y retourner. La nouvelle génération entend la mettre au cœur de notre vie commune. En fait, seule une vie contemplative nourrie peut garantir un témoignage authentique. La complexité de la vie contemporaine, qui traverse et bouleverse notre vie communautaire, devrait trouver dans cet appel renouvelé à la contemplation la force d'affronter la réalité de notre vie en commun.

Vivre en commun est un bien à atteindre par la reconnaissance de chacun de nos dons, dans le pardon et la patience, dans la pratique de la

non-violence et de la tolérance. Alors que beaucoup se soucient de la conservation de la biodiversité, nous devrions faire tout notre possible pour préserver ce bien précieux qu'est notre vie commune et fraternelle, nous réjouissant de notre diversité et accueillant les dons de chacun.

Nous souhaitons rappeler à tous les frères de l'Ordre que, dans la tradition dominicaine, la contemplation est la première condition d'une vie communautaire saine et fraternelle, et en même temps que les beaux mots sans les bonnes actions sont sans valeur.

C'est pourquoi nous disons que la vie commune a son prix et ses conditions, à chaque fois que nous nous efforçons de devenir « un seul cœur et une seule âme en Dieu ».

Les défis auxquels fait face l'Église au début de ce nouveau millénaire, requièrent aussi de nous, dominicains, une forte spiritualité de communion, soutenue par la contemplation et la vie fraternelle en communauté.

## LA CONTEMPLATION

**(203)** Partout dans le monde, il y a un intérêt croissant pour la spiritualité. Bien que nous puissions le comprendre de différentes manières, qu'il s'agisse d'une recherche de sens ou de paix intérieure, de silence ou encore de développement spirituel, ce à quoi nous assistons est une soif authentique de Dieu, inscrite dans la nature humaine elle-même. Nous voyons dans plusieurs parties du monde que la vie est devenue à ce point bruyante et trépidante, si violente et remplie de haine et de guerres, qu'il n'y a plus ni lieux ni temps pour réfléchir profondément sur le sens de la vie. Et maintenant, la nature humaine se rebelle contre tout cela.

**(204)** Dans leur recherche d'une expérience plus profonde de Dieu, beaucoup de chrétiens se tournent vers les traditions non chrétiennes, soit parce qu'ils ignorent la grande tradition contemplative chrétienne ou bien parce qu'elle leur semble compliquée et inaccessible. Parfois, c'est leur désir même d'une expérience de Dieu qui les mène hors de l'Église.

**(205)** Il est appréciable et même important d'apprendre des autres traditions religieuses et de partager avec elles notre expérience de la contemplation. Il demeure tragique, toutefois, que des chrétiens ignorent tout de la richesse de leur propre tradition contemplative et ne puissent pas goûter la paix offerte par Jésus, une paix que le monde ne peut donner (Jn 14, 27).

## LA CONTEMPLATION DOMINICAINE

(206) Nous, dominicains, ressentons la même soif de Dieu. Mais il demeure que plusieurs d'entre nous ignorent la profondeur de la grande tradition contemplative dominicaine inaugurée par saint Dominique lui-même.

(207) Dans notre tradition dominicaine, la contemplation n'est pas une activité isolée ou un exercice spirituel particulier. Il s'agit d'une attitude dynamique d'ouverture à la présence créatrice et salvifique de Dieu dans le temps présent. Comme le levain dans la pâte, elle pénètre notre étude, notre prédication, notre liturgie, notre silence et notre vie commune.

(208) Les différents éléments qui composent notre vie dominicaine forment une sorte d'écosystème qui, selon notre Constitution fondamentale, est le fondement contemplatif de notre prédication et de notre enseignement. « Ces valeurs élémentaires [la vie commune, les conseils évangéliques, la prière liturgique, l'étude et l'observance régulière] solidement unies entre elles, harmonieusement équilibrées et fécondées les unes par les autres, constituent par leur synthèse la vie propre de l'Ordre, la vie apostolique au sens intégral du terme, dans laquelle la prédication et l'enseignement de la doctrine doivent procéder de l'abondance de la contemplation » (LCO 1, § IV).

(209) Notre prédication est beaucoup plus qu'une répétition de doctrines et d'exhortations morales. Notre prédication est le partage de nos expériences contemplatives, fruits de notre contemplation « *contemplari et contemplata aliis tradere* ».

(210) Notre étude est plus qu'une simple accumulation de savoir. Elle comporte une contemplation priante du mystère de Dieu et du mystère de toute la création de Dieu et de l'histoire humaine, ou elle y conduit (Voir LCO 83 et la réflexion du frère Timothy Radcliffe sur l'étude et la contemplation dans sa *Lettre sur la vie contemplative*, n° 4).

(211) Notre contemplation dominicaine est essentiellement chrétienne. L'objet essentiel de notre contemplation est Jésus de Nazareth, le Verbe incarné, tel qu'il nous est raconté dans les Évangiles. C'est par Lui que, dans notre acte de contemplation, nous nous rapprochons du mystère de Dieu et du peuple de Dieu. C'est une spiritualité de l'Incarnation. C'est pourquoi la spiritualité n'est pas un spiritualisme individualiste. La contemplation nous

habilité à réfléchir sur notre être véritable et nous rend aptes à mieux communiquer avec notre prochain. Elle ne nous sépare ni de nos frères, ni de nos sœurs ; au contraire, elle nous pousse à voir les autres comme Dieu les voit, spécialement les pauvres, les marginalisés et ceux qui souffrent. Une plus grande attention portée à ce climat contemplatif au sein de nos communautés conduirait à plus de fraternité.

(212) Notre vie commune est plus que le seul partage de nos biens matériels. Elle est aussi le partage de nous-mêmes et du fruit de notre contemplation, dans la prière, la prédication, la liturgie et les discussions informelles. Comme dominicains, nous vivons notre vie contemplative ensemble dans la communauté et en tant que communauté.

(213) Ce qui nous conduit par-dessus tout à la contemplation et à l'union avec le Dieu Trine, est notre célébration commune de la liturgie.

#### LA LITURGIE

(214) C'est dans la liturgie que nous rencontrons le mystère pascal de Jésus-Christ, présent et agissant parmi nous grâce à l'action de l'Esprit Saint. Les bras étendus du Seigneur crucifié embrassent l'univers entier (cf. *Jean 12, 32*). La croix et la résurrection du Christ sont les véritables fondements de l'union du monde avec Dieu.

(215) La liturgie est d'abord et avant tout ce que le Christ fait en union avec son Église. Nous célébrons l'événement unique du mystère pascal du Christ et nous croyons qu'il pénètre nos vies, nous transfigurant en l'image du Fils bien-aimé (cf. *Rom 5, 29*).

(216) La liturgie nous conduit à la contemplation de Dieu, incarné et présent dans le bonheur et la souffrance de l'humanité. En même temps, plus nous contemplons Dieu dans les êtres humains et dans la nature, plus intense sera notre célébration de la liturgie.

(217) Une vie et une vocation dominicaines authentiques sont nourries de la liturgie. Lorsque nous célébrons ensemble la liturgie, celle-ci nous donne la vie et nous nourrit. Elle aide la communauté à grandir ensemble et à être unie. Elle est l'âme de notre vie commune. Même dans des communautés restreintes où la liturgie est simple, nous devrions veiller à sa beauté, accorder

suffisamment de temps à la célébration et chanter au moins certaines parties de l'office et de la messe.

(218) Nous entrons dans la liturgie avec toute notre personne, corps et âme, espérant une nourriture pour nos âmes, aidés par nos sens corporels. Dieu œuvre en nous par tous les éléments de la célébration liturgique. C'est pourquoi nous devrions favoriser les moments de silence qui nous aident à nous ouvrir à sa présence. Nous ne devrions pas craindre d'emprunter au monde des arts les outils nécessaires pour exprimer la synergie entre l'agir de Dieu et la manière dont nous y répondons.

(219) De tels outils peuvent provenir du monde des arts dramatiques, de la danse, du théâtre et de la musique. En utilisant ces outils, nous devons être conscients de la richesse de ces expressions humaines et attentifs aux besoins et à la culture de la communauté qui célèbre.

(220) Nous sommes prêcheurs du Verbe fait chair. Il est donc de notre devoir de faire tout notre possible afin de contribuer à ce que le message de Dieu prenne chair dans la société d'aujourd'hui. Voilà pourquoi les gens s'attendent à ce que les ministres de la liturgie exercent leurs fonctions avec dignité et beauté, et qu'ils soient attentifs au message qu'ils transmettent par le langage de leur corps. Si les ministres ne sont pas pleinement présents à ce qu'ils font, ils distrairont les fidèles qui ne sont pas seulement des spectateurs, mais des participants actifs de cette liturgie divine.

(221) De même, puisqu'une part importante de notre célébration liturgique fait usage de psaumes et d'hymnes, nous nous rappelons les mots de saint Augustin : « Lorsque vous priez Dieu par des psaumes et des hymnes, ruminez dans vos cœurs ce que vos lèvres récitent » (*Règle*, 3). Notre effort de plonger dans les psaumes conduit à apprécier davantage l'Écriture qui, à son tour, fait des psaumes une prière plus signifiante.

## LE SILENCE

(222) Le silence prépare nos corps, nos intelligences, nos cœurs et nos esprits à la prière et à l'étude. Un silence riche et plein nous rend aptes à nous livrer à Dieu, à devenir plus conscients de notre propre blessure, et à voir, entendre et répondre au Christ ressuscité présent dans nos frères et nos sœurs. Enfin, le silence nous pousse à sortir et à prêcher.

(223) Le silence est une condition nécessaire pour être à l'écoute de Dieu, de notre prochain et de nos propres cœurs. Le silence matériel, c'est-à-dire l'absence de bruit, favorise le développement progressif du silence intérieur qui est le vrai but recherché. « Je serai en silence et laisserai Dieu y parler » (Eckhart). Développer ce silence intérieur, contemplatif, nous permettra de continuer à écouter, tranquilles, même quand nous serons entourés de bruits que nous ne pouvons éviter.

(224) C'est dans le silence de nos cœurs que nous rencontrons le Dieu silencieux et invisible qui marche doucement dans le jardin et parmi les créatures terrestres. C'est dans le silence de nos cœurs que nous apprenons à nous émerveiller devant la gloire de Dieu, devant le mystère de l'existence humaine et la grandeur de l'univers.

(225) Le silence dont nous parlons n'est pas cette absence de mots et de sons, ce manque de communication avec nos frères et sœurs à qui nous n'aurions rien à dire parce que nous serions des étrangers les uns pour les autres. C'est cette paix intérieure qui nous rend capables de communiquer avec plus de profondeur que jamais. C'est le silence de la vraie contemplation.

#### LIBERTÉ ET DISCIPLINE

(226) La contemplation dominicaine ne peut être enfermée dans des méthodes et des techniques, ni être limitée par elles. Notre contemplation est libre, souple et ouverte. On a dit fort justement de Dominique qu'il était « libre d'une manière stupéfiante ». Tous les dominicains chérissent cette qualité de saint Dominique et de l'Ordre. Cela nous rend réticents à multiplier les règles et les observances.

(227) Néanmoins, nous sommes conscients que ce genre de liberté est l'achèvement de toute une vie de discipline personnelle. « Discipline » signifie être disciple, c'est-à-dire suivre Jésus. Lorsque nous sommes anxieux et accablés, nous nous tournons vers Jésus, qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, car mon joug est aisé et mon fardeau léger » (Mt 11, 29). Avec Jésus, la discipline personnelle peut être vécue comme un fardeau facile et léger.

(228) Le soutien mutuel et le renoncement à soi requis par l'observance de notre vie régulière peuvent être un moyen puissant pour forger une véritable

communauté de frères contemplatifs. Dans une telle communauté, nos vies deviennent expressions spontanées et joyeuses d'une attitude contemplative. C'est la liberté à laquelle nous aspirons. Cette liberté nous est offerte comme un don de Dieu, mais non sans la prière et le sacrifice de soi.

(229) Dans cet esprit de discipline personnelle, chacun de nous s'assurera de trouver du temps pour être régulièrement seul avec Dieu, comme le fit Jésus (Mc 1, 35). Il faudra veiller à ce que ce temps de silence ne soit pas envahi par les pressions de la société frénétique dans laquelle plusieurs d'entre nous vivent. Ainsi suivons-nous l'exemple de saint Dominique, qui passait des nuits entières à prier.

#### LA SIMPLICITÉ DE MOYENS

(230) Dans notre recherche d'un chemin vers la prière contemplative ou de la façon de répondre à l'amour de Dieu, nous, dominicains, sommes guidés par nos Constitutions et par l'exemple de nos frères et sœurs, présents ou passés, dans leurs expériences de Dieu. Nous tournons particulièrement nos regards vers les maîtres spirituels reconnus dans notre tradition, sans pour autant perdre de vue le caractère ordinaire et simple des voies par lesquelles Dieu nous parle.

(231) Généralement, Dieu nous parle de manière discrète (I R 19, 12), par le don de sa grâce ou par un sentiment de sérénité ; ou bien par un simple mot, une phrase ou une idée qui nous touche quand nous lisons les Écritures ; ou encore, dans une conversation avec outrui ou même dans une expérience précise du monde qui nous entoure. Nous accueillons ces expériences, leur permettant de pénétrer nos cœurs comme nos esprits, pour y découvrir la présence cachée de Dieu.

(232) Nous unissons alors notre propre expérience à celle de Jésus, de sa mère et de ses disciples telles que rapportées par les Évangiles, et à celle du peuple de Dieu dans les traditions de l'Église.

(233) Sur notre route, il y aura des obstacles à surmonter. Si nous sommes habitués à lire les Écritures comme s'il s'agissait d'un annuaire téléphonique ou d'un texte d'étude, nous serons incapables d'entendre ce que Dieu nous dit.

(234) Parmi ces obstacles, nous trouvons : les traumatismes de l'enfance, les ressentiments profonds, la colère, des conflits sexuels internes, un deuil

non intégré et un esprit agité. Il nous faudra trouver des moyens de surmonter ces obstacles à la contemplation, ainsi que toute autre difficulté, tels que la surcharge de travail, l'intellectualisation à outrance, le perfectionnisme et le narcissisme.

**(235)** La contemplation est un don. Par une ouverture passive et attentive, nous nous préparons à recevoir Dieu lui-même. Sur notre route, nous rencontrons aussi des périodes de sécheresse et d'aridité. C'est dans la mesure où nous serons fidèles à la prière, où nous nous connaissons nous-mêmes et où nous demanderons conseil, que nous serons capables de discerner si ces périodes font partie de l'évolution normale de la vie contemplative, si elles sont un temps de purification, ou au contraire, un blocage attribuable à un manque de foi dans la prière, à un relâchement de la discipline personnelle, ou à une négligence à l'égard de la vie commune et de l'observance régulière.

**(236)** La contemplation nous introduit au mystère de Dieu. Cela peut nous donner l'impression d'être submergés par un sens profond d'étonnement et d'émerveillement, lorsque nous contemplons la grandeur de Dieu et de sa création. Mais si nul n'a jamais vu Dieu, Jésus-Christ, le Fils unique, lui, l'a fait connaître (cf. *Jn* 1, 18). Par Jésus-Christ, la contemplation chrétienne nous introduit dans une relation personnelle d'amitié avec Dieu. Et puisque « celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas » (*1 Jn* 4, 20), notre amitié avec Dieu inclut cette amitié spirituelle avec nos frères et nos sœurs dans le Christ Jésus.

**(237)** Dans la contemplation, nous faisons aussi l'expérience du Seigneur ressuscité, présent non seulement dans la gloire du Père, mais aussi dans notre monde, et spécialement dans le pauvre et le souffrant, tout comme parmi les pécheurs. Il serait étonnant que cela ne suscite pas en nous de vives émotions. La nuit, Dominique pleurait pour les pécheurs, alors que durant le jour, avec ses compagnons, il était connu pour être constamment joyeux.

## CONCLUSION

**(238)** Notre engagement dans la contemplation nous aidera à vivre pleinement notre vie, et à faire face aux problèmes du monde, de l'Église et de l'Ordre, sous quelque forme qu'ils se présentent à nous. C'est par notre fidélité à une vie contemplative en communion les uns avec les autres que Dieu nous remplit d'espérance pour l'avenir.

### Instructions

(239) Nous *mandatons* l'Institut de spiritualité de l'Angelicum pour coordonner un travail de collaboration au niveau régional et international afin d'identifier les caractéristiques originales de notre spiritualité dominicaine et d'en publier les conclusions par la suite.

Ce travail de collaboration devrait s'inspirer de l'étude et de l'expérience des frères, des moniales, des sœurs et des laïcs dominicains et inviter les membres les plus jeunes de la Famille à s'intéresser à la spiritualité de l'Ordre comme champ d'intérêt particulier dans leurs études.

Ce projet devrait intégrer à la fois la théologie, l'histoire, les sciences humaines et les sciences naturelles, de même que l'expérience humaine.

(240) Nous *mandatons* aussi l'Institut de spiritualité pour organiser une conférence internationale sur la spiritualité dominicaine dans une perspective d'unité et de renouveau au sein de la Famille dominicaine.

### Recommandations

(241) Nous *recommandons* aux frères de lire et de se familiariser avec les mystiques de la tradition spirituelle dominicaine, particulièrement sainte Catherine de Sienne, Maître Eckhart, et saint Thomas d'Aquin, véritable maître spirituel.

(242) L'étude des mystiques dominicains trouve aussi sa place au sein de la formation. Nous *recommandons* donc aux responsables de la formation d'encourager les jeunes frères à les étudier et de leur offrir les conseils et l'accompagnement théologique nécessaires.

(243) Nous *recommandons* que l'enseignement de la théologie prenne en compte la doctrine des mystiques comme source théologique.

(244) Nous *recommandons* fortement aux frères d'être particulièrement attentifs au climat de silence que requièrent nos maisons, se rappelant que le silence est « le soutien de toute l'observance et concourt spécialement à une vie religieuse plus profonde » (LCO 46).

### Félicitations

(245) Nous *félicitons* la commission liturgique de l'Ordre pour son empressement et son dévouement constants, spécialement son président Vincenzo Romano. Nous *recommandons* à la commission de considérer la possibilité d'inclure des textes pertinents tirés des écrits de Maître Eckhart dans une prochaine édition du « *Proprium Ordinis* » (*Liturgia horarum*).

### Exhortations

(246) Nous *exhortons* les frères à prêter attention à ce qui est écrit dans le LCO n° 66, au sujet de l'oraison quotidienne.

(247) Nous *exhortons* les frères lorsqu'ils ont des responsabilités dans les célébrations liturgiques, comme chantres ou ministres, à bien se préparer, à être inventifs et à aider l'assemblée à participer pleinement, au lieu de la considérer seulement comme un auditoire.

### Félicitations

(248) Nous *félicitons* le postulateur de l'Ordre, frère Innocenzo Venchi, pour l'aboutissement des causes de canonisation et de béatification depuis le dernier chapitre général jusqu'à maintenant.

(249) Nous *félicitons* le postulateur général de l'Ordre d'avoir contribué à l'avancement de la cause du frère Marie-Jean Joseph Lataste, o. p.

Nous croyons que le témoignage de sa vie, de son travail et de ses écrits a beaucoup à dire à nos sociétés dévastées par la violence et à nos frères et sœurs exerçant un ministère auprès des femmes et des hommes incarcérés dans de multiples pays.

Sa béatification, aujourd'hui, serait un message d'espérance pour ceux qui luttent en faveur de l'abolition de la peine de mort dans les pays où ce mode de sanction cruel et inhumain est encore imposé.

Appelé « l'apôtre des prisons », il donnerait courage et soutien non seulement aux membres des congrégations qui le reconnaissent comme leur fondateur, mais aussi aux associations de laïcs qui s'inspirent de son exemple.

Demander son intercession pourrait être une source de réconfort pour tous les laissés-pour-compte de nos prisons, parmi lesquels se trouvent les personnes plus vulnérables de nos sociétés, les pauvres, les minorités et particulièrement les femmes.

(250) Nous *félicitons* aussi le postulateur général de l'Ordre et le postulateur provincial de Bétique pour leur contribution à l'avancement de la cause du frère Bartolomé de Las Casas.

Nous croyons que cette béatification serait propice parce qu'il figure parmi nos maîtres spirituels et est un puissant exemple de l'engagement en faveur des défavorisés.

Nous félicitons l'Institut Bartolomé de las Casas d'avoir préparé l'édition critique en quatorze volumes des œuvres complètes de Bartolomé de las Casas. Ce travail apportera une contribution importante à l'étude de sa cause.

### **Instruction**

(251) Nous *mandatons* le postulateur général de l'Ordre pour introduire la cause d'Antonio de Valdivieso, frère dominicain qui fut un disciple de Batolomé de las Casas. En 1545, il devint évêque de León au Nicaragua et se consacra à la défense des autochtones qui étaient vendus publiquement et envoyés travailler aux mines du Pérou et de Panama. Pour cette raison, Valdivieso fut menacé de mort et finalement assassiné en 1550.

Nous croyons que la procédure d'enquête devrait débiter le plus rapidement possible.

## **LA VIE DE COMMUNAUTÉ**

### **BONHEUR PERSONNEL ET FRATERNITÉ**

(252) L'expérience et la pratique de la vie fraternelle en communauté doivent être reconnues comme les lieux propres et caractéristiques de la promotion du bonheur personnel de la part de ceux qui le cherchent dans la vie commune. La valeur fondamentale qui doit inspirer la recherche du bonheur dans le contexte de l'Ordre, c'est notre réponse fidèle à l'appel de Dieu. Nous réalisons cette recherche et cette réponse à un double niveau : personnel et communautaire.

(253) Mais l'individualisme qui caractérise de nombreuses sociétés où l'Ordre est présent conduit des frères à donner la priorité, comme critère de vie, à la recherche du bonheur personnel. Tout en reconnaissant que c'est là

un désir légitime, pour que cette recherche du bonheur soit dominicaine, il nous faut rejeter les chemins individualistes prônés par la société de consommation et promouvoir la richesse de notre vie commune de sorte que le bonheur personnel et communautaire puissent s'y épanouir.

#### VIE AFFECTIVE ET IDENTITÉ

(254) Pour ce qui concerne la vie affective, nous réaffirmons ce que les chapitres de Caleruega (42) et de Bologne (84, 3 et 85) ont dit et nous encourageons les frères à les relire et les mettre en application au niveau personnel et communautaire.

(255) Nous considérons la vie affective comme un élément fondamental de la connaissance de soi ; le corps et les émotions font partie du processus de conscientisation. L'éducation affective, ou de la sensibilité, est nécessaire à la socialisation de l'individu et des groupes et, comme telle, doit être promue et reconnue parmi les frères. Les attachements participent au processus d'identification réalisé par chacun au cours de sa vie, assumant de la sorte sa vocation dominicaine.

(256) Notre identité première doit être en Christ et ensuite, dans l'idéal de saint Dominique. Cette identification, sur laquelle notre propre vocation se construit et se développe, nous la réalisons au travers de cultures, d'institutions, de pensées, de traditions, d'ethnies, de pays et de langues très divers et à des époques différentes de la vie.

(257) La vie en communauté est le lieu où, avec l'aide des autres frères et par la fraternelle confrontation avec eux, nous pouvons dépasser les blocages créés par ces médiations. Ces blocages constituent souvent des obstacles qui empêchent ou rendent plus délicate la réalisation d'une pleine maturité comme religieux dominicain. La communauté est, en fin de compte, le lieu privilégié où les frères peuvent s'ouvrir à la totalité de l'Ordre en ces temps de mondialisation.

#### Recommandation

(258) Nous recommandons que soit promue la participation du plus grand nombre de frères aux rencontres provinciales, nationales, régionales et internationales de l'Ordre.

## CONDITIONS DE LA VIE FRATERNELLE

(259) On dit souvent qu'un des motifs pour lesquels les jeunes sollicitent leur entrée dans l'Ordre est qu'ils recherchent une vie communautaire. C'est certainement là une nécessité réelle ressentie par beaucoup d'entre eux au milieu de la « solitude » d'une société de masse et de la mondialisation. C'est aussi un bel idéal et une aspiration légitime. Mais il est important qu'ils perçoivent clairement, dès le début, que la fidélité à leur vocation les engage à atteindre cet objectif en assumant le coût personnel qu'il leur faut verser. Il s'agit d'une conquête et d'une tâche qui ont des exigences concrètes, impliquant renoncement et discipline en vue d'un plus grand bien.

### *Importance des actes de la communauté*

(260) 1. La vie en communauté ne peut pas se réduire à la camaraderie. Elle s'exprime en des actes concrets où nous nous trouvons ensemble. Notre vie régulière est constituée par des actes conçus pour être vécus ensemble. L'absence systématique, et non justifiée auprès des supérieurs, des actes communautaires serait la preuve manifeste d'un manque d'intérêt pour construire et vivre la vie en communauté ; de la part d'un frère entré pour vivre la vie communautaire, il ne peut y avoir d'excuse pour un tel agissement.

2. On peut dépasser ces difficultés par une attitude de transparence entre les membres de la communauté, disposés à partager ses luttes et ses difficultés avec le supérieur et avec la communauté. Les membres de la communauté, et spécialement les supérieurs, doivent aussi être disposés à pratiquer une correction fraternelle évangélique, empreinte de compassion et de pardon.

3. La participation habituelle aux actes communautaires est le signe certain de notre volonté de vivre la vie en communauté. Si ce n'est pas le cas, on peut difficilement parler de fraternité réelle quand, de façon délibérée et sans motif de force majeure, on ne participe pas aux actes de la communauté. Il est possible d'accomplir formellement les obligations communautaires sans fraternité, mais, comment parler de fraternité sans vie commune ?

### *Partager sur la base de critères convenus*

(261) 1. La pauvreté évangélique que nous avons choisie a son origine dans la première communauté chrétienne et se caractérise fondamentale-

ment, non par le fait de n'avoir rien, mais par le fait de partager, de mettre en commun ce que chacun possède pour le mettre au service des autres. Ce partage ne doit pas se limiter à l'intérieur de la communauté mais être ouvert aux nécessités des autres frères, personnes et communautés, et spécialement de la province.

2. *L'important* est que, quel que soit le type de travail effectué, la rémunération et les gains des membres de la communauté comme fruit de leur travail, avec les systèmes actuels de facilités financières, *toutes les recettes soient mises en commun*, portées à la connaissance du prier ou du supérieur, sous la coordination du procureur. De même, la communauté doit pourvoir aux nécessités réelles d'une vie digne, en fonction de la situation de chacun, ainsi que le recommande la Règle.

3. Ceci suppose une planification périodique sur des critères communément acceptés, avec un engagement et une évaluation de tous les membres de la communauté, afin de clarifier et d'éviter la confusion et les interprétations arbitraires de ce pilier fondamental de la vie fraternelle : mettre les biens en commun.

### **Ordination**

(262) Nous *ordonnons*, en tenant compte du LCO 539 § 1, que les chapitres provinciaux établissent dans leurs statuts des normes afin de parvenir à une juste distribution de biens entre les couvents et les maisons de la province. Une autonomie économique quasi absolue des couvents et des maisons sera ainsi évitée au regard de la province et de ses nécessités.

### **Pétition**

(263) Nous *demandons* que chaque province considère le bien-fondé qu'il y aurait à intégrer dans ses statuts l'utilisation des nouveaux instruments financiers.

### **Tension entre vie commune et mission**

(264) 1. La tension entre la vie commune et la mission est un défi pour notre apostolat ; elle nous invite à réfléchir et à trouver des réponses à partir de notre charisme dominicain. Il faut vivre cette tension de façon convenable, équilibrée et complémentaire, de manière à ce que les pôles de cette ten-

sion s'alimentent mutuellement. Une des manières de garantir cet équilibre est la planification communautaire (Cf. M 121). Elle doit prendre en considération les situations diverses et les qualités des membres de la communauté, en y incluant les cas particuliers.

2. Notre engagement personnel pour la mission ne doit pas être évalué en priorité en termes d'efficacité. Notre mission doit toujours être partagée, d'une manière ou d'une autre, avec les frères. L'activisme peut très souvent cacher des situations de fuite de la vie commune.

3. La présence d'un nombre approprié de frères dans une communauté garantit plus facilement le droit et le devoir des frères de vivre une vie commune qui intègre, à la fois, communauté et mission. Bien que reconnaissant qu'il existe dans plusieurs endroits de l'Ordre des situations pastorales ou économiques qui ne permettent pas la création immédiate de grandes communautés, nous considérons que, afin de défendre ce droit des frères à vivre en communauté, celle-ci doit avoir normalement un nombre suffisant de frères, capables de garantir la qualité de la vie commune.

4. L'équilibre entre vie commune et mission est, par lui-même, un signe prophétique pour la société et pour l'Église.

### ***Tentations contre la vie commune***

(265) 1. L'hédonisme, la solitude et les dépendances sont des défis, caractéristiques de la société, que nous devons combattre et auxquels nous devons faire face en tant que religieux.

2. Face à l'hédonisme, le plaisir pour le plaisir, le luxe des vêtements et de la nourriture, la préoccupation obsessionnelle et narcissique de l'apparence physique, il convient de rechercher et d'offrir une vie simple et de se réjouir des choses simples.

3. Face à la solitude comme absence de motivations, désenchantement des expériences de vie, éloignement entre les frères, il convient de rechercher une solitude emplie du Seigneur et d'avoir le souci de l'accompagnement mutuel dans la vie fraternelle.

4. Face aux dépendances telles que l'alcool, les drogues, la télévision et Internet qui peuvent être des évasions nous entraînant dans un cercle vicieux, il convient de s'ouvrir à l'amitié, à la communication, avec un accompagnement fraternel, offrant ainsi aux frères concernés l'aide humaine, affective et professionnelle dont ils ont besoin. Se libérant alors de ces esclavages, ils recouvreront la liberté pour se donner pleinement à leur vocation originelle.

## Ordination

(266) Nous *ordonnons* aux chapitres provinciaux, ou au prier provincial et son conseil, d'établir des normes et des procédures qui permettent d'affronter avec charité et justice des situations de dépendance et les cas d'abus sexuel.

## Recommandation

Nous *recommandons* que ceux qui seront chargés d'établir ces normes et procédures tirent parti de l'expérience des provinces qui les ont déjà établies, parmi lesquelles les provinces des États-Unis, d'Irlande et d'Australie.

## Non-violence à l'intérieur de la communauté

(267) 1. L'augmentation des différentes manifestations de violence est une des caractéristiques actuelles de notre société. La violence et l'exclusion sociale sont un fait, même entre les membres des grandes religions, en dépit des efforts des chefs religieux pour que la foi en un Dieu unique soit motif de rencontre et de paix, et non de guerre.

2. Nous remarquons également qu'à l'intérieur de nos communautés dominicaines, constituées explicitement par une même motivation religieuse, telle que l'union avec Dieu et en Dieu, il existe assez fréquemment une forme de violence que l'on qualifierait de psychologique. Ceci se trouve principalement dans le refus de la parole par pure antipathie, par des malentendus non éclaircis ou par des façons différentes de penser ou de voir les choses. C'est le cas également des paroles dures ou ironiques qui blessent la sensibilité et portent atteinte à la dignité des frères (Mt 5, 22). De même, le fait d'imposer une opinion personnelle peut créer un blocage dans la communication à l'intérieur de la communauté.

3. L'orgueil et l'incapacité de nous réconcilier se cachent souvent sous une apparence de droiture. Nous donnons fréquemment à l'extérieur une image qui est contredite à l'intérieur de la communauté.

4. Ceci est particulièrement grave dans la vie dominicaine pour la raison suivante : si la vérité est pour nous un objectif en tant que recherche et non comme possession ou monopole, l'opinion de chacun des frères, même s'il existe entre eux des différences, contribue de façon dynamique à la découverte de la vérité de notre vie. Par conséquent, au nom de la vérité,

on ne peut, par principe, justifier l'exclusion d'aucun frère ni de ses opinions, mais il faut, au contraire, savoir les intégrer dans une recherche commune.

5. D'autres éléments qui font violence à la vie commune sont : la lutte pour étendre le pouvoir, le racisme et le nationalisme plus ou moins voilés. Il y a aussi violence et manque de respect envers la communauté lorsque l'on fait systématiquement le contraire de ce sur quoi l'on s'est accordé. Vivre ensemble donne des droits mais aussi, corrélativement, suppose des devoirs.

6. D'autre part, on trouve aussi des frères dont l'attitude, face à des situations irrégulières, est de se taire, de ne rien dire, prétendant par là sauvegarder la paix de la communauté, alors qu'il faudrait parler, à qui de droit et au bon moment. On laisse ainsi des situations se prolonger au-delà du raisonnable et qui rongent parfois de façon irréversible la vie d'une communauté. Il s'agit là d'un faux pacifisme.

7. Affronter ces situations implique un prix à payer, et pas des moindres, d'incompréhension et de souffrance. C'est l'inévitable conflit entre la recherche du bien de la majorité, sur le long terme, et la paix mal comprise tolérant une personne ou un groupe qu'on ne peut toucher, prêts qu'ils sont à se défendre ou à défendre des positions acquises, ce qui est certes justifiable humainement mais peu évangélique et peu dominicain.

8. Une patiente résistance à ces types de violence, qui conduisent facilement à répondre de la même manière en ignorant les procédés d'une correction fraternelle évangélique, est un vrai défi pour la maturité de plusieurs frères.

9. Aujourd'hui, nous croyons que la première vérité qu'il faut promouvoir, préserver et défendre, c'est la vérité de l'amour et de la fraternité. L'amour se nourrit de la non-violence et celle-ci, à son tour, promeut la paix véritable.

### ***Communautés ouvertes à la Famille dominicaine et à d'autres personnes***

#### **Recommandation**

(268) Nous recommandons aux supérieurs d'être attentifs à ce que les frères puissent accueillir en toute liberté des religieuses, des laïcs et des jeunes, les invitant à participer activement à certains actes de la communauté : rencontres, partage fraternel, formation, étude, liturgie et une collaboration dans l'apostolat.

## VIE DE COMMUNAUTÉ ET CULTURE INFORMATIQUE

(269) Internet et les autres moyens de communication sociale sont des instruments qui peuvent avoir une influence positive ou négative sur la vie fraternelle et la mission.

### Exhortation

(270) Considérant que l'usage de ces instruments est très bénéfique à la fraternité dans une communauté et entre les communautés, nous *exhortons* toutes les entités de l'Ordre et leurs membres respectifs à faire preuve d'ouverture d'esprit face à ces moyens de communication.

(271) Nous *exhortons* également tous les frères à recevoir une formation appropriée pour l'utilisation de ces instruments, prévenant par là des abus possibles, comme l'individualisme, l'isolement et la dépendance que peut créer l'usage d'Internet.

## PLANIFICATION ET PRATIQUE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

### Projet communautaire

(272) *Les faits*

1. C'est un fait que les derniers chapitres généraux ont insisté sur l'élaboration du *projet communautaire*. Ils ont chanté ses louanges et l'ont vu comme un précieux instrument pour renforcer la vie de la communauté sous tous ses aspects et pour résoudre les tensions et les problèmes communautaires (O 38 ; M 12. 1 ; 22. 6 ; 39 ; 40 ; B 127).

2. D'un autre côté, nous constatons l'absence du projet communautaire dans beaucoup de communautés. Dans son compte rendu au chapitre de Providence, le Maître de l'Ordre dit : « Au cours des visites canoniques, j'ai vu que c'est un moyen efficace de développer nos communautés mais qu'il est rarement mis en œuvre et généralement mal compris » (3.2.2).

3. Sans vouloir être exhaustif, parmi les causes de l'inaccomplissement du projet communautaire, on a l'habitude de mentionner : ce n'est pas traditionnellement dominicain, on ne sait pas comment le réaliser, l'individualisme, la fatigue psychologique et spirituelle, l'apathie...

**(273) Que faire ?**

1. Dans ce Chapitre, on s'est proposé de suivre l'orientation des derniers chapitres généraux, et d'exhorter, une fois de plus, à sa mise en œuvre dans toutes les communautés.

2. La question qui nous préoccupe n'est pas « oui ou non au projet communautaire ». Elle est de savoir si nous voulons vivre une vie communautaire fraternelle, qui s'inscrit dans la mission et se vérifie dans tous les éléments vitaux dominicains ou si nous voulons vivre une vie individualiste (C 44).

3. Dans la droite ligne de notre authentique tradition démocratique, nos Constitutions nous donnent les moyens appropriés pour atteindre notre grand objectif : la vie fraternelle dans toutes ses dimensions.

**(274) Nos Constitutions et la véritable question**

Nos Constitutions nous offrent les instruments suivants pour aborder le véritable problème :

1. *Réunions communautaires* : « Pour que la coopération apostolique et la communion fraternelle portent des fruits plus abondants, la participation unanime de tous les frères est de la plus haute importance : "en effet, toute décision approuvée en commun est exécutée rapidement et sans difficulté". C'est pourquoi, dans tous les couvents doivent se tenir des réunions en vue de promouvoir la vie apostolique et régulière (LCO 6) ». Cela demande qu'il y ait « au moins une fois par mois... » (LCO 7 § 1) une réunion pour encourager la vie régulière.

2. *Les chapitres réguliers*. Les frères y « examineront, de la manière déterminée par le chapitre conventuel, leur fidélité envers la mission apostolique du couvent et la vie régulière et feront quelques pénitences (LCO 7 § 1) ». Ces chapitres réguliers doivent être célébrés « plusieurs fois dans l'année » (*ibid.*).

3. *Le chapitre conventuel*. « C'est la réunion des frères sous la présidence du prieur pour traiter ou décider de ce qui concerne la vie commune et apostolique du couvent, ainsi que sa bonne administration » (LCO 307). Il « doit avoir lieu plusieurs fois dans l'année (LCO 312 § 1) ». Il est expressément demandé au chapitre conventuel d'« organiser la vie de la communauté, dans les limites de nos lois » (LCO 311 § 1, 1<sup>o</sup>) et que « chaque couvent élabore son propre programme ou projet de vie apostolique... qui devra être approuvé par le prieur provincial » (LCO 311 § 1, 3<sup>o</sup>).

Comme on peut le constater, cette mise en place ou planification communautaire s'enracine et doit procéder de ces trois types de réunions prescrites par nos Constitutions.

### **Ordination**

(275) Nous ordonnons que les prieurs revitalisent les éléments traditionnels de l'Ordre et que par les chapitres réguliers, les réunions et chapitres conventuels, chaque communauté organise sa vie régulière (LCO 40) et apostolique (LCO 311 § 1, 3<sup>o</sup>). Le plan qui en résultera devra être présenté au prier provincial et être mené à bien en tenant compte de la planification de la province (LCO 107), en lien avec l'Église locale et étant évalué une fois par an par la communauté.

### **Obéissance**

(276) Nous reconnaissons le caractère fondamental de l'obéissance dans notre vie et la pratique sincère de celle-ci ; cependant, la liberté des supérieurs pour faire des assignations et des nominations ne manque pas de se heurter à des difficultés et à des limitations. Devant ce constat, ce Chapitre reprend tout ce qui s'est dit sur l'obéissance dans les chapitres précédents, en l'actualisant par les réflexions suivantes :

(277) « À l'origine de l'Ordre, saint Dominique demandait aux frères de lui promettre vie commune et obéissance » (LCO 17). Ceci ne s'applique pas moins aujourd'hui qu'à l'époque de saint Dominique. Notre unité interne et l'efficacité de la mission dépendent de la docile et prompte obéissance de tous les frères.

(278) Qu'est-ce que l'obéissance que nous promettons librement ? Cela se réfère, en premier lieu, à notre relation à Dieu, une relation dont l'Église et l'Ordre sont les médiateurs. L'obéissance nous invite à écouter Dieu, à nous convertir en devenant « auditeurs de la Parole », afin de pouvoir devenir « prêcheurs de la Parole. »

(279) L'Ordre est l'expression la plus concrète de notre vœu d'obéissance. Nous sommes placés ici face à notre individualité et à notre responsabilité devant la vie de l'Ordre et sa mission. Nous ne pouvons pas nous ériger en pôle autonome d'activité et, en même temps, appartenir à l'Ordre. Nous

sommes interdépendants par nécessité et par vocation. Par le vœu d'obéissance, nous écoutons la voix de Dieu dans la communauté, par la médiation de la communauté et à travers son autorité légitime.

**(280)** L'obéissance dominicaine implique un dialogue fraternel. L'objectif de ce dialogue est de discerner la voix de Dieu et d'y répondre en toute liberté. Après ce dialogue, le frère doit mettre toute sa confiance dans la communauté et en sa légitime autorité, par sa réponse généreuse à la mission à laquelle il est appelée.

**(281)** L'Ordre court le risque aujourd'hui de trahir la vision de saint Dominique qui « depuis les origines demandait à ses frères... de lui promettre vie commune et obéissance ». Si le frère, de par son attitude, rend impossible le fait d'être envoyé en mission ou si le supérieur n'exerce pas sa responsabilité pour le bien commun, il en résulte que ni l'obéissance ni la communauté ne sont vraiment opérantes.

**(282)** Dans l'exercice de l'obéissance, nous sommes confrontés, dans certaines occasions, à la difficulté des assignations. De nombreuses provinces élaborent leurs projets, préoccupées qu'elles sont par les nécessités et les circonstances du moment. Pour que ces projets se réalisent, des changements sont nécessaires. Mais c'est alors qu'une difficulté se présente : celle de frères qui, pour différentes raisons, entre autres un long séjour dans un même couvent, refusent une nouvelle assignation. Cette situation paralyse la vie de la province.

### **Exhortation**

**(283)** Nous exhortons les frères élus ou nommés dans des fonctions de gouvernement d'éviter de poser des conditions ou émettre des menaces de renoncement pour accepter charges et nominations.

## **LES FRÈRES COOPÉRATEURS**

**(284)** Nos Constitutions (LCO 100, § 2) nous rappellent que « les frères coopérateurs ont part à l'apostolat de toute la communauté, non seulement par leur travail pour satisfaire aux nécessités du couvent mais encore par un ministère proprement dit, soit qu'ils collaborent avec les frères prêtres, soit qu'ils exercent une activité apostolique qui leur est adaptée ».

(285) À la lumière de cette législation, nous reprenons et confirmons ce que le chapitre de Bologne a dit en référence aux frères coopérateurs (B 135-145).

(286) La profession solennelle est le signe fondamental de l'égalité de tous les frères de l'Ordre. La présence du frère coopérateur dans nos communautés nous rappelle et nous aide à prendre conscience que ce qui nous unit, c'est la profession religieuse.

(287) La multiplicité d'aptitudes et de dispositions de ceux qui choisissent le statut de frère coopérateur nous empêche de concevoir un modèle unique. Le frère coopérateur exerce son ministère là où, avec le soutien de l'Ordre, ses qualités humaines et la grâce de Dieu l'appellent. Pour les uns, ce sera l'enseignement universitaire, pour d'autres la catéchèse et l'évangélisation et pour d'autres encore, l'accueil à la porterie de nos couvents. Dans tous ces ministères, le frère coopérateur participe pleinement à la mission de l'Ordre (cf. LCO 1, § VI).

(288) Comme tous les frères de l'Ordre, les frères coopérateurs reçoivent une formation de base en philosophie, théologie, éthique, pastorale et spiritualité adaptée à la capacité de chacun et tenant toujours compte des nécessités de la province. Il est de l'obligation des frères lecteurs conventuels de promouvoir la formation des frères coopérateurs dans le cas où ils ne pourraient pas participer aux réunions régulières de formation permanente de la communauté.

### Ordination

(289) Ces dernières années, la discussion dans l'Ordre autour de la figure et du travail du frère coopérateur reflète l'essor d'une ecclésiologie, inspirée de Vatican II, de communion et de participation à égalité dans la diversité des ministères. Ceci nous conduit à étudier plus profondément ce que disent nos Constitutions au sujet des frères coopérateurs comme sur le caractère clérical de l'Ordre.

Comme il s'agit là d'une question qui touche profondément à notre vie dominicaine, une étude sérieuse est opportune.

Nous ordonnons par conséquent au Maître de l'Ordre de constituer une commission d'experts à laquelle participeront des frères coopérateurs afin d'élaborer un texte incluant des propositions de possibles changements

de nos Constitutions et qui sera traité au prochain chapitre général. Cette commission qui sera interdisciplinaire (aspects historiques, théologiques et canoniques) aura aussi comme objectif de mieux dessiner le profil de l'identité du frère prêcheur, tant non ordonné qu'ordonné.

Cette commission utilisera une méthodologie semblable à celle utilisée pour la préparation du chapitre de River Forest. Elle élaborera un questionnaire qui sera envoyé à toutes les provinces pour être distribué aux frères. La commission devra rassembler et évaluer les résultats de la consultation pour les remettre au Maître de l'Ordre en septembre 2002. Ils seront ensuite renvoyés aux provinces pour y être étudiés. Les commentaires et suggestions apportés à ces résultats seront remis au Maître de l'Ordre au plus tard en juin 2003. Sur la base de tous ces éléments, la commission préparera un rapport final qui devra être présenté au chapitre général. Une copie en sera envoyée à tous les capitulaires au moins deux mois avant le début du chapitre.

### **Pétition**

(290) Nous *demandons* au Maître de l'Ordre, à travers le procureur général, de poursuivre les démarches de dispense auprès du Saint-Siège pour que les frères coopérateurs, dûment postulés, puissent être prieurs, sous-prieurs et supérieurs.

### **Remerciements**

(291) Nous *remercions* les frères Herman Johnson, Ángel Méndez et Ignatius Perkins pour leur contribution au débat de ce Chapitre sur les frères coopérateurs.

## **LES FRÈRES DIACRES PERMANENTS**

(292) Il existe actuellement trois catégories de diacres permanents dans l'Ordre : des frères clercs qui, avec la permission de leurs supérieurs, ont choisi de ne pas demander l'ordination presbytérale ; des frères qui, pour diverses raisons, n'ont pas été ordonnés prêtres et, finalement, des frères coopérateurs qui ont été ordonnés diacres, mais qui, en vertu d'une résolution de la Congrégation des Religieux datant du 15 mai 1979, sont demeurés frères coopérateurs. Cette présence de frères diacres permanents dans quelques-unes de nos communautés a créé une situation nouvelle.

Rejoignant les recommandations présentées par la commission du chapitre de Bologne chargée d'étudier cette situation, nous considérons que cette réalité n'est pas suffisamment répandue pour exiger des changements à notre législation.

## CHAPITRE V

### LES MONIALES

#### *Au cœur de la Sainte Prédication*

#### PROLOGUE

##### ***Réflexion spirituelle et théologique sur la vie contemplative dominicaine***

(293) Un modèle pour la moniale dans l'Église est Marie, la Mère de Jésus. Nous, frères et moniales rassemblés dans un esprit de fructueux dialogue au chapitre général de Providence, trouvons un éclairage théologique complémentaire dans la figure d'Élisabeth qui rencontre le Verbe durant la visitation de Marie. À partir de là, le Chapitre voudrait partager une réflexion sur ce point et sur d'autres sujets touchant la vie de nos sœurs moniales dominicaines, afin de poursuivre ce riche dialogue.

##### **ATTENTE ARDENTE**

(294) Élisabeth est présentée dans l'évangile comme la personnification du peuple d'Israël qui languit après l'accomplissement des promesses de Dieu. Durant les années longues et stériles d'une vie apparemment « inutile », Élisabeth espère ardemment la venue du Messie (Lc 1, 6-7). Avec son peuple, Élisabeth fait l'expérience de la douloureuse distance d'avec Dieu et brille comme une femme de foi profonde et de grande espérance en la miséricorde de Dieu (Lc 1, 25).

(295) Comme sa parente spirituelle Élisabeth, la moniale dominicaine passe sa vie en quelque chose qui peut paraître à beaucoup une vocation « inutile ». En communion avec la longue tradition du monachisme chrétien, elle mène une vie de foi profonde et d'attente ardente, s'identifiant aux souffrances de l'humanité en marche vers Dieu par un chemin difficile, mais rempli d'espérance.

### Rencontre accueillante

(296) À la Visitation, Élisabeth ouvre sa porte pour trouver devant elle la présence cachée du Verbe, l'Époux d'Israël dans le sein de sa Mère. Dans cette rencontre pleine de grâce, elle éprouve aux profondeurs de son âme la joie anticipée du salut du monde.

(297) Ainsi, la moniale de l'Ordre des Prêcheurs vit-elle, elle aussi, dans sa vie cachée, une continuelle rencontre avec le Verbe, un accueil de la Parole qui sera prêchée ; elle le fait par la prière, la pénitence et l'étude, dans le silence et la clôture. Son existence devient ainsi une *lectio divina* vécue, une découverte de l'avènement du Verbe non seulement dans les textes, mais aussi dans le cœur (cf. LCM 99).

### AU CŒUR DE LA SAINTE PRÉDICATION

(298) Portant Jean-Baptiste dans son sein, Élisabeth se prépare à donner au monde celui qui « préparera le chemin du Seigneur » : « Beaucoup se réjouiront de sa naissance... et il ramènera de nombreux fils d'Israël au Seigneur leur Dieu » (Lc 1, 14-17). De cette manière, elle participe à la prédication du Verbe, car, sans son attente fidèle de Dieu, le Verbe qui est le Christ, ne tombe pas dans une terre fertile. Grâce à la fidélité de Dieu, Élisabeth met au monde l'Ami de l'Époux qui rend témoignage au Christ par sa prédication.

(299) Dans nos monastères dominicains, cette participation à la prédication du Verbe est faite par la communauté tout entière. En effet, la communauté vit sa vie entière « au cœur de la Sainte Prédication » (LCM 35, 1). Cela se réalise surtout par l'intercession (pour les frères et toute la Famille dominicaine, mais aussi pour le monde vers lequel ils sont envoyés), par la charité dans la vie commune, dans la célébration liturgique et par l'accueil.

Élisabeth ouvrant sa maison à la visite de Marie offre une image utile pour la compréhension de la clôture dans la tradition dominicaine. Le foyer d'Élisabeth a reçu dans son intimité Celle qui portait le Verbe, Marie, et a communiqué au monde le Précurseur du salut, Jean.

Ainsi, dans notre tradition, la clôture est-elle faite pour accueillir Dieu en Christ et ensuite, envoyer la grâce de Dieu dans le monde. C'est pourquoi l'accueil dominicain dans les monastères de nos moniales joue un

rôle important dans la Sainte Prédication. Dans les monastères qui cherchent à être des foyers d'où la charité rayonne (LCM 14), l'accueil est toujours, d'une façon mystérieuse, ouverture à la présence inattendue du Verbe de Dieu dans l'autre aussi bien qu'une préparation spirituelle et une participation à la prédication de ce même Verbe.

(300) Tout comme le monastère de Notre-Dame de Prouilhe fut le berceau de la Sainte Prédication, ainsi le mode de vie de la moniale dominicaine dans ces trois dimensions constitutives est-il la matrice de la vie de l'Ordre en son déroulement. La mission des dominicains de transmettre les fruits de la contemplation par la prédication et l'enseignement ne peut être correctement vécue sans référence appropriée à cette source qui est l'essor de tout. Les fleuves d'eau vive ont besoin de la source profonde et cachée s'ils ont à communiquer la vie de Dieu à un monde qui a soif de vérité.

### DOMINIQUE ET LES MONIALES DE L'ORDRE DES PRÊCHES

(301) D'après l'histoire de Prouilhe, de Saint-Sixte (cf. Bienheureuse Cécile, *Miracula S. Dominici*, n° 14) et de la bienheureuse Diane de Bologne, il est clair que saint Dominique a établi les premières communautés de moniales en les agrégeant à la Sainte Prédication par le lien de la profession faite à sa propre personne. Donc, de la même façon, le Maître de l'Ordre, successeur de saint Dominique, confirme la place des monastères dans la mission de prédication en acceptant le lien de la profession qui lie leurs membres à sa personne.

(302) Le fait que la profession de la moniale s'adresse et au Maître de l'Ordre et à la prieure du monastère rend nécessaire d'articuler la relation entre la participation à la mission universelle, d'une part, et l'autonomie des monastères, d'autre part (LCM 156-157).

(303) Nous remarquons d'abord que la mission de l'Ordre provenant du charisme de Dominique et mandatée par l'Église universelle est, par sa nature, mondiale, tandis que le but de la prédication dominicaine est la formation d'Églises locales caractérisées par la sainteté évangélique. Nous allons maintenant mettre ce double principe en rapport avec la situation de nos monastères, dans une perspective théologique et spirituelle.

**(304) Aspects universels :**

1. Dans la mesure où les monastères de moniales sont la source priante de l'efficacité de la Sainte Prédication, ils sont reliés à la réalité mondiale de celle-ci dans leur cœur contemplatif. C'est pourquoi chaque monastère est essentiellement lié aux structures universelles de l'Ordre avec le Maître comme son modérateur suprême.

2. La profession des moniales au Maître de l'Ordre, expression de communion universelle au charisme dominicain, donne à chaque monastère le devoir de s'ouvrir à d'autres (cf. LCM 2, I) afin de mieux remplir son rôle de continuelle source d'inspiration pour la Sainte Prédication dans le monde entier.

**(305) Aspects locaux :**

1. Dans la mesure où la vie des monastères illustre le but de la prédication dominicaine, ils constituent eux-mêmes une réalisation en miniature d'une Église locale, spirituellement enracinés dans un lieu et attachés par un lien de communion à l'évêque diocésain.

2. La profession des moniales à la prieure du monastère, expression de l'autonomie de chaque monastère, requiert de chaque communauté qu'elle prenne en charge sa propre vie de telle sorte que son être comme « micro- » Église soit rendu visible. Cela implique la mise en pratique, selon son propre esprit de famille, de tous les éléments de la sainteté évangélique que contient la prédication dominicaine (cf. LCM 3, II).

**(306)** En accord avec Bologne, n° 159, le promoteur des moniales, au nom du Maître de l'Ordre, a écrit à tous les monastères pour recueillir leurs pétitions concernant les changements au LCM qu'elles considèrent nécessaires. Il a été demandé à la commission internationale des moniales d'étudier ces changements et de transmettre les résultats à la commission sur les moniales de ce Chapitre afin de faire des propositions au Maître de l'Ordre en accord avec LCM 182. Étant donné la quantité de travail de préparation pour le chapitre général de la part de la commission internationale des moniales et, au Chapitre, pour la commission sur les moniales, une étude satisfaisante de ces pétitions n'a pas encore été possible.

**Pétition**

**(307)** C'est pourquoi nous demandons qu'une commission soit instituée, constituée de membres de la commission internationale des moniales et

d'autres experts, pour étudier ces changements proposés au *Livre des Constitutions des Moniales*, en accord avec les normes indiquées au LCM, n° 182. Cette même commission devrait également étudier les thèmes mentionnés dans la pétition n° 157 du chapitre général de Bologne : à savoir, le pouvoir du Maître de l'Ordre et des chapitres généraux sur les moniales, et ses implications.

## LA VIE DES MONIALES

(308) C'est dans la vie même que les grandes raisons de la vocation des moniales deviennent réalité. C'est la vie « au jour le jour » qui fait l'authentique prédication des monastères. Ce qui fait des moniales d'authentiques prêcheurs, c'est leurs manières de surmonter les contingences parfois douloureuses et leur façon de jouir de la vie commune, du silence, de l'étude et de l'oraison.

(309) Le Chapitre a reçu beaucoup de pétitions et de suggestions qui se réfèrent à diverses situations de la vie des moniales. Nous voulons partager quelques réflexions et propositions qui, nous l'espérons, seront favorablement accueillies.

### SERVICES RENDUS AUX MONASTÈRES PAR LES FRÈRES

(310) Nous nous sommes sentis interpellés par des pétitions reçues demandant aux frères de s'engager davantage au service des monastères. Nous savons que, dans nos lois et notre tradition, cela a toujours été considéré et encouragé.

### Pétition

(311) C'est pourquoi nous *demandons* aux différents supérieurs majeurs qui ont des monastères sur leur territoire de mettre à leur disposition des frères qui puissent collaborer à la formation des moniales et porter attention à leurs besoins spirituels.

(312) Mais nous désirons dire plus encore. Nous comprenons que l'aide doit être réciproque, car nous avons besoin les uns des autres. Pour cela, il est essentiel d'établir une relation fraternelle et ouverte entre les frères et les

moniales. Le rôle ministériel du prêtre et magistériel du professeur est indispensable, mais ne suffit pas. Il est logique et désirable que l'amitié soit une relation normale entre moniales et frères. Nous croyons que cette amitié que nous avons vue entre notre fondateur et les moniales de Saint-Sixte ou entre le bienheureux Jourdain et la bienheureuse Diane et les moniales de Bologne, est une authentique prédication dominicaine.

#### LA FORMATION DES FRÈRES ET LA VIE CONTEMPLATIVE DES MONIALES

(313) Cette relation fraternelle, cette préoccupation mutuelle des uns/unes pour les autres ne peut ni ne doit s'improviser. Elle devrait commencer avec le processus de formation des moniales et des frères.

#### Pétition

(314) Étant donné que la connaissance de la spécificité de chaque vocation au sein de l'Ordre et de la Famille dominicaine est fondamentale, nous *demandons* aux formateurs des frères d'inclure dans leurs programmes de formation la connaissance précise de ce qu'est la vie contemplative de nos moniales et sa relation avec notre mission de prédicateurs (cf. Rapport du Maître de l'Ordre au chapitre général de Caleruega (1995), Section sur les moniales).

#### LES ÉTUDES THÉOLOGIQUES DES MONIALES

(315) Le *Livre des Constitutions des Moniales* leur enjoint de se former spécialement dans les Écritures et la liturgie, la patrologie et la pensée de saint Thomas (LCM 101, II-III), de manière à se préparer à la *lectio divina* (LCM 100, I), à contribuer à leur maturité humaine (*ibid.*) et à nourrir leur contemplation (LCM 100, II). Dans sa lettre sur la vie des moniales, « *Une ville ne peut se cacher, qui est sise au sommet d'un mont : Une vie contemplative* » (2001), le frère Timothy Radcliffe écrit :

« La théologie n'est pas simplement une discipline intellectuelle. Elle fait partie de notre recherche du Seigneur dans le jardin, de notre soif de sens, de notre entrée dans le mystère de l'amour... Une partie essentielle de la formation d'une moniale dominicaine réside dans l'étude des Écritures et de la théologie. »

(316) Les chapitres généraux d'Oakland (159), de Mexico (123) et de Bologne (41 ; 116) ont souligné, de différentes façons, la responsabilité

des frères d'aider à la formation théologique des moniales qui, là où cela convient, peut être coordonnée avec celle des frères étudiants et d'autres membres de la Famille dominicaine. Nous renouvelons ces recommandations.

### **Pétition**

(317) Afin de réaliser concrètement ces recommandations, nous *demandons* qu'à tous nos monastères soit offert l'accès aux ressources théologiques des frères soit (i) par une série de cours donnés au monastère même, soit (ii) par l'enseignement à distance, soit (iii) par Internet, soit (iv), là où c'est faisable, par participation aux cours réguliers dispensés par les maisons d'études de l'Ordre ou d'autres institutions.

### **RENFORCER LES ANCIENS MONASTÈRES OU EN FONDER DE NOUVEAUX**

(318) Ce Chapitre général trouve très positif que la vie dominicaine naisse sous ses diverses formes là où, actuellement, seule une des branches de la Famille dominicaine est présente. C'est une manière authentique de nous rencontrer dans la mission et dans la vie.

(319) Nous exprimons notre gratitude pour la générosité de tant de moniales des monastères fondés depuis longtemps, riches à un moment donné de vocations, qui quittèrent leurs monastères pour fonder ou soutenir la vie dominicaine en des lieux éloignés. En plusieurs cas, Dieu a récompensé cette générosité par une abondance de vocations. La générosité des sœurs se manifeste maintenant en ne prétendant pas compenser l'actuelle pénurie de vocations avec des moniales venant de ces monastères, mais en maintenant le plan prévu pour les fondations et le renfort des monastères.

### **Pétition**

(320) Nous *demandons* au promoteur des moniales conjointement avec le promoteur de la vie apostolique et en collaboration avec la commission internationale des moniales et les fédérations, d'établir une carte pour repérer les lieux où la vie monastique dominicaine est ou pourrait être présente. Sur cette base, ils devraient faire, avant la fin de l'année 2002, une évaluation coordonnée des lieux où, dans l'avenir, la vie monastique dominicaine pourrait être renforcée ou fondée.

### LES MONASTÈRES D'IMPORTANCE HISTORIQUE

(321) Un des signes de notre temps est l'importance donnée aux *lieux* : c'est-à-dire à ce que ces lieux disent aux hommes ou aux femmes d'aujourd'hui. La signification que les *sanctuaires* ont acquise à notre époque en est un indice.

(322) Dans l'Ordre, nous avons divers sanctuaires liés à la vie de notre fondateur. Ces lieux historiques ont pour nous un sens dans la mesure où ils abritent les fils ou les filles de saint Dominique. Nous voudrions attirer l'attention sur Prouilhe, Caleruega, Saint-Sixte à Rome, Sainte-Agnès à Bologne, Saint-Dominique el Real à Madrid comme exemples de monastères historiques dont il faut prendre soin.

(323) Conscient de sa fragilité actuelle, le monastère de Prouilhe a essayé de différentes façons d'améliorer la situation de la communauté. Finalement, les moniales ont décidé de se mettre elles-mêmes et l'avenir du monastère entre les mains du précédent Maître de l'Ordre. Frère Timothy Radcliffe a répondu à cette requête en nommant une commission : « L'avenir de la présence dominicaine à Prouilhe ». Après avoir rencontré cette commission, la communauté de Prouilhe demande maintenant la transformation de son monastère en une communauté internationale de moniales. En même temps, les moniales sont intéressées à avoir, sur le même lieu, des membres d'autres branches de la Famille dominicaine, pour représenter et accomplir la mission commune de l'Ordre.

(324) C'est une demande que nous voulons appuyer. C'est un exemple du genre de réponse qui pourrait être donnée dans l'avenir aux autres monastères mentionnés ci-dessus.

### Pétition

(325) Nous *demandans* au promoteur des moniales avec la commission internationale des moniales d'amener les diverses fédérations et monastères à s'intéresser au renforcement du premier monastère de l'Ordre par l'envoi de moniales. Nous reconnaissons que la formation de monastères internationaux requiert sensibilité culturelle et maturité. En même temps, le témoignage que de telles communautés peuvent rendre trouve ses racines dans l'Évangile même que nous proclamons.

**MONASTÈRES OÙ, À CAUSE DU NOMBRE RÉDUIT DE MONIALES ET DES LIMITES IMPOSÉES PAR L'ÂGE ET LA MALADIE, ON NE PEUT MENER DIGNEMENT UNE VIE CONTEMPLATIVE DOMINICAINE**

(326) Il est admirable d'observer comment dans des monastères avec peu de moniales et plusieurs sœurs malades et âgées, s'exerce la charité entre les fortes et les faibles et se maintient l'enthousiasme pour mener avec dignité la célébration liturgique et la vie commune. C'est un grand témoignage, une authentique prédication.

(327) Comme nous l'a rappelé le frère Timothy Radcliffe dans sa lettre à l'Ordre sur la vie contemplative (2001), parfois la situation de faiblesse et de pauvreté en arrive à un point tel qu'il est très difficile de mener une vraie vie dominicaine. Le frère Damian Byrne a parlé lui aussi de la même situation dans sa lettre aux moniales : nous vous renvoyons à ce qui y est dit. Nous connaissons également la préoccupation des évêques et des fédérations pour quelques monastères qui se trouvent dans cette situation. Avec le plus grand respect et la plus grande admiration pour ces communautés, nous osons adresser à nos sœurs, ce qui suit :

(328) Votre choix de vivre votre vocation de moniale dominicaine dans un monastère particulier se rattache à votre appel. Nous comprenons que ce choix n'est pas tant pour le lieu ni pour l'édifice que pour la communauté qui y vit. Si la communauté ne peut plus vivre dignement sa vocation, il devient nécessaire de chercher une authentique vie communautaire. Cela peut se faire de différentes façons ; deux solutions pourraient être :

1. Quitter les murs qui vous ont accueillies et que vous avez réellement aimés, les laisser pour, précisément, pouvoir vivre comme vous aviez choisi et promis de vivre.
2. Accepter le changement de vie qui résulte du fait de recevoir des moniales d'autres monastères qui s'engagent généreusement dans la construction et le renouvellement de la vie de votre communauté.

(329) L'expérience a souvent montré que la profonde douleur produite par l'abandon du monastère se change en joie en retrouvant une authentique vie communautaire, une liturgie digne et tant d'autres choses. Des exemples comme ceux des monastères de Dax, Luxembourg, Las Lauras de Valladolid, Benebarre, Prato Vecchio, Osuna, Madre de Dios à Tolède, etc., illustrent cette expérience.

(330) Il est nécessaire de comprendre, dès le début de la formation de la moniale, que le choix d'un monastère, c'est-à-dire le lieu ou l'édifice, se fait en vue d'un mode de vie, celui de la moniale dominicaine. C'est ce mode de vie qui devrait toujours être recherché et auquel on ne peut jamais renoncer.

#### LA COMMISSION INTERNATIONALE DES MONIALES

(331) Le chapitre général d'Oakland recommanda au Maître de l'Ordre de mettre sur pied une commission internationale des moniales (n° 154), décrivit ses tâches (n° 155) et proposa, comme moyen de les accomplir, la création d'un organe de communication international entre les monastères (n° 156).

(332) La première commission internationale fut nommée par le frère Damian Byrne en 1990 ; il y avait dans cette commission quatre moniales membres, deux moniales secrétaires et le promoteur général. La seconde commission internationale fut nommée par le frère Timothy Radcliffe en 1994 et était constituée de onze moniales représentant les différentes régions et/ou fédérations du « monde monastique dominicain » avec le promoteur général. En 1999, le mandat de cette commission fut prolongé jusqu'à la fin de l'année 2001. Chaque commission se rencontra trois fois.

(333) Bien que la création de la commission internationale soit restée controversée parmi quelques moniales, elle a, en fait, conduit à une plus grande connaissance mutuelle entre les monastères et a contribué à une compréhension plus profonde de la vie monastique dominicaine. On devrait en prendre acte même si quelques-unes des tâches indiquées par le chapitre général d'Oakland n'ont pas été accomplies par la commission internationale jusqu'à présent.

(334) Le premier numéro de « Monialibus International Bulletin » est sorti en mars 2001. Il a été très apprécié dans beaucoup de monastères.

(335) À la dernière rencontre de la commission internationale qui a eu lieu à Caleruega du 17 au 24 juin 2001, ont surgi de nouvelles idées pour permettre à la commission de mieux s'acquitter de sa tâche, par exemple :

1. Établir un « réseau de communication » en profitant du fait qu'un assez grand nombre de monastères a accès à Internet.

2. Mettre en place une équipe de traductrices parmi les moniales, afin de faciliter la communication.
3. Nommer une rédactrice en chef pour le « Monialibus International Bulletin » qui devrait sortir trois fois par an (à Noël, à Pâques, à la Saint-Dominique).
4. Promouvoir la continuité dans le travail de la commission internationale en fixant le mandat à six ans et en faisant se chevaucher les mandats des membres.
5. Tenir une rencontre annuelle de la commission internationale.
6. En ce qui concerne la participation des moniales aux chapitres généraux, demander au Maître de l'Ordre de toujours inviter le même nombre de moniales provenant aussi bien de la commission internationale que venant d'ailleurs.
7. Laisser à chacune des onze régions/fédérations la liberté de choisir sa manière propre de proposer des membres à la commission internationale : chacune soumet trois « candidates » possibles et le Maître de l'Ordre est alors libre de choisir et de nommer le membre.

(336) Nous *remercions* la commission internationale pour son travail et encourageons ses membres à mettre en œuvre leurs idées.

#### Pétition

(337) Nous *demandons* au Maître de l'Ordre de prendre en compte les propositions de la commission internationale mentionnées ci-dessus.

#### FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS ET AUTRES FORMES DE COLLABORATION

(338) Aujourd'hui, on parle souvent de *collaboration* dans le contexte de l'*autonomie*. Chaque monastère de l'Ordre est autonome. Le frère Timothy Radcliffe éclaire ce sujet dans sa lettre à l'Ordre (mai 2001).

« C'est dans la communion avec les autres que nous trouvons la véritable liberté et l'authentique autonomie. Autonomie ne veut pas dire autarcie. C'est pourquoi l'Église apprécie les fédérations de monastères, parce que le soutien mutuel des fédérations peut aider individuellement à "garder et promouvoir les valeurs de la vie contemplative" (*Verbi Sponsa*, 27). »

(339) La plupart des monastères dominicains sont fédérés ou associés, certains depuis longtemps, et les fruits de cette entraide et communion frater-

nelles sont, en bien des cas, manifestes : une confiance plus grande, l'ouverture aux autres et l'approfondissement de l'esprit dominicain. Nous lisons dans la *Vita consecrata* 59 :

« Restant toujours sauve l'autonomie légitime des monastères, ces organisations peuvent offrir un soutien réel pour résoudre convenablement des problèmes communs, tels que le renouveau approprié, la formation initiale et permanente, le soutien économique mutuel et aussi la réorganisation des monastères eux-mêmes. »

Le Chapitre général soutient et encourage la promotion permanente d'une attitude de collaboration dans un esprit de confiance mutuelle, et invite les monastères à collaborer avec la Curie généralice de l'Ordre dans le même esprit de confiance mutuelle (cf. LCM, Appendice I, ordination n° 15).

## PRÉSENCE DES MONIALES AUX CHAPITRES GÉNÉRAUX DES FRÈRES

### Recommandation

(340) Nous avons reçu une variété considérable de pétitions au sujet de la présence des moniales aux chapitres généraux. En continuité avec le chapitre général de Bologne (n° 158), ce Chapitre *recommande* qu'elles continuent à participer, et cela pour trois raisons :

1. Leur présence témoigne de la place des moniales « au cœur de la Sainte Prédication ».
2. Le chapitre peut recourir à elles dans les questions traitant des intérêts et préoccupations communs.
3. Dans le travail des commissions, elles peuvent apporter leur propre expérience contemplative de femmes, pour l'enrichissement des thèmes étudiés.

### Recommandation

(341) Nous *recommandons* que le nombre des moniales présentes aux chapitres généraux ne dépasse pas dix, en accord avec la pétition de Bologne (n° 158).

(342) Nous remettons, pour une étude ultérieure, la question sur les droits de vote des moniales dans l'élection du Maître de l'Ordre et pour les ordinations les concernant, à la commission demandée ci-dessus (voir 2.7).

#### LA VISITE CANONIQUE DES MONASTÈRES PAR LE MAÎTRE DE L'ORDRE

(343) Parmi les services confiés au Maître de l'Ordre un des plus importants pour la vie des moniales est la *visite canonique*. En effet, en tant que supérieur régulier (LCM 238), le Maître de l'Ordre peut toujours foire la visite canonique en ce qui concerne le gouvernement interne du monastère (LCM 228, III). Le but de la visite canonique est d'aider la communauté à être « réellement responsable de sa vie et libre de relever ses défis » (fr. Timothy Radcliffe dans sa lettre à l'Ordre sur les moniales).

(344) Conscients de son importance, nous encourageons les moniales à demander ce service au Maître de l'Ordre de sorte que, par lui-même ou par un délégué, une telle visite puisse être faite tous les deux ou trois ans (LCM 227, III, 3).

#### Recommandation

(345) Ayant reçu une lettre informant le Chapitre sur le procès de béatification de la servante de Dieu, Teresa Chikaba-Juliana, moniale dominicaine qui quitta l'Afrique de l'Ouest pour l'Espagne, nous soutenons, nous aussi, ce procès comme rappel de notre vocation universelle à la sainteté.

## CHAPITRE VI

### LA VOCATION ET LA FORMATION

#### PROLOGUE

**(346)** Dans sa *lettre aux Colossiens*, saint Paul écrit : « Je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps, qui est l'Église » (1, 24). L'identification profonde de l'apôtre à la fois au Christ et aux « saints, frères fidèles » (1, 2) résulte de son appel par Dieu et préfigure celle de saint Dominique qui, dit-on, passait ses journées avec ses frères et sœurs et ses nuits avec Dieu. C'est en Dominique lui-même, dans les profondeurs de son cœur totalement donné à Dieu et à son prochain, que la Parole de miséricorde inspira la Sainte Prédication, de sorte que ce « mystère resté caché depuis les siècles et les générations » puisse être manifesté comme « l'espérance de la gloire » (1, 26-27). Toutefois, pour Dominique comme pour Paul, c'est bien dans notre « chair » et vraiment dans notre « cœur » que le mystère du salut est connu d'abord pour soi-même et ensuite pour les autres.

#### LE CŒUR DES VOCATIONS AUJOURD'HUI : LA RÉALITÉ DE LA MONDIALISATION

**(347)** Former un frère pour « la plénitude de la vie et de l'apostolat propres à l'Ordre » (LCO 154) a toujours consisté à former implicitement son cœur à l'image de celui de saint Dominique (cf. Bologne 84, 3). Néanmoins, à toute époque et en toutes circonstances, le processus de la formation doit être adapté à la réalité de ceux qui sont appelés. Bien que la tentation soit grande pour chaque époque de se considérer unique et privilégiée, la nôtre, imprégnée par la réalité de la mondialisation, est certainement une époque « où l'évolution du monde et les mutations s'accélèrent » et « qu'il est urgent au plus haut point de comprendre et d'évaluer » (*Constitution fondamentale*,

§ VIII). Il ne s'agit pas seulement du fait que les besoins de notre temps requièrent la Parole miséricordieuse qui a inspiré Dominique et qui a donné l'espérance à ceux et celles qui l'écoutaient, mais aussi du fait que la mondialisation et les changements qu'elle occasionne sont présents dans les cœurs de ceux qui sont attirés par notre style de vie et qui sont invités à se joindre à l'Ordre.

#### LA MONDIALISATION EN TANT QUE CONTEXTE

(348) Ceux qui entrent dans l'Ordre aujourd'hui reflètent le monde auquel nous sommes appelés à prêcher. Ils sont souvent jeunes, et habitués à une culture de l'information et du commerce de plus en plus mondialisée mais en étant toutefois ouverts à l'attrait du local et du particulier. Ils font partie d'une génération qui a grandi dans l'expectative du changement, de l'inconstance et de la fugacité, mais qui aspire à quelque chose de solide et de vrai, et qui dure. Beaucoup connaissent d'expérience les réalités de la migration, de l'éclatement des familles, du chômage et de la pauvreté, des expériences sexuelles, du pluralisme religieux et de la confusion, d'un sécularisme matériel et d'un relativisme omniprésent. Et dans bien des régions du monde, ils ont fait l'expérience personnelle de réalités globales telles que l'abus sexuel, physique et émotionnel, et ce, beaucoup plus qu'on ne l'admet généralement. Malgré cela, presque tous ont soif de transcendance et de communauté, et cherchent une cause qui soit digne du don de soi. Ils sont par conséquent à la fois privilégiés et désavantagés ; fils d'une époque qui promet d'agrandir leur cœur mais, en même temps, le transperce. Ils sont notre espoir ainsi que notre défi.

#### LA MONDIALISATION EN TANT QUE DÉFI

(349) Des chapitres généraux du passé, des lettres des maîtres de l'Ordre et plus récemment encore la *Relatio* du fr. Timothy Radcliffe au chapitre général de Providence ont rappelé, à juste titre, les défis que ces circonstances posent à la formation. Entre autres, l'affectivité, l'orientation sexuelle et l'imaturité (Bologne, 85-89), ainsi qu'un manque d'expérience du « vivre ensemble » (*Relatio*, 5.2), que l'on pourrait tous qualifier de défi de la formation humaine. Il y a aussi un défi de la formation religieuse. C'est l'absence d'une formation chrétienne de base qui, auparavant, pouvait être présumée, ainsi que des différences culturelles et générationnelles, ce que Timothy Radcliffe a appelé les « pèlerinages » différents qui nous ont conduits à

l'Ordre (*I Have Seen the Lord*). Le défi de la formation religieuse comprend également la nécessité d'intégrer la formation intellectuelle, pastorale et spirituelle de nos frères en tenant compte de leur développement humain (Bologne, 99) et de répondre au défi que représente la fréquence avec laquelle des demandes de dispense des vœux et de départ de l'Ordre sont faites peu après l'ordination (*Relatio*, 3.2.2). Ces deux défis, humain et religieux, sont étroitement liés, et la manière adéquate d'y répondre doit être équilibrée, intégrée, en tenant compte du rapport qu'ils ont l'un avec l'autre. Elle doit aussi être réaliste puisqu'on ne saurait remédier à toutes les déficiences au cours de la formation, et que des décisions prudentes doivent être prises au moment de l'admission au noviciat et à la profession. Par conséquent, nos réponses à ces défis doivent être à la fois généreuses et humbles, et n'être affectées ni par la peur, ni par la naïveté.

En gardant à l'esprit ces défis, nous renouvelons la recommandation du chapitre de Bologne (90) parce que les problèmes qu'elle aborde sont toujours d'actualité et requièrent une intégration de la formation humaine et religieuse dans des domaines qui sont au cœur du témoignage de nos vies.

### Ordination

Nous *ordonnons* que dans le programme de la formation initiale soient intégrés une réflexion sérieuse et un partage sur la vie affective et la maturité, la sexualité, le célibat et l'amour chaste.

(350) Parallèlement et en conformité à LCO 167, § III, le postulat offre une chance unique de préparation pour les aspirants au noviciat et d'initiation au processus permanent de formation. Cela permet aussi aux formateurs de bénéficier d'informations supplémentaires en vue de déterminer si l'individu est prêt à entrer au noviciat. Cette recommandation est encore plus importante si on considère les défis mentionnés plus haut et l'expérience diversifiée des aspirants.

### Recommandation

Nous *recommandons* que pendant la période de postulat, les formateurs préparent et évaluent la formation chrétienne des aspirants, leur développement humain et leur maturité spirituelle, leur capacité de vivre les vœux, leur expérience d'une vie en communauté et leur capacité à une saine interaction relationnelle avec les hommes comme avec les femmes.

(351) L'expérience de nos frères dans certaines parties de l'Afrique, telle que relatée dans une pétition à ce Chapitre général et racontée lors d'une session plénière des capitulaires, offre un aperçu supplémentaire sur le défi de la mondialisation dans la mesure où il est représentatif de ce qu'est l'Ordre dans un contexte mondialisé. Leurs interventions et la discussion qui s'ensuit ont mis en évidence un problème qui ne se limite pas à l'Afrique et démontrent fortement la nécessité d'une étude sérieuse sur les liens entre la profession solennelle, la voie active et passive, dans le contexte de l'inculturation et de la loi générale de l'Ordre et la législation particulière des provinces et des vicariats.

### **Pétition**

(352) Nous demandons au Maître de l'Ordre d'établir une commission d'étude sur notre législation actuelle concernant la profession solennelle et la voie active/passive qui lui revient, à la lumière de : a) l'inculturation, b) du gouvernement, et c) de la distinction entre la formation religieuse et la formation sacerdotale dans différentes entités de l'Ordre. La commission achèvera son étude au plus tard en juillet 2003 et soumettra ses recommandations, incluant d'éventuels changements au LCO, au Maître de l'Ordre pour qu'elle soit soumise aux commentaires des entités de l'Ordre. Un rapport sur ces recommandations et commentaires sera soumis au prochain Chapitre général.

### **LA MONDIALISATION COMME MATERIA APTA**

(353) Il est toutefois possible de considérer les circonstances de la mondialisation, portées dans le cœur de ceux qui sont appelés dans l'Ordre, comme *materia apta* à la grâce de la Parole. Le désir, la recherche et la souffrance si souvent enchâssés dans l'expérience de la mondialisation se transforment alors en désir implicite de Dieu et particulièrement du Verbe Incarné. Vu sous cet angle, le processus de formation devient un acte de prédication, engageant une rencontre avec Jésus dans la profondeur du cœur qui, de ce fait, guérit, rachète et transforme ce cœur pour une solidarité et un service d'amour envers le prochain. Dans son sens profond, le souci de bien former les frères, la manière dont nous façonnons leurs cœurs et leurs esprits et leur transmettons la miséricorde salvatrice de Dieu, est en soi acte de prédication, le même acte que nous les incitons à transmettre au vaste monde. En effet, il se pourrait bien que notre première prédication à la nouvelle réalité de la mondialisation se fasse à travers la formation de ses fils Frères Prêcheurs.

**LE CŒUR DE LA FORMATION :  
CONTEMPLARI ET CONTEMPLATA ALIIS TRADERE**

(354) La formation d'un cœur vraiment dominicain, pénétré en profondeur par la méditation de cette rencontre miséricordieuse entre Dieu et le monde de notre temps, est, par conséquent, elle-même un acte de Sainte Prédication. Telle que la véhicule notre tradition, la contemplation du Dieu Un et Trine et du Verbe incarné a pour effet l'intégration des éléments pluriels et apparemment disparates de notre vie, et, en vérité, de toute la personne humaine. La prière et l'étude, l'apostolat et la vie communautaire, l'observance et la dispense sont autant de parties d'une seule et même vocation, pluriforme et unifiée. En même temps, le développement de la vie spirituelle, de la connaissance théologique et de la sensibilité et l'aptitude au travail pastoral doit être accompagné d'une liberté, d'une maturité, d'une intégration et d'un équilibre plus grands dans l'expérience intérieure du sujet ainsi que dans sa relation avec les autres. De même, tout comme la contemplation s'avère nécessaire à la prédication *ad extra* de la Parole miséricordieuse et rédemptrice, elle est tout aussi nécessaire à la formation du prêcheur *ad intra*. Nous ne sommes pas en droit d'attendre de ceux qui portent en eux les marques de notre temps qu'ils soient capables de « compléter dans leur chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son corps, qui est l'Église » à moins qu'ils n'aient reçu, au préalable, la guérison du Christ à laquelle aspire notre monde. Les thèmes de la mondialisation et de la contemplation sont donc inséparables lorsqu'il s'agit de considérer la formation parce que ce monde globalisé auquel nous allons prêcher est aussi le monde que nous devons former, et le remède à y apporter est le même que nous devons apporter à nos frères.

**CONTEMPLATION ET FORMATION INITIALE**

(355) Considérant les différents aspects de ce monde qui ont formé nos frères jusqu'ici, trois éléments s'avèrent cruciaux pour qu'ils s'approprient un esprit contemplatif authentiquement dominicain : la constance, la profondeur et l'ouverture. La constance est un remède à notre expérience du caractère parfois éphémère que revêt notre vie, que ce soit sur un plan intellectuel, personnel ou religieux. Elle est manifeste dans notre longue vie d'étude et dans l'observance externe de la prière, du silence et d'une vie commune qui devrait nous réjouir. La profondeur s'érige en contraste face

aux plaisirs, souvent superficiels, promis à bon nombre de gens dans une économie globale, mais dont peu sont récompensés ; elle engendre la guérison du désir qui est à la fois nécessaire et attendue. Elle est surtout visible dans le développement de la vie de prière, la vertu, l'amour de l'étude et dans une connaissance de soi plus compatissante. L'ouverture est à la fois un héritage de notre temps, mais aussi un antidote aux réactions contre celui-ci. Comme dominicains, nous ne pouvons prétendre être des prêcheurs vraiment contemplatifs qu'à la condition d'être ouverts aux personnes et à leurs expériences, à de nouveaux apprentissages et aux voies nouvelles à travers lesquelles Dieu nous invite à servir. Pourtant, afin que ces éléments soient présents et bien intégrés pour nos frères en formation initiale, nous devons nous engager nous-mêmes à renouveler notre vie dans chacune de ses dimensions (Mexico 27, 4) et à participer à la vie commune, même s'il nous en coûte personnellement (*Ratio Formatianis Generalis*, 166). Ainsi faisant, nous donnons à nos frères en formation une manifestation visible de la Sainte Prédication à laquelle ils sont appelés et pour laquelle nous les invitons à engager leurs vies.

### Exhortations

(356) Nous *exhortons* tous les frères à promouvoir les vocations de l'Ordre par la prière, la fidélité à l'observance régulière et par l'hospitalité envers ceux qui discernent une vocation.

(357) Nous *exhortons* toutes les communautés et particulièrement les maisons de formation à adopter une atmosphère de silence appropriée à notre style de vie, incluant la méditation silencieuse commune, en tant que support à la contemplation et à une prédication fructueuse.

### Recommandations

(358) Nous *recommandons* aux supérieurs majeurs de s'assurer que des frères qualifiés et formés sont disponibles pour assumer l'accompagnement spirituel durant la formation initiale.

(359) Nous *recommandons* que l'attention accordée à l'influence des conditions culturelles et sociales sur l'expérience humaine et religieuse fasse partie de la formation initiale.

## CONTEMPLATION ET FORMATION PERMANENTE

(360) La grâce de Dieu agit à tout moment et en toute circonstance de notre vie dominicaine nous appelant à être toujours plus près de Lui et à devenir de plus en plus saints. En ce sens, notre formation n'est jamais terminée ni complète, et sans doute saint Dominique prierait-il pour nous en empruntant les mots de saint Paul : « Vous pourrez ainsi mener une vie digne du Seigneur et qui Lui plaise en tout : vous produirez toutes sortes de bonnes œuvres et grandirez dans la connaissance de Dieu » (*Colossiens* 1, 10). Cependant, malgré les appels de nombreux chapitres généraux et de la *Lettre sur la formation* de Damian Byrne (1991), dans les faits, nous sommes enclins à ignorer l'invitation à la contemplation qui est sous-entendue dans la formation permanente. Nous échouons à étudier et nous sommes moins compétents dans l'exercice du ministère, qui s'en trouve par le fait même compromis. Nous ajournons les congés sabbatiques, ou, comme supérieurs, nous supplions les frères de reporter un congé sabbatique, pourtant nécessaire et bien préparé, afin de répondre aux besoins sans nul doute pressants. Nous craignons peut-être certains sujets sensibles mais combien nécessaires, ou nous nous attachons à acquérir de nouvelles aptitudes, au lieu de préférer un renouveau authentique et un réexamen de la manière dont nous pourrions rendre service. Nous n'arrivons plus à apprécier l'étude comme une forme de contemplation et une aide à la prière. Si utiles et plaisantes que nos vies, quelque fécond notre travail, nous risquons de ne pas croître dans notre connaissance de Dieu si nous ne nous consacrons pas à la formation permanente. C'est un risque que nous ne pouvons pas courir si nous voulons servir le Peuple de Dieu au sein de la nouvelle réalité mondiale.

### Exhortation

(361) Nous *exhortons* tous les frères à considérer la formation permanente comme une responsabilité personnelle, et à la comprendre comme un acte contemplatif qui entretient notre incessante conversion et nous aide à répondre aux besoins des gens de notre époque.

(362) Il y a, de plus, la question cruciale des premières assignations, soulevée régulièrement par les frères Damian Byrne et Timothy Radcliffe. L'enjeu ici ne concerne pas tant l'étude ou la formation au sens propre, mais plutôt le passage de la vie d'étudiant à l'apostolat actif, et sa capacité à être le

moment privilégié d'une intégration plus grande dans la Sainte Prédication. À plusieurs égards, c'est à ce moment-là que la transmission informelle et l'approfondissement de la vie de prêcheurs prennent place, au milieu de frères aînés et des personnes que nous sommes appelés à servir. Et pourtant, cette transition peut être difficile, la transmission peut être freinée et l'approfondissement empêché si un frère se sent seul, incompris, et souffre d'avoir perdu la communauté de formation qui le soutenait. La fréquence avec laquelle les dispenses sont demandées durant la première année de vie presbytérale et de ministère ne fait que souligner l'importance de bien accompagner nos frères à ce moment de leur formation.

### Recommandation

(363) Nous recommandons que les supérieurs majeurs, ayant consulté les frères nouvellement assignés, désignent un frère aîné avec lequel ils puissent partager leurs expériences et les défis de leur ministère à plein temps.

### CONTEMPLATION ET FORMATEURS

(364) Comme dominicains, nous précisons que les frères au service de la formation doivent être des hommes de prière, de charité et d'accueil, avec une capacité d'écoute, puisque c'est « essentiellement par le témoignage de leurs vies qu'ils prêcheront et formeront les jeunes frères » (RFG 135-136). Nous reconnaissons également que le service de la formation est difficile et qu'il n'est pas simple de trouver des formateurs adéquats. C'est pourquoi il est important de bien les préparer à leur charge (Bologne 107). Cependant, comme l'a fait remarquer le frère Timothy Radcliffe dans sa *Relatio* pour le présent chapitre général de Providence, malgré les recommandations des chapitres généraux récents, il est rare que les frères aient la possibilité de se préparer à ce ministère. C'est pourquoi nous sommes souvent mis dans la situation de demander à un homme de prière, mais qui, par ailleurs, se sent mal préparé, d'assumer la responsabilité d'une tâche exigeante et difficile. Cela est encore accentué par les défis posés et les possibilités offertes par la mondialisation, comme nous l'avons dit plus haut, et face auxquels certains frères peuvent se sentir incompetents. Qui plus est, les formateurs font souvent l'expérience d'un certain isolement dans l'exercice de leur charge. Cela est dû, en partie, à la prudence et à la discrétion exigées par leur fonction, mais peut aussi être causé par l'éloignement (géographique) et par d'autres circonstances qui réduisent les possibilités de consultation entre formateurs.

C'est pourquoi il est important d'offrir aux frères qui assument cette charge importante les moyens et soutiens de bien remplir leur rôle, et d'être confiants quant à leur capacité de partager les fruits de leur contemplation avec ces frères qui seront les prêcheurs de la nouvelle réalité mondiale.

### **Ordination**

(365) Nous *ordonnons* que le promoteur d'Internet, avec ses assistants, mette sur pied un forum de l'Internet pour que les formateurs dans l'Ordre puissent y partager leurs expériences, leurs questions et leurs problèmes touchant la formation. Il pourrait aussi inclure une banque de données utiles à la formation, telle que la *Ratio formationis particularis* des diverses provinces et vicariats de l'Ordre.

### **Recommandation**

(366) Nous *recommandons* que les maîtres (de frères en formation) nouvellement nommés aient suffisamment de temps pour se préparer à leur charge.

(367) Nous *recommandons* que chaque province et vicariat identifie un certain nombre de frères optes au ministère de la formation et leur fournisse la formation nécessaire.

(368) Il importe aussi que les formateurs soient capables de partager les fruits de leur contemplation d'une manière qui soit appropriée à la vocation et aux besoins des frères qui leur sont confiés. Cela est peut-être encore plus pertinent aujourd'hui, alors que la vocation des frères coopérateurs a fait l'objet de moindres préoccupations et discussions, particulièrement pour ce qui a trait à leur identité spécifique et à leur lien avec la mission plus large de l'Ordre.

## CHAPITRE VII

### LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

#### PROLOGUE

##### *Un renouveau de l'esprit de mendicité*

(369) Dès les débuts de l'Ordre, saint Dominique a adopté la mendicité comme moyen pour mettre en œuvre notre vie apostolique. En communion avec Dominique, et les uns avec les autres, nous pouvons vivre une véritable libération personnelle. Nous faisons cette expérience dans le Christ par la contemplation et notre tâche de prédication.

L'esprit de mendicité peut être décrit comme ce qui nous permet de travailler à notre mission de prêcheur en étant libérés de l'oppression des choses et de l'argent. Cela nous donne la mobilité nécessaire pour répondre aux besoins de la mission.

Cependant, il y a toujours une tension entre la prédication et les problèmes financiers. Si nos ressources doivent provenir de notre travail, nous devons aussi chercher des ressources supplémentaires pour développer notre ministère. Par conséquent, nous devons toujours rechercher un équilibre entre notre besoin d'être indépendants financièrement, et celui de chercher des fonds pour le développement de la mission apostolique, sans être obnubilés par nos besoins. Un esprit de détachement est une garantie essentielle du caractère apostolique de notre mission.

Mais aujourd'hui, nos ressources sont cruellement inadéquates au regard de nos besoins sans cesse croissants, tant au niveau national qu'international. Il est donc temps de découvrir un nouvel esprit de mendicité, avec une vision plus large pour aujourd'hui, tout en gardant l'intuition originale de notre frère saint Dominique.

Dans cette perspective, nous avons porté notre attention sur deux aspects principaux : la collecte de fonds et la spiritualité du syndic (en soulignant qu'il n'est pas seulement un frère techniquement qualifié, mais quelqu'un de profondément impliqué dans la mission de prédication de l'Ordre).

Notre vœu de pauvreté requiert de nous une compétence technique au plan financier, afin que nous restions tous honnêtes dans la gestion de nos biens. Nous avons mis en œuvre cette compétence dans la vérification des différents comptes de l'Ordre. En outre, nous avons voulu insister sur l'importance des rapports et des évaluations, jugés essentiels à la pratique du vœu de pauvreté.

Dans notre monde globalisé, où les gens sont privés de pouvoir et de richesse, nous devons être de plus en plus conscients de la nécessité d'être solidaires des pauvres. Pour tenter de mettre cela en pratique, nous avons revu le système de taxation et la manière de partager les frais du Chapitre.

Par ces réflexions, notre souci est de faire progresser, parmi nos frères, la conscience éthique concernant l'usage de l'argent et leur manière personnelle de vivre la pauvreté.

### Déclarations

(370) Conformément à LCO 569, le syndic de l'Ordre, fr. Edmund Nantes, a présenté les comptes de la curie généralice et des autres entités sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre pour la période fiscale allant de 1998 à 2001. Ces comptes ont été approuvés.

(371) Le syndic de l'Ordre, fr. Edmund Nantes, a présenté les comptes du Fonds de l'Angelicum. Ces comptes ont été approuvés.

(372) Le syndic de l'Ordre, fr. Edmund Nantes, a présenté les comptes du Fonds de Solidarité. Ces comptes ont été approuvés.

(373) Le syndic de l'Ordre, fr. Edmund Nantes, a présenté les comptes du Fonds Saint-Dominique. Ces comptes ont été approuvés.

(374) Le syndic de l'Ordre, fr. Edmund Nantes, a présenté les comptes personnels du Maître de l'Ordre. Ces comptes ont été approuvés.

### Recommandations

(375) Pour une meilleure lecture et compréhension des comptes, nous recommandons que ceux-ci soient présentés en anglais.

(376) Nous recommandons que les définitions suivantes soient intégrées dans les Actes du Chapitre :

1. Le *rapport économique*, demandé par LCO 567, § I, comprend les informations complètes sur les activités financières de la province, y compris les revenus, les dettes et le capital de la province. Ce rapport est fait selon les formes approuvées par chaque province et conformes aux pratiques comptables admises dans le pays.
2. Le *questionnaire économique*, demandé par LCO 567, § II, est un élément du rapport économique qui repose sur les opérations financières des deux dernières années. Il sert de base au calcul des impôts par la Curie. Il est élaboré par le syndic de l'Ordre et approuvé par le Maître de l'Ordre.

(377) Nous *recommandons* que les provinces ayant des vicariats sous leur juridiction insistent pour obtenir de leur part des rapports économiques et intègrent ces informations dans leur propre rapport.

(378) Nous *recommandons* aux entités qui ont reçu des fonds de la Curie de faire un rapport annuel sur la manière dont l'argent a été utilisé. Ce rapport d'évaluation permettra d'améliorer nos procédures de suivi.

(379) Nous *demandons* aux provinces et vicariats généraux qui possèdent des fonds gérés par eux-mêmes mais pour des projets de l'Ordre (Fonds Angelicum, Fonds de Solidarité, etc.) de considérer la possibilité de les remettre au syndic de l'Ordre pour une gestion directe.

### Ordination

(380) Nous *ordonnons* qu'une méthode progressive d'imposition soit mise en place en tenant compte des possibilités de paiement de chacune des provinces, vice-provinces et vicariats généraux. Le taux d'imposition est calculé d'après le revenu total de la province (ou du vicariat général) par rapport au revenu de toutes les provinces et vicariats généraux de l'Ordre.

Les dépenses de formation et les dons faits à des institutions dominicaines autres que les siennes propres sont déductibles. La somme déduite est calculée à partir de la moyenne des coûts de formation de chacun des frères multipliée par le nombre de frères en formation institutionnelle.

Soit :

$$\frac{\text{revenu de la province A} - \text{dépenses déductibles}}{\text{revenu total des provinces} - \text{dépenses déductibles}} = \text{taux de taxation de la province A}$$

La contribution totale payée par chaque province ou vicariat général est égale à son taux d'imposition multiplié par la partie du budget de la Curie fournie par l'ensemble des provinces. Aucune province ne paiera plus de 10 % de ce total et aucune ne paiera moins que la contribution minimale.

**(381)** Nous ordonnons que la contribution ordinaire des provinces, vice-provinces et vicariats généraux ne soit pas inférieure à 1.250 dollars américains.

**(382)** Nous ordonnons que les provinces, vice-provinces et vicariats généraux s'acquittent de leurs impôts le plus rapidement possible, au moins sur une base trimestrielle.

**(383)** Le budget ordinaire pour 2002 s'élèvera à 1.661.000 dollars américains. Les différentes entités devront fournir 1.277.000 dollars américains.

**(384)** Ces chiffres seront ajustés par le syndic de manière à tenir compte du taux d'inflation pour la période entre deux chapitres.

**(385)** Les maisons sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre continueront à être taxées au taux de 6 % de leur revenu brut.

#### **Déclaration**

**(386)** Nous réaffirmons, avec Bologne 227, que les frères en possession d'une carte de crédit doivent avoir la permission de leur supérieur local et respecter les limites prescrites localement.

#### **Recommandation**

**(387)** Nous recommandons que les lignes de conduite pour l'éthique des investissements (Caleruega, 149 et Bologne, annexe 4) soient révisées au moins une fois l'an par les conseils économiques et provinciaux.

## COLLECTE DE FONDS

### Déclarations

(388) Nous confirmons la création de la Fondation internationale dominicaine (IDF), une nouvelle organisation responsable de la collecte de fonds pour les projets internationaux les plus importants approuvés par le Maître de l'Ordre en son conseil.

(389) Le Maître de l'Ordre recevra les demandes pour les projets soumis à l'IDF, lesquelles doivent être présentées avec budgets et descriptions détaillées du projet pour être éventuellement approuvées.

(390) Nous validons la nomination par le Maître de l'Ordre et son conseil d'une agence professionnelle de collecte de fonds pour aider la Fondation internationale dominicaine.

### Recommandation

(391) Nous *recommandons* que les activités de collecte de fonds de l'IDF soient contrôlées et évaluées par chaque chapitre général.

### Ordination

(392) Nous *ordonnons* que les activités de collecte de fonds de l'Ordre respectent au moins les lignes de conduite éthique suivantes :

1. Les fonds ne seront pas acceptés s'ils proviennent de sources douteuses et moralement contestables.
2. Les fonds doivent être utilisés conformément à l'intention du donateur.
3. Les dons ne seront pas acceptés s'ils proviennent de sources qui visent à manipuler ou passent des conditions contraires aux buts de l'Ordre.

### Recommandation

(393) Nous *recommandons* que les fonds d'aide soient maintenus à leur niveau actuel pour l'Afrique (100.000 US\$), l'Europe de l'Est et Centrale (50.000 US\$), l'Amérique latine et les Caraïbes (20.000 US\$). Un montant de 10.000 US\$ sera destiné à la région Asie/Pacifique. Nous rappelons à

ces entités qu'elles doivent remettre un rapport annuel au syndic de l'Ordre concernant les fonds dépensés, à fin d'évaluation.

## COÛTS

**(394)** Le coût du Chapitre général doit être partagé équitablement. Ainsi, nous proposons de partager non seulement les frais de transport (comme le veut la coutume depuis le chapitre de Rome) mais aussi les autres frais (chambre et pension, frais administratifs). Pour ce partage, nous utiliserons une formule basée sur le taux d'imposition tel qu'élaboré par la Curie et le nombre de capitulaires.

### Ordination

**(395)** En conformité avec LCO 552 et 553, nous ordonnons que chaque maison sous la juridiction directe du Maître de l'Ordre établisse dans ses statuts la limite de ses dépenses.

## LA SPIRITUALITÉ DU SYNDIC

**(396)** Le syndic est avant tout un frère dominicain ; il est chargé de la responsabilité de gérer le bien commun des frères (Mexico 210). Il doit être prêt à acquérir les compétences de base requises pour cet emploi et être convaincu que la communauté et le supérieur le soutiendront.

Par son rôle d'économe, il permet à la communauté de poursuivre sa mission et de vivre la vie religieuse dans un esprit de mendicité.

**(397)** Le syndic doit être enraciné dans la mission du Christ. Il doit nourrir une passion pour le ministère de la prédication et croire fermement que son rôle fait partie intégrante de la mission d'ensemble de l'Ordre.

**(398)** Bien ancré dans la réalité quotidienne de la vie dominicaine, il doit avoir confiance en la Providence de Dieu et être prêt à accueillir avec reconnaissance revenus et cadeaux venant des membres de la communauté et d'ailleurs. Il doit s'assurer que les employés de la communauté sont traités avec justice.

(399) Considérant ses frères comme le premier trésor de la communauté, il les sert et répond à leurs divers besoins avec équité selon leurs cas particuliers. Il maintient une saine qualité de vie pour toute la communauté et pour chacun de ses membres. De même, il encourage l'hospitalité.

(400) Avec le supérieur, il rappelle à la communauté qu'elle doit garder un style de vie simple, religieux, en l'aidant à assumer la responsabilité financière des besoins individuels de chaque frère et de la bourse commune. Ensemble, ils contribuent à ce que la communauté demeure honnête dans l'usage des fonds, ils gagnent la confiance des frères et servent le bien commun avec diligence. En prenant soin des frères de cette façon, le syndic aide le supérieur en renforçant l'esprit de mendicité et tout ce qu'il y a de meilleur en chaque frère. Par conséquent, ils confortent les frères dans leur espérance et leur liberté pour poursuivre la Sainte Prédication.

(401) Et donc, le modèle évangélique du syndic est celui de l'économiste qui tient humblement les fonds de la communauté, libérant ainsi les membres de la communauté des contraintes de la gestion, mais non de leurs responsabilités. Il exerce son service (*diakonia*) dans la justice, conscient de la nécessité de respecter la dignité de chacun des frères, jeunes et plus âgés. Seul le prier peut évaluer et apprécier les besoins individuels. Périodiquement, le syndic, avec le prier, rappelle aux frères le besoin de solidarité avec les pauvres dans la communauté locale comme à l'extérieur. Enfin, l'esprit apostolique permet au syndic d'encourager le maintien d'un style de vie simple et dépouillé (cf. Oakland, n° 171).

#### APPLICATIONS PRATIQUES

(402) *Formation au vœu de pauvreté* : Dès le début de la formation, nous devons apprendre à témoigner de notre vœu de pauvreté en le mettant en pratique. Parmi les divers aspects de ce vœu, il faut souligner le besoin d'une bonne administration des fonds afin qu'ils ne soient pas gaspillés, l'effort que doit déployer chaque frère pour gagner sa vie pour la communauté, la nécessité de partager les biens de la communauté en solidarité avec les pauvres et de ne pas retenir des sommes d'argent hors du bien commun.

#### Exhortation

(403) *Formation technique* : Nous exhortons les responsables de la forma-

tion à mettre en œuvre le numéro 14, IV de la *Ratio Studiorum Generalis* concernant les études en économie et en sciences sociales.

### Recommandations

(404) *Sessions de formation :*

1. Nous *recommandons* au syndic provincial de fournir des lignes directrices aux nouveaux syndics des maisons locales et des couvents, en ce qui concerne les rapports à remettre. Il devra aussi communiquer le sens d'une gestion responsable aux autres personnes chargées de la gestion du personnel dans les différentes institutions de la province.

2. Nous *recommandons* au syndic provincial, vice-provincial ou au syndic d'un vicariat général d'organiser des réunions avec tous les syndics de sa région afin de former les frères aux plus récents instruments en matière de comptabilité et de programmes informatiques, ainsi qu'aux techniques de la collecte de fonds.

3. Nous *recommandons* au syndic de l'Ordre d'encourager tous les syndics des différentes régions du monde à acquérir le savoir-faire nécessaire et à rechercher une formation professionnelle.

### Déclaration

(405) Nous réaffirmons l'importance de suivre Bologne 220 afin de limiter le pouvoir excessif de certains syndics et d'encourager les frères à accepter cette charge.

(406) Le Chapitre remercie toutes les provinces, vice-provinces et vicariats généraux qui se sont acquittés de leurs taxes et ont fait parvenir des dons, particulièrement les entités qui ont généreusement répondu aux besoins grandissants et aux demandes d'aide financière que reçoit le Maître de l'Ordre. Dans certains cas, ces dons dépassent largement le montant habituel des impositions.

## CHAPITRE VIII

### LA FAMILLE DOMINICAINE

#### PROLOGUE

##### *Vitalité, pluralité et communion*

(407) Dans nos chapitres généraux, nous réservons toujours un moment à la Famille dominicaine. Nous ne la regardons pas froidement comme si elle nous était étrangère ou comme s'il s'agissait simplement d'une considération conceptuelle. Elle signifie pour nous beaucoup plus que cela : nous faisons un discernement communautaire de toute notre profonde expérience de vie et de mission et nous le partageons fraternellement avec les moniales, les frères, les sœurs et les laïcs, femmes et hommes, mais aussi avec de nombreux jeunes, dans un même amour filial envers Dominique ainsi que dans un même attrait pour le ministère de la prédication.

(408) Le chapitre de Mexico, en 1992, faisant mémoire du passé, soulignait déjà une réalité qui, aujourd'hui, s'affirme et s'omplifie avec force : « Depuis quelque trente ans, on peut constater la réapparition et le développement d'une réalité : la Famille dominicaine » (n° 116). Ces dernières années, notre Famille croît et s'agrandit. Le Maître de l'Ordre frère Bonaventure García de Paredes (1926), disait que « le sang de saint Dominique coule dans les veines de tous ses fils et filles spirituels ». Aujourd'hui, il coule abondamment. Le symposium international de la Famille dominicaine qui s'est tenu à Bologne en avril 1983, et la grande et fructueuse assemblée générale de la Famille dominicaine à Manille, en octobre 2000, témoignent de cette vitalité.

(409) La Famille dominicaine est en pleine expansion. Reprenant la comparaison de l'arbre, nous pourrions dire que ses branches sont toujours plus

fournies et annoncent une abondante moisson. Certes, ces branches ne croissent pas toutes au même rythme ni avec la même vigueur. De nouveaux bourgeons apparaissent et laissent présager de nouveaux fruits ; les branches plus anciennes restent vigoureuses en attendant de meilleurs fruits. Cet arbre plonge ses racines en profondeur, établi qu'il est dans la fécondité du charisme de Dominique. Sa fécondité nous surprend et sa vitalité nous réjouit. Pour cela, nous rendons grâce à Dieu et nous nous émerveillons chaque jour davantage de l'attrait que le charisme de Dominique exerce toujours aujourd'hui, en ces temps nouveaux d'incertitude comme d'espérance.

**(410)** Dans la Famille dominicaine, grâce à sa fécondité et à sa capacité d'accueil, diverses manières de vivre le charisme et la mission de la prédication se complètent entre elles et donnent toujours plus de vigueur et de richesse à la mission commune. Cette diversité d'options, née d'une expérience profonde du charisme dominicain, est notre grande richesse, car ces différences de style de vie et d'options font que nous nous complétons. Elle enrichit généreusement et fraternellement notre vie et donne une plus grande expression, une plus grande vigueur et une plus grande crédibilité à notre mission commune.

**(411)** Nous nous découvrons comme une seule famille dans la célébration simple de nos fêtes, dans la prière commune, dans le partage d'une réflexion commune, et finalement, lorsque nous sommes ensemble pour la mission. Communion et mission sont le lien vital qui nous unit. Moniales et frères, laïcs et sœurs, hommes et femmes, nous empruntons les mêmes chemins en proclamant la même Parole avec des voix différentes. Chacun de nous vit son engagement pour la mission à sa façon : par des vœux ou non, des promesses ou non ; dans les monastères, les couvents, en famille et dans les différentes professions et occupations du monde. Nous n'en sommes pas moins fraternellement unis dans la mission et nous reconnaissons unanimement « que le Maître de l'Ordre, en tant que successeur de saint Dominique, est le principe et le signe d'unité de la Famille dominicaine » (Bologne 146) et « le seul en dehors du Chapitre général, qui garantit et promeut la fidélité à l'esprit de saint Dominique » (document de Bologne sur la Famille dominicaine, 3.2).

#### QUELQUES DIFFICULTÉS

**(412)** Nous constatons cependant qu'au sein de la Famille dominicaine, il existe, en certains endroits, des ambiguïtés et des tensions qui portent

atteinte à la vie de communauté et à la mission commune (voir le rapport du promoteur général pour le laïcat dominicain, B 1). Cela s'explique, entre autres raisons, par une certaine résistance devant ce qui est nouveau dans la Famille dominicaine, sans faire à ce sujet un discernement approprié.

(413) Quelques membres de la Famille dominicaine sont préoccupés par l'ambiguïté qui, à leurs yeux, existe entre les expressions « Ordre des Prêcheurs » et « Famille dominicaine ». Ils demandent à ce Chapitre général de clarifier ces expressions de sorte que leurs possibles différences soient mieux manifestées. De plus, ils sollicitent que nous explicitions la nature du lien qu'il y a lieu d'établir entre ces deux réalités. D'autres, cependant, ont exprimé leur préférence pour que nous approfondissions la collaboration qui doit exister entre elles, plutôt que d'entrer dans l'analyse des aspects juridiques de ces expressions.

(414) Ces difficultés surgissent habituellement quand apparaît quelque chose de nouveau, comme nous croyons que c'est le cas pour nous. Le Saint-Esprit suscite sans cesse au sein de l'Église, de manière toujours nouvelle et souvent surprenante, différentes formes de vie évangélique. Nous devons les accueillir avec joie, après avoir effectué un discernement. Parmi nous, le Maître de l'Ordre et le chapitre général garantissent l'authenticité de la nouveauté, des nouvelles fondations qui désirent vivre la richesse du chorisme dominicain. C'est pourquoi il est important qu'aucun membre de la Famille dominicaine ne parle ou n'agisse d'une manière telle que ce chorisme paraisse confisqué ou bénéfique de quelques-uns ou qu'il ne puisse être partagé de manière juste et appropriée.

#### **ORDRE DES PRÊCHEURS ET FAMILLE DOMINICAINE**

(415) Le chorisme de Dominique, don de Dieu pour l'Église, est un et indivis : la *grâce de la prédication* qui se nourrit et se développe dans la contemplation. Ce charisme, par sa grande vitalité apostolique, déploie progressivement dans le temps de nouvelles expressions et de nouvelles richesses. Il devient en même temps une réalité historique, concrétisée dans des modes et des degrés distincts de vie apostolique, grâce à sa grande capacité de mobiliser des femmes et des hommes, jeunes et adultes, qui croient en Jésus et sont témoins du Royaume.

(416) L'appellation « Ordre des Prêcheurs » désigne organiquement des personnes appelées par l'Esprit Saint, et dont le mode de vie, approuvé par l'Église, découle du charisme particulier donné à saint Dominique. Le nom « Famille dominicaine » évoque le rapprochement mutuel en vue d'une plus grande unité de tous ceux qui ont été appelés par l'Esprit Saint à participer à ce charisme de différentes manières. En des périodes historiques différentes et successives, l'Ordre et la Famille dominicaine constituent un processus homogène et sans failles. Dans la Famille dominicaine, nous expérimentons tous cette unité fraternelle dans l'unique mission de la prédication de « la Parole de Dieu, évangélisant de par le monde le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. » [LCO 1, § II] selon le génie de Dominique.

(417) À travers les époques, on voit apparaître de nouveaux groupements surgis du même tronc de l'Ordre, chacun avec son projet de vie et de mission, tous inspirés du charisme dominicain, et qui acquièrent des formes juridiques différentes selon les époques. Actuellement :

1. Les frères promettent obéissance au Maître de l'Ordre « selon les lois des Prêcheurs » (LCO 17, § II) ; les moniales font profession au Maître de l'Ordre (LCO 143) et sont spirituellement unies aux frères. Leur lien juridique avec l'Ordre est exprimé dans leurs propres constitutions (LCM). Les laïcs « s'incorporent à l'Ordre » dans les fraternités du laïcat dominicain, font leur promesse au Maître de l'Ordre, et suivent la « Règle des Fraternités laïques de saint Dominique » (FCDL) approuvée par l'Église (1987). De la même manière, les fraternités sacerdotales dominicaines essaient de « façonner leur vie et leur ministère selon l'esprit de saint Dominique ». [LCO 149, § II]

2. Les sœurs des différentes congrégations dominicaines, si nombreuses, participent à la mission et au charisme de l'Ordre à travers la richesse de leurs charismes propres, même si elles n'ont pas de lien juridique direct avec le Maître de l'Ordre. Ces congrégations sont agrégées à l'Ordre par le Maître de l'Ordre ; elles conservent leur complète autonomie et « peuvent adresser au chapitre général des frères leurs désirs et suggestions relatifs à la Famille dominicaine » [cf. LCO 415, § III]. Les instituts séculiers agrégés à l'Ordre « s'attachent à la profession des conseils évangéliques dans le monde selon l'esprit de saint Dominique » (LCO 147).

3. Les associations annexes signalées au LCO (152 et appendice 4), les nouveaux groupements susceptibles d'être reconnus par les chapitres provinciaux des frères ou par les prieurs provinciaux en leurs conseils (Avila 89) ou encore par les prieures générales des congrégations de sœurs (Bologne 173), les membres des différents groupes du MJD et de nombreuses personnes sans

aucun type d'engagement formel ; tous ceux-ci participent et collaborent de différentes façons à la mission de l'Ordre. Notre famille a toujours été une maison ouverte qui accueille sans cesse de nouveaux membres. C'est pourquoi le chapitre de Bologne a affirmé que la Famille dominicaine peut être considérée comme un mouvement ouvert à de nouvelles formes de vie et de mission.

**(418)** L'« Ordre des Prêcheurs » est constitué par ceux qui, par la profession (pour ceux qui suivent les conseils évangéliques, les moniales et les frères) ou l'engagement au Maître de l'Ordre (pour les membres des fraternités laïques et sacerdotales qui s'engagent à un mode de vie évangélique adapté à leur condition), sont intégrés à l'Ordre [cf. CIC 303 et 614 ; LCO 142 et 149 ; LCM 1, \*2 ; RFLSD, 2] : moniales, frères, membres des fraternités laïques et sacerdotales. Leur incorporation à l'Ordre implique l'engagement permanent à vivre leur style particulier de vie dominicaine reconnu par l'Église et qui prend pour modèle saint Dominique.

**(419)** Les sœurs, les membres des instituts séculiers, des fraternités laïques et sacerdotales, les moniales et les frères, tous peuvent être considérés, à divers titres, comme faisant réellement partie de l'Ordre des Prêcheurs. « Ordre » est entendu ici dans un sens large, qui inclut tous ceux qui assument leur engagement selon un genre de vie particulier, inspiré de la vie et de la mission de saint Dominique, reconnu par l'Église, chacun selon sa condition propre et avec l'autonomie respective que leur confèrent leurs propres statuts (cf. *Madonna dell'Arco*, n° 225).

**(420)** Si le terme « Ordre » exprime plutôt une organisation juridique précise, l'image de « Famille » évoque quant à elle l'expérience d'une appartenance commune. Par elle, nous nous reconnaissons et nous nous appuyons mutuellement comme frères et sœurs, reconnaissant en saint Dominique notre Père. Cette image, introduite dans les Constitutions lors du chapitre général de 1968 (LCO 1, § IX), reflète une réalité ancienne qui cherche à se vivre d'une façon nouvelle. Elle met en évidence la communion fraternelle entre les différentes branches et ce que cette réalité suppose de liens profonds entre nous, d'attitudes concrètes de complémentarité, de collaboration, de respect mutuel, d'égalité, de dignité dans la diversité et la particularité de chaque branche. Ces différences surgissent des nécessités de notre mission, laquelle exige des services divers et complémentaires (*Quezon City*, 65).

**(421)** Le Maître de l'Ordre, comme successeur de saint Dominique à la tête de l'Ordre, occupe une place fondamentale au sein de la Famille domini-

caine, comme « principe et signe d'unité ». Cependant, « bien que le Maître de l'Ordre joue un rôle identique dans toutes les branches, de promotion de la fidélité à l'esprit de saint Dominique, il nous faut tenir compte du fait que chacune d'elles a une relation d'un ordre et d'un degré différent au Maître de l'Ordre » (Bologne, 146).

### Exhortations

(422) Nous *exhortons* les frères et invitons tous les membres de la Famille dominicaine au « changement de mentalité » auquel nous invitait le chapitre de Bologne [1998-34,3] afin de resserrer plus encore les liens fraternels entre nous. Nous *exhortons* aussi les frères à accueillir avec une hospitalité généreuse et attentive les couples, les familles, ainsi que les jeunes, afin qu'ils aient la possibilité de partager la liturgie, la prière, l'étude et, de cette façon, parviennent à travailler avec nous dans la mission. Ce sera un enrichissement mutuel au profit du service commun de la prédication de la Parole de Dieu.

(423) Nous *exhortons* tous les membres de la Famille dominicaine à vivre ensemble joyeusement notre mission de prêcheurs, dans un climat de fraternité, de dialogue, et de liberté. « Pour être vraiment une famille de prêcheurs, nous disait le Maître de l'Ordre frère Timothy Radcliffe, chacun de nous doit reconnaître l'autorité de l'autre. Je dois admettre l'autorité d'une sœur parce qu'elle parle à partir de la vérité de ce qu'elle vit comme femme, peut-être aussi comme professeur ou théologienne ; je dois reconnaître l'autorité d'un laïc dominicain qui en sait plus que moi sur beaucoup de choses : peut-être sur le mariage ou sur quelque art ou science. Si nous reconnaissons l'autorité des uns et des autres, nous serons vraiment une famille de prêcheurs. Ensemble, nous pourrions trouver une autorité que personne d'entre nous ne possède individuellement. Nous devons trouver ensemble notre voie » (Message du fr. Timothy Radcliffe, Manille 2000).

## EXHORTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA COLLABORATION

(424) « Collaborer, nous disait le chapitre de Mexico (116), signifie travailler ensemble. C'est vrai dans toute famille, mais à plus forte raison quand il s'agit de la Famille dominicaine, qui a reçu en commun "la particulière mission de proclamer la Parole de Dieu" (Document de Bologne 4, 1). Le présent

Chapitre souligne fermement la commune dignité et l'égalité de tous ceux et celles qui appartiennent à la Famille dominicaine, hommes et femmes, clercs et laïcs. Il souhaite que la collaboration entre tous, déjà partiellement engagée avec des résultats très encourageants, soit intensifiée et étendue à tous les domaines [...]. Ainsi, en tenant compte de l'unité et de la diversité, la Famille dominicaine sera un signe prophétique pour le monde actuel : puisque nous sommes nés dans une famille, nous nous formons comme famille et nous sommes en mission comme famille ». Dans cet esprit, nous proposons les exhortations et recommandations suivantes.

## AU NIVEAU DES STRUCTURES

### Exhortation

(425) Puisqu'il n'est pas encore possible de réunir une commission représentative de chacune des branches de la Famille dominicaine au niveau international, nous *exhortons* le Maître de l'Ordre à encourager le travail conjoint des différents promoteurs qui travaillent en lien avec la Famille dominicaine (promoteur de la FD, des moniales, du laïcat) et à continuer de promouvoir des réunions de coordination avec les autres branches de la Famille dominicaine, en particulier avec celles qui ont déjà une organisation internationale comme les DSI (*Dominican Sisters International*).

### Recommandation

(426) Nous renouvelons l'exhortation du chapitre de Mexico (121), et sur la base de celle-ci, nous *recommandons* de constituer au niveau national et/ou provincial :

1. Une conférence (association, groupement), constituée par les supérieurs majeurs des religieux(es) dominicain(e)s, par le président du conseil national ou provincial des fraternités laïques dominicaines et par les représentants des autres groupes de laïcs formellement reconnus, dans le but d'échanger des informations, des projets, de partager des besoins et des ressources diverses, et de favoriser ainsi la collaboration et la mission commune de toutes les branches de la Famille dominicaine. Cette conférence (association, groupement) n'aura pas de juridiction sur les entités qui la composent.
2. Un secrétariat de la Famille dominicaine, aux mêmes niveaux, dont les structures et responsabilités seront définies par la conférence (association, groupement) précitée.

**FONDATEURS ET PROJETS****Exhortation**

(427) Vu que « la manifestation la plus achevée de notre identité commune est notre collaboration mutuelle » (Bologne 34, 2), nous croyons que les nouvelles fondations et les nouveaux projets sont des lieux privilégiés de collaboration. Nous *exhortons*, autant qu'il est possible, à les concevoir, réaliser et évaluer en collaboration.

**RÉPARTIR LES COÛTS****Recommandation**

(428) Nous *recommandons* que, pour tout projet concernant la Famille dominicaine, soient prises en compte les implications économiques et la façon de répartir proportionnellement le coût financier.

**JOUR DE LA FAMILLE DOMINICAINE****Recommandation**

(429) Nous *recommandons* que les frères, en accord avec les autres branches de la Famille dominicaine, célèbrent un jour annuel de la Famille dominicaine. L'objectif serait de faire mémoire de notre mission commune et de la célébrer. Pour cela, il faudrait choisir, en fonction des différents lieux, la date la plus appropriée. Nous suggérons cependant qu'une date possible serait le jour de la fête de tous les saints de la Famille dominicaine (7 novembre) ou un jour proche.

**ASSEMBLÉES DE LA FAMILLE DOMINICAINE****Recommandation**

(430) En tenant compte des propositions de l'assemblée internationale de Manille, nous *recommandons* de poursuivre l'organisation d'assemblées soit au niveau continental, sous-continental, national ou régional, selon ce qui sera jugé opportun par les organismes respectifs de coordination. Nous *recommandons* que l'organisation de ces assemblées s'ins-

pire de l'expérience du symposium de Bologne (1983) et de l'assemblée de Manille (2000), autant dans ses objectifs que dans son caractère festif et dans sa composition. Ces assemblées pourraient être suivies d'une éventuelle deuxième assemblée internationale.

## SOLIDARITÉ AU SEIN DE LA FAMILLE DOMINICAINE

### Exhortation

La mondialisation exclut fréquemment les nécessiteux qui sont la majorité. La Famille dominicaine a néanmoins de nombreuses possibilités pour réaliser en son sein d'innombrables gestes de solidarité ; qui vont bien au-delà de ce qui est possible à l'intérieur d'une branche de la Famille. Nous reconnaissons avec satisfaction quelques efforts de solidarité déjà réalisés. Nous *exhortons* les frères et tous les membres de la Famille dominicaine à inventer de nouveaux gestes de solidarité, comme la mise en commun des ressources économiques ainsi que des ressources au niveau de la formation, de l'information et à d'autres niveaux.

### DOMAINES PRIORITAIRES DE COLLABORATION

Selon les recommandations de l'assemblée de Manille, nous voulons mettre en valeur quelques axes prioritaires de collaboration.

### Recommandations

(431) *Justice, paix et intégrité de la création* : Devant les fréquentes atteintes à la justice, à la paix et à l'intégrité de la création, nous *recommandons* que soient assumés ensemble les objectifs suivants :

1. Mettre en commun les informations, les expériences et les méthodes d'action. Étudier et discerner ensemble ces atteintes en cherchant ce que nous pouvons faire en commun, étant stimulés et pressés par notre passion commune de la vérité, assumant par-là ensemble nos engagements.
2. Compter sur l'aide indispensable des promoteurs de Justice et Paix.
3. Être conscients des conséquences qu'implique notre engagement pour la vérité, devant des systèmes économiques qui produisent un consumérisme illimité et de graves dommages à l'intégrité de la création.

## Exhortation et recommandations

### (432) Formation

1. Nous *exhortons* les frères et invitons les membres de la Famille dominicaine à partager, au bénéfice de la formation initiale et permanente de tous, les ressources dont chaque branche ou entité dispose concernant le charisme commun de l'Ordre et de son histoire, ainsi que les charismes particuliers des branches de la Famille dominicaine.

2. Nous savons qu'en de nombreux lieux, il existe des documents, des parcours de formation, des sites Internet et des personnes compétentes pour la formation de la Famille dominicaine, mais cela est fréquemment méconnu, même à l'intérieur d'une région. Pour profiter de cette richesse, nous pensons surtout, mais pas seulement, aux laïcs, et *recommandons* au promoteur de la Famille dominicaine d'établir une banque de données des ressources pour la formation sur la vie dominicaine, sur l'histoire de l'Ordre et sur son charisme. Nous croyons qu'Internet peut être un instrument très utile à cette fin, comme c'est déjà heureusement le cas dans plusieurs entités de la Famille.

3. Nous reconnaissons avec gratitude l'expérience d'une formation commune pour les formateurs, menée à bien en Asie/Pacifique. Nous *recommandons* que celle-ci serve d'exemple pour d'autres régions, en y incluant, quand cela semble opportun, les formateurs du laïcat dominicain.

4. Nous reconnaissons la richesse des initiatives en matière de formation, menées à bien dans quelques régions et qui consistent à partager, frères et sœurs ensemble, des espaces communs pour la formation initiale (cf. Mexico II). Nous *recommandons* que, pour chaque région, ces expériences se reproduisent pendant la formation dans la mesure du possible.

5. Nous *recommandons* que, dans chaque région, les différentes entités de la Famille dominicaine qui possèdent des universités, des facultés, des instituts ou collèges, mettent à la disposition de toute notre Famille les ressources de ces institutions pour une formation dominicaine.

### Recommandation

(433) *Pastorale de la jeunesse* : Nous *recommandons* aux frères de considérer la jeunesse comme une priorité de notre mission commune et invitons les autres branches de la Famille dominicaine à faire de même.

## Exhortation

### (434) *Communications*

1. Il existe déjà de nombreuses initiatives visant à favoriser la communication à l'intérieur de la Famille dominicaine. Nous *exhortons* les responsables à accroître et à améliorer le plus possible cette communication.

2. Nous *demandons* au promoteur d'Internet de créer un « portail », à partir duquel on pourra accéder facilement à des lieux qui soient d'intérêt pour la Famille dominicaine.

## Instruction et recommandation

(435) Nous *remercions* la commission demandée par le chapitre général de Bologne (42) pour son rapport sur « le charisme commun de la prédication par les hommes et les femmes ». Nous *recommandons* aux assistants pour la vie intellectuelle et pour la vie apostolique de poursuivre l'étude de ce thème avec l'aide d'experts de diverses parties du monde.

(436) Nous *recommandons* aux membres de la Famille dominicaine, qu'ensemble, hommes et femmes, ils assument le ministère de la prédication sur des sujets comme la famille, les valeurs sociales, la vision chrétienne de l'économie et de la politique ; qu'ils œuvrent ensemble à la formation des jeunes, à l'élaboration et à la réalisation de programmes de radio et de télévision.

## Félicitations et remerciements

(437) Nous *félicitons* les sœurs pour les projets réalisés par l'organisation DSI. Par cette libre association, les congrégations féminines dominicaines promeuvent et renforcent leur communion et leur collaboration au niveau régional, continental et international, au bénéfice de la mission commune de la prédication.

(438) Nous *remercions* les organisateurs de l'assemblée internationale de la Famille dominicaine à Manille et la Famille dominicaine des Philippines pour tous les efforts déployés qui ont permis le grand succès spirituel de cette assemblée et de sa célébration festive.

(439) Nous remercions le promoteur général de la Famille dominicaine pour le « Catalogue des expériences de collaboration dans la Famille dominicaine » présenté à ce Chapitre général et nous espérons qu'il pourra le compléter et le diffuser dans la Famille dominicaine.

## LE LAÏCAT DOMINICAIN

(440) Nous nous réjouissons de la vitalité croissante de tant de fraternités laïques dominicaines et de l'émergence de nouveaux groupes de laïcs dominicains dans différentes parties du monde. Leur existence est « une source de vie nouvelle pour l'Ordre » (*Rapport du Maître*, 6.5.2) et un enrichissement pour sa mission. La prise de conscience lucide et active des laïcs de leur vocation et mission propre dans l'Église, dans l'Ordre et dans le monde ; le grand attrait pour le charisme dominicain, la mission de prédication de la Parole de Dieu dans un monde en mutation ; la vitalité et les apostolats variés de la Famille dominicaine ; tout cela est une stimulation et une provocation évangélique qui invite à incarner, de multiples manières, la vie et la mission dominicaine selon les conditions particulières des laïcs dans l'Église.

(441) Les fraternités laïques dominicaines se sont renouvelées et rajeunies dans plusieurs pays (cf. *Rapport du Maître*, 6.5.1). Il n'en est pas de même partout. Cela provient probablement du fait que d'anciens schémas ont été ou non dépassés, mais aussi de l'attention, de l'intérêt et de l'accueil inégaux que les frères offrent à ces fraternités, comme de la qualité de la formation qui leur est proposée. Parfois, nous, les frères, ne comprenons pas et, par conséquent, ne valorisons pas leur vocation au sein de l'Ordre, au service de leur mission de laïcs, si diversifiée au cœur de la société à tous les niveaux : familial, politique, socioculturel, économique et professionnel (cf. *Lumen Gentium* 31). Cette carence qui est la nôtre a déjà été soulevée au chapitre de Bologne (34, 3) et, tout récemment, par le Maître de l'Ordre, frère Timothy Radcliffe, dans son rapport sur l'état de l'Ordre (*Relatio Magistri*, 6.5.1).

(442) En plus des fraternités laïques dominicaines, on voit apparaître de nouveaux groupes du laïcat dominicain. « On s'inquiète parfois que ces nouveaux groupes puissent marginaliser les fraternités laïques [...] mais il ne saurait y avoir la moindre compétition. Les fraternités ont un rôle irremplaçable dans la vie de l'Ordre » (*Relatio Magistri*, 6.5.2), et chacun des groupes nou-

veaux (Mouvement de la jeunesse dominicaine, Volontariat dominicain international, associés des congrégations féminines, laïcs associés aux frères, etc.) vivent, à leur façon, les valeurs dominicaines fondamentales de prière, d'étude, de communauté et de prédication en de multiples milieux.

### Recommandations et déclarations

(443) Nous *recommandons* instamment aux frères d'accompagner avec soin les laïcs dominicains en leur offrant le meilleur d'eux-mêmes, au service des laïcs et de leur mission. Qu'ils aient aussi l'ouverture suffisante pour accueillir la richesse que les laïcs peuvent leur offrir à partir de la diversité de leur condition de laïc.

(444) Nous *recommandons*, sur la base des suggestions du chapitre de Bologne (77) que soient requis les points suivants pour la reconnaissance de nouveaux groupes de laïcs au sein de la Famille dominicaine :

1. Participer à la mission dominicaine de prédication et d'enseignement de la Parole de Dieu.
2. Participer et collaborer activement aux réalisations concrètes de la mission locale et universelle de l'Ordre.
3. Avoir une forme de gouvernement qui exprime la tradition démocratique et communautaire de l'Ordre.
4. Avoir une communauté de vie et de prière, être uni à la prière de l'Ordre ; être formé par l'étude au ministère du salut et aux tâches apostoliques auxquelles ils sont appelés.
5. Acquérir une connaissance et s'approprier l'histoire de l'Ordre, de ses origines et de sa spiritualité.
6. Adhérer à la mission de l'Ordre, soit sans engagement formel, soit par le moyen de promesses ou d'autres formes d'engagement temporel ou perpétuel.

(445) Nous *recommandons* au promoteur général du laïcat dominicain, en collaboration avec les responsables aux niveaux national et international, que :

1. Dans le soutien au rajeunissement et à la croissance des groupes du laïcat dominicain, ils fassent en sorte que ces groupes soient fidèles à notre tradition authentique, d'une part, et éclairés, stimulés par la créativité théologique dominicaine, d'autre part. De cette manière, ils pourront discerner communautairement leur propre identité de vie et leur mission pour aujourd'hui.

2. Outre l'encouragement à la vie et à la mission de ces groupes, ils leur offrent les meilleures possibilités de formation, étant donné que la préparation à la mission du laïc dominicain « implique une formation poussée dans notre tradition théologique. Cela va au-delà d'une simple connaissance de la vie de saint Dominique et de sainte Catherine. C'est une initiation à notre manière de faire de la théologie, académique ou pas » (*Relatio Magistri*, ô.5.1).
3. Ils organisent des rencontres internationales de délégués du laïc dominicain conjointement avec les promoteurs du laïc dominicain. La finalité de ces rencontres sera : de chercher des manières de promouvoir le laïc au niveau national, régional et international ; de discerner quelles peuvent être les meilleures structures qui contribuent à cette finalité ; de désigner, de manière provisoire, des délégués laïcs qui participeront à certaines instances de la Famille dominicaine, là où ils ne sont pas encore représentés.

### Déclaration

(446) Nous constatons qu'il n'est pas prévu dans la « Règle des Fraternités de saint Dominique » la possibilité de dispense ou d'expulsion des membres des fraternités après leur engagement définitif. Tant que ce point n'est pas intégré dans une édition révisée de la Règle, les provinciaux, à la demande des conseils locaux des fraternités, ont autorité pour dispenser ou expulser les membres des fraternités après leur engagement définitif.

### MOUVEMENT DE LA JEUNESSE DOMINICAINE

(447) Nous assumons intégralement les déclarations et exhortations du chapitre de Bologne au sujet du Mouvement de la Jeunesse dominicaine [160-165].

(448) Nous exhortons les frères à faire connaître le Mouvement de la jeunesse dominicaine et à considérer la possibilité d'intégrer en son sein les mouvements de jeunes avec lesquels ils travaillent.

(449) Nous exhortons les promoteurs du laïc dominicain, tant au niveau local, national, continental qu'international, à intégrer le Mouvement de la jeunesse dominicaine aux structures de promotion et d'organisation du laïc dominicain et de la Famille dominicaine.

**MOUVEMENT INTERNATIONAL DU VOLONTARIAT DOMINICAIN**

**(450)** Nous assumons intégralement les déclarations et exhortations du chapitre de Bologne au sujet du Mouvement international du volontariat dominicain [166-170].

**(451)** Nous suggérons que le Comité qui encourage et coordonne le Mouvement international dominicain soit composé de frères, de sœurs et de laïcs, de sorte que ce programme soit réellement commun à toute la Famille.

## CHAPITRE IX

### LE GOUVERNEMENT DE L'ORDRE

#### PROLOGUE

(452) Le gouvernement, qui intègre à la fois une spiritualité dominicaine de fraternité, la responsabilité et la liberté, fait appel à l'engagement personnel ainsi qu'aux dons des frères en vue de les libérer totalement pour de la mission de l'Ordre. Cette forme de gouvernement est enracinée dans la pratique de l'obéissance et est rendue efficace par la générosité, la collaboration et la solidarité de tous ses membres, ainsi que par la confiance mutuelle entre les supérieurs et les frères. L'obéissance implique une écoute et une consultation attentive de la part des supérieurs qui doivent aussi s'assurer qu'une telle consultation ne porte pas atteinte à leur liberté d'assigner ou amenuise la disponibilité des frères à être envoyés.

#### PROVINCES

(453) La communion des frères de la province est un des éléments constitutifs de l'Ordre (LCO 1, § VII ; CIC 621). Lorsqu'ils font profession, les frères appartiennent à une province. Cette appartenance requiert de chacun un sens de générosité et d'engagement pour la mission de la province.

#### Félicitations

(454) Nous *félicitons* la province de la Reine des Martyrs du Viêt-nam ainsi que la province de France pour leur travail en vue de la réunion du vicariat français du Viêt-nam à la province vietnamienne.

## CHAPITRES PROVINCIAUX

### Recommandations

(455) Les chapitres provinciaux définissent la mission d'une province et orientent sa vie. Pour la mission d'une province et le maintien d'un bon esprit chez les frères, il est impératif que ces chapitres soient efficaces. Pour que les provinces prennent de bonnes décisions, nous *recommandons* une préparation consciencieuse. Cela implique : (a) la mise sur pied de commissions préparatoires traitant de problèmes importants spécifiques [LCO 357, 1], (b) l'allocation d'un temps suffisant aux commissions préparatoires pour mener à terme leur travail et (c) la présentation de différentes stratégies possibles aux capitulaires par les commissions préparatoires.

(456) Nous *recommandons* aux définiteurs d'assumer leurs responsabilités de négocier et de résoudre les problèmes majeurs concernant les assignations et la mission de la province (LCO 360).

## VISITES CANONIQUES

### Exhortation

(457) Nous *exhortons* les provinciaux et tous ceux qui sont chargés des visites dans une Province ou un vicariat d'être vigilants en accomplissant les visites canoniques des frères requises par LCO 340 et 341. Ces visites régulières fortifient la vie commune d'une maison, favorisent l'unité entre les frères et permettent que soient appliquées les ordinations et les recommandations des chapitres généraux et provinciaux. Lors d'une visite, le supérieur devrait rencontrer individuellement chaque frère. Peu de temps après la visite, le supérieur doit remettre à la communauté un rapport écrit de ses observations et ordinations (LCO 341, 1). Le supérieur, avec la communauté locale, devrait à son tour remettre un rapport écrit, en respectant le délai que le supérieur a pu préciser dans le sien, sur la manière dont la communauté a appliqué les ordinations et les recommandations de la visite.

## MALADIE D'UN PRIEUR CONVENTUEL

(458) La situation déjà prévue par LCO 348, § V, en cas de maladie invalidante du prier provincial, peut aussi survenir dans le cas du prier conven-

tuel. De même que LCO 348, § V autorise le socius du prier provincial à convoquer le conseil provincial et à recourir au Maître de l'Ordre, il semble souhaitable que le sous-prier d'un couvent dispose aussi de l'autorité de convoquer le conseil conventuel et de recourir au prier provincial dans ce type de situation. Ceci sera ajouté à LCO 305.

#### LA COLLABORATION ENTRE LES PROVINCES

(459) Bien que la collaboration entre les provinces soit actuellement encouragée d'une certaine façon par LCO 391, elle est actuellement limitée aux « provinces d'une même région ou d'un même pays ». Pour encourager une collaboration plus large, cette limitation devrait être supprimée.

#### ASSIGNATION DEPUIS UNE PROVINCE VERS UN COUVANT D'UNE AUTRE PROVINCE

(460) En plus des moyens de collaboration actuellement prévus par LCO 391, la collaboration pourrait aussi être renforcée en autorisant un frère d'une province à être assigné dans un couvent d'une autre province de telle façon qu'il puisse disposer des droits de vote au niveau conventuel dans les affaires de ce couvent (LCO 391, 6 nouvelle version), tout en conservant son affiliation et ses droits de vote au niveau de sa propre province (LCO 497, § 1, 4 version révisée). Avec l'accord des deux provinciaux, il serait donc assigné dans un couvent d'une autre province, sans être pour autant assigné dans cette province.

#### LES VICARIATS RÉGIONAUX ET PROVINCIAUX

(461) Le vicariat régional ou provincial fait partie intégrante de la province. Le prier régional d'un vicariat régional, tout comme le vicaire provincial d'un vicariat provincial, est le vicaire du provincial. Le vicariat et la province doivent demeurer dans une intime communion. Cela implique que chaque membre de la province garde la préoccupation de la mission du vicariat et d'une communication régulière entre le vicariat et la province. La province doit avoir pour préoccupation constante de pourvoir à la croissance et au développement du vicariat, tant par une assistance financière que par l'assignation de frères adéquats pour le ministère. La province devrait promouvoir un esprit d'itinérance de sorte que les frères

soient vraiment disponibles pour s'investir dans un tel service. C'est un devoir tout particulier de la province d'aider ses vicariats à devenir des provinces à part entière, là où un vicariat possède le potentiel pour évoluer en ce sens.

#### LA COLLABORATION INTER-PROVINCIALE

(462) Les besoins des entités plus jeunes et/ou plus petites établies dans les pays en voie de développement (provinces, vice-provinces, vicariats généraux) ne sont pas seulement de nature matérielle, mais concernent aussi l'envoi de professeurs et de formateurs, en raison du nombre élevé de frères en formation. Certains de leurs besoins pourraient être comblés par une sorte de partenariat régi par un accord conclu avec une entité plus solidement établie dans l'Ordre. Un tel partenariat pourrait être enrichissant pour les deux parties.

#### Recommandation

(463) Nous recommandons aux provinces qui sont solidement établies, et particulièrement à celles qui n'ont pas de vicariats à l'extérieur de leur propre territoire, d'envisager un accord de partenariat avec des entités plus jeunes et/ou plus petites (provinces, vice-provinces, vicariats généraux) dans des pays en voie de développement afin de soutenir leur formation initiale et leur mission.

#### STATUTS DES VICARIATS

##### Ordination

(464) Nous ordonnons :

1. que pendant les chapitres provinciaux, les provinces examinent soigneusement leurs rapports avec leurs vicariats et redéfinissent leurs politiques et statuts afin d'assurer aux vicariats tout le soutien nécessaire à leur croissance ;

2. que soient révisés régulièrement les statuts de la province et des vicariats régionaux et provinciaux avant chaque chapitre provincial, afin d'apporter toutes les modifications que pourrait exiger la réalité changeante du vicariat.

**LES DÉLÉGUÉS DES VICARIATS AU CHAPITRE GÉNÉRAL**

(465) Deux questions ont été soulevées concernant la représentation des vicariats aux chapitres généraux. La première a trait à la représentation proportionnelle des vicariats et des provinces. La nécessité que des frères provenant de ces parties du monde où l'Ordre est en train de prendre racine, et où souvent il croît rapidement, soient représentés aux chapitres généraux, a été, à juste titre, reconnue dans la législation récente de l'Ordre. Au même moment, cette législation a permis à des provinces avec un nombre relativement réduit de frères assignés dans des vicariats (minimum 10, LCO 407, § 1, 7 et 409 bis) d'élire un délégué venant des vicariats au chapitre général en plus des autres délégués de la province.

(466) La deuxième question concerne un phénomène de « double vote » dans l'élection de délégués à un chapitre général. Un frère assigné dans le vicariat d'une province qui participe à son propre chapitre provincial, vote pour un délégué pour le chapitre général dans ce contexte et vote encore une fois lorsque le vicariat (ou les vicariats) de la province élit son délégué (LCO 407, 7). Ce double vote ne peut pas être évité aussi longtemps que l'Ordre souhaitera maintenir l'élection de délégués des vicariats provinciaux et régionaux. L'importance de la voix et du vote des représentants de ces vicariats semble toutefois l'emporter sur toute autre considération ayant trait à l'équité du double vote que peut entraîner cette procédure.

(467) Chacune de ces deux questions peut être résolue, jusqu'à un certain point, en augmentant le nombre de frères devant être assignés dans les vicariats pour qu'ils puissent élire un délégué (LCO 407, § 1, 7 et 409 bis).

**RENFORCER LE LIEN ENTRE LE VICARIAT ET LA PROVINCE**

(468) Le lien qui unit une province et son (ses) vicariat(s) régional(aux) peut être renforcé en clarifiant la nature de la relation entre le prieur provincial et le prieur régional tel qu'exprimée en LCO 385, § 1. Tout comme le vicaire provincial d'un vicariat provincial, le prieur régional d'un vicariat régional, d'après CIC nos 620 et 621, est un vicaire du provincial. Les relations entre la province et son (ses) vicariat(s) peuvent être améliorées par une bonne communication et un leadership éclairé. Une des manières d'atteindre cela serait de stipuler, dans LCO 386, § 1, que les actes du conseil du vicariat soient envoyés au prieur provincial.

## LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ORDRE

### LE CHAPITRE GÉNÉRAL

#### Recommandation

(469) Nous *recommandons* aux chapitres généraux de résister à la tendance de déléguer des responsabilités et des actions directement au Maître de l'Ordre et que, dans la mesure du possible, ils désignent plutôt une personne supplémentaire ou une entité de l'Ordre afin de conduire de telles missions.

#### FRÉQUENCE DES CHAPITRES GÉNÉRAUX

(470) Il semble prudent d'accorder au Maître de l'Ordre suffisamment de temps pour se familiariser avec l'Ordre dans son aspect universel et se préparer pour le premier chapitre général de son mandat. Il serait également utile de réduire la fréquence des chapitres généraux, sans toutefois prolonger indûment le mandat du Maître de l'Ordre. Ces objectifs pourraient être atteints si le chapitre des définites avait lieu la quatrième année suivant un chapitre général (LCO 411, § 1), et si le mandat du Maître de l'Ordre était prolongé d'une année, c'est-à-dire porté à dix ans (LCO 397, 412).

#### CHOIX DE LA DATE D'UN CHAPITRE PROVINCIAL AVANT UN CHAPITRE GÉNÉRAL

#### Recommandation

(471) Dans certaines provinces, des difficultés particulières surviennent lorsqu'un chapitre provincial est remis à plus tard parce qu'il a lieu dans les quatre mois qui précèdent un chapitre général (LCO 354.1). En raison des obligations apostoliques des frères, la province est souvent empêchée de tenir son chapitre provincial et doit le reporter à une date ultérieure, même jusqu'à un an après le chapitre général. Cela nécessite la prolongation du mandat du provincial, non plus quatre ans mais cinq ans. Dans ce cas, des provinciaux qui sont réélus ont par conséquent un mandat de neuf ans (5+4) au lieu de huit ans (4+4). Pour éviter cela, nous *recommandons* qu'une telle province demande à être dispensée de LCO 354, § 1, pour tenir son chapitre dans les quatre mois qui précèdent un chapitre général.

## CHAPITRE X

### DE CONSTITUTIONIBUS ET ORDINATIONIBUS

#### NOTAE PRAEVIAE

Ad clariorem mutationum in LCO in Capitulo factarum praesentationem, eodem modo procedatur, prout iam in Actis Capituli Generalis Walberbergensis (183), Romae (307), Abulae (188), Oakland (208), Mexici (248), Calarogae [caput IX, pag. 90] et Bononiae (240) factum est.

Servatur ordo numericus LCO. Ad omnem numerum signa propria indicant an textus prima, secunda vel tertia vice adprobatus fuerit :

***	constitutio confirmata	(habet tria capitula)
**	constitutio adprobata	(habet duo capitula)
*	constitutio inchoata	(habet unum capitulum)

(Nota : cum indicatione [O] notatur si adprobatio vel inchoatio constitutionis cum ordinatione facta est.)

- ◆◆ ordinatio secunda vice votata, abrogans ordinationem praeviam
- ◆ ordinatio prima vice acceptata

[A] textus abrogatus

Typis « italicis » textus novi imprimuntur.

Attamen cum pro bona interpretatione mutationum factarum necesse sit cognoscere textum praecedentem eiusque historiam, referentiae ad capitula praecedentia dantur cum sequentibus siglis :

A = Avila, 1986	C = Caleruega, 1995
O = Oakland, 1989	B = Bologna, 1998
M = Mexico, 1992	

Verbum abbreviatum « Techn » signabit mutationes factas :

— ad adaptandum textum ad investigationem historicam ; cf. LCO. n. 100 § I. Ad normam LCO 285 § I aliquae ordinationes in capitulo generali Abulae (1986) factae in hoc capitulo adprobatae sunt et definitive in LCO insertae sunt. Haec ordinationes verbis « Insert.def » indicantur, nempe nn. 93-bis, 128 § III, 197, 207 § I, 209, 214 § III, 315-bis, 344 § II, 369 § II, 415 § IV, 498, 523.

**(472)**

◆ 38. Ord. - § I. - Libros quosdam et instrumenta varia ad usum personalem fratres tenere possunt, *secundum determinationes capituli provincialis.*

§ II. - Quando fratres in alium conventum assignantur, ea tantum secum afferre possunt quae *in determinationibus capituli provinciae et statuto provinciali praevisa sunt.*

**(473)**

◆ 43. Ord. - *Ad longum iter vel absentiam prolongatam frater licentia competentis superioris indiget iuxta determinationes statuti provinciae.*

**(474)**

[A] 44. Ord. - vacat

**(475)** (Insert.def) (A-201)

93-bis Ord. - § III. - Ad centrum studiorum specialium necnon ad centrum formationis permanentis constituendum, requiritur adprobatio prioris provincialis cum suo consilio, audita commissione de vita intellectuali provinciae.

**(476)** (B-245)

◆◆ 97. Ord. - § I. - Ut quis ad magisterium in sacra theologia promoveri possit requiritur :

1° ut vita et prudentia sit commendabilis ;

2° ut, studiis complementariis absolutis, labori intellectuali saltem per decem annos totaliter se devoverit ;

3° *ut a commissione de vita intellectuali provinciae capitulo provinciali praesentetur et a duobus ex tribus partibus vocalium eiusdem capituli, proponatur, vel a magistro Ordinis si agatur de fratre in conventibus vel institutis eidem immediate subiectis degente ;*

4° ut de valore sui laboris et capacitate ad illum prosequendum sententiam favorabilem ferat commissio ad minus trium in specialisatione scientifica promovendi peritorum, qui a magistro Ordinis seligendi sunt ;

5° ut a capitulo generali vel a magistro Ordinis cum suo consilio promoveatur.

6° ut magister recenter promotus publicam lectionem det.

(477) Techn.

100. Const. - § I. - Ministerium praedicationis opus communitarium est et ad universam communitatem primo pertinet ; unde in traditione Ordinis conventus saepe « sacra praedictio » vocatur.

(478) (Insert.def) (A-203)

128. Ord. - § III. - Superior competens pro acceptanda parœcia est prior provincialis de consensu sui consilii, nisi capitulum provinciale determinaverit hanc facultatem reservatam esse capitulo provinciali, aut consilio vicariatus cum adprobatione consilii provinciae.

(479) (Insert.def) (A-210)

197. Ord. - In conventibus et domibus, ubi, ad normam nn. 315-bis et 333 consilium non est a capitulo distinctum, alterum votum datur a consilio provinciae, in vicariatibus vero a consilio vicariatus.

(480) (Insert. def) (A-212)

207. Ord. - § I. - Quando frater per hunc annum, qui pro clerico potest ut talis computari annus scholasticus, in conventu propriae provinciae commoratus est, prior provincialis eum ad professionem admittere potest si votum capituli et votum consilii utrumque aut saltem alterum fuerit favorabile, non autem si utrumque contrarium. In conventibus et domibus ubi, ad normam nn. 315-bis et 333 consilium non est a capitulo distinctum, alterum votum datur a consilio provinciae, in vicariatibus vero a consilio vicariatus.

(481) (Insert.def) (A-214)

209. Ord. - Praeter relationem de voto capituli et consilii a priore mittendam, aliae personales et academicae de unoquoque candidato a magistro, et a moderatore centri studiorum institutionalium si agatur de studentibus, ad priorem provincialem mittantur.

(482) (Insert.def) (A-215)

214. Ord. - § III. - Infra tempus studentatus magister semel saltem in anno cum capitulo conventus colloquium habeat, et in scriptis de hoc relationem priori

provinciali exhibeat. Si quis frater in alia provincia studiis operam det, prior provincialis provinciae affiliationis de eo semel in anno certior fiat.

**(483)**

\* [O] 217. Const. - Fratres cooperatores, expleto novitiatu, per integrum triennium in conventu pro eorum formatione designato commorari debent, sub cura proprii magistri *qui frater cooperatores sollemniter professus esse potest* quoad formationem spiritualem et humanam; sub cura regentis vel alicuius fratris idonei a priore provinciali cum suo consilio designati, quoad formationem intellectualem et professionalem.

\* [A] § II

**(484)** (B-255)

\*\* 258. Const. - § I - Si aliqua provincia per triennium non habuerit tres conventus aut triginta quinque vocales, in ipsa provincia assignatos et ibi habitualiter degentes, magister Ordinis audito suo consilio illam declaret haud amplius gaudere iure participandi capitulis generalibus ut provincia et illam reducat ad vice-provinciam vel *ad vicariatam generalem*, ad normam n. 257 nisi capitulum generale iam convocatum fuerit.

**(485)** (B-256)

\*\* [O] 270. Const. - § III. - Assignatio vero ratione studiorum extra propriam provinciam, ad habendam vocem in electionibus non sufficit. *Alia iura et obligationes fratris ratione studiorum assignati determinat prior provincialis provinciae assignationis praevio consensu prioris provincialis provinciae affiliationis, salvo n. 208.*

§ IV. Ut in LCO.

§ V. - Quilibet frater iam inde a prima professione indiget assignatione directa determinato conventui, quae est per se sine limitatione temporis. Assignatio indirecta durat solo tempore officii. *Durationem assignationis indirectae ratione studiorum determinat prior provincialis provinciae assignationis de consensu prioris provincialis provinciae affiliationis. Transacto tempore assignationis indirectae reviviscit assignatio directa seu simpliciter facta.*

**(486)**

◆ 271. Ord. - § I. - *Capitulum generale vel magister Ordinis ad quamcumque provinciam aut conventum fratres libere assignare potest.*

§ II. - *Capitulum autem provinciale vel prior provincialis assignationes facere potest in sua provincia.*

§ III. - *Capitulum provinciale vel prior provincialis fratrem alius provinciae ad suam provinciam assignare potest de consensu capituli provincialis vel prioris provincialis provinciae affiliationis, monito tamen magistro Ordinis.*

§ IV. - *Frater qui ad normam § I vel § III ad provinciam simpliciter assignatus fuerit, indiget praeterea assignatione conventui determinata.*

§ V. - *Fratrum assignationes directae et indirectae ratione studiorum fiant in scriptis (cf. appendicem n. 13). [B, n. 257]*

**(487)**

◆ 305. Ord. - § I. - *Prior qui ob infirmitatem impeditur a suis muneribus rite obeundis, si spes non appareat valetudinis intra sex menses recuperandae, officio suo renuntiet.*

§ II. - *Si voluntatem suam renuntiandi communicare non potest vel non vult, superior, audito consilio, casum ad priorem provincialem submittat.*

**(488)**

◆ 309. Ord. - § I. - *Capitulo adsit secretarius, unico scrutinio ab eodem electus. Res deliberatas et resolutiones capituli in libro ad hoc deputato conscribat.*

**(489)** (Insert.def) (A-240)

315-bis. - *In conventibus ubi adsunt octo vocales vel minus, petente capitulo conventuali, prior provincialis permittere potest ut consilium huius conventus non sit a capitulo distinctum.*

**(490)** (C-177 ; B-261)

◆◆ [A] 331-bis - *In provinciis ne sint domus quae non constent saltem ex quattuor fratribus.*

**(491)** (Insert. def) (O-246 ; A-247)

344. Ord. - § II. - *Quod si contingat quadriennium alicuius prioris provincialis finiri, Ordine non habente magistrum, aut infra quattuor menses ante capitulum generale (cf. n. 354 § I), prorogatum intelligitur in utroque casu illius quadriennium usque ad sequens capitulum provinciole, quod celebrabitur post capitulum generale completum.*

**(492)** (B-263)

◆◆ 352. Ord. - *Vocales capituli provincialis sunt :*

§ I. 1° *priores regionales ;*

2° vicarii provinciales electi ad normam n. 389 ;

3° priores conventuales ; superior vero, si ob aegritudinem aliamve gravem causam a priore provinciali acceptam, prior adesse nequit ; [M, n. 283 ; C, n. 178].

4° socii priorum euntium ad capitulum, ad normam n. 490 ;

5° delegati fratrum, ad normam nn. 497-501 ;

6° delegatus domus non prioralis cum saltem quattuor fratribus voce activa gaudentibus in territorio uniuscuiusque nationis ubi non sit alia domus eiusdem provinciae ; [B, n. 263].

7° prior provincialis qui immediate ante capitulum officium in ipsa provincia explevit.

§ II. - Si numerus vocalium capituli provincialis ad normam constitutionum electorum sit minor quam viginti, statutum provinciae providere potest, si vero sit minor quam decem provideat de vocalibus supplementariis, qui tamen sint non plus quam tres. Isti vocales non iure personali, sed per electionem constituuntur.

◆◆[A] § III. - Abrogatio textus LCO ante capitulum Calarogae

◆[A] § III. - Abrogatio textus Ordinationis capitulo Bononiae

(493) (Insert. def) (A-251 ; O-248)

369. Ord. - § II. - Quando agitur de rebus ad studium, ad professores et ad studentes pertinentibus, etiam quoad scholam apostolicam, semper adsit regens et moderator centri studiorum institutionalium.

(494)

◆ 385. Ord. - § I. - Prior regionalis praeest vicariatu *ut vicarius prioris provincialis* et, praeter facultates a capitulo provinciali statutas, ius habet :

1° assignandi fratres qui sunt in vicariatu, salvo iuribus prioris provincialis ;

2° confirmandi priorem conventualem ad normam n. 467, et instituendi superiores domorum ad normam n. 332, nisi statutum vicariatus aliter provideat ;

3° participandi ex officio consilio provinciae, nisi aliud in statuto provinciae determinatum sit ;

4° participandi ex officio capitulo provinciali (cf. 352, § I, 1°).

§ II. ut in LCO

(495)

◆ 386. Ord. - § I. - In unoquoque vicariatu adsit consilium, cuius consensus vel consilium prior regionalis circa maiora negotia exquirat, ad normam

statuti vicariatus. *Acta huius consilii post coadunationem priari provinciali mittenda sunt.*

**(496)**

◆ 391. Ord. - Ad collaborationem inter provincias fovendam haberi possunt :  
 1° colloquia periodica inter priores provinciales vel diversos officiales, ut magistros novitiorum, fratrum studentium et cooperantium, regentes, professores, promotores, etc. ;  
 2° sessiones vel commissiones interprovinciales pro problematum communium studio ;  
 3° promotores nationales vel regionales pro diversis operibus ;  
 4° novitiatus vel studentatus communis vel centra communia, iuxta normas a magistro Ordinis adprobandas ;  
 5° conventio, de consensu magistri Ordinis ineunda, pro erectione conventuum interprovincialium [M, n. 292 ; C, n. 181] ;  
 6° *conventia duorum capitulorum provincialium vel priarum provincialium ad directam assignationem faciendam de provincia ad conventum alius provinciae, salvis nn. 270 § I et II, 497 § I et 600, monito tamen magistro Ordinis.*

**(497)**

\* 397. Const. - Officium suum obtinet per electionem canonicam, et in eo perdurat per decem annos. Tempus computatur a capitulo electivo usque ad sequens capitulum electivum, neglectis paucis mensibus, semestre tamen non excedentibus, qui ad integritatem novem annorum desunt aut superfluent.

**(498)**

\* [O] 407. Const. - In capitulo generali electivo coadunantur et vocem habent :  
 § I. - In electione magistri Ordinis :  
 1° - 6° : ut in LCO.  
 7° ex provincia habente saltem *viginti* usque ad centum fratres assignatos in vicariatibus vel domibus ipsius provinciae extra fines provinciae, delegatus electus ex iis et ab iis, secundum statutum provinciae ; ex provincia vero habente a 101 ad 200 fratres in vicariatibus assignatos, alter eligatur delegatus ; et sic deinceps ;

**(499)**

\* [O] 409-bis. Const. - Singulae provinciae quae habent *viginti* saltem fratres assignatos in vicariatibus vel domibus ipsius provinciae extra fines

provinciae, ius habent mittendi unum delegatum, electum ex iis et ab iis, secundum statutum provinciae, ad capitulum generale aut diffinitorum aut priorum provincialium (cf. appendicem 16). Selectio huiusmodi tali modo a magistro Ordinis cum suo consilio fiat, ut dimidia pars provinciarum in uno capitulo et altera dimidia pars in altero repraesentetur.

(500) (C-187 ; B-276)

\*\*\* 409-ter. - Const. - *Ad electionem delegatorum euntium ad capitulum generale diffinitorum vel priorum provincialium, omnes domus sub immediata iurisdictione magistri Ordinis ita inter se a consilio generalitio aggregentur, ut collegia electiva constituent (prout unus vel duo delegati pro unoquoque capitulo eligendi sunt). Unumquodque horum collegiorum ex viginti quinque saltem vocalibus constet. Consilium generalitium de modo hanc electionem faciendi provideat.*

(501)

\* 411. Const.- § I. - Capitulum generale habeatur :

1° quadriennio post capitulum electivum ;

2° triennio post capitulum diffinitorum vel capitulum priorum provincialium ;

3° quotiescumque vacaverit officium magistri Ordinis.

(502)

\* 412. Const. - Ordo capitulorum hic est : capitulum electivum, capitulum diffinitorum, capitulum priorum provincialium, et sic deinceps.

A capitulo electionis nova series capitulorum secundum ordinem praefatum incipit, etiamsi ante *decennium* expletum electio magistri facienda est.

(503) (Insert.def.) (A-272 ; O-259)

415. Ord. - § IV - 1° Quaestiones capitulo generali proponendae, ab iis quibus ius vel facultas competit, ad magistrum Ordinis mittantur sex mensibus ante celebrationem capituli ;

2° breviter exponantur lingua latina vel moderna a consilio generalitio acceptata, atque tot in foliis separatis proponantur quot distinctae sint quaestiones.

(504) (B-280)

\*\* 429. Const. - § II - *Institutio adsistentium pro apostolatu et pro vita intellectuali fiat auditis omnibus prioribus provincialibus.*

§ III - *Institutio adsistentium pro relationibus provinciarum cum magistro Ordinis fiat auditis priaribus provincialibus quibus interest, qui, prius inter se de*

*hoc convenientes, tria nomina ipsi magistro Ordinis praesentent. Magister Ordinis tenetur unum ex his tribus instituere vel denuo tria nomino praesentori petere.*

**(505)**

- ◆ 438. Ord. - Promotoris generalis moniolium est :
  - 1° magistrum Ordinis et procuratorem generalem adiuvare in negotiis moniales spectantibus ;
  - 2° informationes circa eas vel pro eis colligere et ipsis ac diversis provinciis communicare.
- [A] § II.

**(506)** (B. 283)

- ◆◆ 480 § IV. - Elapso tempore praefixo pro receptione schedularum, praeses cum consilio regionali scrutinium faciat :
  - 1° omnibus involucris externis coram consilio apertis, examinentur nomina electorum super interiora involucra scripta ad videndum utrum unusquisque eorum condiciones pro voce activa requisitas habeat ; si non habeat, pro nullo habeatur suffragium ;
  - 2° comparentur numeri vocalium et involucrorum ;
  - 3° involucra aperiantur et, antequam schedulae explicentur, ipsa comburantur ;
  - 4° examinentur suffragia ad normam n. 452, 9°, 11°, 11° ;
  - 5° si maioritas pro electione vel postulatione requisita obtinetur, tunc formetur a praeside decretum electionis, instrumentum authenticum electionis conficiatur et ad priorem provincialem mittatur iuxta n. 453, § I (cf. appendicem n. 23). De exitu electionis omnes vocales per litteras certiores fiant ;
  - 6° si vero maioritas absoluta in primo scrutinio non obtinetur, praeses cum consilio determinet tempus pro novo et ultimo scrutinio faciendo, et de omnibus peractis tum priorem provincialem, tum vocales per litteras certiores faciat ;
  - 7° capitulum tamen provinciale potest determinare, ut procedatur ad tertium vel etiam quartum scrutinium, si in secundo vel tertio adhuc maioritas absoluta non obtinetur ;
  - 8° si in ultimo vero scrutinio, sive sit secundum (n. 6°), sive tertium vel quartum (n. 7°), maioritas absoluta non obtinetur, provisio officii ad priorem provincialem devolvitur (cf. n. 464).

**(507)**

- ◆ 494. Ord. - § I. - *In conventibus ubi unus socius eligendus est, electio fiat quoad modum ad normam n. 452.*

§ II. - *In conventibus ubi plures socii eligendi sunt (cf. n. 490, § II) per vota secreta determinetur utrum omnes simul vel unus post alium sint eligendi.*

§ III. - *Ante electionem, de consensu maioris partis vocalium, tractatus de eligendis haberi potest.*

§ IV. - *Electio modo sequenti perficiatur :*

1° *si socii omnes simul eliguntur, electio terminatur in septimo scrutinio in quo maioritas relativa sufficit ;*

2° *si vero unus post alium eligitur, tunc pro quocumque socio si usque ad tertium scrutinium inclusive nullus candidatus maiorem absolutam votorum retulerit, in quarta et ultimo scrutinio illi duo tantum praesentari possunt qui in scrutinio praecedenti maiorem suffragiorum numerum obtinuerint, firma praescripto n. 450, § III.*

**(508)**

◆ 497. Ord. - § I. - *Salvo n. 491, § II, et exceptis iis qui ad normam n. 352 § I et § III iam repraesentantur, delegatum euntem ad capitulum provinciale eligunt, dummodo voce activa gaudeant (cf. 440 et 441) :*

1° *fratres directe assignati domibus provinciae ;*

2° *nisi in statuto provinciae aliter disponatur, fratres directe assignati in domibus vel conventibus sub immediata iurisdictione magistri Ordinis, iis semper exceptis qui ad consilium generalitium pertinent ;*

3° *fratres indirecte assignati extra provinciam, dummodo non sint superiores ;*

4° *fratres assignati conventibus, pro quibus conventio inita est ad normam n. 391, 4°-6°, dummodo non sint priores conventuales.*

**(509)** (Insert.def) (A-286)

498. Ord. - *Vocales a capitulo provinciali vel a priore provinciali cum suo consilio, in plura collegia dividantur secundum numerum et regiones, ita ut quodlibet collegium habeat non minus quam octo et non plus quam quindecim vocales. Si vero in aliqua regione vocales sunt minus quam octo, adiungantur alii collegio electivo.*

**(510)** (Insert. def.) (A-291 ; O-281)

523. Ord. - *Omnes eligantur unus post alium, ab omnibus vocalibus capituli. Pro unaquaque electione si usque ad tertium scrutinium inclusive nullus candidatus maiorem absolutam retulerit, in quarto et ultimo scrutinio illi duo tantum praesentari possint, qui in scrutinio praecedenti maiorem numerum suffragiorum retulerint, firma praescripto n. 450, § III.*

(511)

◆ 560. Ord. - § I et II : ut in LCO

§ III - *In statuto administrationis determinetur :*

1° *quomodo pecuniae in mensis depositae liberari possint ;*

2° *et quales fratres vel administratores coniunctive vel distinctively subscribere possint.*

(512)

◆ 567. Ord. - § I. - *Singulis annis prior provincialis, prior vice-provincialis et vicarius generalis necnon praeses institutarum quae ab Ordine subsidia recipiunt mittant infra quinque menses post finem uniuscuiusque anni administrationis relationes suas œconomicas directe magistro Ordinis.*

(513)

◆ 575 Ord. - § I : ut in LCO

§ II - *Ad expensas capituli generalis quod attinet, prae mente habenda sunt :*

1° *expensae itineris solvantur methado sic dicta peraequationis ita ut singuli capitulares de facto eandem summam pecuniae solvant ;*

2° *expensae pensianis et expensae generales pra capitulo proportionaliter solvantur a curia generalitia et a singulis provinciis, inter quas oequitas et proportia servandae sunt, modo stabiliendo in ipso capitulo.*

3° *sex mensibus ante convocationem capituli generalis syndicus Ordinis et syndicus conventus ubi fit capitulum generale, praeparent rationem praeventivam seu praevisam expensarum capituli, mogistro Ordinis cum suo consilio submittendam. Postea ad singulas provincias mittatur ad eas consulendum.*

## DÉCLARATIONS DU CHAPITRE

### (514) LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Portant le souci du caractère sacré de la vie, nous, délégués des frères dominicains de plus de cent pays, réunis à Providence, R.I., USA, du 9 juillet au 8 août 2001, lançons un appel à tous les pays du monde à propos de la menace mondiale que représente l'épidémie du sida. Nous unissons nos voix à celle du Saint-Siège pour demander aux organisations nationales et internationales de faire tout leur possible pour améliorer la vie de ceux qui souffrent de cette maladie et pour soutenir des programmes de prévention qui respectent la dignité de la personne humaine.

La pandémie du sida est un drame mondial. Elle a pris des proportions alarmantes dans les pays du Sud et très spécialement dans la partie sub-saharienne du continent africain. Selon l'ONU, sur les 34,3 millions de patients dans le monde, 24,5 millions habitent la seule Afrique dont très peu ont accès aux soins.

La maladie est mondiale ; l'accès aux soins n'est pas mondialisé. Cependant, faute d'avoir encore découvert un vaccin, les moyens de circonscrire cette épidémie existent. Ces moyens sont de trois ordres : des soins médicaux, des campagnes intenses d'information et d'éducation, des structures de soins adéquates dans tous les pays contaminés.

La détérioration de la santé publique dans beaucoup de pays en voie de développement a attiré l'attention de l'opinion internationale sur les difficultés accrues de ces pays en ce qui concerne l'accès et la fabrication des médicaments dans le cadre actuel de l'Organisation mondiale du commerce.

Les remèdes nécessaires à la prévention et au traitement du SIDA sont vendus à des prix inabordables pour les pays pauvres, qui sont les plus atteints. Or, certaines firmes sont accusées de ne chercher que le profit, comme en a témoigné le procès de Johannesburg d'avril 2001. Même si ce procès a, pour la première fois, fait reculer les firmes et permet d'espérer une

réduction du prix des traitements par le biais des produits génériques, les problèmes demeurent.

Nous dénonçons les effets pervers de l'usage actuel des brevets de propriété pharmaceutique (accord TRIPS : *Trade Related Aspects of Intellectual Property*), qui empêche l'accès aux médicaments génériques dans les pays en voie de développement et nous nous opposons à une révision de ces accords qui serait défavorable aux plus pauvres et démunis.

Nous demandons aux gouvernements des pays les plus riches qu'ils accordent aux pays pauvres endettés une remise de dette qui leur permette d'affecter cet argent à la lutte contre le VIH.

Nous demandons que les gouvernements des pays en voie de développement, aidés par les ONG, mettent en œuvre une politique efficace d'information et de prévention, de défense de la famille et d'éducation à la sexualité humaine ; qu'ils fassent de la lutte contre le sida une priorité nationale ; qu'ils importent et produisent eux-mêmes en plus grand nombre des produits génériques ; qu'ils assurent, avec l'aide internationale, les structures matérielles indispensables pour que les malades puissent avoir accès aux soins.

Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies (Onusida) d'agir par tous les moyens, auprès des industries pharmaceutiques et auprès des États, afin de mettre en œuvre une politique efficace de lutte contre le sida dans les pays en voie de développement, et d'activer le Fonds de soutien thérapeutique international (FSTI).

## (515) APPEL À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

### A/ APPEL À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT.

Réuni à Providence, R.I., U.S.A., du 9 juillet au 8 août 2001, le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs, rassemblant les délégués des frères dominicains de plus de cent pays, appelle tous les États de la communauté internationale **à abolir la peine de mort, sans délai et en toute circonstance.**

Au nom de la foi chrétienne et des principes communs à notre humanité, le chapitre général appelle les hommes de bonne volonté et tout particulièrement les catholiques, à travailler ardemment à l'abolition de la peine de mort et à devenir des acteurs d'une culture de la vie.

**B/ APPEL À UN MORATOIRE SUR LES EXÉCUTIONS.**

La peine de mort va à l'encontre de la vertu politique de clémence. Non seulement, elle détruit la vie de la personne à laquelle on l'applique, mais elle porte également atteinte à la dignité des citoyens au nom desquels on la prononce ou on l'applique.

D'autre part, les statistiques judiciaires montrent que cette peine n'est pas dissuasive. Elles montrent aussi que la peine de mort est souvent appliquée de façon discriminatoire au détriment des plus démunis, particulièrement de ceux qui appartiennent à des minorités.

Par son caractère définitif, l'application de la peine de mort prive le condamné de toute possibilité de s'amender, mais aussi de la faculté de réparer le préjudice qu'il a causé à ses victimes.

En outre, par son caractère irréversible, elle prive aussi la société de tout moyen de révision en cas d'erreur judiciaire. Elle fait alors porter aux citoyens, au nom desquels le verdict a été rendu, la responsabilité de la mort d'un innocent. Aussi, reprenant à son compte l'appel à un moratoire lancé par le pape Jean Paul II (Noël 1998), le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs demande à tout État qui n'aurait pas encore aboli la peine de mort de **suspendre sans délai les exécutions.**

**(516) APPEL À LA LEVÉE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES**

Réuni à Providence, R.I., U.S.A., du 9 juillet au 8 août 2001, le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs, rassemblant les délégués des frères dominicains de plus de cent pays, appelle à la révision des sanctions économiques.

Les sanctions économiques, édictées comme une alternative à l'emploi de la force, notamment contre l'Irak et Cuba, n'ont pas eu les effets espérés quant à la démocratie et à la paix, mais ont eu des effets dévastateurs sur les populations civiles.

Imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour assurer le retour à la paix dans la région du Golfe, les sanctions économiques contre l'Irak ont ainsi entraîné, aux dires mêmes de l'Organisation, la mort de plusieurs centaines de milliers d'enfants de moins de cinq ans (500 000 entre les seules années 1991 et 1995).

Selon une étude de l'ONU (E/CN.4/Sub.2/2000/33), ces sanctions ont ainsi violé le droit international. Elles ont porté atteinte à des popu-

lations que l'Organisation avait pour mission de protéger, comme l'a reconnu le Secrétaire général des Nations Unies (CS : 24/03/2000).

Le maintien, sans limitation de temps, de telles sanctions économiques vise davantage aujourd'hui à protéger des intérêts particuliers qu'à rétablir la paix et la sécurité des populations. Il contribue, en outre, à entretenir un climat de violence dans la communauté internationale.

Se basant sur sa foi chrétienne et sur une éthique respectueuse de la dignité de toute vie humaine, rappelant les principes fondamentaux qui régissent la communauté internationale, le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs appelle toutes les parties en conflits à rechercher d'autres moyens de règlement pacifique des différends.

Reprenant les appels du pape Jean Paul II et du cardinal Etchegarray, le chapitre général de l'Ordre des Prêcheurs renouvelle ainsi l'appel adressé, par la voix de son Délégué permanent auprès de l'ONU, aux responsables politiques et aux citoyens des pays impliqués, plus particulièrement aux catholiques, pour qu'ils mettent tout en œuvre pour apporter un terme aux sanctions qui, encore aujourd'hui, frappent sans discernement les populations civiles.

### (517) REMERCIEMENTS

Le chapitre général de Providence remercie infiniment les institutions et personnes, toutes et chacune, qui ont œuvré à la préparation du Chapitre et à son déroulement fructueux, à savoir :

- la province Saint-Joseph aux USA, qui a reçu avec bonté le Chapitre ;
- la communauté Saint-Thomas d'Aquin de Providence et le responsable du Collège de Providence pour leur hospitalité fraternelle et pour leur organisation adaptée et ordonnée ;
- les frères et sœurs qui ont travaillé sans compter : membres du secrétariat, les interprètes et les traducteurs, ceux qui ont préparé les célébrations liturgiques, ceux qui ont écrit les procès-verbaux, et tous les autres qui, selon leur charge, ont largement aidé le Chapitre.

**(518) LIEU DU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL**

Nous annonçons que le prochain chapitre général, qui sera [chapitre] de définitifs sera célébré à Cracovie, au couvent de la Très Sainte Trinité, province de Pologne, à une date entre la fin du mois de juillet et la fête de Saint-Hyacinthe en 2004 : cela sera précisé ultérieurement.

**(519) SUFFRAGES POUR LES VIVANTS**

Pour le Très Saint-Père Jean Paul II, pasteur suprême de toute l'Église et très bienveillant bienfaiteur de notre Ordre, chaque province célébrera une messe.

Pour le fr. Carlos Alfonso Azpiroz Costa, Maître de l'Ordre, chaque province célébrera une messe.

Pour le fr. Timothy Radcliffe, ex-Maître de l'Ordre, chaque province célébrera une messe.

Pour tout l'ordre épiscopal, pour les assistants du Maître de l'Ordre et pour le procureur général de l'Ordre, et aussi pour nos bienfaiteurs et pour le bon état de tout notre Ordre des Prêcheurs, chaque province célébrera une messe.

**(520) SUFFRAGES POUR LES DÉFUNTS**

Pour l'âme du pape Paul VI et [celle] du pape Jean Paul I<sup>er</sup>, derniers souverains pontifes défunts, chaque province célébrera une messe.

Pour l'âme du fr. Damian Byrne, dernier Maître de l'Ordre défunt.

Pour les âmes des frères et des sœurs de l'Ordre qui sont morts depuis le dernier chapitre général, cette fois est imposée à chaque province une seule messe solennelle pour tous ensemble.

Quand on s'acquittera de ces suffrages prescrits soit pour les vivants soit pour les défunts, cela sera annoncé afin que les frères du couvent où les suffrages ont lieu soient avertis à temps et puissent participer à cette intention de célébration.

Tels sont les actes du chapitre général électif célébré au couvent Saint-Thomas d'Aquin, à Providence, province Saint-Joseph aux USA du

10 juillet au 8 août 2001 ; les exemplaires imprimés et munis du sceau du Maître de l'Ordre doivent jouir de la même foi que le texte original.

À tous et à chacun des supérieurs des provinces, des couvents et maisons, nous prescrivons de les faire lire et rendre publics dans leurs couvents et maisons et de veiller avec soin à leur observation par tous.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.

Datum Providentia, in conventu Sancti Thomae Aquinatis, die 8 augusti anno Domini 2001

L. ❖ S.

fr. Carlos A. Azpiroz Costa op  
Maître de l'Ordre

fr. Allan White op  
prieur provincial de la province d'Angleterre

fr. Juan José Gallego Salvadores op  
définitiveur de la province d'Aragon

fr. Denis Dion op  
prieur provincial de la province canadienne Saint-Dominique

fr. George P. M. Schommer op  
secrétaire général du Chapitre

fr. John A. Langlois op  
témoin

fr. Carlos B. N. Quijano op  
témoin

## APPENDICES

### I

#### RAPPORT DU MAÎTRE DE L'ORDRE SUR L'ÉTAT DE L'ORDRE

Conformément au LCO 417 § II, 3<sup>o</sup>, je présente ici mon rapport sur l'état de l'Ordre, en vue de la préparation du chapitre général électif de Providence.

Juste au cas où certains capitulaires n'arriveraient jamais au bout, j'aimerais commencer ce rapport par des remerciements. Je remercie l'Ordre pour l'immense privilège de le servir comme Maître de l'Ordre ces neuf dernières années. Quand j'ai accepté cette charge, avec crainte et en tremblant, la première chose que j'ai faite a été de demander la miséricorde de Dieu et celle des frères, comme lors de ma profession. Invariablement, j'ai reçu ce pardon pour tous mes échecs et mes limites, maintes et maintes fois, en « bonne mesure, tassée, secouée, débordante » (*Luc 6, 38*). Ces années ont été exigeantes, parfois stressantes, mais comblées de joie. Je tiens à assurer mon successeur qu'il recevra sûrement, lui aussi, soutien, amour et bonté au-delà de toute attente.

Je remercie particulièrement tous ceux qui ont fait partie du Conseil généralice pendant cette période, et dont l'amitié et le soutien ont été essentiels. Je dois me limiter à n'en citer que deux, le fr. Chrys Finn et le fr. Kevin Toomey, qui ont appartenu au Conseil pendant toute la durée de mon mandat, et sans lesquels je n'aurais jamais survécu. Je remercie tous les membres de la Curie généralice de Sainte-Sabine. Cette communauté a véritablement été ma maison, j'oi appris à l'aimer et elle me manquera. Elle a accepté l'invitation de Mexico 193<sup>8</sup> à offrir l'hospitalité à toute la Famille dominicaine, avec joie et générosité. Je remercie toutes les sœurs dont le travail à Sainte-Sabine est une authentique participation à la mission de la Famille dominicaine.

---

8. Dans ce rapport, M désignero le chapitre général de Mexico, C celui de Caleruega et B celui de Bologne.

Cette *relatio* est un rapport au chapitre général des frères, et par conséquent, hormis à la section 6, je me centrerai sur les frères, même une si grande partie de notre vie et de notre mission est intimement liée à celle des moniales, des sœurs et des laïcs. Les frères sont présents dans 101 pays. L'Ordre voit le jour dans beaucoup de nouveaux lieux, et dans quelques cas très peu nombreux, il semble s'éteindre ; certains pays ont des centaines de frères, d'autres, comme la Finlande, seulement deux. Dans certains territoires, la prospérité est immense, dans d'autres c'est la pauvreté et la guerre. Il y a des endroits où les frères coopèrent étroitement avec toute la Famille dominicaine, ailleurs moins. Pour toutes ces raisons, une *relatio de statu ordinis* est forcément incomplète, impressionniste et quelque peu subjective.

J'ai essayé de rédiger un rapport utile aux travaux du chapitre, et autant que possible, j'ai organisé mes remarques en parallèle avec les commissions proposées au chapitre, à la lumière des suggestions des capitulaires. Ce que je présente ici est complété par les rapports des membres du Conseil généralice et des promoteurs généraux, remis à chacun, et par les rapports des supérieurs majeurs, consultables au chapitre.

## 1. UN INSTANTANÉ DE L'ORDRE

Cet instantané de l'Ordre donnera le contexte de la *relatio*. Je l'ai écrit avant de recevoir les données statistiques de 2001. Plus d'un sixième de l'Ordre est en formation initiale. Comme la plupart des ordres religieux, nous avons un grand nombre de vocations en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Davantage que beaucoup d'autres ordres et congrégations, nous avons reçu la grâce de vocations dans le monde occidental, en particulier aux États-Unis, au Canada, en France, en Angleterre et en Allemagne. Le nombre élevé des frères qui demandent une exclaustation est préoccupant. En Asie, foyer de la moitié de l'humanité, on constate une croissance constante de l'Ordre, avec l'espoir que nos provinces asiatiques joueront un rôle de plus en plus important dans la mission de l'Ordre à l'échelle mondiale. En Afrique, la moitié des frères est en formation, mais nombre d'entités subissent des conflits civils et la pauvreté. Elles auront bien besoin d'un vigoureux appui de l'Ordre, et en particulier de leurs provinces mères, pour récolter la riche promesse de ce continent pour la vie dominicaine. Il y a près de 800 frères aux États-Unis, et on peut espérer que les frères américains vont prendre une plus grande part à la fondation de l'Ordre dans d'autres pays. En Amérique latine,

l'Ordre s'est fortifié, avec un gouvernement plus sûr de lui, qui donne espoir pour l'avenir.

Il est difficile d'anticiper la future configuration démographique de l'Ordre. Nous avons beaucoup de frères âgés, entrés dans l'Ordre en Europe après la Seconde Guerre mondiale, une maigre génération intermédiaire, et de nombreux jeunes. J'imagine donc que les chiffres vont baisser légèrement, puis décoller à nouveau, avec une moyenne d'âge considérablement inférieure. Pour la première fois dans l'histoire de l'Ordre, les provinces européennes vont cesser d'être le cœur de la vie de l'Ordre, mais elles resteront importantes. Pour la première fois dans l'histoire de l'Ordre, nous sommes en train de devenir véritablement multiculturels.

## 2. LES DÉFIS DE LA MISSION

L'Ordre est uni par une passion commune pour la prédication de la Bonne Nouvelle, mais que nous mettons en œuvre à travers une incroyable variété de chemins. Je veux aborder brièvement quelques-uns des principaux défis à relever pour prêcher l'Évangile aujourd'hui : aller au-devant de ceux qui ne sont pas attirés par le Christ, les nouvelles fondations, la mission intellectuelle de l'Ordre, la prédication à l'ère de la mondialisation. Ces défis reflètent les priorités définies à Quezon City en 1977 mais sont exposés de manière plus vive, compte tenu du contexte du nouveau millénaire. Je n'ai pas mentionné le travail extraordinaire et authentiquement dominicain qu'accomplissent des milliers de frères, aumôniers dans des hôpitaux et des prisons, curés dans des paroisses, etc. Il faudrait un livre entier pour faire l'inventaire exhaustif de la mission de l'Ordre ; aussi mon silence n'est-il aucunement le signe d'un manque d'appréciation.

### 2.1. ALLER AU-DEVANT DE CEUX QUI NE SONT PAS ATTIRÉS PAR LE CHRIST

Presque partout dans le monde, prêcher implique d'aller au-devant de ceux qui ne viennent pas à nous, soit parce que le christianisme est minoritaire (comme en Asie), soit par indifférence, soit parce que d'autres traditions sont plus attirantes (comme en Europe) ou à cause de la croissance des sectes (comme dans certaines régions d'Amérique latine et d'Afrique). Comment, prêcheurs, apporterons-nous la Bonne Nouvelle à ceux qui sont loin de l'Église ?

### **2.1.1. S'impliquer dans les *quaestiones disputatae* de notre époque**

La première priorité consiste à renouveler notre confiance : confiance dans l'Évangile que nous prêchons, et confiance pour le prêcher par des voies nouvelles. Nous devons avoir la confiance de nous impliquer dans les débats de notre société et de notre Église, sûrs que l'Évangile et notre tradition dominicaine ont leur contribution à offrir, et qu'elle sera la bienvenue. Elle est souvent plus attendue que nous ne le réalisons. Nous devons avoir la confiance de nous plonger dans les *quaestiones disputatae* de notre époque, sur les problèmes théologiques, philosophiques, moraux, éthiques et politiques, avec le courage de parler et l'humilité d'écouter. ESPACES est un excellent exemple de ce type d'engagement. Cela implique une plus grande visibilité de l'Ordre. C'est ce que j'ai reconnu, lors de ma rencontre avec les provinciaux d'Amérique du Nord l'an dernier, comme le principal défi à relever dans cette partie du monde où l'Ordre a reçu la grâce de nombreuses vocations.

S'engager dans ce type de débat fait partie de notre prédication et ne relève pas du hobby individuel de quelques frères. Cet engagement implique de s'exposer, et rend vulnérable. Ce qui signifie que les frères doivent y être formés, acquérir l'expertise nécessaire, être dégagés des autres tâches, recevoir soutien et encouragement pour ce qui fait partie intégrante de la mission de l'Ordre. La coopération de la Famille dominicaine pourrait être ici un atout immense. Il y a chez les laïcs dominicains des experts dans tous les domaines de connaissance et de science, qui pourraient jouer un bien plus grand rôle dans notre extension vers ceux qui ne viennent pas à nous.

### **2.1.2. Prêcher par les médias, l'art et la culture**

Des quatre priorités de Quezon City, c'est celle qui est la moins systématiquement développée par l'Ordre. D'innombrables frères écrivent dans des journaux et revues, réalisent des programmes pour la radio, etc. et pourtant, cet apostolat est souvent sous-estimé et considéré comme un ministère personnel plutôt qu'une part de notre mission commune. Peu de provinces encouragent notre contribution dans le domaine des médias ou ont un Chargé des relations avec la presse. Ce problème concerne aussi la Curie générale (cf. 4.5.2). Il existe peu de projets communs dans l'Ordre concernant les médias, à l'exception de quelques stations radio, en particulier en Amérique

latine, et du *Jour du Seigneur* en France, diffusé chaque semaine sur une chaîne publique de télévision. J'ai encouragé diverses tentatives de production pour la télévision aux États-Unis, mais avec des résultats limités. Au Nigeria, un nouveau projet dans les médias, Veritas Studio, est très prometteur. Dans les universités, nous avons plusieurs facultés de production des médias, aux États-Unis, en Colombie et aux Philippines, qui font un excellent travail dans le domaine éducatif, mais n'ont pas encore été vraiment exploitées dans l'Ordre pour prêcher l'Évangile. Les possibilités sont immenses. J'ai chargé Antoine Lion, promoteur général des médias, de faire des propositions pour une meilleure coordination des médias dans l'Ordre.

Nous avons plusieurs maisons d'édition, par exemple, en France, Irlande, Espagne, Pologne et Ukraine. Dans les pays en voie de développement, il leur est souvent difficile de s'autofinancer et dans les pays développés, elles subissent souvent la pression de grandes corporations qui dominent de plus en plus le marché. Ces maisons d'édition méritent d'être soutenues par leur province et d'en recevoir un investissement financier considérable. Partout dans l'Ordre, la présence sur l'Internet est en développement. J'ai nommé à plein temps le fr. Michael O'Rourke promoteur général pour Internet (B 77). Nombre de provinces ont des pages web proposant homélies, commentaires de l'Évangile et publications *on line*.

Une de mes découvertes durant ces années de voyage, est la quantité de membres de la Famille dominicaine qui prêchent par l'art. J'ai été sidéré par le nombre de peintres, de sculpteurs, de poètes, d'architectes, de musiciens, de photographes (et je ne parle pas des souvenirs de vacances !), de personnes travaillant dans le cinéma, la danse, le mime. Souvent, leurs communautés n'apprécient pas à sa juste valeur la part vitale de notre tradition qui est au cœur de leur travail et doit être soutenue et encouragée. Une exposition d'artistes dominicains à Sainte-Marie de la Minerve à Rome, l'an dernier, a soulevé un réel intérêt et pourrait devenir, avec un suivi un peu créatif, le point de départ d'une meilleure reconnaissance de ce que les artistes dominicains peuvent apporter à la mission de l'Ordre.

### **2.1.3. Le dialogue inter-religieux et œcuménique**

L'insistance des récents chapitres généraux sur le dialogue avec l'islam comme priorité porte ses fruits. Les tensions entre le christianisme et l'islam menacent la paix mondiale. La province de France forme des frères pour

renouveler l'IDEO du Caire, et il faut espérer que d'autres provinces soutiendront ce projet. La bibliothèque de l'IDEO, ressource capitale, est en cours de rénovation. La province Saint-Dominique en Italie envoie deux jeunes frères renforcer la communauté d'Istanbul, centre de dialogue avec l'islam. La province Saint-Thomas en Italie a lancé un petit projet à Palerme. L'Angelicum a noué des liens avec la célèbre université Al Azhar au Caire. Dans maints pays, tels le Pakistan, l'Algérie, l'Iraq, l'Iran, l'Inde, le Japon et les Philippines, les frères sont impliqués dans le dialogue inter-religieux. Les Journées romaines dominicaines continuent à se tenir. En février, cette année (B 70), un congrès mondial de l'Ordre sur le dialogue avec les autres traditions religieuses a eu lieu à Bangkok. Nombre de moniales, sœurs, laïcs, travaillent quotidiennement au contact et dans le dialogue avec l'islam, par exemple en Indonésie, au Nigeria, au Cameroun, dans les pays du Moyen Orient ; nous devons être attentifs à leurs perceptions. Souvent, notre présence dans les pays islamiques comporte de grands risques et de grandes tensions ; le soutien de l'Ordre est essentiel.

Je tiens à souligner l'importance de l'Institut œcuménique de Bari pour le dialogue avec les orthodoxes, et du projet de la faculté de théologie de Fribourg de créer un institut transculturel à l'université RGGU de Moscou et d'établir un centre pour le dialogue entre les cultures byzantine orientale et latine occidentale. Je veux aussi rendre hommage à l'immense contribution de notre regretté frère Jean-Marie Tillard, de la province du Canada, au dialogue œcuménique et en particulier au travail de l'ARCIC et dans la commission Foi et Ordre du WCC.

Je citerai les espoirs suivants :

- a) Que s'instaure une collaboration étroite entre nos centres pour le dialogue avec l'islam, en particulier dans le bassin méditerranéen. Nous n'avons pas les ressources suffisantes pour développer des centres d'excellence en compétition entre eux.
- b) Que l'Institut pour le dialogue inter-religieux de l'Université Santo Tomas de Manille devienne un centre pour l'animation du dialogue inter-religieux dans toute la région.
- c) Que se développe l'axe institutionnel qui manque encore aux frères pourtant nombreux qui travaillent dans le dialogue avec le judaïsme, pour leur apporter le soutien dont ils ont besoin.
- d) Le dialogue avec les orthodoxes est une priorité évidente et une contribution de l'Ordre ou renouvellement de l'unité de l'Église,

mais il est parfois ressenti comme concurrençant les vaillants efforts réalisés pour refonder l'Ordre en Europe de l'Est, en Russie en particulier. Une commission a été établie (B 57) pour tenter de contribuer à construire une vision commune entre tous les intéressés. Les résultats arrivent petit à petit, dans une meilleure compréhension mutuelle.

#### **2.1.4. Sainte-Marie Majeure**

Le couvent de Sainte-Marie Majeure est sous la juridiction directe du Maître de l'Ordre ; ses membres servent de confesseurs dans la basilique. J'ai lancé un appel à l'Ordre (IDI, janvier 1999) pour que des frères viennent aider la communauté durant le Jubilé. La réponse a été excellente, puisque dix pénitenciers supplémentaires sont venus à Rome pour l'année et huit autres frères de Rome ont apporté leur soutien. Je remercie tous ces frères et leurs provinces pour cette réponse généreuse.

Le chapitre général de Mexico (n° 200) chargeait le Maître de l'Ordre de renouveler la communauté de Sainte-Marie Majeure ou bien de renoncer à la responsabilité de l'Ordre envers la Pénitencerie. Ce renouvellement a largement eu lieu, mais on a encore besoin de pénitenciers pour renforcer la communauté (cf. IDI, février 2001).

## **2.2. LES NOUVELLES FONDATIONS**

Ces neuf dernières années, l'Ordre a été fondé en Albanie, à Madagascar, au Sri Lanka, à Singapour, à Macao, en Iran et en Estonie. La province de Pologne a établi un vicariat en Biélorussie, et la province du Canada, dans l'Ouest du pays. Des vocations d'Indonésie, de Birmanie et du Timor oriental reçoivent leur formation aux Philippines, avec en vue la fondation de l'Ordre dans ces pays. La communauté de Wenzao a été ouverte à Taiwan. Je suis reconnaissant aux frères polonais dont le dévouement généreux à la mission a été essentiel pour renforcer les nouveaux vicariats d'Europe de l'Est. C'est d'autant plus remarquable qu'ils ont parfois dû supporter une certaine suspicion.

Notre enthousiasme a parfois couru plus vite que nos ressources, et certains nouveaux projets sont très fragiles. Dans des pays comme la Russie et l'Ukraine, on a fermé des maisons pour pouvoir réunir les frères en des communautés plus solides. L'Ordre doit-il désigner des fondations prioritaires, et coopé-

rer en y envoyant des frères ? Nous avons fait un pas dans cette direction en Asie Pacifique. Le socius pour la vie apostolique peut-il aider ce processus ?

Les provinces qui n'ont pas de missions propres devraient envisager soit d'établir des fondations, soit de s'engager à coopérer avec d'autres. Une mission n'est pas un luxe qu'une province s'offrirait une fois qu'elle a répondu aux priorités de son propre territoire. L'Ordre venait à peine de s'établir au Mexique, il y a cinq cents ans, que déjà les frères partaient pour la mission en Asie. Le vicariat d'Angala, avec dix frères profès solennels, planifie déjà une mission au Mozambique.

Certaines provinces m'ont demandé de trouver des frères dans les autres entités pour aider leurs missions : ici, parce qu'il manque des frères pour développer une nouvelle mission ; là, parce que dans certaines situations, par exemple quand les blessures d'un passé colonial sont encore brûlantes, les communautés internationales présentent des avantages. C'est en réponse aux requêtes de ces provinces qu'en 1999 j'ai lancé un appel à des volontaires pour différents projets, et cela a donné quelques résultats. Nous faisons profession au Maître de l'Ordre, aussi tous les frères devraient-ils être libres pour la mission de l'Ordre dans le monde. L'enthousiasme pour la mission, même hors de leurs provinces, est impressionnant chez beaucoup de très jeunes frères. Il est essentiel que les provinces soient généreuses et respectent cet enthousiasme.

Dans l'Ordre, nous avons toujours tendance à considérer la mission comme l'envoi de frères à partir de l'Occident. Vu l'évolution de la nature de l'Ordre, et du type de vocations, ce modèle sera bientôt dépassé. À mesure que les jeunes entités de l'Ordre dans d'autres régions du monde se fortifient, elles vont assumer en grande partie l'extension missionnaire de l'Ordre. C'est déjà le cas de la province des Philippines en Asie. Nous commençons tout juste à développer les relations missionnaires possibles entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, sans même parler des missions que ces entités pourraient établir en Europe. Tout cela nous attend.

### **2.3. LA MISSION INTELLECTUELLE DE L'ORDRE**

#### **2.3.1. Revitaliser notre tradition**

L'assurance afin de prendre part aux *quaestiones disputatae* de notre époque (cf. 2.1.1.) doit procéder de notre certitude d'être les héritiers

d'une tradition intellectuelle qu'il ne faut pas garder dans quelque frigidaire intellectuel. Cette tradition est vivante et a une contribution importante à offrir aujourd'hui. Elle repose sur des intuitions philosophiques et théologiques fondamentales : une compréhension de la morale en termes de vertu et de développement de la liberté ; la bonté de toute la création ; une foi dans la raison et dans le rôle du débat ; le bonheur de la vision de Dieu comme notre destin ; et l'humilité devant le mystère de Dieu qui nous entraîne bien au-delà de toute idéologie.

Cette tradition a une importance énorme dans un monde souvent tenté par le pessimisme intellectuel, par le doute que l'on puisse atteindre la vérité, ou même par un fondamentalisme brutal. Elle se fonde sur la conviction que nous avons une « *propensio ad veritatem* » (LCO 77, 2). Elle a une immense importance dans une Église souvent partagée par des divisions idéologiques, les théologiens se critiquant du fond de leurs tranchées opposées, et où on a souvent peur de s'engager intellectuellement à fond auprès de ceux qui pensent autrement.

Revitaliser notre tradition intellectuelle implique un dialogue réel au sein de l'Ordre. Il y a un regain d'intérêt pour les études et beaucoup de jeunes frères acquièrent des diplômes supplémentaires. De nombreux frères s'intéressent à saint Thomas, mais on a une vaste palette d'« écoles » dans l'Ordre, par exemple l'Angelicum, Fribourg, Toulouse, Oxford, Washington, Ibadan, l'UST à Manille, et bien d'autres. Nous avons besoin du *stimulus* du dialogue pour produire une théologie qui reflète la profondeur de notre tradition et la mesure de l'Ordre aujourd'hui. La Parole de Dieu est la source et le contenu de notre prédication, et notre pain quotidien ; aussi, former davantage d'experts bibliques devrait être une priorité de toutes les entités de l'Ordre.

L'Ordre est responsable de nombreuses aumôneries universitaires, plus de 30 aux seuls États-Unis. J'insiste sur le fait que ce ne sont pas seulement des centres pastoraux mais aussi des tremplins pour la mission intellectuelle de l'Ordre, d'où nous pouvons nous engager dans le dialogue avec les enseignants et les étudiants.

### **2.3.2. Les centres d'étude**

Le renouveau de notre mission intellectuelle doit s'enraciner dans la formation des frères à notre tradition théologique et philosophique. Est-ce le

cas ? Ces dernières années, des centres d'étude dominicains ont été fondés ou renouvelés dans chaque continent. Environ les deux tiers de nos étudiants sont formés dans nos propres maisons d'études ou instituts, mais les entités de l'Ordre sont encore nombreuses, en particulier en Afrique ou en Amérique latine, où les frères reçoivent toute leur formation initiale hors de l'Ordre. Même à l'intérieur de nos institutions, il n'y a pas toujours d'initiation stimulante à la théologie et à la philosophie dominicaines. Il faut des années pour préparer un frère à enseigner dans nos centres d'études. Pendant ce temps, le frère en question doit être protégé des autres responsabilités et non utilisé comme bouche-trou. La tentation est toujours présente de trouver aux besoins immédiats des solutions qui minent l'épanouissement à long terme de l'Ordre.

Il existe une tension entre le besoin de toute entité d'avoir un centre de vie intellectuelle et le besoin de toute région d'avoir des centres d'excellence. Ces deux priorités sont légitimes, mais ne peuvent toujours être satisfaites en même temps. En Amérique latine, de bonnes initiatives ont vu le jour pour ouvrir de nouveaux centres d'études (Sao Paulo au Brésil, Saint-Domingue en République Dominicaine) et il y a beaucoup de centres bien établis, mais il n'existe pas de collaboration internationale autour d'un centre d'excellence pour la formation initiale à la théologie dominicaine sur l'ensemble du continent. En Afrique anglophone, Ibadan est la seule faculté de philosophie et de théologie dominicaines, et elle mérite tout le soutien de l'Ordre, mais nous n'avons aucun centre en Afrique francophone. De nombreux jeunes frères obtiennent des doctorats dans les vicariats du Congo, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique équatoriale, du Rwanda et du Burundi. Ceux-ci devraient-ils donner la priorité à l'établissement de petits centres dans leurs entités respectives, ou d'abord à l'existence d'un centre d'excellence où toutes les entités puissent envoyer enseignants et étudiants ?

En Asie, nous avons des centres en Inde, au Vietnam, au Pakistan et aux Philippines. Je rêve que l'UST devienne le centre d'excellence de toute la région. Aux États-Unis et au Canada, les provinces ont la responsabilité, seules ou en partenariat, de six facultés. Cela signifie que chaque province a un réel engagement dans les institutions de la vie intellectuelle. Devons-nous évoluer vers des facultés moins nombreuses mais au plus haut degré de l'excellence ?

En Italie, de réels progrès ont été faits en vue de centres d'étude communs. En Espagne, la dynamique tend à plus de coopération. *Blackfriars*,

Oxford, fait maintenant officiellement partie de l'université, ce qui ouvre à l'Ordre des opportunités énormes. Il n'a été possible d'assurer un *corpus professorum* qu'avec l'aide d'autres provinces anglophones, en particulier l'Australie. En Europe francophone, une coopération permettrait d'établir un centre dynamique de théologie et philosophie dominicaines. Il n'y a pas dans le monde germanophone d'endroit où les étudiants puissent étudier suivant notre tradition excepté Fribourg, faculté très importante par son bilinguisme.

Je crois que développer des centres d'excellence intellectuelle est un des principaux défis de l'Ordre. Cela veut dire que les entités de l'Ordre doivent être prêtes à envoyer non seulement leurs étudiants mais aussi leurs professeurs. Une manière de réconcilier le besoin de centres d'excellence à l'échelle régionale et les centres d'étude des provinces consiste à développer des centres d'étude spécialisés (RSG 44, 3) : le nouvel Institut de Berlin, l'Instituto Pedro de Cordoba au Chili, l'Institut œcuménique de Bari en Italie, le *Centro Bartolomé de Las Casas* et *ARARIWA* à Cusco au Pérou, etc.

Les nouvelles technologies peuvent aussi venir soutenir la coopération, en permettant aux frères d'assumer un engagement dans un centre d'étude local tout en participant à des réalisations communes. DOMUNI est une initiative de la province de Toulouse sur Internet, en collaboration avec des frères de la province de France, du Canada et d'autres. L'Université Saint-Thomas à Bogota, en Colombie, et l'*Institute of Saint Thomas* à St. Louis, aux USA, ont aussi d'importants programmes d'enseignement à distance.

La Commission pour la vie intellectuelle a été reconstituée (C 107), tout d'abord comme partie intégrante de la Commission pour la mission de l'Ordre, puis, à la suite du chapitre de Bologne, comme Commission indépendante. La banque de données sur les enseignants (B 82) a été réalisée, mais le réseau des centres d'étude (B 81), pas encore.

### **2.3.3. Les centres d'étude sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre**

Ils font partie de la mission intellectuelle de l'Ordre. Je remercie tous les frères qui enseignent dans ces centres, et les provinces qui les libèrent généreusement pour cette mission. Il a souvent été très difficile d'identifier des frères qu'on puisse laisser partir pour enseigner à l'Angelicum, Fribourg, l'École biblique ou pour venir à la Commission léonine. J'ai souvent dû insis-

ter. En partie parce que beaucoup de provinces tentent déjà de bâtir un corps professoral pour leurs propres centres d'étude. C'était encore plus difficile de trouver des frères pour remplir un rôle davantage administratif : le Secrétaire général de l'Ordre, le secrétaire général de l'Angelicum, le syndic de l'Ordre, l'administrateur de l'Angelicum, le syndic de l'École biblique, etc. En général, les frères attirés par l'Ordre des Prêcheurs ne souhaitent pas s'occuper de gestion (ou encore, ne sont pas très doués pour le faire). Cependant, ces tâches jouent un rôle absolument indispensable dans la mission de l'Ordre et les accepter est un vrai signe d'engagement au service de notre mission.

### **a. L'Angelicum**

Une des joies de ces neuf derniers ans est de voir l'Angelicum commencer à être reconnu comme il le mérite à la fois au sein de l'Ordre et à l'extérieur. Le nombre d'étudiants s'accroît chaque année, et de manière plus spectaculaire pour la faculté de sciences sociales, qui menaçait de fermer il y a neuf ans ! Cela est dû en partie à la décision de donner davantage de cours en anglais, mais aussi au fait que les étudiants se passent le mot : à la PUST, on fait de bonnes études. L'Angelicum nous donne une opportunité sans égale de faire partager notre tradition intellectuelle avec des prêtres, des religieux et des laïcs du monde entier.

J'ai établi une Commission « pour le renouvellement et le développement de l'Angelicum » (C 117), sous la présidence du fr. Liam Walsh. Quoique ses conclusions aient d'abord été accueillies avec quelque hésitation, elles ont finalement été largement approuvées. Le rôle du directoire pour aider l'Université à assumer la responsabilité de sa vie et de sa mission a été clarifié. Le socius pour la vie intellectuelle a aidé successivement différentes facultés à se lancer dans un processus d'évaluation afin de déterminer des critères pour le développement des facultés et le recrutement, au lieu de se contenter d'attendre le dernier moment pour chercher les remplaçants.

La principale difficulté est que la PUST manque désespérément de moyens financiers. Grâce à l'augmentation du nombre d'étudiants et au Fonds pour l'Angelicum, elle n'est plus dépendante des subventions de l'Ordre. Mais les frères vivent une vie austère et sont payés avec des salaires de misère. Pour pouvoir acheter livres et ordinateurs, etc., il leur

faut bien souvent enseigner dans d'autres institutions, ce qui leur laisse peu de temps pour la recherche. Face à cette situation, l'Université lance une campagne très ambitieuse de collecte de fonds, avec l'objectif de réunir 40 millions de dollars. Cette somme permettrait à l'Université de payer décemment ses professeurs, de continuer à restaurer les bâtiments, de doter des chaires et d'accorder davantage de bourses. J'espère qu'à la future PUST, non seulement la Famille dominicaine étudiera mais aussi y enseignera.

### **B. Fribourg**

Fribourg a une importance énorme comme centre de formation des jeunes dominicains du monde entier : Europe de l'Est, Afrique, Asie et Amérique latine, où les frères peuvent être formés selon notre tradition intellectuelle. Fribourg a un rôle important à jouer dans le rétablissement de la vie intellectuelle dominicaine dans tout l'Ordre.

Un certain nombre de nouveaux professeurs ont été recrutés ces dernières années, parfois avec les encouragements vigoureux du grand Chancelier ! La province de Suisse prend une part de plus en plus importante à l'enseignement, ce dont je suis profondément reconnaissant. Mais nous devons relever des défis considérables : on m'a demandé (B 66) de renforcer la présence de l'Ordre dans la section germanique, ce que j'ai tenté de faire en encourageant les frères à postuler pour les chaires, mais la proportion reste faible. L'Université demande une restructuration de la faculté, avec une réduction du nombre de chaires. La convention entre l'Ordre, l'Université et l'État devra être renouvelée en 2005 ; l'Ordre doit donc commencer à réfléchir à son engagement futur.

### **c. L'École biblique**

L'École est essentielle pour la mission de l'Ordre, compte tenu de la place de la Parole de Dieu dans notre vie et dans notre prédication. Je remercie les frères d'y demeurer dans des circonstances si difficiles. Il a été possible de recruter un certain nombre de nouveaux professeurs, mais la faculté devra être renforcée dans un avenir proche. Le Conseil scientifique (B 67) a été nommé, et l'enthousiasme est réel pour de nouveaux projets comme une nouvelle édition de la Bible de Jérusalem. La restructuration de la bibliothèque avance.

D'une certaine manière, l'École biblique et archéologique française se trouve à une étape cruciale dans l'évolution de son identité. Elle est de plus en plus internationale, plutôt que française, et nous n'avons pas réussi à trouver de frère pour consolider la partie archéologique. Il est clair que pour maintenir sa réputation d'excellence, sans abandonner sa tradition spécifique de critique historique et textuelle, il serait bon de réfléchir davantage à la diversité des outils analytiques de la recherche biblique moderne.

#### **d. La Commission léonine**

On a pu assigner cinq frères à la Commission léonine, de sorte qu'ils bénéficient de l'incomparable érudition de l'ancienne génération, et que l'avenir de la Commission est ainsi plus assuré, même s'il reste fragile. Le noyau central de la Commission va déménager au couvent Saint-Jacques à Paris. Je suis reconnaissant à la province de France pour sa coopération dans ce changement. Il est regrettable de mettre fin à la collaboration avec les franciscains à Grottaferrata, mais l'emplacement à Paris offrira un contexte plus stimulant et des contacts plus faciles avec les chercheurs et les bibliothèques.

#### **e. L'Institut historique**

L'Institut historique poursuit sa consolidation progressive, avec maintenant quatre frères assignés. Les publications ont augmenté de manière remarquable et l'Institut offre une bonne incitation à la recherche historique dans l'Ordre. Les deux réunions de jeunes historiens qu'il a organisées ont été appréciées. Conformément à la recommandation de B 83, une rencontre d'historiens est prévue en février 2002 pour étudier le rôle de l'Ordre dans l'Inquisition au Moyen Âge, des rencontres postérieures devant étudier les autres Inquisitions.

### **2.4. LA MISSION À L'ÉCHELLE MONDIALE**

Du point de vue économique, climatique et même culturel, nous vivons dans un « village global ». L'Ordre est présent dans des pays exportateurs d'armes qui ravitaillent les mêmes guerres où sont crucifiés nos frères et nos sœurs dans le monde. Les sociétés dont nous sommes membres produisent des films et des livres qui altèrent profondément les cultures d'autres pays, où vivent nos frères et nos sœurs. Nous investissons nos capi-

taux dans des entreprises dont la politique transforme la vie de nos frères et sœurs à l'autre bout de la planète. Dans un village global, comment apporter une réponse globale ? Or nous sommes bien placés pour le faire, puisque l'Ordre est l'une des plus anciennes institutions internationales du monde occidental. Pourtant, nos provinces, qui portent le dynamisme de l'Ordre (M 208), et sont le lieu premier de la prise de décision et de l'initiative, ont tendance à se soucier davantage de la mission sur leur propre territoire. Comment relever les défis d'une mission à l'échelle mondiale tout en respectant la responsabilité provinciale ? Cette tâche incombe spécialement au chapitre général, responsable de la mission de l'Ordre au niveau mondial [cf. 4.6].

#### **2.4.1. Les promoteurs généraux**

Les récents chapitres généraux ont légiféré en faveur d'un nombre croissant de promoteurs généraux : pour Justice et Paix (Quezon City 26) ; pour les médias (Quezon City), un rôle qui est passé par des transformations successives et est maintenant une charge à mi-temps ; pour les moniales (Oakland 154, 155) ; pour la Famille dominicaine (C 94) ; pour le laïcat (B 171) ; pour Internet (B 77). Le poste de promoteur du Rosaire a été aboli (M 190). La création de ces postes fait partie de la réponse que l'Ordre apporte à la mondialisation. Leur rôle n'est pas toujours bien compris, et tirerait profit d'une discussion au chapitre. Il s'agit d'animer, de créer des réseaux, de mettre en contact des frères et sœurs qui affrontent des défis similaires, souvent en lien avec les commissions (pour Justice et Paix, pour les moniales, pour la Famille dominicaine). Ces promoteurs n'ont pas d'autorité juridique. Depuis Bologne, ils se rencontrent régulièrement, sous la présidence du socius pour la vie apostolique (qui est aussi promoteur général de la Famille dominicaine), également avec la coordinatrice des Sœurs dominicaines Internationales. Ce développement a été très fécond, et leur offre aide et stimulation mutuelles. Le groupe peut conseiller le Maître de l'Ordre et le Conseil généralice sur les questions touchant à la mission de l'Ordre et la Famille dominicaine.

En mai 2000, le mandat de la Commission pour la mission de l'Ordre a expiré. Le Conseil généralice a recommandé que je ne crée pas de nouvelle commission, un an à peine avant le présent chapitre général. Il se trouve aussi que la rencontre régulière des promoteurs généraux représente une sorte de commission permanente pour la mission de l'Ordre.

### 2.4.2. Justice et Paix

Les problèmes de justice et de paix requièrent souvent une réponse au niveau mondial. Bien souvent, les souffrances, la guerre et la pauvreté dans un pays sont liées à des décisions prises ailleurs. Les délégations de frères et sœurs des États-Unis en Iraq montrent que nous en sommes de plus en plus conscients. Cette conscience s'est accompagnée d'un passage de la protestation à l'analyse et au soutien appuyé sur de nombreuses questions. L'établissement de notre présence à la Commission pour les droits de l'homme aux Nations Unies à Genève, en collaboration avec *Franciscans International*, signifie que l'Ordre a une voix dans ses délibérations sur de nombreux sujets : le Mexique, le Rwanda, la Colombie, le Pakistan, etc. Ce qui est apprécié non seulement par l'Ordre mais par d'autres institutions internationales telles que *Caritas International*, avec qui nous collaborons étroitement (son secrétaire général est un laïc dominicain !). En coopération avec la *Dominican Leadership Conference* des États-Unis, nous développons une présence aux Nations Unies à New York. Un colloque sur la finance internationale est organisé pour avril 2002 à Madrid. Dans quels autres lieux où se prennent les décisions au niveau international ou mondial, l'Ordre pourrait-il s'exprimer régulièrement ? Devrions-nous être présents à l'UNICEF, à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International, à l'Organisation des États Africains ?

Les six cahiers sur les questions de justice et de paix produits par la Commission Justice et Paix de l'Ordre sont hautement appréciés dans toute la Famille dominicaine. Quatre autres sont en préparation : sur la spiritualité de Justice et Paix, les droits des femmes, le droit au développement et la résolution des conflits. Notre contribution ou combat pour un monde juste est une expression de notre prédication, enracinée dans notre tradition théologique, notre compréhension des promesses de Dieu et de la dignité de Ses enfants. J'espère que cette réflexion théologique sera davantage développée comme partie intégrante de la mission intellectuelle de l'Ordre.

## 3. LA VIE RELIGIEUSE

### 3.1. LA VIE CONTEMPLATIVE

Le désir d'un renouveau de la vie contemplative est très répandu dans l'Ordre. Il est apparu clairement dans les réponses de nombreux capi-

tulaires à ma première enquête sur les sujets que ce chapitre devrait aborder. Il apparaît dans l'établissement de deux communautés aux USA qui ont délibérément opté pour une vie plus contemplative. J'espère qu'on se souviendra du présent chapitre général pour sa contribution à cet élan. C'est le fondement de toute notre prédication, la base de notre unité, car en étant tournés vers le mystère de Dieu, nous sommes entraînés au-delà des divisions idéologiques, nationales, tribales et ethniques. Cet élan nous libère de toute identité étroite. C'est bien plus que quelques moments de silence quotidien. C'est le renouveau d'une manière de vivre, de se mettre au diapason de Dieu, grâce au silence, à l'étude, au partage de notre foi, à la récitation commune de l'office. C'est ce que nous sommes qui est en jeu et non simplement ce que nous faisons. Les moniales ne sont pas les seules contemplatives. En fait, deux des plus grandes contemplatives de l'histoire de l'Ordre étaient des laïques, Catherine de Sienne et Rose de Lima.

Pour les frères, c'est un mode de vie en commun, qui exige donc de la communauté des décisions sur la manière de vivre ensemble, en ménageant des temps quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou annuels, de renouvellement. Cela requiert de s'engager ensemble à construire un écosystème au sein duquel nous nous entraînons dans notre chemin vers Dieu, et sommes attentifs à la venue de Dieu en nous. La générosité, et parfois le désir de justifier notre existence, rendent parfois difficile de résister aux multiples demandes qui nous arrivent. Mais si nous nous sommes voués ensemble à un mode de vie plus contemplatif, nous pourrions y trouver la confiance de résister à la tentation d'une activité interminable, qui finit par déboucher sur des mots vides. Chanter un office qui soit beau est essentiel pour notre écosystème dominicain. C'est le cas dans bien des pays, particulièrement en Afrique, dans certaines régions d'Asie ou de l'Europe du Nord. De nombreuses communautés d'Amérique du Nord ont tenté un authentique renouvellement. Ailleurs, on a parfois davantage l'impression de remplir rapidement une obligation.

### **3.2. LA VIE FRATERNELLE**

Je suis profondément touché par la fraternité que je trouve partout dans l'Ordre. Contrairement à l'image qui peint le dominicain comme un cérébral acharné, nos communautés sont presque toujours marquées par la gentillesse et la compassion. Toutefois, les frères expriment fréquemment leur aspiration ardente à une profondeur de vie communautaire qu'ils trouvent sou-

vent mais pas toujours, soit à cause d'un manque de dialogue dans la communauté, soit à cause des exigences de l'apostolat. On a souvent l'espoir de construire des communautés plus solides qui offriront la plénitude de la vie et de la fraternité dominicaines. Lorsque seulement deux ou trois frères vivent ensemble, il leur est parfois difficile d'offrir tout ce que nous recherchons. À Caleruego, une ordination spécifiait qu'il ne devrait pas y avoir de maison de moins de quatre frères. Cette ordination a été réduite à une recommandation à Balagne (193), vu la difficulté pour les nouvelles missions d'établir des communautés de quatre frères. Cependant, nombre de communautés de moins de quatre frères se trouvent dans des provinces vastes et bien établies, et cela n'est pas d'un grand soutien à une bonne vie dominicaine.

### **3.2.1. Devenir frère**

Devenir frère implique un profond changement au niveau identitaire, et une sorte de mort. Dans la culture de la société de consommation occidentale, cela signifie mourir à un certain type de liberté (d'acheter ce que l'on veut, de dessiner les contours de sa vie comme on le souhaite) pour découvrir une liberté plus profonde. Dans d'autres cultures, cela implique de transcender les nationalismes (pour l'Europe de l'Est) ou les identités ethniques et tribales (en Afrique) pour appartenir à la tribu de Dominique.

Dans beaucoup de nos communautés, des signes nous identifient comme « les pères dominicains ». Quand notre identité de frères est submergée par celle du sacerdoce, notre fraternité s'en trouve affaiblie. Les frères ordonnés doivent apprécier le sacerdoce comme une vocation qui est un don de Dieu, mais pas au prix de notre identité de frères de l'Ordre des Prêcheurs. Nous avons besoin d'une théologie intégrant de manière équilibrée ces deux pôles d'identité. D'après mon expérience, le sacerdoce donne une profondeur sacramentelle à la compassion et à l'amour qui sont au cœur de la vie du frère, qui n'en est donc nullement moins frère. Une perception trop cléricale de notre identité est sûrement liée au nombre décroissant de frères coopérateurs, un terme qui ne me plaît pas (cf. B 137 § 3). Bologne appelait à une revalorisation de cette vocation comme partie intégrante de la vie dominicaine. Certains signes indiquent que cet appel a été entendu. Les frères coopérateurs de la province Saint-Albert le Grand aux USA se sont réunis ces deux dernières années pour clarifier la conception de cette vocation, et on espère que cette démarche finira par impliquer tous les frères coopérateurs des USA. Mais beaucoup d'autres provinces n'encouragent pas

cette vocation, malgré l'ordination de Bologne (n° 137), soit par manque d'une compréhension claire de la nature de cette vocation aujourd'hui, soit parce que cette vocation est considérée « de seconde classe ». Je pense que clarifier et encourager cette vocation fait partie du renouveau de la compréhension de nous-mêmes en tant que frères, et d'une construction de communautés qui soient de « saintes prédications ».

D'autres frères que nous négligeons parfois sont les évêques. J'ai été touché par le nombre d'évêques dominicains, accueillis à Sainte-Sabine comme nos frères, et qui parlent souvent de leur espoir de réintégrer une vie communautaire lorsqu'ils seront à la retraite.

### **3.2.2. La vie commune**

Tous les chapitres généraux depuis Oakland (38) ont recommandé que chaque communauté élabore un « projet communautaire ». Au cours des visites canoniques, j'ai vu que c'est un moyen efficace de développer nos communautés mais qu'il est rarement mis en œuvre et généralement mal compris. La description la plus complète en est donnée dans C 44 qui propose des rencontres annuelles durant lesquelles la communauté prend des décisions sur les éléments fondamentaux de notre mode de vie [cf. LCO 311 § 1 3°), les moments de l'année que nous devons réserver à la prière et à l'étude, à la détente et à la réconciliation, à la célébration et aux réunions capitulaires. Cela place la communauté dans un écosystème permettant de nous épanouir comme frères et croyants, prêcheurs et êtres humains. Le but est de transformer la communauté pour faire d'un groupe d'hommes vivant sous le même toit une fraternité qui partage une mission commune. Les visites canoniques du provincial sont un moment crucial pour aider les communautés à déterminer leur projet. Construire une communauté prend du temps. Fréquemment, à cause d'un dévouement immense à la prédication de l'Évangile, nous ne donnons pas ce temps à nos frères. En fin de compte, cela mine le mode de vie qui nous soutient comme frères prêcheurs.

Dans maintes régions de l'Ordre, un effort est fait pour rétablir des chapitres réguliers. Je reste cependant surpris par le nombre de fois où l'on m'assure que des réunions officielles ne sont pas nécessaires, parce que « nous parlons de tout aux repas », malgré les incursions répétées du cuisinier qui vient souvent s'asseoir et s'unir à la conversation. Il n'y a souvent aucune appréciation de l'importance des réunions officielles, durant les-

quelles les décisions sont prises en note, et revues. Le dialogue ouvert entre nous peut être contrarié par des tensions non résolues, aussi le rôle du supérieur consiste-t-il souvent aussi en un difficile travail préparatoire de guérison des blessures du passé, et à servir d'intermédiaire entre les frères afin qu'ils puissent parler en confiance et en toute franchise.

Une fraternité facile a souvent été menacée par les tensions liées aux engagements théologiques ou politiques, entre gauche et droite, « progressiste » et « traditionaliste ». Ces tensions ont en grande partie été dépassées, même si ce n'est parfois qu'en faveur d'une tolérance mutuelle, plus que d'un dialogue profond. Aujourd'hui, les tensions se créeraient plutôt entre générations, et souvent entre la génération intermédiaire attachée aux valeurs des années 70 et la plus jeune génération à la recherche d'une vie religieuse plus classique. Un Ordre qui considère l'unité et la fraternité comme le cœur de son identité ne saurait permettre qu'une conception particulière de ce qu'est un dominicain soit utilisée comme arme pour exclure ou dénigrer d'autres frères. Ces tensions sont souvent le fruit d'une incompréhension mutuelle plutôt que d'une véritable hostilité. Je suis souvent profondément impressionné par le rôle des frères âgés, touchant à la fin de leur vie, nous montrant que la vie religieuse peut nous conduire à Dieu et nous ouvrir les uns aux autres. Ce sont souvent eux les guérisseurs de nos communautés, qui offrent un « service de l'optimisme » (C 45).

L'aspect le plus douloureux de la vie du Conseil généralice consiste à étudier les demandes d'exclaustration et de dispense des vœux. Nous devons nous battre pour la vocation de nos frères, et ne pas les laisser facilement dériver loin de notre fraternité. C'est là une responsabilité personnelle de chaque frère, et non pas exclusivement du supérieur. Dans certaines provinces, les provinciaux et les conseils semblent se résigner trop facilement, et le Conseil généralice a souvent dû souligner que résoudre une crise par un départ est prématuré. Se battre pour la vocation d'un frère, cela veut parfois dire que nous devons insister pour qu'il soit traité de manière professionnelle.

Dans certaines régions du monde, en particulier en Amérique du Nord, un recours énergique à la justice rend dangereux de continuer à assumer la responsabilité de frères qui ont fini par perdre l'Ordre de vue, et provoque un nombre croissant de demandes de renvois de l'Ordre. Cela pose des questions extrêmement complexes sur la relation entre la persistance de

notre responsabilité envers un tel frère et notre responsabilité à l'égard du reste de la province, dont la réputation et les finances sont parfois sérieusement menacées par le maintien de cette appartenance.

### 3.3. LES VŒUX

Nous nous épanouissons en tant que religieux lorsque nous embrassons nos vœux dans la joie et sans ambiguïté, comme les éléments fondamentaux de notre mode de vie qui nous rendent libres pour la prédication de l'Évangile. Justement parce qu'ils vont à l'encontre de la culture dominante de notre époque, nous devons les chérir. Je crois qu'une société gavée de consommation trouvera à la fois curieux et extrêmement attirant des religieux pauvres, chastes et obéissants. Les vœux vont à contre-courant des cultures en fonction même de ces cultures : le saint homme pauvre est une figure traditionnelle en Inde, mais pas en Afrique, où la richesse est vue comme une bénédiction. Mais dans chaque culture, nous devons trouver comment nos vœux peuvent être à la fois inculturés, et en même temps contredire et choquer au nom de l'Évangile. Au cours de la formation, et en particulier durant le noviciat, on parle des vœux, mais il est rare que nous y réfléchissions ensemble par la suite, pour nous entraider dans cet engagement à un mode de vie que nous avons embrassé en toute liberté et qui nous offre la liberté. Souvent, l'expérience des vœux prend un caractère privé (en particulier, la pauvreté et la chasteté, cf. C 43 § 1), ils deviennent une question entre le frère et Dieu, au lieu d'être une manière commune de vivre.

#### 3.3.1. La pauvreté

Les frères les plus heureux que j'aie rencontrés ces neuf dernières années sont les plus pauvres. Une vie simple — et non pas la misère écrasante et déchirante d'un nombre croissant d'êtres humains — est manifestement attirante et libératrice. Je regrette profondément de n'avoir pas eu le temps d'écrire une dernière lettre à l'Ordre sur la pauvreté, car elle est au cœur de notre renouvellement. Si nous l'embrassons avec enthousiasme, l'Ordre fleurirait. Cette pauvreté évangélique touche des questions de prestige, d'unité et de mission.

Vivre simplement au niveau matériel ne va pas sans un esprit de pauvreté : faire partie des petits, renoncer à un rang. Dans nos communautés, les marques de prestige comptent : le type d'ordinateur, posséder une voiture, un

téléphone portable, une carte de crédit. Objets peut-être nécessaires à notre apostolat, mais aussi parfois désirés comme manifestations d'importance. Comment créer des communautés dans lesquelles nous nous affranchissions de ces détails mesquins ? Dans bien des régions du monde, prononcer le vœu de pauvreté entraîne une promotion sociale et un accès à l'aisance matérielle. C'est inévitable. Les frères ne peuvent se former comme prêcheurs sans livres, bibliothèques, ordinateurs, éducation, santé, possibilité de voyager. Comment satisfaire ces besoins tout en restant humbles ? Dans d'autres pays, l'assurance maladie est une dépense si lourde que les pauvres ne peuvent se la permettre. Pour la payer, la province — ou chaque frère individuellement — doit supporter une charge financière énorme. Sans cela, les conséquences sont vraiment dramatiques.

La pauvreté est aussi au cœur de notre unité. Nous sommes appelés à être « un seul esprit et un seul cœur en Dieu » (*Règle de saint Augustin*), et en même temps « où est ton trésor, là sera aussi ton cœur » (*Mt 6, 21*). Notre communion est aussi visible à travers ce que nous faisons de notre argent. C 43 fait des recommandations détaillées, rarement mises en pratique, sur la manière de vivre ce vœu dans une situation économique moderne. La privatisation de la pauvreté entraîne parfois que, ne sachant pas à combien s'élèvent les ressources de chaque frère, on manque de confiance et de transparence. LCO 561, qui commande qu'aucun frère n'ait de compte bancaire personnel sans la permission de son supérieur, n'est pas toujours observé. Dans nos propres institutions, facultés, universités, etc., certains frères ont accès à un mode de vie qui les sépare de leurs autres frères. Dans certains continents, il existe un sens aigu des obligations dues à la famille. Comment un frère vivra-t-il cette solidarité avec sa famille lorsqu'il a accès à de plus grandes richesses que ses parents ? Telles entités d'Afrique affrontent la question en décidant que c'est l'Ordre qui doit supporter toute obligation financière, et non les frères individuellement ; telles autres font du renoncement à ces obligations une condition à l'entrée dans l'Ordre. La question de la pauvreté et de l'unité de l'Ordre en général est traitée ci-dessous en 7.1.

La pauvreté a trait à notre mission. Jusqu'à quel point les questions financières affectent-elles le choix de nos apostolats ? Nous laisserons-nous attirer par des apostolats qui nous offrent un contact avec les riches ? Dans certaines provinces, les frères sont supposés gagner l'argent suffisant pour contribuer au budget provincial et couvrir leurs dépenses d'assurance maladie. Faudra-t-il que les frères renoncent aux prédications les plus fécondes

de l'Évangile dans le but de gagner suffisamment ? Les frères qui gagnent peu d'argent seront ils les bienvenus dans une communauté ? Ne devrions-nous pas prêcher du mieux que nous pouvons, et nous en remettre au Seigneur qui pourvoira ?

### **3.3.2. La chasteté**

Il est difficile d'évaluer objectivement dans un rapport sur l'état de l'Ordre la manière dont nous vivons le vœu de chasteté aujourd'hui. En partie parce que nous sommes un Ordre multiculturel, avec des conventions différentes concernant ce qui peut se dire ou pas. Durant certaines visites, les frères parlent de la chasteté, alors que d'autres ne l'évoquent jamais. Mon impression, c'est que, en dépit de tous les combats et des éventuels échecs, la chasteté est vécue dans notre Ordre comme une véritable liberté d'aimer, avec quelque chose de la spontanéité et du bonheur de Dominique et de Catherine.

Pourtant, nous devons affronter plusieurs questions ; le tout est de savoir comment ! La chasteté et divers aspects de notre vie affective — encore un mot qui ne me plaît guère — ont été discutés explicitement par les deux derniers chapitres généraux. Le sentiment était au soulagement, un tabou avait été brisé, nous pouvions parler ouvertement de problèmes que nous avons souvent dû affronter dans la solitude de notre cœur. Il y avait aussi des capitulaires qui trouvaient gênant ce genre de discussion. Le défi pour nous en tant qu'Ordre consiste en partie à trouver comment parler ensemble de ces sujets, en respectant à la fois le besoin de s'exprimer et ce désir d'une certaine retenue.

Il ne s'agit pas seulement de différences culturelles. Ce qui se reflète là est le lien entre la vie affective et notre identité la plus intime. Nous ne pouvons parler du Dieu qui est amour sans nous accepter nous-mêmes comme des personnes qui essaient d'aimer et n'y arrivent pas toujours bien. Dans la plupart des cultures actuelles, cela se traduira par le besoin occasionnel de partager avec des frères, sûrs de leur amour et de leur soutien, certaines luttes intérieures. Quelle unité de cœur serait la nôtre si nous ne pouvions partager les combats de notre cœur ? Cependant, en tant que religieux, pèlerins sur le chemin du Royaume, ce n'est pas dans notre orientation sexuelle ni dans aucun amour particulier que nous trouvons notre identité la plus profonde mais dans le Christ. Aussi intimité et transparence n'impliquent-

elles pas nécessairement que nous devrions tout dire. Le juste équilibre entre l'explicite et l'implicite variera d'une culture à l'autre et d'un moment à l'autre de la vie d'un individu.

Il nous faut des communautés où l'on découvre à quel point la chasteté peut rendre libre d'aimer, qui fassent voir que loin de tuer le cœur, elle en force la porte pour l'ouvrir aux autres. Il nous faut des communautés où nous puissions avoir toute confiance dans la miséricorde et la compassion de nos frères, permettant de redémarrer après un échec. Il nous faut des communautés qui rappellent sans cesse que c'est dans le Christ que se trouve notre identité la plus intime. Ce n'est pas le cas lorsque des sous-cultures, mocho ou homosexuelle, cultivent des tournures ou des attitudes qui mettent l'orientation sexuelle au premier plan, rendant la chasteté difficile à vivre, et minant la communauté. La manière dont nous vivons notre vœu de chasteté a aussi des conséquences sur notre témoignage public de l'Évangile, et touche profondément nos propres frères.

### **3.3.3. L'obéissance**

Quoique l'obéissance soit le seul vœu que nous prononçons, et soit par conséquent au cœur de notre vie religieuse, je l'aborde en dernier parce qu'elle mène naturellement au thème suivant, le gouvernement. La conception dominicaine de l'obéissance suppose une relation très délicate et subtile entre le dialogue et la liberté d'être envoyés n'importe où par l'Ordre. C'est le cœur de notre identité de frères prêcheurs. Parce que nous sommes frères, l'obéissance suppose le dialogue dans le discernement du bien commun ; parce que nous sommes prêcheurs, nous devons être libres d'être envoyés.

Après neuf années de visites, j'ai l'impression que la plupart des supérieurs ont un sens profond de la dignité des frères, ce qui signifie que les assignations sont rarement faites sans dialogue, sans une écoute attentive du frère. C'est un signe de la fraternité douce et humaine si caractéristique de notre Ordre. Il arrive que ce dialogue soit pris comme un processus de négociation, une tentative de persuasion ou un marchandage, au lieu de la recherche du bien commun. Dans ce cas, le supérieur abdique sa liberté d'assigner et le frère sa liberté d'être envoyé. Et le délicat équilibre au cœur de l'obéissance dominicaine est détruit. Beaucoup de provinces abordent une nouvelle étape et essaient de retrouver le sentiment d'une mission commune. Cela ne peut se faire que si les frères sont libres d'être assignés. Pour cer-

taines provinces, après des décennies d'immobilité, retrouver cette liberté sera douloureux, mais elle n'est pas seulement essentielle pour notre gouvernement, elle l'est à notre vie religieuse. Une province ne saurait se résigner à cette perte de liberté ; sinon elle se paralyse et meurt. Cette liberté d'être envoyés implique aussi que la province envoie un frère pour accomplir quelque chose, et non pas juste boucher un trou ou faire coller des statistiques.

Le délicat équilibre entre le dialogue et l'envoi fait naître différents défis dans les diverses cultures de l'Ordre. Dans le monde occidental, la liberté est parfois trop étroitement considérée en termes de choix, aussi l'assignation des frères par le provincial risque-t-elle de se poser surtout sous forme d'une recherche de volontaires. Ce qui écrase souvent le frère sous le fardeau insupportable d'établir lui-même ce qu'il est capable de faire, tout en le privant de sa plus intime liberté de donner sa vie. Dans des cultures plus autoritaires, on a tendance à prendre l'obéissance pour la soumission, auquel cas le frère perd sa dignité, parfois considéré comme un pion à déplacer au gré de la volonté du provincial. Dans les sociétés dirigées par les anciens, un jeune frère aura peut être du mal à exercer son autorité de supérieur. Dans tous les cas, on voit bien comment le défi d'inculturer l'obéissance ne saurait aller sans discerner la manière dont elle vient provoquer la culture dominante, à la lumière de l'Évangile et de notre tradition. Il faut du temps pour distinguer entre inculturation et trahison.

#### 4. LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement, c'est la manière dont chaque frère porte sa part de responsabilité dans notre vie et notre mission. Notre forme de gouvernement incarne une spiritualité héritée de Dominique. L'objectif central de toutes les visites est le gouvernement. Non pas dans le but de juger les frères, ou d'imposer des décisions aux provinces — excepté dans des cas extrêmes — mais pour aider les frères à assumer la responsabilité commune de leurs vies et de leurs missions. De manière générale, je suis vivement impressionné par la qualité du gouvernement dans l'Ordre. Nous ne sommes pas toujours très efficaces, mais il y a un profond respect de notre démocratie et de la dignité des frères. Notre tradition offre à l'Église un témoignage magnifique dont nous devrions être fiers. Malgré nos sujets de plaintes de temps à autre, fondamentalement, notre gouvernement fonctionne.

Parce que notre tradition de gouvernement va à l'encontre de la plupart des cultures, elle est difficile à apprendre. Elle est dure à comprendre pour tous, que nous ayons été formés par la politique occidentale des partis, ou par la loi des anciens, ou par la méfiance qu'on trouve dans le monde post-communiste. Faire naître ou renouveler l'Ordre signifie, par conséquent, établir une tradition de bon gouvernement. Cela prend du temps. Il ne suffit pas de lire le LCO, même si c'est un bon début, rarement entrepris ! Une bonne partie du gouvernement de l'Ordre par le maître consiste à accompagner patiemment les entités à mesure qu'elles instaurent des traditions de bon gouvernement, construisant la confiance mutuelle et donnent « le courage du futur ». Durant ces neuf ans, j'ai assisté à cet événement dans de nombreux pays, en particulier dans des provinces d'Amérique latine qui avaient traversé des crises.

La fragilité d'un gouvernement a généralement une ou deux causes possibles. La première est la paralysie, lorsqu'une province perd la volonté de changer, de développer de nouveaux projets ou d'en abandonner d'anciens. L'inertie est souvent notre principal ennemi ! L'autre facteur susceptible de miner notre gouvernement est le mauvais usage des mots. En tant que prêcheur, on pourrait s'attendre à ce que nous soyons extrêmement attentifs au pouvoir des mots. Ce n'est pas toujours le cas : lorsque nous disons aux autres des mots durs, excessifs, ou sans nous soucier de comment ils seront compris, ou lorsque nous enfreignons la confidentialité, que nous détruisons la confiance mutuelle qui est au cœur du gouvernement dominicain.

#### 4.1. LE SUPÉRIEUR LOCAL

J'ai déjà abordé les chapitres conventuels et les rencontres communautaires (3.2.2). Trouver des frères désireux et capables d'être supérieurs est un défi pour beaucoup de provinces. La relative pénurie de frères dans la génération intermédiaire conduit souvent les communautés soit à élire des frères qui ont déjà passé des années à gouverner et souhaiteraient se reposer, soit de jeunes frères qui ont à peine terminé leur formation et ne devraient pas porter si vite le poids du gouvernement. Une des conséquences est qu'il est parfois difficile de trouver des frères enthousiastes à l'idée de devenir supérieurs, et qu'on voit donc se développer la tradition de sonder les frères avant une élection pour voir s'ils ont envie d'être « candidats ». J'ai de sérieuses réserves sur cette pratique, car l'idée de « candidats » semble directement importée d'une autre forme de démocratie, la politique

des partis. Pour nous, accepter une élection est un acte d'obéissance à la volonté des frères. De nombreux frères, qui feraient peut-être les meilleurs supérieurs, refuseront d'être « candidats » mais auraient peut-être accepté une élection par obéissance.

L'élection d'un supérieur implique souvent pour le frère en question l'abandon d'un apostolat important, parfois essentiel pour la mission de la province. La bonne volonté des frères prêts à obéir et à accepter la charge doit donc être contrebalancée par le courage du provincial, pour casser des élections. Le provincial doit respecter les droits démocratiques des frères, mais se souvenir qu'il a lui aussi été élu démocratiquement pour développer la mission de la province.

Toujours à propos d'obéissance, un autre défi fréquent est de trouver le juste équilibre entre la voix du chapitre et la liberté qu'a le prieur de changer les choses. Conséquence du manque de frères aptes à assumer ces charges : beaucoup de supérieurs cumulent des responsabilités multiples, par exemple, ils sont aussi syndic. Cela conduit à une concentration de responsabilités entre les mains d'un seul frère, ce qui est contraire à notre tradition. Certains frères deviennent ainsi prieurs professionnels, passant d'une communauté à l'autre, perdant souvent le véritable sens du rôle du chapitre et de la voix des frères. Par ailleurs, d'autres provinces sont si marquées par l'immobilisme de beaucoup que des supérieurs élus de l'extérieur se retrouvent bloqués par des frères résistant à tout changement. Si un frère est élu supérieur, il faut lui permettre de gouverner, d'élargir le débat et de changer des choses, sans quoi il est injuste de l'élire.

#### **4.2. LES VICARIATS**

Renforcer les vicariats est une préoccupation sérieuse, qui sera, je l'espère, traitée par le chapitre général. J'ai demandé à une petite commission du Conseil généralice de préparer un rapport analysant la situation ; vous le trouverez dans les documents distribués aux capitulaires.

Les vicariats (généraux, régionaux et provinciaux) se sont développés dans le cadre de l'extension missionnaire de l'Ordre ces derniers siècles ; ce sont les premiers pas vers la fondation de nouvelles provinces et par là un signe d'espoir pour l'avenir. En tant que tels, ils ont pu s'exprimer avec une voix plus forte lors des chapitres généraux depuis celui de Rome (1983). Mois

certain vicariats demeurent fragiles des années après leur fondation, ont du mal à évoluer pour devenir provinces et n'y arriveront peut-être jamais. Cela peut s'expliquer par un manque de vocations ou un territoire trop restreint. Il leur est parfois difficile d'établir une authentique formation dominicaine pour les jeunes, avec des communautés petites et l'insuffisance de variété dans les ministères. Cela signifie que certains vicariats n'offrent qu'une expérience partielle de la vie dominicaine, et par conséquent, ont peut-être du mal à attirer et soutenir les vocations. Comment ces vicariats peuvent-ils s'épanouir et proposer une expérience plus vaste de l'Ordre ? Peut-être en renforçant les liens avec la province-mère ou par l'unification avec d'autres entités de la même zone. Si la province-mère manque elle-même de vocations, on peut aussi envisager d'établir une relation plus étroite avec une autre province de la zone, ou même une unification (comme ce fut le cas au Brésil et au Vietnam).

Certains vicariats se sentent négligés par leur province-mère. Ce souci a été exprimé lors d'une récente rencontre régionale des frères en Afrique. Les vicariats font partie intégrante de la province, laquelle en est véritablement responsable. Les assignations des provinces dans les vicariats ne doivent pas dépendre des volontaires, pas plus que pour tout autre couvent de la province-mère. Les relations avec la province-mère sont parfois marquées par les blessures du colonialisme, mais ce n'est nullement une excuse pour se désinvestir. Dans les chapitres provinciaux, les besoins du vicariat, surtout les besoins en frères, doivent faire intégralement partie des plans de la province.

De nombreux vicariats doivent passer par une transformation de leur vie et de leur mission. En général, lorsque l'Ordre est fondé dans un nouveau territoire, nous prenons pied en acceptant d'abord des paroisses. Puis arrive un moment où les premières vocations commencent à participer à la mission du vicariat, où se fait sentir le besoin de passer à une mission plus diversifiée, qui reflète les aspirations des jeunes à une vie pleinement dominicaine. Cela implique éventuellement une restructuration radicale du vicariat qui peut être douloureuse, et à ce stade, le soutien de la province-mère est particulièrement essentiel pour aider les jeunes à développer de nouveaux ministères.

L'Ordre a neuf vicariats généraux, dont le supérieur majeur est vicaire du Maître de l'Ordre, ce qui oblige parfois ce dernier à accompa-

gner de très près le vicariat dans son évolution. Dans des cas où le vicariat général avait du mal à résoudre ses problèmes, j'ai dû nommer un délégué pour assister au chapitre en mon nom. Entretenir toutes les structures nécessaires à la gestion et la formation est parfois coûteux pour un vicariat général. Le jumelage avec une province peut être une solution.

### 4.3. LES PROVINCES

#### 4.3.1. *Nature et répartition des provinces*

Selon M 208, les provinces sont les institutions « pleinement porteuses du dynamisme de l'Ordre ». Ces dernières années du moins, la responsabilité de développer la vie et la mission de l'Ordre s'est située au niveau des provinces. Aussi, être une province implique-t-il davantage que le nombre minimum de frères et de couvents requis par le LCO, et inclut la formation des frères, les centres d'étude, une diversité d'apostolats, une participation à la mission universelle de l'Ordre, et une certaine stabilité financière. Caleruega suggérait donc que le chapitre suivant envisage de porter de quarante à soixante le nombre minimum de frères requis pour constituer une province (91 § 4), mais Bologne ne l'a pas jugé opportun. Il y a actuellement quatre provinces de moins de soixante frères.

Pour garantir à l'Ordre les structures nécessaires pour maintenir sa vie et sa mission, les provinces sont dans un perpétuel processus de création, ou d'unification, ou de dissolution. Depuis 1993, les provinces du Nigeria et de l'Inde, et la vice-province de Slovaquie ont été créées. La province de France a été établie par l'unification des précédentes provinces de France et de Lyon. Les provinces italiennes sont passées de six à trois. La province Bartolomé de Las Casas au Brésil a été établie par l'unification de la province St-Thomas avec les vicariats Ste-Catherine (Italie) et St-Martin de Porres (Malte). Au Vietnam, le vicariat de la province de France s'est uni à la province Reine des Martyrs. Les provinces de Hongrie, St-Thomas d'Aquin en Belgique et du Chili ont été réduites à des vicariats généraux.

Plus tard, l'Ordre devra réfléchir à ses futures institutions dans le nord de l'Europe, où les provinces de Flandres et des Pays-Bas ont peu de vocations, et dans les Caraïbes où il y a sept vicariats pour un petit nombre de frères. Les solutions ne passent pas nécessairement par l'unification, mais peut-être par de nouvelles structures. De l'imagination ! Ériger, unifier, réduire

des provinces est parfois douloureux et complexe, car cela touche à notre identité de fils d'une province. L'Ordre ne gardera la souplesse nécessaire pour passer par ces transformations, qui ont toujours fait partie de notre histoire, que si nous refusons de laisser les tensions nationales, régionales, ethniques ou tribales enrayer la construction de provinces pouvant servir notre mission avec dynamisme.

#### **4.3.2. Le chapitre provincial**

La mission d'une province ne fleurit que si le chapitre a le courage de prendre les décisions parfois douloureuses, nécessaires pour relever de nouveaux défis dans la prédication de l'Évangile. J'ai dans l'idée qu'il y a cinquante ans, beaucoup de provinces avaient en fait un sentiment très fort de la mission provinciale, définie en général par diverses institutions : écoles, paroisses, centres d'étude, missions à l'étranger. Après le Concile Vatican II, une explosion de créativité a vu les frères chercher de nouveaux moyens de prêcher l'Évangile, mais souvent par des ministères individuels. Dans nombre de provinces, une privatisation de notre prédication allait de pair avec une perte de confiance dans l'autorité du chapitre provincial pour définir une mission commune, et du provincial pour y assigner les frères. Je crois que nous sommes à un nouveau moment de notre histoire. La plupart des provinces tentent de retrouver le sentiment d'une mission partagée qui puisse mobiliser tous les frères. Pour certaines provinces, après des années de grande immobilité, et avec des frères considérés comme « intouchables », c'est douloureux. Mais c'est à la condition qu'une province ait confiance en son autorité pour définir une mission que nous pourrions prendre de nouvelles initiatives, renouveler la mission intellectuelle de l'Ordre et faire de nouvelles fondations. C'est seulement ainsi que les frères qui s'engagent dans un débat public, écrivent, réalisent des émissions, prennent position pour la justice, seront assurés de ne pas le faire individuellement, à titre privé, mais au sein de la mission de l'Ordre.

Les provinces où le nombre de frères diminue commencent souvent les délibérations par la douloureuse question : « Quelles communautés faut-il fermer ? » Par ce biais-là, on se laisse facilement piéger dans une mentalité de repli, démoralisante, qui décourage les vocations. Il est important qu'un chapitre commence plutôt par se demander quels projets il souhaite développer, quelles nouvelles communautés fonder. Après, on prendra peut-être une douloureuse décision de fermeture, mais à la lumière d'un avenir choisi, et dans la ligne d'une itinérance de cœur, d'esprit et de mission. Je suis

impressionné par la manière dont certaines entités, comme la province des Pays-Bas et le vicariat général St-Thomas d'Aquin en Belgique, ont su garder la liberté de nouvelles initiatives en dépit des effectifs en baisse. Néanmoins, le chapitre doit souvent prendre des décisions difficiles qui causeront des souffrances. S'il n'ose pas le faire, la province se paralysera, et le provincial ne pourra pas jouer son rôle. Ce qui est injuste envers lui, et au bout du compte, envers les frères aussi.

On ne prend de bonnes décisions que si les chapitres sont bien préparés. Souvent ce n'est pas le cas, et les chapitres soit prennent des décisions qu'il faudra revoir par la suite, soit évitent simplement de prendre les décisions, contribuant par là au « mystère de la responsabilité disparue ». Mais une bonne préparation ne signifie pas que les parties en jeu dans la province doivent venir au chapitre prêtes à imposer leur politiques. Gouverner de manière responsable, c'est aussi répondre à ceux qui ont des opinions différentes des nôtres, dans une recherche commune du bien commun.

Certaines entités ont du mal à mener leurs chapitres à un consensus ou à prendre le taureau par les cornes face aux décisions difficiles. Pour toute sorte de raisons : des tensions au sein de l'entité, une fragilité après des années de persécutions, la perplexité face aux défis. Il est essentiel dans notre tradition que la subsidiarité soit respectée, et que le Maître de l'Ordre et le Conseil généralice résistent à la pression de centraliser la prise de décisions. Néanmoins, il a parfois fallu que j'établisse des processus de médiation pour aider des entités à parvenir au consensus et à prendre des décisions. Dans les rares occasions où j'ai envoyé un délégué personnel participer aux chapitres avec l'autorité du Maître de l'Ordre, cela s'est avéré fécond et en fin de compte, les frères l'ont bien pris. C'était quelquefois la seule manière de sortir le gouvernement de la paralysie et de donner aux frères la confiance de laisser le passé derrière eux pour avoir le « courage du futur ».

#### **4.3.3. Le provincial**

Je me suis rendu compte de l'immense importance du provincial, qui peut construire progressivement l'assurance et la confiance dans la province, ou les détruire en quelques semaines. Compte tenu du peu de frères de la génération intermédiaire, il est parfois difficile de repérer un frère qui ait à la fois le courage de relever les défis et l'enthousiasme de vaincre l'inertie, tout en gardant un profond respect pour la dignité de chaque frère. Mais les

frères doivent résister à la tentation d'accabler les provinciaux de leurs échecs et limites. Dans certaines provinces, il y a des « partis de l'opposition ». Nous élisons tous le provincial, même ceux qui ont voté pour un autre, aussi devons-nous tous le soutenir. La justice et la miséricorde l'exigent.

Certains provinciaux se trouvent tellement occupés à résoudre les problèmes qu'il ne leur reste guère de temps ou d'énergie pour des plans d'avenir. Il y a parfois de graves problèmes à affronter, mais cela ne doit pas détruire notre liberté d'initiative. Il est important que le conseil provincial offre au provincial le soutien dont il a besoin, pour qu'il puisse se détacher de la simple réaction aux difficultés, sans quoi une province cesse de pouvoir déterminer sa propre vie et sa propre mission. Les frères finissent par se sentir des bouche-trous plutôt que précieux à la prédication de l'Évangile. Essentielles au gouvernement et parfois négligées, il y a les visites canoniques. Le provincial doit rencontrer individuellement chaque frère et lui donner la liberté de partager ce qu'il a au fond du cœur, passer du temps avec la communauté, partager sa vie et non partir, dès que possible. Il est important qu'une lettre fasse suite à la visite sans trop tarder.

Ces dernières années, les prieurs récemment élus sont invités à rencontrer le Conseil généralice en session plénière. Cela aide le Conseil à comprendre quel soutien nous pouvons offrir aux provinciaux, et aide les provinciaux à connaître le Conseil. J'étais provincial depuis longtemps lorsque j'ai découvert que le procureur général ne s'occupait pas de finances. Pouvons-nous soutenir davantage les provinciaux par d'autres moyens ? De nombreux Ordres et congrégations religieuses organisent des sessions pour les nouveaux provinciaux, pour les initier à cette responsabilité. Cela serait-il apprécié, au niveau régional, ou général ?

#### **4.4. LA COOPÉRATION RÉGIONALE**

La coopération régionale est particulièrement importante là où l'Ordre est en train de naître ou affronte des effectifs à la baisse, et les trois derniers chapitres généraux y ont donc réfléchi. Des structures régionales existent désormais dans toutes les régions. CIDAL (Amérique latine) est probablement la plus efficace. L'IAOP (Afrique) apporte un soutien mutuel important pour la naissance de l'Ordre dans ce continent. En Asie, la coopération fonctionne bien dans la formation, mais les structures régionales ne sont pas solides. Les statuts pour des structures de coopération entre frères et sœurs seront présentés à Lahore

pour approbation cette année. Après le chapitre général de Mexico, l'IEOP (Europe) a été établie. Les provinciaux des États-Unis invitent le Canada et le Mexique à une réunion annuelle. Ces structures régionales ne sont pas limitées par des frontières géographiques strictes. Est-ce qu'elles fonctionnent ? Il faut qu'elles soient solides si on veut que les provinces leur offrent un réel soutien, mais il y a des réticences à accepter toute coopération qui risquerait d'affaiblir le pouvoir d'assignation du provincial. Il y aussi un désir de maintenir la relation directe du provincial au Maître de l'Ordre.

Des progrès ont été réalisés au niveau infra-régional. L'an dernier, les statuts de la JIP (*Junta Ibérica de las Provincias*) ont été approuvés. Après des siècles de provincialisme bien implanté, on voit un effort de coopération convaincu, pour faire revivre notre mission en Péninsule ibérique, avec un noviciat conjoint, un corps professoral commun, une communauté chargée de promouvoir les vocations dans toute l'Espagne, et une collaboration sur Internet. En avril 1998, une rencontre des provinciaux et conseillers, juste après ma visite de toutes les provinces, a été un moment de conversion qui pourrait bien marquer un tournant dans la vie de l'Ordre dans la péninsule. En Italie, il existe aussi une *convenzione* de formation conjointe. Et puis les conseillers de la province de Pologne et des vicariats généraux de Russie et d'Ukraine et des États baltes se sont réunis pour développer leur collaboration à la fondation de l'Ordre en Europe de l'Est.

On voit émerger dans chaque région des « provinces piliers » qui ont une fonction stimulatrice pour la vie de l'Ordre et aident les entités plus fragiles. La province de Colombie a généreusement coopéré avec la province d'Équateur, en envoyant de jeunes frères promouvoir et former de nouvelles vocations. La province du Mexique a offert une aide cruciale à la vice-province d'Amérique Centrale. La province des Philippines joue un rôle croissant dans le développement de l'Ordre en Asie, comme le fera, j'espère, le Nigeria en Afrique. Les noviciats et les maisons d'étude en France, Pologne, Colombie, aux Philippines et en Afrique de l'Ouest sont essentiels pour leurs régions respectives.

#### **4.5. LE MAÎTRE DE L'ORDRE ET LA CURIE GÉNÉRALICE**

##### **4.5.1. Le Conseil généralice**

Le Conseil généralice m'a offert durant ces années un soutien extraordinaire, marqué par l'amour de l'Ordre, l'amitié, la générosité et la

confiance mutuelle. Comme je suis en voyage les deux tiers de l'année, le gouvernement de l'Ordre dépend d'un Conseil efficace. À Mexico, le chapitre a affirmé l'importance de proposer au Maître de l'Ordre « des hommes de bon gouvernement » (M 182) pour le Conseil. L'Ordre a honoré cet engagement. Je pense qu'il est plus facile de repérer les meilleurs candidats si l'on ne suit pas le système de roulement adopté par certaines régions, selon lequel les province présentent le *socius* à tour de rôle.

Parce que les conseillers passent la plupart du temps en voyage, viennent d'une large variété de cultures (les 13 membres du Conseil sont de 13 pays et de cinq continents), et parlent des langues différentes, c'est un effort de maintenir la bonne marche et la coopération. Aussi divers changements ont-ils été apportés au fonctionnement du Conseil. Le Vicaire du Maître de l'Ordre fait maintenant office de chef de cabinet, avec des responsabilités spécifiques, comme l'organisation des réunions plénières du Conseil généralice, et le suivi de tous les dossiers avec le Maître de l'Ordre. Une fois par semaine, le Conseil se réunit pour une lecture de l'Évangile et un repas informel. Deux fois par an, nous partons quatre jours, partager ce que nous avons fait entre-temps, et nos soucis et nos espoirs. Il y a une troisième brève session plénière du Conseil généralice au moment du mercredi des Cendres. Le rôle du syndic de l'Ordre a évolué également (7.4.2).

À Mexico, il y a eu une réorganisation du Conseil généralice : les *socii* pour l'Europe centrale et orientale, et pour l'Europe du nord occidentale et le Canada ont remplacé les *socii* pour l'Europe du nord et pour les entités francophones. Le présent chapitre doit décider s'il y a maintenant besoin d'une autre réorganisation. Il y avait jusqu'ici des *socii* séparés, pour l'Espagne et le Portugal d'un côté, pour l'Italie et Malte de l'autre. Il a souvent été suggéré qu'un seul *socius* pour l'Europe du sud suffirait. Il y a des arguments valables des deux côtés. Dans le cas d'un seul *socius* pour l'Europe du sud, le chapitre souhaiterait-il que soit alors créé un autre poste au Conseil (LCO 425 § II) ?

#### **4.5.2. La Curie généralice**

En 2.4.), j'indiquais qu'en application des décisions de récents chapitres généraux, j'avais nommé un certain nombre de nouveaux promoteurs généraux (pour la Famille dominicaine, pour le laïcat, pour Internet, pour les médias et les affaires culturelles). L'évolution d'un groupe de promoteurs tra-

vaillant en étroite collaboration donne une bonne impulsion à notre réponse missionnaire mondiale. Ils ont peu d'aide en secrétariat, au regard de leur immense travail. Anticipant une hausse des dépenses liée à ces nouvelles nominations, j'avais demandé que le budget de l'Ordre soit augmenté de 10 %. Cela ne s'est pas révélé nécessaire et les impôts n'ont pas été prélevés. Les frères ont parfois l'impression que la Curie généralice s'accroît sans arrêt, exigeant des dépenses de plus en plus grandes et des impôts de plus en plus élevés. Je suis heureux d'assurer le chapitre qu'il n'en est rien. La Curie généralice a réduit sa taille depuis 1992, de même que les impôts collectés (cf. 7.1). La Curie généralice inclut aussi le postulateur général et son assistant, le syndic de la maison, les frères qui travaillent aux archives, pour IDI, à la basilique, etc. auxquels je suis reconnaissant pour leur service de l'Ordre.

Je vois deux questions à traiter en ce qui concerne la Curie généralice. D'abord, au niveau interne, la traduction des textes : il y a une énorme quantité de documents à traduire, écrits par le Conseil généralice, et pour IDI. Pour le moment, ce travail implique la collaboration de nombreuses personnes souvent débordées. Comment offrir un soutien plus efficace à la Curie ? Pouvons-nous faire davantage appel à des traducteurs qui ne soient pas basés à Sainte-Sabine ? Ensuite, comment mieux faire connaître l'Ordre et sa mission dans les médias ? Cela fait partie de notre prédication. J'ai tenté plusieurs expériences sans grand succès. La plupart des grands Ordres religieux ont un département des relations publiques ou de la communication. De quoi avons-nous besoin ?

#### **4.5.3. Les visites canoniques**

J'ai visité pratiquement toutes les entités de l'Ordre, et rencontré individuellement pratiquement tous les frères. Ce fut un privilège extraordinaire et une joie. Ce que j'ai écrit dans mes lettres à l'Ordre, je l'ai appris au cours de ces visites. J'ai vu la vitalité de l'Ordre, et le courage et le dévouement des frères. Beaucoup du courrier envoyé à Sainte-Sabine concerne des problèmes. Ces visites m'ont aidé à avoir un immense espoir en l'avenir. Elles sont aussi un signe de l'unité de l'Ordre, et de notre profession commune au Maître de l'Ordre. Durant ces voyages, j'ai participé à plusieurs centaines de rencontres de la Famille dominicaine, qui m'ont aidé à entrevoir son potentiel pour notre prédication.

Ces visites prennent entre sept à huit mois par an. C'est physiquement épuisant. J'ai reçu la grâce d'une bonne santé, mais ça pourrait ne pas

être le cas du prochain Maître de l'Ordre. Ce programme signifie aussi qu'il y a beaucoup de choses que je n'ai pas pu faire. J'ai rarement eu le temps de participer aux rencontres régionales et infra-régionales (deux fois, l'IAOP et les provinciaux de la Péninsule ibérique, une fois CIDAL, Asie Pacifique, les États-Unis, l'Europe). Je n'ai pu assister qu'à trois synodes de l'Église (la vie religieuse, l'Océanie, l'Europe). Je n'ai pu collaborer que très partiellement avec l'*Unione dei Superiori Generali*, alors que je suis membre de sa commission théologique. J'ai dû refuser maintes invitations à donner des conférences, par exemple aux chapitres généraux d'autres Ordres religieux et congrégations. J'ai eu peu de temps pour développer des contacts avec les dicastères du Vatican.

Le chapitre général de Bologne recommandait : « Dans les provinces nombreuses où la rencontre personnelle de chaque frère avec le Maître de l'Ordre n'est pas facile, les provinces, en concertation avec le Maître de l'Ordre, donneront la priorité aux réunions communautaires, éventuellement en regroupant les frères par affinité apostolique et/ou géographique » (199). Ce sera au chapitre et au prochain Maître de l'Ordre de voir comment conduire ces visites. Pour ma part, j'ai accordé beaucoup d'importance aux rencontres individuelles avec les frères, et en particulier les jeunes, car une visite canonique n'est pas qu'une évaluation de l'étot présent de la province, c'est une préparation de l'avenir. Il est possible pour le maître de visiter tout l'Ordre en seulement six mois par an — comme l'a fait le fr. Damian (Mexico, *Acto, relatio*, p. 195), mais les provinciaux doivent avoir des attentes réalistes sur ce qui peut être accompli. Il est utile de réunir les frères dans des communautés centrales au lieu d'essayer de visiter chaque communauté. J'ai développé la pratique de visiter les provinces les plus nombreuses avec deux *socii*, de sorte que chaque frère peut avoir un court entretien avec moi et un entretien plus long avec l'un ou l'autre des *socii*.

LCO 398 § II (la nouvelle édition du LCO n'inclut pas le changement fait à Oakland) demande que l'Ordre soit visité deux fois par le Maître ou ses délégués au cours d'un mandat du MO. Toutes les entités n'ont pas reçu ces deux visites durant mon mandat, loin de là. En partie parce que l'unification de nombreuses provinces a entraîné une longue évolution au cours de laquelle des visites eussent été inopportunes. Et puis il valait mieux soutenir certaines entités dans l'application des conclusions d'une visite par un processus d'accompagnement que par une seconde visite. Toutefois, je crois hautement recommandable que ce LCO soit observé, dans la mesure du pos-

sible. Des visites plus fréquentes seraient considérées de manière un peu moins dramatique, avec des attentes plus réalistes vis-à-vis du Maître de l'Ordre. J'ai habituellement demandé au *socius* pour la région d'assurer la seconde visite, sauf dans le cas de sa propre province, et toujours accompagné d'un second visiteur. Ces visites peuvent durer bien plus longtemps que celles du Maître de l'Ordre.

#### 4.6. LE CHAPITRE GÉNÉRAL

Les chapitres généraux sont les moments suprêmes où l'Ordre prend les décisions qui concernent sa mission mondiale. Les frères sont parfois sceptiques sur l'efficacité des chapitres mais, comme pour la respiration, leur importance apparaît immédiatement si l'on cessait. Les chapitres généraux sont parfois significatifs pour les nouvelles perspectives qu'ils introduisent. Par exemple, la définition des quatre priorités par Quezon City (1977), et leur interprétation dynamique en termes de frontières par Avila (1986) ont profondément influencé la manière dont l'Ordre conçoit sa mission. La discussion sur la vie affective à Caleruega et à Bologne a aidé les frères à affronter des questions personnelles intimes avec une confiance mutuelle nouvelle. Le rapport sur la mission et la Famille dominicaine à Bologne a fait décoller la coopération. À d'autres moments, c'est la législation qui est significative : celle sur les vicariats à Walberberg (1980) et Rome (1983) a donné aux nouvelles entités une voix plus forte dans l'Ordre, et celle sur les cadres juridiques de la collaboration, à Caleruega et à Bologne, porte déjà des fruits. Les chapitres généraux sont donc essentiels pour le développement de la mission mondiale de l'Ordre. La sagesse consiste à savoir quand nous avons besoin d'un document inspirant, et quand nous avons besoin de modifier le LCO.

Les recommandations, exhortations et pétitions, plus de 300 pour les trois derniers chapitres généraux, sont l'expression de nos bonnes intentions mais ne sont pas toujours efficaces, surtout lorsqu'elles se multiplient à l'infini. Peut-être, le chapitre général pourrait-il aussi user de son autorité sur l'Ordre plus efficacement en statuant sur ce que devraient faire les provinces, au lieu de toujours charger le Maître de l'Ordre de tâches innombrables !

## 5. VOCATIONS ET FORMATION

### 5.1. LES VOCATIONS

Les nombreux jeunes qui viennent à l'Ordre montrent que la vocation dominicaine reste attractive. L'urgence de notre mission de prédication est évidente dans un monde en quête de sens. Notre vie attire des jeunes qui ont une énorme envie de communauté. Pourtant, bien des provinces doivent promouvoir encore plus vigoureusement les vocations. Soyons assurés que notre vocation dominicaine vaut la peine d'être vécue, et osons inviter les autres à se joindre à nous. C'est bien plus qu'une campagne de recrutement. C'est une invitation primordiale à être attentifs à Dieu, qui nous appelle à être des disciples ; elle fait donc partie de notre prédication.

J'ai écrit à tous les supérieurs majeurs une lettre sur la promotion des vocations, en saignant l'importance des promoteurs à plein temps. La réponse a été globalement favorable. Notre visibilité est un élément décisif. Il faut que l'on nous voit comme des prêcheurs qui entrent dans les débats de leur époque, avec une parole à offrir au monde assoiffé de Dieu. Notre mode de vie aussi implique la visibilité. Voit-on en nous des frères qui prient ensemble ? Beaucoup de provinces, et surtout les monastères, trouvent dans Internet une nouvelle et féconde forme de visibilité dans le monde des jeunes. Les provinces espagnoles ont établi une équipe interprovinciale de promotion des vocations.

Pour le moment, peu de provinces ont relevé sérieusement le défi d'encourager la vocation des frères coopérateurs, et de développer pour eux un solide programme de formation. En fait, je rencontre des jeunes, souvent très doués, qui se sentent appelés à cette vocation, mais disent n'être poussés ni à entrer dans l'Ordre ni à demeurer des frères non ordonnés. Promouvoir les vocations, c'est aussi s'occuper de la vocation de ceux qui sont déjà nos frères. Si l'on voit l'attention mutuelle que nous portons à cela, notre invitation à entrer dans l'Ordre aura de l'autorité.

### 5.2. LA FORMATION

Les jeunes sont souvent attirés vers nous par le désir de vivre en communauté, mais c'est aussi leur plus grande difficulté. L'effondrement de la famille dans la plupart des sociétés et l'individualisme contemporain extrême

qui l'accompagne font que beaucoup de candidats à l'Ordre ont peu l'expérience de vivre ou même seulement, de manger avec d'autres personnes. Dans beaucoup de provinces, la première étape de formation est de plus en plus centrée sur une socialisation de base. Cela veut dire que s'initier à maints aspects de notre vie commune est un défi. La conception dominicaine de l'obéissance, avec son équilibre délicat entre dialogue et acceptation de la volonté des frères, est difficile à transmettre dans une société qui considère la liberté comme le droit d'être laissé tranquille, et l'obéissance comme une soumission.

Dans l'ensemble j'ai l'impression que la qualité de la formation au stade du prénoviciat/postulat et du noviciat s'est considérablement améliorée ces dernières années. Toutefois, il arrive encore fréquemment qu'au début des études institutionnelles, il n'y ait pas assez d'accompagnement individuel par les formateurs, et trop peu d'attention à la formation religieuse, humaine et spirituelle. Le LCO 156 déclarant que « la responsabilité première de sa formation personnelle incombe au candidat lui-même », est souvent mal interprété, à la fois par les formateurs et les *formandi*, qui croient que les étudiants n'ont pas besoin d'attention. Les années d'études devraient être l'initiation à une tradition vivante de réflexion et de pratique de la théologie (cf. 2.2.1) enracinée dans un mode de vie. Il nous faut offrir une formation complète, où l'étude, la prière, la mission et la vie communautaire soient profondément liées. Dans nombre de maisons d'étude, on réfléchit peu à la manière de vivre nos vœux, ou de devenir des hommes de prière. Il y a souvent une certaine réticence à former les frères dans les domaines de la sexualité et de la vie affective (B 90), ou au partage de la foi dans la communauté (B 95).

La formation est aussi l'initiation au partage de la responsabilité. Il faut que les jeunes voient ce que notre gouvernement démocratique signifie concrètement et comment nous partageons la responsabilité commune du bien commun. Ceux qui se forment ont besoin d'un apprentissage pour participer aux débats de la communauté. Dans certaines communautés, les jeunes n'ont aucune responsabilité avant la profession solennelle. Dans d'autres, tout le fardeau de la responsabilité de la vie commune repose au contraire sur leurs épaules et la profession solennelle est vue comme un affranchissement de ces soucis ! Certaines entités avec de nombreux jeunes en formation, en particulier en Amérique Latine et en Afrique, ont bien du mal à construire une communauté de formation et ont besoin de l'aide de provinces plus anciennes. Nous devons être mobiles pour pouvoir construire l'avenir.

Les années qui suivent la profession solennelle et l'ordination sont souvent un moment de crise et parfois, en particulier en Occident, de départ. Cela est vrai pour l'Église dans son ensemble et concerne toutes les congrégations. Comment former les frères à affronter cette crise et les accompagner dans cette crise ? Étendre la durée de la formation ne résout rien puisque la crise est provoquée par l'acte d'engagement, comme dans le mariage. Du moins devons-nous faire en sorte que les frères les plus jeunes soient assignés dans des communautés où ils recevront tout le soutien dont ils ont besoin et la plénitude de vie dominicaine pour laquelle ils ont été formés. La lettre du fr. Damian Byrne sur « Les premières assignations », plus pertinente que jamais, est rarement mise en pratique. Beaucoup de provinces organisent des rencontres annuelles de tous les frères ayant moins de cinq ans de profession ou d'ordination, afin qu'ils puissent partager leurs expériences et s'encourager mutuellement.

### 5.3. LES FORMATEURS

La relative insuffisance en nombre de la génération intermédiaire dans l'Ordre fait qu'il est souvent difficile de trouver de bons formateurs. Soit nous devons nous tourner vers les frères plus âgés, qui risquent d'avoir perdu le contact avec la culture des jeunes (quoique ce soit parfois plus le cas de la moyenne génération !), soit vers d'autres jeunes frères qui ont à peine terminé leur propre formation. La solution pourrait être une équipe de formateurs incluant plusieurs générations. Souvent les meilleurs formateurs potentiels s'investissent tellement dans la prédication qu'ils ne souhaitent pas être nommés. Alors la tentation est de chercher des volontaires, ce qui se révèle généralement désastreux. Nous devons demander à ceux qui conviennent le mieux, même si cela implique qu'ils abandonnent un apostolat important ou la charge de supérieur. Le provincial doit protéger les formateurs d'une surcharge d'autres ministères et ne pas avoir peur de refuser leurs postulations comme supérieurs.

Tous les récents chapitres généraux insistent sur la formation des formateurs. Bologne recommandait qu'ils soient « autant que possible nommés à l'avance, pour avoir le temps de se préparer convenablement à leur tâche » (108). C'est rarement le cas, à cause d'une réticence à empiéter sur la liberté de nomination des chapitres. Une solution consiste à prolonger la nomination du précédent formateur afin que son successeur ait le temps de se préparer. B 113 recommandait aussi une coopération régionale pour la for-

mation des formateurs. En Afrique, se tiennent régulièrement des réunions de formation de formateurs. Aux Philippines, il existe un cours de trois mois pour la formation des formateurs de la région, frères et sœurs, et une rencontre des frères formateurs tous les deux ans. En Amérique latine, chaque zone tient ses rencontres de formateurs tous les deux ans. Aux États-Unis, l'institut Aquinas gère des programmes de formation. Une rencontre des formateurs d'Europe centrale et orientale a eu lieu sur trois jours cette année. En Europe occidentale, il y a des réunions des formateurs espagnols, italiens et français. Les formateurs des provinces d'Angleterre et d'Irlande sont pratiquement les seuls sans réseau.

Une petite commission du Conseil généralice se réunit régulièrement pour discuter les questions soulevées durant les visites de l'Ordre. J'ai envoyé un questionnaire à tous les formateurs, demandant quel autre soutien nous pourrions leur apporter au niveau international. Comme suite à leurs réponses, un livre a été publié en 1999 en espagnol, anglais et français : *Initialis Formatio Fratrum Ordinis Praedicatorum : Documenta recentiora*. Une banque de données a également été établie avec les noms des frères et sœurs experts dans différents domaines de formation. Nous avons aussi demandé si une formation de formateurs est souhaitée au niveau mondial de l'Ordre, comme l'école des maîtres des novices qui existait à Sainte-Sabine avant la Seconde Guerre mondiale, ou le cours organisé par les sœurs dominicaines à Quattro Cantoni jusqu'au début des années 90. Mais ce n'est apparemment pas souhaité. Certaines formations intercontinentales pourraient être utiles, par exemple à travers l'Institut Aquinas aux USA et le programme des Philippines.

## 6. LA FAMILLE DOMINICAINE

### 6.1. VERS UNE MISSION COMMUNE

Bologne (34 à 42) a lancé un fervent appel pour que toute la Famille dominicaine développe une mission commune. Cela se passe déjà en maints endroits : des équipes de prédication avec les sœurs, des collaborations dans des centres d'étude et des nouveaux lieux de mission. Comme le demandait C 94, j'ai nommé un promoteur général de la Famille dominicaine. Qu'il soit en même temps *socius* pour la vie apostolique montre le lien profond qui unit la Famille dominicaine et la mission de l'Ordre. À chaque nouvelle fondation,

nous devrions toujours nous demander comment coopérer pour établir la présence de toute la Famille dominicaine. Quelle sera notre mission à tous ?

Développer la coopération pose des questions d'identité dans toutes les branches de la famille de saint Dominique : en quel sens les moniales, les sœurs et les laïcs dominicains sont-ils des prêcheurs ? En quoi la vie monastique dominicaine de nos moniales diffère-t-elle de celle des autres familles religieuses ? Comment cette collaboration affecte-t-elle l'identité des congrégations de sœurs, souvent profondément liées à l'histoire de leurs fondateurs/fondatrices respectifs/ves et à une mission historique particulière ? C'est pour aider à aborder certaines questions d'identité que Bologne (42) me demandait de constituer une commission pour examiner le « charisme de la prédication pour les hommes et les femmes dans l'Ordre, les liens de celui-ci avec le ministère ordonné, et de mettre mieux en lumière les dimensions théologiques et ecclésiologiques de ce problème ». Le n° 148 demandait aussi à la commission internationale de la Famille dominicaine de nommer un groupe d'experts pour clarifier l'usage des termes « Ordre des Prêcheurs » et « Famille dominicaine ». Les rapports provisoires élaborés sur ces deux sujets sont à la disposition des capitulaires.

Le sentiment d'amitié va croissant dans la Famille dominicaine ; pourtant, en général, peu de progrès sont faits vers une mission commune. Souvent, les frères et les sœurs sont déjà tellement surchargés qu'il ne leur reste guère de temps pour développer de nouveaux projets ensemble. Par exemple, beaucoup de sœurs s'occupent à plein temps d'écoles dans des pays en voie de développement. Elles ne peuvent tout simplement pas faire plus. Parfois, les frères sous-estiment largement les dons des sœurs et des laïcs, en considérant la Famille dominicaine comme une autre obligation plutôt qu'une immense ressource pour la prédication de l'Évangile. Cela appelle à une véritable conversion de la part des frères. Les structures qui permettraient à la Famille dominicaine de décider d'une mission commune (M 121, B 39) sont rarement en place. Certaines régions, comme l'Amérique du Nord et l'Europe, doivent développer des structures réunissant toutes les branches de la Famille dominicaine.

## **6.2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MANILLE (C 93, B 151)**

Je suis profondément reconnaissant à la province des Philippines pour l'accueil et le soutien qu'elle a apporté à l'Assemblée générale. L'hospitalité

que nous avons reçue était extraordinaire, aucun problème n'est resté sans solution, pas même les inondations qui nous limitaient à un seul bâtiment. *Maraming Salamat Po!*

Jamais je n'ai assisté à une rencontre montrant avec autant de force la variété de la Famille dominicaine : variété des charismes des différentes branches, des cultures des différents continents, des différents dons des hommes et des femmes. C'est une expérience profondément formatrice. J'ai demandé que soit réalisée une version longue de la vidéo sur l'événement, pour pouvoir communiquer au moins en partie ce que nous avons appris durant ces journées. Un des principaux thèmes qui ont émergé est le besoin d'une formation plus authentiquement dominicaine, en particulier pour les laïcs. Un autre objectif pour la coopération est l'engagement commun au service de Justice et Paix. Les suites de l'Assemblée se feront au niveau régional, avec entre autres une rencontre de la Famille dominicaine d'Europe en 2002.

### **6.3. LES MONIALES**

#### **6.3.1. Remarques générales**

Les monastères sont essentiels à la vie de l'Ordre, surtout à notre époque où la redécouverte de la vie contemplative est une priorité pour l'Ordre tout entier (cf. 3.1). En Europe occidentale et en Amérique du nord, où se trouvent la grande majorité des monastères, il y a une grave crise des vocations. De nombreux monastères vont fermer dans les prochaines années. Pourtant, certains monastères attirent des vocations. Il faut qu'ils reçoivent toute l'aide possible pour porter les germes de l'avenir. Nous devons faire en sorte que ces communautés soient libres d'être contemplatives, sans être débordées par le soin aux sœurs malades et aux sœurs âgées, ou l'entretien du lieu. Les vocations devront être dirigées vers les monastères qui ont un avenir, et non pas dispersées.

Il y a en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine, une lente croissance des monastères. Le défi principal concerne la formation. Les monastères sont souvent éloignés des frères et des sœurs, et dépourvus de bonnes bibliothèques. La fondation de monastères en Asie, foyer de la moitié de l'humanité, est vitale pour l'épanouissement de l'Ordre. Compte tenu des traditions religieuses d'Asie, en particulier le bouddhisme, la vie

contemplative doit avoir une part toute spéciale dans la prédication de l'Évangile. Il est parfois difficile pour les moniales étrangères d'obtenir des visas d'entrée, aussi recherchons-nous des sœurs natives de ces pays, appartenant à des congrégations attirées par la vie contemplative, pour les former en vue de futures fondations. J'espère que cela débouchera rapidement sur des fondations au Vietnam, en Inde, en Iraq. Vu l'intensité de la vie communautaire dans les monastères, et le rôle central de la liturgie, une sensibilité à la richesse des cultures locales est essentielle : leur conception de la communauté, leurs traditions de chants et de célébration, l'usage des langues locales.

### **6.3.2. Le promoteur général et la commission internationale des moniales**

Le chapitre général d'Oakland en 1989 recommandait de nommer un promoteur général et de constituer une commission des moniales. Vu la quantité de correspondance adressée par les moniales au Maître de l'Ordre, un promoteur des moniales est indispensable. Je tiens à remercier chaleureusement Viktor pour son travail formidable et dévoué au service de l'Ordre et des moniales pendant plus de dix ans.

Au terme du mandat de la première commission nommée par le fr. Damian, j'ai constitué une commission plus nombreuse et plus représentative. J'en ai prolongé le mandat jusqu'à l'année prochaine de sorte que mon successeur pourra nommer une nouvelle commission. Cette commission joue un rôle inestimable pour aider le Maître de l'Ordre et le promoteur à comprendre les défis auxquels les monastères sont confrontés. Certains monastères ont pu redouter qu'elle ne constitue un intermédiaire entre le Maître de l'Ordre et les monastères, mais il s'agit seulement d'un groupe de réflexion sans pouvoir juridique.

### **6.3.3. La révision des Constitutions des moniales**

B 159 me demandait de nommer une commission d'étude pour la révision du LCM. J'ai chargé les membres de la commission internationale d'inviter tous les monastères à envoyer leurs propositions de modifications du LCM, ou leurs pétitions au chapitre général, soit à la commission soit directement à mon nom. Ces textes seront étudiés et commentés en réunion de la commission des moniales en juin 2001, puis envoyés au chapitre général pour discussion par la commission capitulaire sur les moniales. Ce qui donnera à

mon successeur toutes les indications nécessaires pour demander le vote des monastères et l'approbation du Saint-Siège, dans le respect du n° 182 du LCM.

#### 6.4. LES CONGRÉGATIONS DE SŒURS DE VIE APOSTOLIQUE

Près de 32.000 sœurs dominicaines de 163 congrégations sont présentes dans 102 pays. Dans beaucoup, en particulier en Asie et en Amérique latine, la coopération active entre les sœurs et les frères se révèle être une immense stimulation pour la mission de l'Ordre. La diversité d'apostolats des sœurs, leur proximité des pauvres, et leur expérience de femmes défient les frères et nous enrichissent, quoique les frères manquent souvent de le reconnaître. Je crois que la théologie dominicaine du prochain millénaire sera le fruit d'une réflexion commune des frères et des sœurs, et des religieux et des laïcs dominicains. Les sœurs jouent aussi un rôle de plus en plus important dans le développement du laïcat dominicain, par leur aide aux fraternités laïques et par leurs propres groupes d'associés (B 173).

En Occident, beaucoup de congrégations traversent une grave crise des vocations et menacent de s'éteindre. Les sœurs affrontent la situation avec une foi édifiante, et un amour pour tout l'Ordre, un dévouement généreux pour son avenir, même lorsqu'elles savent que leur propre congrégation va disparaître. C'est là une émouvante prédication de l'Évangile ; au nom des frères, je les remercie de tout ce qu'elles font pour aider de nouvelles congrégations à voir le jour. Ailleurs, il y a des vocations, de nouvelles congrégations demandent l'affiliation à l'Ordre. Elles peuvent enrichir notre présence dans des pays où les frères ne sont pas installés, par exemple la Syrie, le Liban, l'Indonésie, le Timor oriental, le Zimbabwe, la Zambie, le Mozambique et certaines îles des Caraïbes.

L'événement le plus remarquable de ces neuf dernières années est la fondation des Sœurs Dominicaines Internationales. Les DSI sont l'union volontaire, non juridique, de congrégations de sœurs dominicaines, pour développer la coopération au niveau régional, continental et intercontinental, pour le bien de la mission. Elles encouragent le soutien mutuel, le travail en réseau, l'engagement commun au service de Justice et Paix et avec la Famille dominicaine. Les DSI ont développé de nouveaux réseaux de communication et de coopération entre sœurs de différents continents (Amérique du Nord et Iraq, Asie et Afrique et Amérique du Nord) et de nouvelles structures continentales en Europe

et en Afrique. L'un des résultats de cette fondation des DSI est que la coopération et le dialogue entre les sœurs et les frères au niveau international sont devenus bien plus faciles. L'équipe coordinatrice des DSI et le Conseil générale se réunissent fréquemment. Sœur Margaret Ormond OP, coordinatrice internationale, travaille en étroite collaboration avec la Curie et, en particulier, avec le promoteur de la Famille dominicaine chez les frères. Tout cela a énormément enrichi nos réflexions et j'exprime à Margoret ma profonde estime pour son travail, et ma gratitude pour son généreux service de tout l'Ordre.

## 6.5. LES LAÏCS DOMINICAINS

### 6.5.1. Les fraternités

Les fraternités de laïcs dominicains se renouvellent et rojeunissent dans de nombreux pays, comme les USA, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Uruguay, le Mexique, la Lettonie, la Lituanie et le Vietnam. Dans d'autres endroits, les fraternités ont du mal à recruter de jeunes membres. La vitalité des fraternités dépend largement du fait que nous les considérons ou non comme nos collaboratrices actives dans la mission de l'Ordre, ayant à offrir une contribution unique par l'expérience des laïcs et leurs compétences personnelles. Les frères les voient parfois comme de pieux disciples dont le rôle se limiterait à nous écouter. Certains laïcs apportent des connaissances universitaires dans des domaines tels que l'économie, la science, l'écologie, la sociologie, etc. qui peuvent aider l'Ordre à participer aux débats de société. D'autres ont une expérience dans l'industrie ou les arts. Certains nous aident à toucher des groupes éventuellement éloignés de l'Église, comme les jeunes ou les pauvres. Ensuite, se préparer à cette mission implique une formation profonde à notre tradition théologique. Cela va au-delà d'une simple connaissance de la vie de saint Dominique et de sainte Catherine. C'est une initiation à notre manière de faire la théologie, académique ou pas.

J'ai nommé le fr. Jerry Stookey OP promoteur du laïcat (B 171), avec pour principal souci de développer des relations internationales entre laïcs. Le Conseil européen des fraternités laïques dominicaines, le *Dominican Laity Inter Provincial Council* pour l'Amérique du Nord, et le *Laicado Dominicano de América Latina* pour l'Amérique du Sud sont déjà en place. J'espère que des structures régionales seront établies rapidement en Asie et en Afrique, et avec le temps, un conseil international des fraternités laïques. Jerry travaille à harmoniser les traductions de la Règle.

### **6.5.2. Les nouveaux groupes de laïcs dominicains**

De nouveaux groupes continuent d'apparaître, comme le Mouvement international de la jeunesse dominicaine, le Volontariat dominicain international, la *Dominican Loy Scholars Community*, *Dominican Peace Action*, *Ubi Caritas*, etc. Ils sont une source de vie nouvelle pour l'Ordre. On s'inquiète parfois de ce que ces nouveaux groupes puissent marginaliser les fraternités laïques. Il est vrai que, comme dans toutes les familles, le nouveau-né reçoit davantage d'attention, mais il ne saurait y avoir la moindre compétition. Les fraternités ont un rôle irremplaçable dans la vie de l'Ordre. Elles peuvent prendre une part importante à la fondation, l'animation et la formation de maints nouveaux groupes, lesquels à leur tour peuvent contribuer au renouveau des fraternités.

Le Mouvement international de la jeunesse dominicaine (IDYM) poursuit son expansion partout dans l'Ordre. Les jeunes apportent leur enthousiasme, leur vitalité et leurs questions. Beaucoup dépend encore de l'engagement patient des animateurs — laïcs ou religieux — pour soutenir et développer le mouvement, qui pourrait s'étioler aussi vite qu'il aura fleuri, s'il n'y avait pas de continuité. Comme pour tous les nouveaux mouvements, il y a toujours quelques questions fondamentales à régler. IDYM est-il une libre fédération de différents groupes ou faut-il que le centre fournisse davantage de soutien ? Qu'arrive-t-il aux membres lorsqu'ils cessent d'être jeunes ? Quel est le rôle des sœurs et des frères dans ce mouvement, membres à part entière ou simples assistants ? Sur quels critères un groupe est-il reconnu appartenir au mouvement ?

Dès mon arrivée à Sainte-Sabine, j'ai rêvé d'un mouvement de volontaires dans l'Ordre, des laïcs qui s'engageraient temporairement à partager pleinement la mission de l'Ordre. Je ne m'étais pas rendu compte que de nombreuses provinces et congrégations avaient déjà des programmes de ce type. B 168 a recommandé la création du Volontariat dominicain international (VDI) pour encourager le développement de cet apport nouveau à notre mission. Le VDI a été officiellement lancé à l'Assemblée générale de Manille. Il faut encore réfléchir à son organisation. Cela exige un investissement à plein temps d'au moins une sœur, un frère et un laïc ou une laïque, un budget et un bureau suffisamment équipé, facilement en contact avec toutes les branches de l'Ordre.

### **6.5.3. La commission internationale de la Famille dominicaine**

La commission internationale de la Famille dominicaine se compose des promoteurs de la Famille dominicaine, des moniales, du laïcat ; de la

coordinatrice internationale des DSI ; du Maître de l'Ordre. Tous les membres sont basés à Ste-Sabine, ce qui facilite les rencontres de la commission. Bologne confiait un certain nombre de tâches à la commission (150). Certaines branches de la Famille dominicaine, comme IDYM, pensent qu'il vaudrait mieux élargir sa représentation. Cela présenterait des avantages, mais il serait plus compliqué de réunir la commission. La Famille dominicaine a-t-elle besoin d'un autre type de commission ou pas ?

## 7. LES FINANCES

Nous vivons actuellement un moment de grande vitalité dans l'Ordre. Nous recevons comme une grâce de nombreuses vocations. L'Ordre renaît en Europe de l'Est, est fondé en Afrique et en Asie. De nouveaux projets voient le jour dans des pays où nous sommes déjà établis. Le potentiel que renferme ce présent ne se concrétisera pas sans aide financière. Ces projets — construire un noviciat, former les jeunes, fonder une nouvelle faculté, ouvrir une maison d'édition, créer une revue, etc. — requièrent beaucoup plus d'argent que l'Ordre n'en a à sa disposition. Et beaucoup d'institutions très anciennes de l'Ordre, comme l'Angelicum ou l'École biblique manquent sérieusement de fonds. Pour que l'Ordre fleurisse, nous devons trouver des fonds pour soutenir sa mission.

### 7.1. LA SOLIDARITÉ DANS L'ORDRE DES PRÊCHEURS

La solidarité entre les frères s'exprime tout d'abord à travers les impôts de l'Ordre, pour soutenir la Curie généralice et fournir des ressources pour de nouveaux projets. Notre système d'impôts repose sur la transparence. Un impôt ne peut être imposé équitablement que si les provinces déclarent soigneusement leurs revenus et leurs capitaux. Sans quoi des provinces plus honnêtes se retrouveront à payer davantage. Le degré de transparence dans l'Ordre s'est considérablement accru ces dernières années grâce aux efforts du syndic de l'Ordre, fr. Ed Nantes et de son prédécesseur, fr. Fernando Mañero, pour développer la communication avec les syndics provinciaux. Le chapitre d'Oakland en 1989 avait accepté l'éventualité de lever un impôt extraordinaire de 10 % supplémentaires à partir de 1991, pour des dépenses additionnelles parmi lesquelles figurait la restauration de Ste-Sabine. Cette mesure a été abolie au chapitre de Caleruega. Depuis, les impôts collectés par l'Ordre ont diminué, passant de 1.262.500 \$ en 1995 à

1.044.813 \$ en 1999. Compte tenu de l'inflation, cette diminution est encore plus importante. On a suggéré d'augmenter considérablement les impôts pour réunir davantage de fonds pour l'Ordre, mais les sommes nécessaires dépassent largement tout ce que nous pourrions prélever par imposition. Je crois qu'il vaut mieux s'en remettre à la générosité des provinces, qui savent mieux calculer ce qu'elles peuvent mettre de côté, et à la collecte de fonds.

Les provinces les plus riches sont généreuses et répondent en général avec empressement à mes sollicitations au nom d'entités dans le besoin. Bien souvent bombardées de requêtes, lorsqu'elles ont du mal à identifier lesquelles sont prioritaires, elles confient la décision au Maître et au syndic de l'Ordre. La transparence de la part des entités qui demandent une aide financière est aussi importante. Il est souvent difficile de savoir quelles provinces et organisations elles ont contactées, quelles sommes elles ont reçues, ce qu'elles en ont fait.

La solidarité est aussi présente au niveau de toute la Famille dominicaine. Mon appel pour la refondation de l'Ordre en Europe de l'Est a rapporté des dons de près d'un million de dollars. Vu leur pauvreté, les monastères sont remarquablement généreux, et ont un sens profond de la solidarité avec la mission des frères. Les congrégations de sœurs aussi font des donations, dont certaines sont considérables. La *Dominican Leadership Conference* aux USA, en grande partie composée de sœurs, est en train de créer un Fonds de solidarité dont j'espère qu'il pourra offrir une contribution de première importance à la mission de toute la Famille dominicaine, y compris les frères. L'Ordre a-t-il seulement jamais pensé à demander un soutien financier aux laïcs dominicains ? Deux fois par an, une petite commission du Conseil généralice répond aux innombrables requêtes provenant de toute la Famille dominicaine. Des dons viennent aussi du Fonds de solidarité de toutes les branches de la Famille dominicaine.

## 7.2. LA COLLECTE DE FONDS

De nombreuses institutions de l'Ordre ont individuellement des projets de collecte de fonds. Il faut aussi coordonner une stratégie au niveau de tout l'Ordre, non pas pour centraliser les efforts à Ste-Sabine, mais pour pouvoir venir en aide à des initiatives locales. Le chapitre général de Bologne faisait des recommandations (232-235) mais, par un malentendu, les liait au Fonds St-Dominique, alors que celui-ci a été établi dans un autre but (cf. 7.3.1).

On voit enfin se profiler une politique de collecte de fonds. Il faut commencer par les États-Unis, qui ont à la fois l'économie la plus développée du monde et une tradition de collecte de fonds, puis y inclure bientôt d'autres pays. Comme il est essentiel de bénéficier du soutien des provinces américaines pour ce projet, en janvier cette année s'est tenue une rencontre des provinciaux américains avec le syndic de l'Ordre, mon Vicaire et d'autres frères. Ils ont ensemble mis au point une stratégie basée sur les principes de solidarité, complémentarité, transparence, comptabilité et mendicité. J'ai nommé un coordinateur national de la collecte de fonds pour les États-Unis, le fr. Val McInnes OP, et la Fondation dominicaine internationale qui recevra tout l'argent collecté est en cours d'établissement. Un contrat avec *Community Counselling Services* a été signé jusqu'en février 2002. La collecte visera d'abord à soutenir l'Angelicum, qui a besoin de 40 millions de \$ en fonds propre pour pouvoir payer correctement les professeurs, doter des chaires, offrir des bourses d'études et restaurer les bâtiments. Dès que possible, d'autres projets de l'Ordre, comme l'École biblique, l'IDEO du Caire et l'Institut de Kiev seront aussi inclus.

L'accession de l'Ordre à un niveau professionnel de collecte de fonds implique un investissement important. Le recours au CCS coûte 240.000 \$ par an. Je crois que nous en retirerons des bénéfices qui valent l'investissement. J'ai demandé au Conseil économique et au Conseil générale de présenter leurs évaluations au chapitre, afin que le chapitre et mon successeur soient en mesure de décider de la future politique de l'Ordre.

Une autre manière de collecter l'argent consiste à présenter des projets à des organismes subventionneurs. L'École biblique et l'IDEO au Caire ont tous deux obtenu des aides substantielles de l'Union Européenne, mais l'Ordre a relativement peu bénéficié de ce type de ressources, car nous n'avons souvent pas assez bien préparé la présentation des projets soumis. Comme première étape, j'ai chargé le fr. Dominique Renouard, qui a de l'expérience dans ce domaine, d'aider à préparer ces demandes.

### 7.3. LES FONDS

Une dernière source de finances est l'établissement de fonds (ou dotations). Il y a eu une confusion car il semblait que la collecte de fonds avait pour but d'établir un fonds, alors que son objectif général est de soutenir des projets.

### 7.3.1. Les fonds de l'Ordre

**Le fonds de solidarité.** Le fr. Damian Byrne a établi le fonds de solidarité en 1991, dans le but de « subventionner les dépenses de formation et de la vie intellectuelle, et aussi d'aider des projets apostoliques vivants et courageux tournés vers l'avenir » (Préambule des statuts). En dix ans d'existence, le fonds est passé d'1 à 7,8 millions de \$. Le revenu est divisé en six parts dont la première retourne au capital ; quatre autres vont aux régions d'Afrique, Asie, Amérique latine et Europe de l'Est ; la dernière part est utilisée à la discrétion du Maître de l'Ordre. Le fonds de solidarité a eu un rôle essentiel dans l'aide à la formation. Mais il faut davantage. Certaines entités sont obligées de limiter le nombre de vocations qu'elles acceptent juste parce qu'elles ne peuvent assumer le coût de leur formation. Vu l'inégalité des besoins des régions, il pourrait s'avérer nécessaire de réviser les principes de répartition du revenu.

**Le fonds Saint-Dominique.** Il a été décidé d'établir le fonds Saint-Dominique en 1998, pour répondre aux innombrables demandes qui arrivent à Sainte-Sabine et dépassent nos ressources disponibles ou concernent des projets qui ne sont pas du ressort du fonds de solidarité. L'objectif du fonds est donc défini en termes très larges : « pour la mission globale de l'Ordre ou pour soutenir de nouveaux projets, où que ce soit » (Préambule des statuts). Le fonds Saint-Dominique s'élève actuellement à 1,4 millions de \$. Il faut l'augmenter si nous voulons répondre aux besoins des nouvelles entités.

### 7.3.2. Les autres fonds

Nombre d'entités de l'Ordre, en particulier en Afrique, n'ont pas les revenus nécessaires pour former leurs étudiants et développer leurs missions. Le Conseil a donc proposé de fonder des dotations, selon des statuts garantissant que le capital ne sera pas touché, et qu'un pourcentage du revenu retournera chaque année au fonds. Des dotations de ce type ont été fondées pour le Nigeria, le vicariat général du Congo et le Pakistan. Je les crois essentielles. Pour prendre un exemple, la province du Nigeria a 50 étudiants en formation, la première faculté dominicaine de théologie et de philosophie d'Afrique, et de nombreux frères préparent des diplômes supérieurs hors du pays. Il est impossible d'assumer de telles dépenses sans un apport extérieur considérable. Le capital de la dotation s'élève actuellement à moins de

200.000 \$ et doit absolument atteindre un minimum de 2 millions de \$ si la province veut développer son potentiel. L'Ordre est pauvre, grâce à Dieu, et j'espère qu'il demeurera tel, mais à un certain degré de sous-financement, l'épanouissement même de notre charisme se trouve menacé. Toutes les universités et facultés s'appuient sur des dotations pour exister et évoluer. Nos institutions académiques sont vraiment sous financées. Faire face à cette situation est l'une des principales raisons pour organiser un programme de collecte de fonds pour l'Ordre.

#### **7.4. LES SYNDICS**

##### ***7.4.1. Les syndic provincial et conventuel***

Beaucoup de provinces ont du mal à trouver des syndic conventuels ou provinciaux. Les frères attirés par la tâche ou ayant les talents nécessaires pour ce rôle de plus en plus complexe sont peu nombreux. C'est pourquoi la législation récente (C 147, B 220) qui limite à deux mandats consécutifs la nomination d'un syndic provincial est difficile à appliquer. Les dispenses demandées ont souvent été accordées. Beaucoup de frères n'acceptent ce poste essentiel, lié à notre vœu de pauvreté et touchant à des questions centrales de notre vie religieuse, que par un sens profond de l'obéissance et du service de la mission commune.

##### ***7.4.2. Le syndic de l'Ordre***

Il y a une évolution du rôle de syndic de l'Ordre. Le centre de son attention s'est déplacé de la tenue des livres comptables à la planification de l'avenir. Nombre d'entités ont du mal à instaurer une planification financière et font appel au syndic de l'Ordre. D'autres sont confrontées à d'énormes problèmes financiers et lui demandent de venir sur place. Beaucoup de nouveaux projets s'adressent à Ste-Sabine pour aide et encouragement. Aussi une petite équipe s'occupe-t-elle de la gestion financière ou quotidien, libérant le syndic pour d'autres tâches. Je remercie chaleureusement le fr. Edmund Nantes pour son travail généreux et toujours optimiste au service de l'Ordre. « Ne jamais laisser tomber » est sa devise !

Je tiens aussi à remercier les membres ordinaires et extraordinaires du Conseil économique pour leur rôle vital nous aidant à regarder l'avenir de la mission de l'Ordre avec responsabilité et espoir.

## CONCLUSION

Félicitations à quiconque sera arrivé au bout de ce rapport. Elle est plus longue que je ne le souhaitais, mais plus courte qu'il ne le faudrait pour tracer un portrait exact de l'Ordre aujourd'hui. J'espère qu'elle aidera le Chapitre général de Providence à prendre des décisions courageuses pour donner de l'élan à la mission de l'Ordre en ce début de troisième millénaire. Alors que nous célébrerons bientôt le huitième centenaire de la fondation de l'Ordre, celui-ci garde toujours quelque chose de la joie et du dynamisme de la jeunesse. Que saint Dominique continue à nous accorder la grâce de son courage et de sa joie. Et priez pour moi.

À Ste-Sabine, en la fête du bienheureux Jourdain de Saxe, 13 février 2001,

fr. Timothy Radcliffe OP  
Maître de l'Ordre

Prot. 50/01/216

## II

### HOMÉLIE POUR LA MESSE D'OUVERTURE DU CHAPITRE GÉNÉRAL ÉLECTIF

Providence, le 10 juillet 2001

*« L'Esprit du Seigneur est sur moi. »*

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur. »

Nous sommes venus à Providence en provenance de toutes les parties du monde. Nous représentons les frères présents dans 102 pays. Ensemble, avec nos invités de la Famille dominicaine, nous avons une certaine idée des pauvres qui attendent la Bonne Nouvelle. Chacun de nous a été témoin de certaines formes de pauvreté : la pauvreté des *barrios* de l'Amérique latine, ou celle des paumés dans les rues d'Europe. Nous connaissons la pauvreté de ceux et de celles dont les vies sont sans espoir et dénuées de sens, la pauvreté des personnes qui connaissent la guerre, ou encore la pauvreté intellectuelle de tant d'Occidentaux.

Nous avons également vu les prisons que les êtres humains construisent les uns pour les autres, prisons de préjugés et d'idéologies, prisons d'impuissances, prisons de peurs, prisons d'État, ici aux États-Unis, où des centaines de personnes attendent la peine capitale. Nous connaissons les millions de formes d'oppressions qui pèsent sur l'humanité. L'Esprit du Seigneur sera-t-il sur nous afin que nous annoncions la Bonne Nouvelle ? Trouverons-nous une parole d'espoir pour les pauvres ? Partirons-nous de Providence prêts à ouvrir les yeux des aveugles et à libérer les captifs ? Lorsque Jésus lut le texte, il s'assied. Tous ont les yeux fixés sur lui, et il dit : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture. »

Aujourd'hui est le jour du salut, si seulement ils ouvrent leurs oreilles pour entendre. C'est un jour de grâce, s'ils veulent bien écouter.

Si le Chapitre de Providence est pour nous un moment de grâce, alors nous pourrions repartir d'ici renouvelés en tant que prêcheurs, avec quelque chose à dire aux pauvres et aux opprimés. Nous ne sommes pas ici seulement pour rédiger des documents, pour voter des amendements et pour changer les Constitutions. Nous sommes ici pour que soient émises et entendues des paroles d'espérance. Alors nous serons capables de dire : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture ». Un chapitre général devrait être un temps de grâce.

Cela s'est presque produit à Nazareth. Tout avait bien commencé ; ils admirèrent les paroles d'espérance que Jésus prononçait. Ils étaient émerveillés par lui. Mais après, tout tourna mal. Ils le dénoncèrent. Il n'était pour eux que le fils de Joseph, leur voisin. Ils le connaissaient trop bien pour entendre ce qu'il avait à dire. Ils tentèrent de le tuer à cause de sa présomption.

Cela sera le premier défi auquel nous aurons à faire face. Un chapitre général est, en un sens, le foyer de l'Ordre. Providence est, pour les prochaines semaines, notre Nazareth. Nous pourrions être tentés de croire que nous nous connaissons trop bien pour recevoir cette parole d'espérance. Vous pensez peut-être maintenant : « Voilà encore Timothy. Toujours les mêmes histoires. Au moins dans quatre jours, nous serons enfin débarrassés de lui ! » Et vous avez raison dans ce cas : ce sont les mêmes histoires !

Mais serons-nous comme les habitants de Nazareth, laissant la familiarité engendrer le mépris, fermant nos oreilles les uns aux autres ? Lorsqu'un frère d'Amérique latine se lève pour parler, est-ce que la moitié des capitulaires éteindront leur casque d'écoute en disant : « Nul besoin d'écouter. Ce sera encore la même vieille théologie de la libération, l'option pour les pauvres. J'ai déjà entendu cela avant ! » Et lorsqu'un frère plus conservateur parle, est-ce que l'autre moitié du chapitre éteindra son casque et dira : « Je sais ce qu'il dira avant même qu'il n'ouvre la bouche ! » Lorsque Jésus commence à prêcher, ils sont stupéfiés par ses paroles d'espérance. Je prie pour que nous soyons surpris les uns par les autres. Nous devons mettre de côté nos préjugés et être émerveillés. C'est dans cette mesure que les Écritures seront accomplies à nos oreilles et que ce chapitre sera un moment de grâce. Alors seulement nous aurons quelque chose à dire aux pauvres et aux opprimés lorsque nous retournerons à la maison.

Chacun d'entre nous est venu à ce chapitre, avec ses richesses et ses pauvretés. Nous sommes riches parce que chacun de nous a quelque chose

à dire. Quand le modérateur donne la parole à un frère, alors, tous les regards du chapitre se tourneront vers lui pour l'écouter. Il est vrai qu'il y a toujours des frères persuadés que l'Esprit descend sur eux très souvent et qui lèvent la main pour parler encore et encore !

Mais chocun de nous, aussi, est pauvre. Chocun de nous vit dans un monde trop étroit pour Dieu. Chacun de nous habite une prison. Et ce sont nos propres frères et sœurs qui ont la clef pour en ouvrir la porte et nous laisser sortir. Chacun de nous est, d'une certaine manière, aveugle ou myope. Et pour chocun de nous, il y a ici quelqu'un qui dispose du baume pour guérir nos yeux et nous rendre la vue.

Je me souviens d'un dîner, il y a plusieurs années, en compagnie de deux frères, à un congrès sur la mission de l'Ordre en Europe. Un frère d'Europe de l'Est avait été emprisonné par les communistes. L'autre, occidental, avait été emprisonné parce qu'il était communiste. Leurs opinions politiques étaient diamétralement opposées. Mais ils se sont mutuellement ouverts les yeux. Ils se sont guidés l'un l'autre vers un espace plus vaste, les vastes pâturages de l'Évangile.

J'ai visité une communauté en Amérique latine dans laquelle des frères et des sœurs vivaient ensemble. Et les frères m'ont dit : « Nous ne savions pas, avant l'arrivée des sœurs, ce que voulait dire avoir confiance en Dieu. Elles ne se demandent pas d'où va venir l'argent ». Et les sœurs m'ont dit : « Les frères nous ont appris comme jamais auparavant à ouvrir notre esprit à la Parole de Dieu ».

Pour en arriver à cette libération mutuelle, il nous faut de l'imagination et de l'humilité. Nous avons besoin d'imagination, non seulement pour entendre ce que disent les capitulaires, mais encore pour deviner pourquoi ils disent cela. Le philosophe anglais Iris Murdoch a écrit que, lorsqu'on est en désaccord avec quelqu'un, il faut se demander de quoi on a peur. Quelle menace suspecte-t-on derrière les convictions les plus profondes ? Pourquoi en parle-t-on avec autant de passion ? Comment peut-on comprendre cette crainte ?

Ce chapitre sera avant tout un moment de grâce, si nous avons l'humilité d'écouter. Le dernier mot écrit par Luther a été : « Nous sommes des mendiants. C'est là la vérité. » *Veritas* est notre devise, aussi, acceptons de reconnaître que c'est comme des mendiants que nous venons à ce chapitre, à l'instar de ceux qui ont toujours faim de connaître Dieu davantage. Comme l'a dit saint Augustin : « Dieu est toujours davantage. »

« Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture. » Si nous sommes attentifs à la Parole de Dieu et les uns aux autres, alors ce chapitre sera un moment de grâce, un moment de dons. Nous partirons d'ici

avec une parole sûre pour tous ceux et celles qui souffrent de la pauvreté et de l'oppression sous toutes ses formes. Nous pourrions ouvrir les yeux des aveugles et libérer les prisonniers parce qu'ici nous nous serons ouverts les yeux et libérés. Nous pourrions alors prêcher une « année de grâce du Seigneur ».

fr. Timothy Radcliffe, op

## HOMÉLIE POUR LA CLÔTURE DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Providence, le 8 août 2001

Comment se faire l'écho pour tous nos frères et nos sœurs de ce que nous avons contemplé, entendu, touché de nos mains à Providence ? Depuis 1220, les chapitres se demandent la même chose. Bien avant l'invention de l'imprimerie, les modes de transmission aux provinces et aux communautés des échos, des décisions, du travail d'un chapitre général étaient prévus.

En effet, tous les frères vocaux devaient prendre avec eux au chapitre général un exemplaire du livre des Constitutions de leur province. Les frères capitulaires devaient, avec soin et délicatesse, noter et introduire dans leur livre les changements décidés. Lorsque c'est le chapitre provincial qui était célébré, les prieurs conventuels devaient prendre un exemplaire des Constitutions de leur communauté pour refaire soigneusement la même tâche. C'est ainsi que les frères signifiaient leur présence dans les chapitres et que les frères présents aux chapitres rendaient présents ces chapitres aux communautés, transmettant matériellement l'écho de ce qui était traité et défini pour tout l'Ordre. Cependant, tous les frères ne faisaient pas leur travail de « copiste » ou de « glossateur » avec le même soin. De nombreuses confusions demeuraient quand même (nous n'avons pas beaucoup changé depuis).

Qu'ils sont beaux les pieds des messagers qui, descendants de la douce colline de Providence, annoncent la paix et portent de bonnes nouvelles aux frères ! Les « veilleurs » des provinces et des couvents nous attendent et annonceront notre arrivée avec des cris de joie (enfin, c'est ce que j'espère) : les provinciaux et les définites reviennent avec un message !

Comment pouvons-nous à partir de maintenant répondre à l'invitation du fr. George (Schommer) : *Please, indicate that you are present* ? (S'il vous plaît, veuillez indiquer que vous êtes présents). Comment présenter au monde le fruit de ces quatre semaines de travail ?

Les spécialistes de la Renaissance racontent que les grands artistes de cette époque, experts dans la peinture « fraîche », dessinaient les

grandes lignes de leurs œuvres et que leurs propres disciples continuaient le travail de finition, qu'ils donnoient vie et couleur aux détails. De la même manière, Dominique nous a laissé, magistralement dessiné (on l'appeloit Maître Dominique), les traits délicats et fondamentaux qui ont donné vie à l'Ordre. Ses fils et ses filles ont poursuivi son œuvre durant près de huit siècles, donnant vie et couleur, précisant le trait par quelques touches magistrales et dans des contextes divers, à travers des langages et des cultures diverses, dans des géographies et des modes de présence divers.

Fra Giovanni di Fiesole, le « Beato Angelico », dessinait dans ses œuvres (comme tant d'autres artistes) les portraits des frères des diverses communautés afin de donner à son art plus de vie et de réalisme.

Ainsi en est-il pour nous qui allons porter à nos communautés les annotations et les gloses en marge (l'amendement de tel paragraphe, le travail de la commission, une motion d'ordre, l'article 14 si souvent invoqué). Mais en plus, dans les textes approuvés, nous nous reconnaissons et reconnaissons le visage de nos frères. Dans telle pétition se laisse voir le geste fatigué du président d'une commission, manifestant une attitude magnanime après avoir lutté à bras le corps pour défendre son texte. Textes et phrases multiples, visages de frères et de sœurs, sourires, parfois crainte sur nos visages et toujours paroles de grâce et de vérité !

Durant ce mois, dociles à notre vocation apostolique, nous avons voulu annoncer la Parole, pour un motif précis ou non, corriger, ordonner, exhorter, recommander avec doctrine et patience...

L'Évangile nous rapporte que les apôtres « adorèrent Jésus, (et que) cependant, certains doutèrent ». C'est analogiquement la même chose pour nous, face aux décisions prises. Nous inclinons la tête, nous acceptons en obéissant mais aussi nous doutons. Nous doutons peut-être de l'effectivité des Constitutions approuvées, des commissions qui vont s'organiser, du Maître de l'Ordre qui a été élu, des commissions que nous avons demandé... de l'efficacité de ce qui a été traité et défini...

Nous nous retrouvons comme nous l'avons fait chaque jour ici « en haut » dans cette splendide Église octogonale de saint Dominique, regardant l'autel de la Parole et du Pain de vie, contemplant quelques-uns de nos saints dans ces beaux vitraux (parmi lesquels se trouvent ceux dont le chapitre a demandé la canonisation : Bartholomé de las Casas et sœur Thérèse Chikoba). Il semble que dans cette chapelle, une partie de nos désirs s'y soient cristallisés. « En bas », dans l'octogone de la salle capitulaire sans fenêtre, la lumière est passée à travers le visage de chaque frère et de chaque sœur. Images vivantes de Dieu ! Quelqu'un s'est-il peut-

être demandé en secret en plein débat : ce frère est-il vraiment dominicain ? Mais oui, répond notre âme sereine : nous sommes vraiment dominicains, nous aimons la vérité contemplée, professée, cherchée, comme l'an aime une personne... et nous voulons que le monde le sache.

Comme les frères en cette Pentecôte dominicaine (août 1217), nous partirons comme des semences jetées en l'air. Il n'est pas bon que le grain s'entasse et pourrisse. Le grain doit être semé « globalement ».

Saint Dominique, après de longs moments de contemplation pendant la nuit, avait l'habitude de passer par le dortoir, de regarder les frères et de les couvrir si cela était nécessaire. Voilà un geste qui révèle une exquise délicatesse maternelle.

Nous emporterons, gravés dans nos cœurs, ce que nous avons vu et entendu, ce que nous avons touché : le cadre magnifique du campus de Providence, l'ambiance qui nous entoure, la liturgie que le frère Jim et son équipe ont animé, le travail du frère George et de ses collaborateurs, les traducteurs et les interprètes, tout cela contribuant au spectacle magnifique, même avec nos discussions les plus difficiles offert à tous.

Comme il serait bon que nous puissions offrir aux frères et aux sœurs des gestes semblables à ceux de Dominique ! Il ne nous viendra peut-être pas à l'idée de parcourir les cellules des frères la nuit pour les couvrir (les rencontrerions nous ?), mais nous pourrions peut-être leur chanter une chanson (une berceuse !). Nous pourrions remplir notre cœur de la musique de Dieu et comme de nombreux provinciaux l'ont fait ces jours-ci, nous pourrions chanter une chanson. Ce serait là quelques-unes de ces gloses que nous allons offrir, les notes en marge, les échos du Chapitre de Providence. Nous voulons tous, en définitive, chanter la grandeur du Seigneur qui a regardé l'humilité de ses serviteurs.

Au cours des neuf années passées, frère Timothy nous a invité avec insistance à louer, bénir, prêcher ; à chanter une nouvelle chanson ! La providence (Providence) « prend congé » de notre frère comme Maître de l'Ordre. Cher Timothy : tu ne t'en vas pas, tu demeures avec nous, tu es un frère prêcheur jusqu'à la mort. De plus, tu seras toujours capitulaire (à moins que d'autres pensent le contraire et te mettent la ceinture pour aller là où peut-être tu ne voudrais pas). Et ne serait-ce pas là la seule manière pour que tu serres ta ceinture au utilises le ceinturon ? qu'en penses-tu ?

Tu nous a offert, durant ces années, différentes notes musicales pour chanter une nouvelle chanson. Nous avons voulu faire comme toi à ce chapitre :

	(Lettres de fr. Timothy)	(Commissions du Chapitre)
DO	Ensemble en Mission	Défis
RE	Source de l'Espérance	Vie intellectuelle
MI	Liberté et responsabilité dominicaines	Gouvernement, LCO, Economie
FA	Promesse de vie	Vie fraternelle
SOL	Les jeunes en formation	Formation : Vocations
LA	Ste Catherine, patronne de l'Europe	Famille dominicaine
SI	Une vie contemplative	Contemplation moniales

Nous l'inviterons très souvent, une fois ou l'autre : Play it again, Tim !  
Je ne te fais pas mes adieux puisque tu ne pars pas. Merci, mon frère et mon ami. Un Argentin succède avec fierté à son frère anglais comme tu avais succédé avec fierté à un grand frère prédicateur, un véritable missionnaire itinérant irlandais.

Descendons de la colline de Pravidence, nous serons une semence jetée en l'air pour semer cette fois ce que nous avons recueilli ici. Ce sera pour nous une nouvelle manière d'« indiquer que nous sommes présents ».

« Acquitte-tai de ta fonction d'évangéliste, remplis à la perfection ton ministère. » Mes frères et sœurs, l'Ordre est notre famille et c'est lui qui nous a sorti de notre mesquin et sauvage égoïsme, lui qui nous a acheminé vers le service de l'Église pour être prêcheurs de la Bonne Nouvelle.

Ayons toujours conscience de notre mission ; ayons le sens des véritables et profondes nécessités des hommes. Marchons pauvrement, librement, vigoureusement et amoureuxment vers le Christ. Accomplissons avec joie, simplement, humblement, avec force et comme étant la volonté du Seigneur, le devoir qui découle des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Faisons avec empressement, faisons bien et joyeusement ce que l'Église et le monde attendent de nous maintenant, même si celo dépasse infiniment nos forces et nous demande de donner notre vie.

Le Seigneur modère notre orgueil et nous transforme en offrande pour les autres, illuminant et procurant chaleur comme le bois qui brûle pour le pauvre.

Obéissant à Timothy, je voudrais chanter une nouvelle chanson :  
Seigneur, que notre vie soit,  
comme une flûte simple et droite ;  
pour que tu puisses l'emplier,  
l'emplier de ta musique.

Seigneur, que notre vie soit,  
de l'argile malléable entre tes mains ;  
pour que tu puisses lui donner la forme,  
la forme que tu souhoites.

Seigneur, que notre vie soit,  
une graine jetée au vent ;  
pour que tu puisse la semer,  
la semer où tu le désires.

Seigneur, que notre vie soit,  
une brindille humble et toujours sèche ;  
pour que tu puisses la brûler,  
la brûler pour le pauvre.

Une nouvelle manière d'« indiquer que nous sommes présents », vous ne trouvez pas ? Le vote, cette fois, n'est pas clos ; vivre les vœux et voter, c'est pour nous un mode de vie !

fr. Carlos Azpiroz Costa, op  
Maître de l'Ordre

**PRÊCHER L'ÉVANGILE AU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE****Providence, le 11 juillet 2001**

L'une des fonctions d'un chapitre général est de donner l'orientation d'un institut religieux pour l'avenir. Pour ce faire, une évaluation de la situation dans laquelle l'institut se trouve, à la fois en ce qui concerne sa vie interne et le milieu dans lequel il entend œuvrer, doit être entreprise. Traiter la seconde partie de cette charge — nommément le contexte plus large dans lequel se trouve votre Ordre — est formidable, mais aussi une tâche qui dépasse de loin les capacités d'un seul individu. Ce chapitre général suit immédiatement la célébration du grand Jubilé de l'Église en ce début du troisième millénaire du christianisme. Cela nous incite à penser d'une manière conjoncturelle, c'est-à-dire en terme de mutations fondamentales qui s'opèrent probablement maintenant dans notre monde, et qui influenceront ce que nous faisons pour bien des années à venir.

Bien entendu, chaque époque aime croire qu'elle se trouve à la croisée de changements fondamentaux. Seule l'histoire nous dira si vraiment nous nous trouvons en un tel lieu, ainsi que le passage au nouveau millénaire, d'après le calendrier grégorien, nous le porterait à croire. Peu importe comment nous serons perçus dans une ou deux générations, nous avons dès maintenant la responsabilité de plonger aussi profondément que possible dans les courants et les fluctuations de notre époque. Cela, afin de demeurer fidèle à l'engagement qui nous incombe, celui de prêcher l'Évangile. Cette tâche revient particulièrement à vous, frères dominicains. Votre charisme, tel que je le comprends, n'est pas seulement d'être une force active et positive de l'Évangile dans le monde, mais aussi d'enraciner votre activité évangélique dans la prière et dans l'étude, au cœur d'une vie communautaire. Cette étude, semble-t-il, trouve sa source et sa subsistance non seulement dans la grande tradition dont vous êtes héritiers dans notre Église, mais elle requiert également une analyse du contexte dans lequel cette tradition doit être inscrite aujourd'hui.

J'expose les choses avec mes propres limites. Ce que je tenterai de vous présenter ici, c'est ce qui est nécessaire de voir et qui doit susciter notre engagement pour les années qui viennent. Comme vous le savez, le monde dans lequel vous œuvrez est extrêmement complexe et de plus en plus interdépendant. Les simplifications qui doivent être faites en vue d'une plus grande clarté fausseront nécessairement l'image de la réalité. En tant que chapitre général, vous devez identifier les principaux fils qui tissent la toile du monde. Et j'espère que ce que je tenterai de présenter ici vous aidera à y arriver. Le présent exposé s'intéressera à trois thèmes majeurs qui donnent forme à notre vie au sein du monde actuel. Ces derniers sont liés les uns aux autres par des chemins aussi variés que complexes ; je tenterai d'en mettre quelques-uns en relief. Encore une fois, ces thèmes ne peuvent être qu'esquissés dans leurs traits les plus globaux. Ils peuvent être compris, premièrement, comme un cadre dans lequel nous pouvons situer notre monde ; deuxièmement, comme une grille herméneutique qui nous permet de le lire ; et enfin, comme une problématique urgente qui mérite particulièrement notre attention. Ces trois thèmes sont les suivants : (1) où nous en sommes avec la globalisation en sa seconde décennie ; (2) la coexistence difficile de la prémodernité, de la modernité, ainsi que de la postmodernité dans le monde contemporain ; et (3) l'interaction entre la religion et la violence dans le monde actuel. Le concept de globalisation, pour le meilleur ou pour le pire, est vraisemblablement la façon la plus adéquate pour décrire le monde dans lequel nous travaillons aujourd'hui. Bien que la globalisation puisse décrire d'une manière juste notre contexte, il demeure que l'accent qu'elle met sur la modernité n'est pas une herméneutique satisfaisante, respectant l'expérience de ceux et celles qui vivent dans ce contexte. Il y a convergence (pas toujours pacifique) des courants prémodernes, modernes et postmodernes dans notre monde. Et enfin, nous en trouvons l'illustration dans l'une des problématiques les plus interpellantes auxquelles nous faisons face aujourd'hui : le lien entre la religion et la violence dans notre monde conflictuel. La modernité à elle seule n'est pas en mesure d'expliquer la résurgence du religieux, pas plus que ses effets. Nous sommes poussés à repenser l'essence même de l'enseignement religieux dans ses rapports avec la violence.

Approfondir chacun de ces trois thèmes ne saurait suffire en soi. J'aimerais poursuivre le traitement de ces thèmes en faisant un pas de plus. J'entends suggérer quelque chose de ce à quoi pourrait ressembler la réponse de l'Évangile ; ce que le ministère de la prédication sera dans le temps qui vient. Une telle vision n'appellera pas un développement théologique développé, mais entend plutôt souligner les lieux précis où nous aurons

besoin de beaucoup de prière et d'étude afin d'être fidèles à notre engagement de prêcher la Bonne Nouvelle.

### LA GLOBALISATION DANS SA SECONDE DÉCENNIE

Le concept de globalisation est devenu un abrégé pour décrire l'ordre mondial qui a émergé depuis la fin de la configuration politique de la guerre froide en 1989, et l'apparition graduelle de nouvelles relations dans le monde. La globalisation est marquée par l'interconnexion de quatre caractéristiques de ce monde : (1) des progrès dans le domaine des technologies de la communication ; (2) l'hégémonie du capitalisme néolibéral ; (3) un nouvel aménagement de l'ordre politique, cherchant encore son identité et qui jusqu'à maintenant est loin d'être certaine ; (4) et des changements socioculturels majeurs qui vont de pair avec les changements dans le monde des communications, de l'économie et de la politique. Nous devons tout de suite ajouter que même si ces quatre caractéristiques favorisent un monde plus relié et interdépendant, ils creusent et élargissent également le fossé entre les acteurs du nouvel ordre mondial et ceux qui en sont exclus. La majorité de la population du monde se trouve du côté des exclus. En tant qu'Église, et pour vous en tant qu'Ordre à l'intérieur de l'Église, le sens de la justice demande que cette division soit traitée et dénoncée au nom de la dignité et du bien-être de l'humanité. La façon dont nous considérerons et chercherons à combler ce fossé, demande une analyse qui ne fasse pas seulement répéter les solutions du passé, mais qui interprète la situation de manière à ce qu'une action puisse être entreprise.

Notre propos n'est pas d'entrer dans une description exhaustive de la globalisation. De telles descriptions sont maintenant abondantes. Ce que j'aimerais faire, c'est simplement souligner certains des éléments saillants qui ont trait au monde des communications, de l'économie, de la politique, et leurs ramifications socioculturelles dans un contexte de globalisation. Nous passerons ensuite rapidement à ce que nous pourrions appeler les paramètres de la globalisation, lesquels requièrent notre attention au moment où celle-ci est dans sa seconde décennie. Il faut savoir que ce n'est pas la première fois que les modèles (*patterns*) de la globalisation apparaissent ainsi dans notre monde ; la plupart des spécialistes diront que sa plus récente manifestation est apparue entre 1870 et 1914. Même si le mouvement de la globalisation est immense et fort complexe, ce processus n'est pas inéluctable et peut même être stoppé si des peuples et des nations décident sou-

dainement de bâtir des murs autour d'eux-mêmes. Ainsi, la visée de cette présentation, dans sa première partie, est de dépeindre l'horizon dans lequel nous, comme messagers de l'Évangile, aurons à agir.

La globalisation repose sur un ensemble de liens et sur la rapidité avec laquelle ces réseaux peuvent être employés. Comme un observateur le disait récemment, la globalisation est l'étroite connexion entre des parties distantes du monde. Les spécialistes de l'histoire passée de la globalisation ont souligné que les progrès dans le monde du transport (les grands navires, l'engin à vapeur) et des communications (le télégraphe et le téléphone), constituaient les éléments moteurs de la globalisation jadis. Pour la présente étape de la globalisation, ce sont certainement les technologies électroniques qui ont rendu le nouveau réseau mondial possible.

Deux choses doivent être signalées à propos de ces technologies. Premièrement, une proportion considérable du monde en est exclue, même si ce nombre diminue. Nous estimons que près de quarante-deux pour-cent peut-être même davantage, de la population du monde n'a jamais utilisé le téléphone, lequel est le support de la technologie Internet, simplement parce qu'il n'est pas disponible. Même si ce nombre décroît grâce à la technologie du téléphone cellulaire et de la prochaine génération d'ordinateurs, il faudra encore beaucoup de temps pour que ce nombre baisse davantage. L'exclusion à ce niveau fondamental signifie que l'écart entre les riches et les pauvres continuera à hanter le bien-être et l'unité de l'humanité.

Deuxièmement, les technologies des communications ont démocratisé le flux de l'information. Cela signifie, d'une part, qu'il devient de plus en plus difficile de cacher aux gens de l'information, avec tout ce que cela signifie comme conséquence politique et sociale. Cela implique, d'autre part, que les gens de la base (*grassroots*) peuvent manipuler l'opinion publique contre de puissantes organisations politiques et multinationales. C'est maintenant bien connu, le traité international contre les mines antipersonnelles a été orchestré sur Internet. Et des efforts semblables d'organisation ont forcé des compagnies multinationales à devenir plus responsables au plan écologique. La possibilité de mobiliser l'opinion publique est une ressource puissante pour effectuer des changements sociaux dans l'avenir.

Les caractéristiques économiques sont peut-être les plus visibles. Elles prennent appui sur les technologies de l'information, mais exercent à la fois une influence puissante sur les riches et les pauvres du monde. Il est vraisemblable que le capitalisme relativement sauvage des années 1990 sera davantage régulé au cours de la prochaine décennie, étant donné qu'il devient de plus en plus clair que la marge de profit à court terme peut com-

plètement miner le système. Il est probable que davantage de mesures d'autocontrôles ainsi que d'autres formes de régulation apparaissent. Celles-ci ne naîtront probablement pas d'une vision plus complète de l'humanité, mais plutôt à partir de raisons plus utilitaires et d'un choix rationnel.

Les restructurations politiques qui accompagnent la globalisation demeurent incertaines. L'influence de l'État-nation poursuivra sa décroissance, sans atteindre le point zéro toutefois. Il y a des services importants qui ne sauraient être rendus et maintenus sur une base internationale, mais qui doivent être traités à des niveaux plus locaux. L'économie a toutefois mis à l'écart la sphère du politique et la domine maintenant. Les différences idéologiques sont devenues de grandes questions soulevées dans nombre de pays, du fait que le critère fondamental de l'accession et du maintien au pouvoir est devenu dépendant du développement et de la consolidation de la prospérité économique. Pour cette raison, les aménagements autant transnationaux que nationaux, continueront vraisemblablement à naître de motifs économiques, comme nous le voyons dans le cas de l'Union européenne et de diverses organisations liées par traité.

La fin de la guerre froide semble avoir mis un terme au partage bipolaire du monde qui a prédominé depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce que sera un monde multipolaire demeure une chose à voir. De même, il est difficile de dire si la domination de pays comme les États-Unis persistera. Considérant les possibilités de guerre, il est probable que, durant la prochaine décennie, les guerres entre les États auront pour objet l'accès aux ressources naturelles et énergétiques, comme nous l'avons vu dans le Golfe persique et en Afrique occidentale. Les guerres à l'intérieur des États au sujet de l'identité culturelle et la souveraineté continueront d'exister, mais en nombre réduit.

Les mouvements socioculturels continueront à forger notre vie collective. Les déplacements de population créent des sociétés multiculturelles pour qui, dans la plupart des lieux, il n'existe toujours pas de politique sociale régulant la manière dont une telle diversité de gens peuvent vivre ensemble. L'Europe est aux prises avec cela peut-être plus que tout autre continent aujourd'hui. Elle fera, selon toute vraisemblance, également face à un déclin en raison de l'importante diminution des naissances qui réduit les possibilités d'innovation, pourtant si importantes dans l'économie néo-libérale. Cet amenuisement démographique n'est que partiellement contrebalancé par l'immigration. Aussi, en l'absence de politiques sociales cohérentes pour l'intégration des immigrants, l'Europe fera face à des conflits plus importants dans l'avenir.

La prédominance des médias sociaux (avec la prépondérance de la programmation américaine) continuera à créer une forme d'hyperculture mondiale, le contrôle des médias d'informations étant désormais entre les mains d'un nombre restreint de personnes. En même temps, des formes locales de résistances culturelles augmenteront vraisemblablement. Cela se manifestera, d'une part, dans l'affirmation des langues locales contre l'omniprésence de l'anglais, et d'autre part, dans la protection des cultures locales.

Comme nous l'avons déjà dit, la résolution du grand écart entre les riches et les pauvres deviendra vraisemblablement une problématique encore plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce qui deviendra de plus en plus explosif, tant socialement que politiquement, n'est pas tant l'inégalité que la pauvreté abjecte et la misère dans laquelle les populations se trouvent. Conséquemment, les problématiques ne sont pas seulement d'ordre économique, mais aussi d'ordre social et politique. La paralysie actuelle face à la situation du continent africain (les guerres où l'on se bat pour les ressources naturelles, le désarroi devant les ravages du SIDA, et la profonde instabilité politique d'une grande partie de la région) illustre ce qui pourrait bien se reproduire plus tard face aux pays de l'ancienne Union Soviétique et face aux régions pauvres de l'Asie et de l'Amérique latine.

Au moment où l'environnement se détériore et s'appauvrit, le discours sur la protection de l'environnement devra se traduire en actes. Des décennies de discours devront être mises en actes pour que la vie sur la planète soit assurée.

Ces caractéristiques de la phase actuelle de la globalisation, maintenant entrée dans sa seconde décennie — dépendants en partie (a) du sens que prend l'innovation technologique, (b) de la manière dont est résolu le bien-être économique en faveur des pauvres, (c) de la garantie d'une stabilité par de nouveaux alignements politiques, (d) de la manière dont la production culturelle donnera lieu à une véritable coexistence des cultures dans le monde, (e) et de la manière dont l'environnement sera préservé — forgeront les contextes au sein desquels l'Évangile sera prêché en cette première partie du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour illustrer comment ces facteurs complexes peuvent se traduire en actes, je voudrais porter notre attention sur deux lieux où l'Évangile devra percer. Ces lieux représentent les deux formes de discours dans ce portrait du monde que j'ai tenté d'esquisser : les formes émergentes du discours global, et la prolifération des formes du discours local.

La globalisation, dans sa forme actuelle, est très liée à l'articulation du discours, tant dans sa forme globale que locale, c'est-à-dire dans leur mode d'expression propre, et comment ils s'interpellent l'un l'autre. Nous

assistons, en cette seconde décennie de la globalisation, à une attention accrue aux formes globales du discours, c'est-à-dire l'expression d'un « vivre ensemble » sur une même planète. Par exemple, des préoccupations au sujet d'une éthique globale existent maintenant depuis plus de dix ans. Pourtant, les difficultés liées à l'articulation d'une éthique du comportement qui soit acceptable mondialement, deviennent de plus en plus apparentes. Le discours international sur les droits de l'homme, d'abord codifié après la Seconde Guerre mondiale, est devenu plus saillant dans les années 1990, particulièrement en ce qui regarde les droits des femmes, ceux des peuples indigènes, et d'autres populations menacées. Plus récemment, un discours au sujet de la justice internationale a occupé l'avant-scène, avec l'établissement de cours internationales pour juger les crimes qui ont eu lieu à l'intérieur des frontières d'États-nations. Ces frontières étaient auparavant considérées inviolables et sources de préoccupations en regard du crime et du terrorisme. Il me semble que les croyants des grandes religions devraient être plus aptes à s'engager et à contribuer à ces discours globaux sur l'environnement, les droits de l'homme et la justice internationale. L'enseignement social de l'Église catholique, véritable trésor en soi, devra être porté soigneusement dans ces lieux, comme cela se fait déjà avec prudence. Un Ordre tel que le vôtre, composé de spécialistes et de prêcheurs, doit prendre les devants dans la mise en lumière, d'un point de vue catholique et évangélique, de ce que l'Évangile a à proposer en ces lieux qui joueront un rôle essentiel pour la viabilité et la paix sur la planète.

L'autre volet de la globalisation concerne le niveau local. Les ambiguïtés profondes de la globalisation se font sentir ici avec acuité. Des apports globaux à la vie au niveau local — là où vivent la majorité des gens — peuvent être empoisonnants, donnant l'impression d'un cosmopolitisme nouveau. Mais la globalisation, particulièrement la globalisation économique, sape également l'autonomie régionale en regard des décisions de base concernant le bien-être. Des médias sociaux puissants peuvent menacer de submerger la langue locale et l'expression culturelle. Des questions d'identité et d'autonomie peuvent pousser des gens à résister fortement. De tels efforts sont parfois nécessaires à la survie. Ils peuvent aussi être manipulés par les autorités locales qui servent leurs propres intérêts. Quel que soit le cas, ces efforts créent le paradoxe fondamental de la globalisation, c'est-à-dire que, même si le monde semble devenir de plus en plus uniforme, cela renforce sa diversité, il continue de s'affirmer. Encore une fois, au niveau des gens à la base (*grassroots level*), là où la majorité des gens vivent, l'Évangile doit s'adresser à des réalités concrètes et immédiates. Une des tâches qui

incombe aux messagers de l'Évangile, est d'aider les gens à articuler leur identité locale à la lumière de leur foi, et de mettre cette identité en lien avec les réalités plus grandes qui l'affectent. La mise en lien avec les réalités globales implique d'une part, de ramener ces réalités à un niveau local, et d'autre part, de les critiquer et de leur résister si nécessaire. En d'autres mots, une des tâches de notre ministère est de créer les espaces sociaux où les gens peuvent se retrouver eux-mêmes et se retrouver les uns les autres, et gérer leurs propres vies.

Par conséquent, la seconde décennie de la globalisation requiert qu'un Ordre multinational tel que le vôtre, trouve des moyens de contribuer aux discours globaux et locaux et les articuler entre eux. Cela impliquera d'être à la fois fidèle à vivre l'Évangile au niveau local, tout en demeurant critique face à des discours et des pratiques globales (et locales) qui faussent et défigurent la dignité de la personne humaine. Les organismes que vous créez au sein de l'Ordre, avec vos énergies et vos ressources, devront tenir compte de ces deux nouvelles composantes.

D'un point de vue plus théologique, la seconde décennie de la globalisation nous pousse à découvrir, tant au plan global que local, de *nouvelles formes de solidarité*. La solidarité doit être beaucoup plus qu'un cri de ralliement, ou encore une vague notion de consensus intellectuel. Celle-ci doit se refléter dans des formes concrètes d'action. Il faut s'intéresser et au global et au local. Le développement du concept théologique de solidarité, tel qu'il se dégage de l'enseignement social de l'Église catholique depuis vingt-cinq ans, demeurera central dans cet effort.

### LA COEXISTENCE DU PRÉMODERNE, DU MODERNE ET DU POSTMODERNE

Des définitions de la globalisation tendent souvent à établir une équivalence entre la globalisation et le processus de modernisation. En effet, la globalisation possède de nombreuses caractéristiques de la modernisation, particulièrement lorsque celle-ci pénètre les sociétés prémodernes. Tout comme la modernisation, la globalisation est vue comme entraînant des distinctions de domaines, ainsi, entre le religieux et le politique, entre l'économique et le social. Il en est de même pour la démocratisation, marquée par son souci pour les droits humains, pour la conscience et le libre-arbitre des personnes, ainsi que pour la primauté du rationnel sur le traditionnel. Tout

cela s'est vérifié dans nombre de sociétés rurales qui sont maintenant aux prises avec la globalisation économique. Toutefois, dans la seconde décennie de la globalisation, la réalité qui émerge est plus complexe encore. Dans les sociétés qui n'ont pas encore fait l'expérience de la modernité à une grande échelle, la globalisation entraîne, en effet, la modernisation, même si la manière dont cette dernière est accueillie au sein des cultures locales présentera souvent des notes différentes. Dans ces cas, les composantes pré-modernes et modernes continueront souvent à coexister. Ceci se voit particulièrement dans les milieux urbains des régions pauvres du monde, où des gens issus du milieu rural vivent quelque part entre leurs villages et la mégapole.

Au sein des sociétés déjà modernisées, la globalisation engendre une postmodernité, là où les promesses de la modernité d'apporter progrès, égalité et inclusion sont rudement mises à l'épreuve. L'unité que la rationalité de la modernité promet semble se fragmenter sous la pression d'une telle diversité. La postmodernité, où les limites de telles promesses sont éprouvées, existe à côté de la modernité.

En raison des modèles d'immigration vers les sociétés modernes, le prémoderne, le moderne et le postmoderne existent souvent ensemble, et les gens — particulièrement les pauvres et les immigrants — entrent et sortent de ces sphères chaque jour.

Il n'est pas inutile de s'arrêter encore quelques moments sur la postmodernité, la plus récente de ces développements. Si la prémodernité est marquée par la primauté du traditionnel sur le rationnel, du collectif sur l'individuel, de la vision religieuse du monde (servant de coupole) englobant toute la société, comment pouvons-nous alors dépeindre la postmodernité ? La postmodernité est une réponse aux insuffisances ou aux limites de la modernité. La modernité sous-tend la postmodernité, avec sa préoccupation pour l'individu et ses droits, mais interroge en même temps sa confiance surfaite en la rationalité et son assurance dans le progrès. La postmodernité ne présente pas la vision unifiée que nous retrouvons dans la modernité. Présentée en ses grandes lignes, la postmodernité entend fournir trois réponses à la modernité, chacune fondée sur des lectures différentes des limites de la modernité.

Une première lecture considère que le projet de la modernité, qui vise à émanciper l'individu de la tradition pour aller vers la raison et le progrès, a échoué. Plutôt que d'engendrer une société plus rationnelle et plus juste, la modernité et son approche rationnelle ont produit plus de violence, sous la forme de guerres mondiales, de génocides, et de menaces de des-

truction nucléaire et écologique. La réponse au projet de la modernité et de sa rationalité est de réaffirmer, quoique de manière sélective, des traits du monde traditionnel prémoderne. Ce qui devrait être réaffirmé ou récupéré sera variable — de certaines caractéristiques spécifiques à la reprise d'institutions entières —. Nous sommes habitués à cela dans l'Église comme en théologie, où nous trouvons tant les mouvements de restauration que les stratégies théologiques postmodernes, telles que le « radicalisme orthodoxe » que nous pouvons observer dans le monde anglophone. Le fondamentalisme, quoi qu'il en soit de la définition que nous lui donnons, est encore une autre forme de cette résurgence de la prémodernité visant à contrer les maux de la modernité.

Une seconde lecture de la modernité montre la limite de celle-ci dans son état de projet inachevé. Cela signifie que ce monde n'a pas vraiment fait l'expérience de l'émancipation que les Lumières, porteuses des valeurs de la modernité, avaient annoncée. Il s'agit sans doute plus, ici, d'une carence que d'un trop plein de raison. Par conséquent, nous devons poursuivre le travail en faveur des idéaux de progrès mis en avant par la modernité, bien que de manière plus critique et avec moins de naïveté que par le passé. On trouve ce type d'approche dans les travaux du philosophe européen Jürgen Habermas, comme dans le discours de ceux qui souhaitent poursuivre les projets utopiques des années 1970 et 1980.

Une troisième lecture de la modernité conclut que ses limitations n'équivalent pas à sa négation, mais plutôt que nous devons tirer les conséquences logiques de ces limites et vivre dans les contraintes que ces paramètres imposent. Il s'agit probablement ici de la réponse la plus connue articulée par Jean-François Lyotard : il n'y a aucune métanarration qui tienne ensemble nos histoires individuelles ; tout est, en effet, provisoire. Il n'existe pas de rationalité unique, mais une foule de rationalités en compétition, répondant à une cohérence interne, mais mutuellement incompatibles. Il nous faut combiner une identité à partir des fragments de l'existence, ou nous retirer dans des communautés culturo-linguistiques et vivre en leur sein comme si elles constituaient des certitudes fondamentales guidant nos vies. Mais il n'existe nulle certitude de ce genre.

De ce fait, la postmodernité est une combinaison de différentes options, réunies autour de ces trois pôles. La postmodernité assume la modernité, mais tente également de s'en distancer, de l'accompagner ou de la dépasser de diverses manières. La coexistence de la prémodernité, de la modernité, ainsi que de la postmodernité constitue une grille herméneutique à travers laquelle apparaît le futur immédiat. Je tiens à souligner la coexis-

tence de ces trois points en vue de présenter trois aspects de la prédication de l'Évangile pour notre temps.

Tout d'abord, le groupe d'âge qui occupe actuellement les postes de responsabilité a grandi en prenant part au mouvement de l'Église passant de la prémodernité à la modernité. En considérant rétrospectivement ces trente-cinq dernières années, nous pouvons dire que l'objectif principal du Concile Vatican II était d'introduire l'Église dans le monde moderne, comme le dit fort justement *Gaudium et spes*. Bien que Vatican II fut un concile œcuménique (et peut-être même le plus œcuménique jusqu'à maintenant dans l'histoire de l'Église), il a été celui qui a le mieux abordé les problèmes du monde sécularisé en Europe, en Amérique du Nord et en Australie. Ceux qui ont grandi durant la période conciliaire ou durant la décennie qui suit immédiatement le concile, sont vraisemblablement enclins à voir le monde ecclésial particulièrement sous l'angle du passage de la situation prémoderne à la situation moderne. A ce moment du temps, ils peuvent souhaiter poursuivre cette transition vers sa conclusion logique (la seconde position esquissée plus haut), ou, désillusionnés par ses promesses, recréer une quelconque option prémoderne. Aujourd'hui, la plupart des tensions de pouvoir dans l'Église campent entre ces deux options.

Après quatre décennies, nous nous retrouvons, toutefois, dans une situation différente : une situation où la prémodernité, la modernité et la postmodernité sont susceptibles de coexister. Cela fera appel à une stratégie autre qu'une simple lutte entre la modernité et la postmodernité.

En second lieu, nous constatons que les plus jeunes membres de nos institutions religieuses ont grandi dans ce contexte postmoderne. Ils seront probablement plus à même de surmonter leurs difficultés que ceux qui ont grandi au moment où l'Église s'engageait dans le monde moderne. Leur appropriation de la prémodernité n'est pas de l'ordre de la restauration, puisqu'ils n'ont pas connu la période qui précède Vatican II. Il en est de même pour ceux qui se sont convertis au catholicisme durant la période post-conciliaire. Pour attirer et accompagner les jeunes — qui maintenant représentent une proportion considérable de l'Ordre des Prêcheurs (je crois qu'un sixième de vos membres est actuellement en formation) — nous devons être en mesure de naviguer sur ces eaux postmodernes dans toutes leurs complexités. Le « leadership » que vous choisirez devra être capable d'avoir cette vision plus compréhensive.

Finalement, la problématique ne consiste pas seulement à traiter la postmodernité. Le mariage de la prémodernité, de la modernité et de la postmodernité varie selon les différentes parties du monde, et même au sein de

certaines régions. Les cultures prémodernes ont à faire face aux changements rapides sur lesquels elles n'ont aucun contrôle. Les peuples indigènes, dans plusieurs parties du monde, ont eu à négocier à l'intérieur d'une ou de deux générations des changements que les Européens ont mis cinq ou six générations à opérer. La désintégration et la destruction complète de cultures indigènes sont douloureusement évidentes. Les conséquences qui s'en suivirent ont laissé des cicatrices profondes et peuvent être qualifiées de tragédie humaine. Les cultures modernes sont également confrontées à la postmodernité dans des proportions qui échappent à leur contrôle. Les durs combats des anciens pays communistes d'Europe sont des exemples frappants de cette réalité. Pour une entité mondiale comme les Dominicains, son gouvernement doit tenter de circonscrire la totalité de cette réalité, car elle représente la réalité de notre monde et de celle de l'Église d'aujourd'hui. Chacune de ses facettes doit être négociée d'un œil critique, car certains éléments de la prémodernité, de la modernité et de la postmodernité s'avèrent soit conformes à l'Évangile soit contraires à son message. Les migrations vers les centres urbains rendent cette réalité encore plus pénétrante. Une culture universelle de la jeunesse, à flot (certains diraient à la dérive) sur les eaux de la postmodernité, est la charpente à partir de laquelle la génération future émergera.

Mais que veut donc dire, théologiquement, cette coexistence entre la prémodernité, la modernité et la postmodernité ? Une sorte de pluralisme en théologie sera nécessaire pour recueillir l'intuition qu'offre chaque dimension tout autant qu'elle en fournira une base critique. Il doit sûrement y avoir un sens plus large du plérôme ou de la plénitude dans laquelle nous vivons. Je crois qu'il n'est pas accidentel qu'il y ait eu, en ces récentes années, un intérêt sans parallèle pour la théologie trinitaire en Occident. Implicitement, on peut y voir une façon de critiquer une sorte de monisme qui, de fait, sert mal la cause d'un monde de plus en plus pluraliste. Le retour à l'imposition d'une uniformité va peut-être servir la promotion d'une stratégie, qui, à longue haleine, pourrait saper la communion. Or la manière dont les batailles idéologiques au sein de l'Église sont interprétées à la lumière de ce que l'on vient de dire, devient importante. Aussi, la projeter complètement en termes apocalyptiques de « bon » contre « mauvais » n'aidera pas non plus. Cependant, nous devons retrancher les dynamiques de pouvoir de cette équation. La recherche de la vérité et la passion qu'elle suscite peuvent rarement être isolées de l'ambition humaine. Nos théologies de communion, mises en avant ces dernières années comme chemin de compréhension de la signification de l'Église, doivent

posséder, en elles-mêmes, un sens élargi de la catholicité afin d'illuminer ce que signifie l'unité pour nous. Être capable de déterminer ce qui est méritoire dans la prémodernité, la postmodernité, tout comme dans la modernité, peut contribuer grandement au développement du sens de la plénitude de la foi et de la catholicité de l'Église.

## RELIGION ET VIOLENCE

Un défi de la plus haute importance pour la prédication de l'Évangile dans la première partie de ce siècle, sera de traiter des relations entre religion et violence. Alors que la violence s'est développée au cours des années 1990, la légitimation de cette violence par les revendications religieuses est devenue un grave sujet de préoccupation. Ceci s'est traduit par des violences entre chrétiens (en Europe) ainsi qu'entre traditions religieuses. L'intolérance associée au fondamentalisme s'est aussi accrue. Alors qu'il y a seulement quelques décennies, les principales préoccupations du monde tournaient autour de la sécularisation et de l'athéisme, aujourd'hui, le principal sujet d'inquiétude vise plutôt l'association fréquente de la violence sociale et politique avec la résurgence du phénomène religieux. Parce que le monde est devenu, en quelque sorte « désécularisé », une vision religieuse ne peut plus être le prisme à travers lequel peut être perçue la destinée inéluctable du monde.

Il est certain que, dans le passé, religion et violence sont souvent allées de pair. Il suffit de considérer les démarches de repentance du pape Jean Paul II, à l'occasion du Jubilé pour en prendre conscience. Les croisades, les guerres de religions du XVI<sup>e</sup> siècle, l'anti-judaïsme et l'antisémitisme, tous, ont défigurés le christianisme. Dans le passé comme encore aujourd'hui, d'autres traditions religieuses ont pu faire la même expérience. Mais alors, comment rendre compte des récents développements de cette violence associée à la religion ?

La globalisation a mis en relief avec acuité les limites du monde et mis en évidence les enjeux de la modernité. Il en va de même de la lutte entre le « local » et le « global ». Les conflits entre identités concurrentes sur un même territoire, vont ainsi se saisir des différences les plus criantes pour fixer les limites de ce qui les différencie. D'autres soutiennent que ce qui est normatif, en l'espèce, l'engagement obsolète qu'impliquent les croyances religieuses, entraîne inévitablement la création des conditions nécessaires à l'apparition de l'intolérance et des conflits.

Personne n'a encore à ce jour fourni une théorie qui soit satisfaisante pour expliquer le lien existant entre la religion et la violence. Chaque tradition religieuse peut, à juste titre, mettre en évidence un message de paix, d'harmonie et de bien-être. En même temps, chacune doit reconnaître que ces mêmes croyances ont été utilisées pour fomenter et soutenir la violence. Les religions sont-elles à ce point inextricablement liées à la violence qu'il faille, à l'instar de certains milieux sécularisés, les abandonner tout simplement ?

Quoi que nous pensions du lien entre la religion et la violence au niveau théorique, nous savons qu'au niveau pratique beaucoup de personnes aujourd'hui courent des risques à cause de la violence. C'est particulièrement le cas là où les groupes religieux sont minoritaires. C'est ce qui se passe pour des chrétiens dans différentes régions de l'Indonésie ou de l'Inde, comme pour les « religionistes » dans d'autres parties du monde. Des membres de nos instituts religieux courent le même risque en tant que responsables et/ou membres dans ces communautés. Une théorie du lien entre la violence et la religion ne mettra pas fin à la violence en soi, mais au moins peut indiquer une solution possible dans l'avenir.

Au point où nous en sommes, trois points de vue sur l'articulation entre la religion et la violence s'offrent à nous. Tout d'abord, le prétexte de la différence des religions est utilisée afin de poursuivre d'autres objectifs. Cela se produit souvent là où, autour du monde, religion et violence se mêlent. En Inde, la violence communaliste hindoue dirigée contre les musulmans et les chrétiens est en fait une volonté de maintenir l'hégémonie politique hindoue là où celle-ci semble être menacée par le nombre croissant des minorités « religionistes ». On pourrait penser la même chose de la longue guerre civile au Soudan entre le Nord musulman et le Sud chrétien et traditionaliste, ou encore du combat entre les Cingalais et les Tamouls au Sri Lanka. La poursuite de fins politiques par des moyens religieux est particulièrement sujette à caution là où différentes religions ont été capables de vivre les unes à côté des autres (bien que parfois avec difficulté) et où surviennent des explosions de violence. Dans ces contextes comme dans d'autres, il est nécessaire d'articuler ces motivations avec d'autres, moins évidentes, pour mettre en lumière la façon dont la religion est tout simplement utilisée pour légitimer d'autres actions. De la même manière, lorsque la religion constitue la spécificité la plus apparente d'une population, qui est par ailleurs largement semblable ou même identique, on doit alors suspecter que la religion est un épiphénomène dans l'accroissement de la violence plutôt que sa cause.

Une autre façon de voir le lien entre la religion et la violence est l'utilisation des ressources de la religion comme bouclier contre la moderni-

sation et la globalisation. Un point de vue religieux du monde devient alors un théâtre cosmique ou encore un champ de bataille pour la guerre entre les forces du bien (Dieu et sa cause tel que réalisée dans une tradition religieuse) et les forces du mal (sécularisation / modernisation / globalisation / l'Occident / etc.). Ainsi, recourir à la violence dans le but de défendre ou de promouvoir la cause de Dieu contre ces forces du mal mobilise les ressources d'une tradition religieuse pour faire la guerre contre les forces mêmes qui pourraient la détruire. Bien que de telles forces puissent être mobilisées par un provocateur de l'extérieur, de celles-ci peuvent aussi surgir des leaders d'une tradition religieuse. Dans ce cas, la religion se veut plus qu'une marque d'identité vis-à-vis des autres ; elle véhicule des menaces profondément ressenties contre l'existence elle-même. Le martyr pour une cause religieuse devient alors une chose faisable dans la lutte contre les forces du mal. Un dernier point de vue sur le lien entre la religion et la violence est peut-être le plus compliqué, mais sans doute le plus important. Il faut ici étudier les mécanismes qui, en eux-mêmes, peuvent déclencher la violence. Ces mécanismes concernent la violence enchâssée dans la tradition religieuse, malgré toutes ses aspirations à l'harmonie. Pour les Juifs, ce sont les psaumes d'imprécation qui, peut-être, légitiment la destruction de l'ennemi. Dans le christianisme, il s'agit du langage d'une mort violente et du sacrifice, qui est au cœur de l'interprétation de la mission même de Jésus. Pour d'autres, c'est peut-être l'ordre cosmique même (zoroastrisme, hindouisme védique), ou encore l'idée que la violence n'est qu'un autre aspect de la souffrance issue de l'illusion (comme pour les bouddhistes). On pourrait donner une raison historique à cette violence. Il s'agit, en fait, dans des époques troublées, de sociétés organisées en clans qui luttent afin de survivre (par exemple, dans le judaïsme ou l'islam à ses débuts). Or, le problème de la violence resurgit inéluctablement dans la façon dont les religions gèrent le lien vie/mort ainsi que dans l'explication qu'elles se donnent de la présence du mal dans le monde et ce qu'il faut faire pour y remédier. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existe aucune théorie sur la présence du mal dans le monde ou encore sur la nécessité du sacrifice, qui soit suffisamment englobante pour gagner l'assentiment de groupes importants à l'intérieur d'une tradition religieuse quelconque, encore moins entre eux-mêmes ou au-delà d'eux-mêmes.

C'est à partir d'une vive prise de conscience de ce qui a semblé être une résurgence de la violence dans les dernières décennies, ainsi que de l'enchâssement de la violence dans les systèmes sociaux à travers les mécanismes du racisme et d'autres formes d'oppression sociale, que le thème théologique de la réconciliation est apparu au premier plan au début de

notre siècle nouveau. Quoi qu'il en soit de la manière dont on explique la réconciliation — que ce soit la gestion et la réduction des conflits, la guérison des mémoires ou la reconstruction éthique de la société — il incombe à toutes les traditions religieuses qui sont à la recherche d'une forme de transcendance du temps présent, malgré ses maux et ses insuffisances, d'articuler et de porter en avant ce qu'elles peuvent, afin de créer un monde meilleur dans le contexte de toute la violence qui existe. Les litanies des maux sont interminables. Comment alors rendre hommage à ceux et celles qui sont morts ? Comment rechercher la justice ? Comment créer des sociétés où ces maux ne peuvent plus être perpétrés ? Pour les chrétiens, la Bonne Nouvelle de Jésus Christ trouve sa forme la plus convaincante pour notre époque dans le message de Dieu qui se réconcilie le monde.

### PRÊCHER L'ÉVANGILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Il me semble que nous pouvons, d'une certaine manière, résumer le défi de prêcher l'Évangile dans notre avenir immédiat sous les trois titres qui suivent :

D'abord, *trouver de nouvelles formes de solidarité avec l'humanité*. Cela doit se produire au niveau global par l'entremise de formes de discours qui tentent d'imaginer comment nous pouvons maintenir en place notre monde : la recherche d'une éthique globale, l'assurance et la protection des droits de l'homme et la quête de la justice internationale. L'éthique globale comprend à la fois nos rapports les uns avec les autres et notre rapport avec la planète. Les droits de l'homme concernent à la fois les droits politiques (que l'on appelle les droits de l'homme de la première génération), et les droits économiques (droits de l'homme de la seconde génération). La justice internationale doit traquer les abus des droits de l'homme, le crime international et le terrorisme, qui risquent d'échapper à la surveillance des autorités nationales ou régionales.

La solidarité doit aussi examiner les discours locaux, en les aidant à se situer face à eux-mêmes et aussi face au contexte plus large afin d'empêcher les distorsions idéologiques et de mettre au défi ces forces, extérieures comme intérieures, qui menacent un bien-être véritable. Cela implique un travail d'inculturation de la seconde génération, au moment où les efforts de la première génération sont dans une impasse. Une harmonie entre une théologie de la création et une théologie de la rédemption doit exiger que, *pace Gaudium et spes*, l'Évangile ne soit étranger à aucune culture. Par

conséquent, l'inculturation est partout possible. Comme l'enseigne l'Église, chaque culture a un besoin de purification, mais cela implique d'abord que foi et culture se rencontrent.

L'interaction entre les discours globaux et locaux ne se limite pas aux seules sphères politique, économique et socioculturelle. Cela concerne le fonctionnement de la vie de l'Église même, en tant que communion d'Églises. Les tentatives récentes vers une plus grande centralisation semblent ignorer une dynamique évidente qui s'établit entre le global et le local dans notre monde d'aujourd'hui, mais aussi une dynamique qu'avait prévue la théologie du Concile Vatican II.

La préoccupation pour le lien entre le global et le local nous mène au deuxième défi que représente prêcher l'Évangile dans notre avenir immédiat. Il s'agit de savoir comment composer avec une pluralité irréductible, laquelle fait désormais partie intégrante de notre monde, sans pour autant la forcer dans des catégories monistes. Les réalités multiculturelles et multireligieuses ne disparaîtront pas de notre monde. Nous ne voulons pas succomber à une sorte de postmodernité facile, qui n'est en fait qu'une autre facette de l'indifférentisme. Nos engagements sont authentiques et ne sauraient être abandonnés. Mais pouvons-nous vivre avec l'altérité et la différence, d'une manière intégrée, sans succomber à la violence ? Pouvons-nous articuler théologiquement altérité et différence, jetant ainsi de nouvelles bases pour les chrétiens appelés à vivre en harmonie avec leurs voisins ? Concrètement, voici quel est le défi posé au christianisme au moment où il se tourne aujourd'hui vers l'Asie ? Il me semble que les appels à l'évangélisation de l'Asie impliquent nécessairement une évangélisation profonde de l'Occident et des autres parties non asiatiques du monde, et qui portent leurs regards sur la partie la plus grande, la plus peuplée et la plus bigarrée du monde. C'est là que sont nées toutes les religions transnationales ; c'est là où celles-ci ont, pendant des siècles, tenté de vivre les unes avec les autres, fût-ce d'une manière précaire. Nous ne pouvons simplement reléguer au « scandale de la croix » le fait que le langage chrétien ait offusqué certains asiatiques. C'est pour nous chrétiens, une invitation profonde à scruter nos cœurs.

La manière dont nous gérons la confluence de la prémodernité, de la modernité et de la postmodernité qui sont présentes parmi nous, est un lieu où nous pouvons commencer à scruter nos cœurs. Certains d'entre nous luttent afin de créer l'espace social adéquat où les cultures de la prémodernité seraient capables de garder une certaine autonomie au moment même où celles-ci sont submergées par les vagues de la modernité. D'autres voient dans le programme non achevé de la modernité la chance de réaliser l'uto-

pie tant désirée, laquelle n'a pas du tout été honorée par les forces capitalistes néolibérales. Aussi, toute une nouvelle génération perçoit l'avenir au travers du prisme de la postmodernité ; cette génération ayant été modelée par elle et par ses différentes formes. Ces facteurs ne sont pas externes à nous dans la construction de nos identités. Elles sont profondément enfouies en nous, dans une Église universelle et dans un Ordre qui existe dans tant de lieux et de cultures. L'unité a toujours été et doit demeurer un signe d'Église. L'articulation de cette unité nous invite à explorer les trois autres signes traditionnels de l'Église afin d'offrir ce témoignage authentique et fidèle à notre époque.

Finalement, la violence sous toutes ses formes ainsi que les implications fréquentes de la religion dans l'émergence et le maintien de la violence, nous appellent à creuser plus en profondeur les ressources de paix et de réconciliation au sein de notre foi. Face aux « champs meurtriers » de notre monde (dus à la négligence ou encore créés de toute pièce), à l'intensité de la souffrance et aux plaies ouvertes qui ne guérissent pas, nous sommes incités à rechercher la transcendance qui nous est promise à travers la vision de la réconciliation dans laquelle Dieu se réconcilie le monde entier dans le Christ, faisant la paix par le sang de sa croix (Col 1, 20). Que nous croyions que la paix véritable arrivera par le sang de la croix dit déjà quelque chose sur le fait qu'au cœur du mystère chrétien il existe, finalement, une vision de violence et de réconciliation. La situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous presse de réarticuler le sens du mystère pascal d'une façon jusque-là insoupçonnée.

Les défis qui nous sont posés et qui sont posés à l'Ordre des Prêcheurs feront appel au meilleur de vos traditions. Cela exigera d'abord la discipline de la prière contemplative ; l'union avec le Dieu qui a cheminé parmi nous et a connu nos souffrances. Il m'est apparu de plus en plus clairement que, pour traiter de l'indicible horreur que nous nous sommes infligée entre humains, nous ne pouvons puiser notre force que dans la prise de conscience que c'est Dieu, pas nous, qui œuvre pour la réconciliation dans le monde. L'issue de tout cela, c'est-à-dire la création entièrement renouvelée, ne peut être vue que dans la perspective de Dieu. Nous ne pouvons pas espérer continuer à lutter sans union avec Dieu, dans la prière contemplative. Nous nous désagrègerons ; les forces du mal se glisseront d'elles-mêmes en nous. Comme le dit l'apôtre Paul (cf. 2 Co 5, 20), nous sommes les ambassadeurs de la réconciliation divine, nous n'en sommes pas les auteurs.

Les problèmes et les difficultés auxquels nous faisons face, exigent non seulement une vie de prière contemplative, mais aussi l'étude assidue qui

caractérise la tradition dominicaine. Les problématiques que j'ai essayées d'exposer ici — sur les discours globaux et locaux, sur la mise en marche du pluralisme dans notre monde, sur la quête de la guérison et de la réconciliation — nous les comprenons à peine. Ces problématiques ne sont pas nouvelles. Par contre, elles ont pris des formes nouvelles et étranges, et sont urgentes pour nous. Nous devons faire appel aux esprits les plus fins et aiguisés pour les explorer, surtout pour leur insuffler les ressources de notre foi et de notre tradition. La préoccupation pour l'étude qui a toujours été au cœur de ce que vous faites (et qui a toujours été pour moi une source d'inspiration), doit être ici rappelée.

Aussi, l'accent que vous mettez sur la vie communautaire joue un rôle dans tout cela. D'abord en faisant miroiter le genre de communion à laquelle nous sommes appelés et qui peut englober oinsi que valoriser nos différences, tout en faisant d'elles une source de défi et d'enrichissement plutôt qu'une source de division et d'amoindrissement. Un monde postmoderne et fragmenté a besoin de visions de communauté dans un monde qui souffre de perturbations et de dislocations. Sans pour autant idéaliser ses possibilités, la communauté doit aujourd'hui trouver théologiquement ses racines les plus profondes en un Dieu trinitaire en qui la différence et l'unité trouvent leur communion profonde.

C'est dans cette alliance de prière, d'étude et de communauté que peut prendre forme une prédication authentique de l'Évangile. Elle peut alors être une prédication qui peut être entendue à l'intérieur des harmoniques culturelles situées au carrefour du local et du global, mais aussi une prédication qui mène ses auditeurs en un lieu nouveau. Ce n'est que de notre prière, notre étude et notre vie commune, qu'il nous sera possible de trouver ce nouveau lieu et comment Dieu nous y conduit. Que Dieu soit vraiment avec vous sur votre route en tant que membres de l'Ordre des Prêcheurs !

Robert Schreiter, C.P.P.S.

## IV

### RETROUVER LA DIMENSION CONTEMPLATIVE

Providence, le 12 juillet 2001

Quand nous avons été reçus dans l'Ordre des Prêcheurs, on nous a posé à chacun la question : « Que demandez-vous ? », et nous avons répondu : « La miséricorde de Dieu et la vôtre ». Me trouvant ici ce matin, devant le chapitre général de l'Ordre, ayant à vous parler sur le thème de la contemplation, je ressens plus que jamais mes propres limites et mon grand besoin de l'indulgence de mes frères et de leur compassion. Dieu sait que je ne suis encore qu'un novice dans la vie de prière et de contemplation. Et cette intervention est sans aucun doute la tâche la plus difficile qui me sera jamais demandée. C'est ainsi que je vous demande d'emblée, mes frères, votre compassion, envers moi et envers ce que je vais dire.

Beaucoup de nos saints dominicains et de nos prêcheurs se sont distingués par une grande fidélité à la vie de prière et de contemplation. Mais au sein de l'Église, du moins jusqu'à récemment, l'Ordre a été remarqué plutôt par ses prouesses intellectuelles que pour son zèle contemplatif. Cependant, tout cela commence à changer. On trouve de plus en plus de traductions, par exemple, des écrits de Jean Tauler, de Catherine de Sienne, d'Henri Suso et de maître Eckhart. Et saint Thomas d'Aquin, que l'on a toujours vénéré comme théologien dogmatique dans l'Église, fait désormais figure de maître spirituel pour de nombreuses personnes.

On dirait donc que tout à coup, nous avons l'occasion de permettre à la dimension contemplative de notre tradition de parler à une nouvelle génération avec une autorité profonde et imposante. Mais notre tâche immédiate, et la raison même de cet exposé, est de permettre d'abord à cette tradition de nous parler à nous, ici et maintenant, et de lui permettre de toucher non seulement nos cœurs et nos intelligences, mais aussi la façon dont nous vivons nos vies de prêcheurs.

Évidemment, tous ici nous sommes débiteurs envers nos sœurs contemplatives dominicaines pour leur témoignage. Personnellement, je sais que je dois plus que je ne peux le dire à la communauté du *Siena Convent* à Drogheda en Irlande. Et certains d'entre vous, sinon tous, sauront que le frère Timothy a déjà reconnu pleinement le témoignage contemplatif et le soutien des moniales dans sa plus récente Lettre à l'Ordre.

Il faut dire que nos ancêtres dominicains n'ont pas développé toutes les formes de contemplation. En effet, dans les *Vitae Fratrum*, on retrouve l'histoire d'un malheureux frère qui a presque perdu la foi par excès de « contemplation » ! De même, Humbert de Romans, dans son long traité sur la prédication, se plaint ouvertement de ceux dont « l'unique passion est la contemplation ». Ces hommes recherchent, dit-il, « une vie cachée de silence » ou un « lieu retiré pour la contemplation », et puis ils refusent de « répondre à l'appel à se rendre utile aux autres en prêchant ».

Il faut noter, en passant, que le mot « contemplation », dans ces premiers textes dominicains, ne possède pas le caractère plutôt ésotérique et hautement mystique dont il s'affublera plus tard au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce mot, il est vrai, peut parfois être lié à des notions de recueillement et de retraite, mais il tend plutôt vers un sens beaucoup plus terre à terre. Souvent, d'ailleurs, il ne signifie guère plus qu'un simple acte d'attention ou d'étude priante. (De nos jours, ce qui prête encore plus à confusion, nous avons tendance à nous servir du mot « contemplation » comme un simple synonyme de prière).

Or il est évident qu'Humbert de Romans n'a aucune intention d'opposer la vie de prière à la vie de prédication. « Puisque l'effort humain ne peut rien accomplir sans l'aide de Dieu », écrit-il, « la chose la plus importante pour un prêcheur est qu'il ait recours à la prière ». Mais la vie de prière et de contemplation qu'Humbert de Romans et les premiers dominicains recommandaient — la contemplation qui est également l'objet de cet exposé — est celle qui nous contraindrait, d'après la belle phrase d'Humbert, à « nous exposer », c'est-à-dire qui nous contraindrait à nous atteler à la tâche de la prédication.

Pour lancer notre réflexion, je propose que nous examinions d'abord un texte qui n'est pas l'un des plus connus de notre tradition, mais qui est l'œuvre d'un dominicain français anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle. J'ai retrouvé le texte en question enfoui dans un long commentaire biblique sur le livre de l'Apocalypse dont on a cru pendant des siècles qu'il était de saint Thomas d'Aquin. On attribue maintenant ce texte à une équipe de dominicains qui travaillaient à Saint-Jacques, à Paris, sous la direction générale du dominicain

Hugues de Saint-Cher entre 1240 et 1244. Bien que la plus grande partie du commentaire soit plutôt ennuyeuse, certains passages de cet ouvrage sont composés avec une clarté et une force qui rappellent parfois les œuvres de la contemplative moderne française Simone Weil. Dans un de ces passages, notre auteur dominicain remarque que parmi les choses que « l'homme doit voir dans sa contemplation », et devrait « inscrire dans le livre de son cœur » sont « les besoins du prochain » :

Il devrait voir en contemplation ce qu'il souhaiterait qu'on lui fasse, s'il était lui-même dans un tel besoin, et combien la faiblesse de chaque être humain est grande... De ce que tu sais de toi-même, comprends la condition de ton prochain (*Intellege ex te ipso quae sunt proximi tui*). Et ce que tu vois dans le Christ, dans le monde et dans ton prochain, inscris cela dans ton cœur.

Ces lignes sont remarquables par l'attention miséricordieuse qu'elles accordent au prochain dans le contexte de la contemplation. Mais je voudrais également mettre en relief que l'accent qu'elles placent sur la vraie connaissance de soi, et leur simple ouverture au Christ et au monde, relèvent du véritable diapason dominicain. Le texte se termine par une référence simple mais saisissante à la tâche de la prédication. Notre auteur nous exhorte, tout d'abord, à nous comprendre nous-mêmes et à être attentifs à tout ce que nous voyons dans le monde qui nous entoure et chez notre prochain, et à réfléchir au plus profond de nos cœurs sur ce que nous avons observé. Mais là, il nous dit d'aller prêcher : « d'abord vois, puis écris, puis envoie... Ce qu'il faut d'abord, c'est l'étude, puis la réflexion au fond du cœur, puis la prédication ».

Le reste de mon intervention sera divisé en trois sections :

1. La contemplation : une vision du Christ.
2. La contemplation : une vision du monde.
3. La contemplation : une vision du prochain.

## LA CONTEMPLATION : UNE VISION DU CHRIST

Si l'on aborde le thème de la contemplation, pour beaucoup, le premier nom qu'on évoque est celui du carme espagnol saint Jean de la Croix. Mais ce n'est pas du Jean carme dont je veux parler. Je voudrais plutôt m'arrêter un instant sur un auteur spirituel beaucoup moins connu, un homme dont le nom, par coïncidence, fut exactement le même que celui du célèbre Juan de la Cruz. Mais cet autre Jean, ce Jean de la Croix moins connu, cet autre auteur spirituel du XVI<sup>e</sup> siècle, était en fait un dominicain.

Lorsque Juan de la Cruz, le dominicain, publia son ouvrage principal, le *Diálogo*, au milieu du XVI<sup>e</sup>, pour de nombreux Européens la vie de prière ou de contemplation apparaissait comme une activité décourageante et hautement spécialisée. Le risque était grand qu'une entière génération puisse commencer à perdre contact avec la simplicité robuste de l'Évangile, et même cesser de trouver un encouragement dans l'enseignement du Christ lui-même sur la prière. Ce qui m'impressionne chez Juan de la Cruz, le dominicain, c'est qu'il montre combien était exagérée l'insistance contemporaine sur le besoin d'expériences intérieures originales, et qu'il défend la simple prière orale, en soulignant l'importance, dans la transformation spirituelle, de la lutte ordinaire, quotidienne, de la part du chrétien pour vivre une vie de vertu.

Dans son *Diálogo*, Juan de la Cruz voulait clairement défier ceux de ses contemporains qui, par leurs écrits, avaient tendance à exalter la prière au-delà de la portée humaine, et qui parlaient de la contemplation dans un esprit décidément élitiste et exclusif. C'est ainsi qu'en assaisonnant ses mots du sel de l'Évangile, et avec une pointe d'humour, ce dominicain déclara : « Si en effet, seuls les contemplatifs peuvent aller au ciel, eh bien, quant à moi, je devrais dire ce que l'empereur Constantin répondit à Aécadius qui s'étoit montré extrêmement rigide au Concile de Nicée : "Prends ton échelle et grimpe au ciel par tes propres moyens si tu en es capable" car nous autres, nous ne sommes que des pécheurs ! ».

Cette réponse me rappelle une histoire non moins colorée et même amusante arrivée à un dominicain âgé de cette province de St-Joseph. On l'appeloit omicalement le père « Buzz ». Il était de Memphis au Tennessee. Une fois, ne se sentant pas bien, il alla voir son médecin qui lui dit : « Je crains, mon père, que la meilleure chose pour vous maintenant serait que vous cessiez complètement de boire de l'alcool ». Le dominicain lui répondit : « Docteur, je ne suis pas digne du meilleur. Quel est le deuxième choix ? ».

Derrière l'invective ou l'humour pointu du dominicain Juan de la Cruz se cache une affirmation importante. La voici : la prière ou la contemplation n'est pas une chose qu'on atteint seulement par l'effort humain, tout bien intentionné ou acharné qu'il soit. La prière est une grâce. Elle est un don qui nous élève au-delà de tout ce que nous pourrions atteindre par nous-mêmes à travers des pratiques ascétiques ou des techniques de méditation. Ainsi, la communion avec Dieu, la véritable amitié avec Dieu dans la prière, bien qu'impossible même pour les plus forts, est une chose que Dieu peut accomplir pour nous en une seconde, s'il le veut. « Parfois », ose déclarer une homélie dominicaine du XIII<sup>e</sup> siècle, « un homme est en état de damnation avant de commencer sa prière, et avant de la finir, il est en état de grâce » !

L'auteur de cette homélie, William Peraldus, en réponse à la question « pourquoi tout le monde devrait être heureux d'apprendre à prier », dit une chose que trois siècles plus tard, on n'entend presque plus. Car alors, comme je l'ai déjà indiqué, la prière dans sa forme la plus authentique, sera généralement jugée très difficile à faire. Mais le dominicain Peraldus déclare sans la moindre hésitation ou timidité : « La prière est une tâche si facile » ! Cette affirmation peut peut-être paraître naïve. Mais elle puise son autorité, je crois, dans l'Évangile lui-même. Car n'est-ce pas vrai que dans l'Évangile nous sommes encouragés par le Christ à prier avec la plus grande franchise et simplicité de cœur ? Lorsque, au fil du temps, les dominicains ont été confrontés à des méthodes et des techniques détaillées de méditation, et à de longues listes de choses à faire ou à ne pas faire en méditation, leur réaction a presque toujours été la même : d'instinct, ils sentent que quelque chose ne tourne pas rond.

La réaction de Bede Jarrett, par exemple, est typique. À un certain moment, il constate avec un vrai regret comment parfois la prière peut être « réduite à des règles rigides et immuables » et peut être tellement « planifiée et réglementée » qu'elle « ne ressemble plus du tout au langage du cœur ». Lorsque cela se produit, selon les mots mémorables de Jarrett, « toute l'aventure a disparu, ainsi que toutes les touches personnelles, et toute la contemplation. Nous sommes trop anxieux et harcelés pour penser à Dieu. Les instructions sont tellement détaillées et insistantes que nous oublions ce que nous essayons d'apprendre. Par conséquent, nous tombons dans l'ennui et Dieu aussi, sans doute ».

Sainte Thérèse d'Avila, en écrivant sur la prière, fait une confession remarquable. Elle dit que « certains livres sur le thème de la prière » qu'elle était en train de lire, l'encourageaient à mettre de côté, comme un véritable obstacle, « l'idée de l'humanité du Christ ». Thérèse essaya de suivre cette voie pendant un certain temps, mais s'aperçut rapidement qu'une vie de prière qui faisait exclusion du Christ était au moins aussi erronée qu'elle était mystique ! Je mentionne ici ces faits parce qu'il est instructif de noter la réaction d'un autre dominicain du XVI<sup>e</sup> siècle, le thomiste et terre à terre, Francisco de Vitoria, à ce genre de mysticisme abstrait. Vitoria écrit :

« Il existe une nouvelle sorte de contemplation qui se pratique chez les moines de nos jours et qui consiste à méditer sur Dieu et sur les anges. Ils passent longtemps en état d'élévation, à ne penser à rien. C'est sans aucun doute très bon, mais je ne trouve pas beaucoup là-dessus dans les Écritures et honnêtement, ce n'est pas ce que les saints recommandent. La contemplation authentique consiste à lire la Bible et à étudier la vraie sagesse. »

Cette dernière constatation révèle, si je ne me trompe, l'influence directe de saint Dominique. Dominique, comme vous le savez bien, n'a jamais composé pour ses frères de texte ou de testament spirituel ou de dévotion d'aucune sorte. Il fut prêcheur du début jusqu'à la fin, pas écrivain. Et pourtant, malgré la distance dans le temps, il nous reste au sein de la tradition, une quantité surprenante de détails concernant sa manière de prier et de contempler. Une des raisons en est le tempérament extraordinaire de Dominique lui-même. Il possédait par nature une exubérance qui, loin d'être supprimée par la vie de prière et de contemplation, semble s'y être merveilleusement éveillée et libérée. C'était un homme, comme l'a dit le Cardinal Villot, « étonnamment libre ». En priant, surtout, il semble qu'il pouvait à peine se contenir. Souvent, il criait à Dieu de toutes ses forces. Par conséquent, même ses prières privées étaient une sorte de livre ouvert pour ses frères. La nuit, lorsqu'il restait seul dans l'église, sa voix retentissait souvent dans tout le couvent.

Ainsi, Dominique prie de tout son être — cœur et âme. Il prie en privé avec une dévotion intense et humble. Et avec cette même foi profonde et cette dévotion profonde, il prie en public la prière de la messe. Bien que l'intensité de foi et de sentiment chez Dominique soit inhabituelle, ainsi que la durée extraordinaire de ses vigiles nocturnes, pour le reste, sa prière semble demeurer identique à celle de tout pieux chrétien. Sa prière n'a jamais rien d'ésotérique. Elle est toujours simple, toujours ecclésiale.

Un des grands mérites, à mon avis, de la tradition contemplative dominicaine, est sa résistance acharnée à l'aura ésotérique ou aux modes spirituelles qui ont tendance à envelopper le sujet de la contemplation. Le fameux prêcheur de la province anglaise, l'Irlandais du Nord Vincent McNabb, par exemple, avec l'humour qui le caractérise, se plaisait de temps en temps à ramener le sujet de la contemplation de la stratosphère du mysticisme à la bonne terre de la vérité de l'Évangile. A propos de la prière telle qu'elle est présentée dans la parabole du pharisien et du publicain, par exemple, McNabb écrit :

« Le publicain ne savait pas qu'il avait raison. Si vous lui aviez demandé, "Savez-vous prier ?", il aurait répondu "Non, je ne sais pas prier. Je pensais aller consulter le pharisien. Il a l'air d'en savoir long. Je ne puis que dire que je suis pécheur. Mon passé est tellement affreux. Je ne peux pas m'imaginer en train de prier. Je sais mieux voler les gens". »

Dans *Les neuf manières de prier*, nous avons un aperçu de saint Dominique lui-même en train de répéter la prière du publicain, prostré sur le sol devant Dieu. « Le cœur », nous dit-on, « serré de scrupules, et rougissant

de lui-même, il disait, parfois assez fort pour qu'on puisse l'entendre, les paroles de l'Évangile : Seigneur, ayez pitié de moi, pécheur ».

Sans exception, je trouve que dans la vie de prière des prêcheurs dominicains que j'admire le plus, il y a toujours quelque chose de cette simplicité de l'Évangile, et une certaine reconnaissance de leurs propres besoins. En priant, il n'ont pas peur de parler à Dieu directement, comme à un ami. Moins d'instinct, ils reviennent toujours à la simple prière évangélique de demande. Écoutons Thomas d'Aquin, par exemple :

« Je viens à vous comme un pécheur, mon Dieu, source de toute miséricorde, je suis impur et je vous implore de me laver. Ô soleil de justice, rendez la vue à l'aveugle que je suis... Ô roi des rois, habillez-moi qui suis misérable.

Dieu éternel et tout-puissant, vous voyez que je m'approche du sacrement de votre Fils unique notre Seigneur Jésus Christ. Je viens comme un homme malade chez le guérisseur qui donne la vie, comme un homme souillé qui vient à la source de la miséricorde... comme celui qui, pauvre et misérable, vient au Seigneur du ciel et de la terre. »

Les mots de cette prière sont dits dans une profonde pauvreté d'esprit. Mais tout de même, la prière est exprimée en toute confiance. Pourquoi ? Parce que les mots de cette prière sont les mots de l'Évangile et parce qu'en son centre il y a le Christ, le guérisseur qui donne la vie et la source de toute miséricorde.

## LA CONTEMPLATION : UNE VISION DU MONDE

Dans certaines traditions religieuses, la vie contemplative supposait un refus presque total du monde, et pour certains religieux ascétiques, un rejet non seulement de leurs familles et amis, mais aussi des personnes en général, ou du moins de celles qui semblaient être dominées par la faiblesse ou les passions mondaines. Toutefois, heureusement, la recherche de la contemplation chez nos prêcheurs et nos saints dominicains les plus connus, n'a jamais été caractérisée par cette espèce de rigidité et de jugement du monde.

Nous trouvons, je pense, un bon exemple de l'approche dominicaine dans la brève déclaration du frère anonyme de Saint-Jacques à Paris au XIII<sup>e</sup> siècle citée plus haut : « Parmi les choses qu'un homme devrait voir en contemplation, dit-il, il y a les besoins du prochain, et aussi combien la faiblesse de tout être humain est grande ». Ainsi, le contemplatif authentique

dans notre tradition, l'apôtre n'appelle pas la malédiction sur le monde pécheur. Mais conscient plutôt de sa propre faiblesse et s'identifiant donc humblement aux besoins du monde, le dominicain demande à Dieu sa bénédiction.

Dans un passage particulièrement frappant du *Dialogue* de Catherine de Sienne, Dieu demande à la sainte d'élever ses yeux vers lui pour qu'il puisse lui montrer, d'une certaine manière, sa sollicitude passionnée pour le monde entier. « Regarde ma main », lui dit le Père. Lorsque Catherine obéit, elle voit tout de suite — et la vision a dû l'étonner — le monde entier en quelque sorte soutenu et contenu dans la main de Dieu. Puis, le Père lui dit : « Ma fille, vois maintenant et comprends que personne ne peut m'être enlevé... Ils sont à moi. Je les ai créés et mon amour pour eux est ineffable. Donc, malgré leur péché, je leur serai miséricordieux... et je leur accorderai ce que tu m'as demandé avec tant d'amour et de douleur ».

Ce qui saute aux yeux dans ce récit est que la dévotion passionnée de Catherine pour le monde ne jaillit pas simplement d'un cœur généreux. Non, c'est aussi quelque chose de profondément fondé sur une vision et une compréhension théologique. Et ceci est également vrai pour d'autres dominicains. La vision de saint Thomas d'Aquin, par exemple, a été qualifiée par le thomiste allemand Josef Pieper, tout simplement « d'esprit laïc » théologiquement fondé ! Cette affirmation peut nous surprendre à première vue. Mais si on la comprend bien, on pourrait, je pense, dire la même chose non seulement de la vision de Catherine, mais aussi de celle de Dominique lui-même.

Mon image préférée de Dominique est une peinture sur bois qui se trouve à Bologne. Elle représente le « miracle du pain » qui, selon la tradition, a eu lieu au couvent de Santa Maria alla Mascarella. Dans cette œuvre médiévale, l'identité contemplative de Dominique est indiquée par le capuchon noir qui recouvre sa tête. Mais l'homme que nous voyons devant nous est avant tout *vir evangelicus*, un homme *in persona Christi*, entouré de ses frères et assis à table, à un repas, qui rappelle en même temps le « miracle du pain » et évoque instantanément la vie communautaire et liturgique, une vraie communion eucharistique. Son regard est d'une candeur extraordinaire. Et sa présence physique donne l'impression d'un homme d'une simplicité robuste, d'un homme bien dans sa peau et dans le monde qui l'entoure. Dans toute l'iconographie médiévale, je ne vois pas d'autre peinture ou d'autre fresque où le saint soit représenté observant le monde avec une telle confiance sereine et une telle liberté d'esprit.

Un petit détail qui vaut bien d'être sauligné, est la manière si décidée dont la main droite de Dominique tient le pain, tandis que sa main gauche tient la table avec tout autant de force et de fermeté. Le Dominique de cette peinture, tout comme le Dominique historique, a réellement une prise ferme et vitale sur le monde qui l'entoure.

Ce sens d'ouverture au monde est une nette caractéristique de nombreux grands prédicateurs dominicains. « Lorsque je devins chrétien », nota Lacordaire, « je n'ai pas perdu le monde de vue ». Et dans cette même ligne, au vingtième siècle, Vincent McNabb disait un jour à ses confrères : « Le monde attend ceux qui l'aiment... si vous n'aimez pas les hommes, ne leur prêchez pas — prêchez à vous-mêmes » !

Un jour, prenant délibérément à partie ces contemplatifs, moines et prêtres compris, dont la passion pour l'absolu tendait à les rendre indifférents au monde et à la « véritable intériorité des choses », au fait que « les choses existent en elles-mêmes, avec leurs propres natures et leurs besoins », Yves Congar chercha à mettre l'accent sur ce qu'il considérait être une qualité importante, quoique inattendue, dans la vision de Thomas d'Aquin. Selon Congar, une personne qui est « authentiquement laïque », comme Thomas d'Aquin, est « une personne pour laquelle, par le travail même que Dieu lui a confié, la substance des choses en elles-mêmes est vraie et intéressante. » Congar évoque ce thème dans une lettre de 1959 à un confrère dominicain. En exprimant un certain désintéret pour ce qu'il appelle « la distinction vie contemplative, vie active », Congar écrit :

« Si mon Dieu est le Dieu de la Bible, le Dieu vivant, le "Je suis, j'étais, je viens", il est inséparable du monde et des hommes, et ceux-ci ne sont vrais, ne sont sauvés, que s'ils réalisent leur relation avec Lui. Mon action est mon abandon à mon Dieu qui me donne d'être le relais de sa propre action à l'égard du monde et des hommes. Mon rapport à Dieu n'est pas celui d'un culte qui monte de moi à Lui, mais celui d'une foi par laquelle je me livre à son action de Dieu vivant, se communiquant, selon son plan, au monde et aux hommes. Je n'ai qu'à me situer fidèlement et en offrant la plénitude de mon être et de mes ressources, pour être, là où Il m'attend, le relais de cette action de Dieu. »

Cet extrait de la lettre de Congar me rappelle une des plus remarquables visions de sainte Catherine de Sienne. Dans cette vision, saint Dominique apparaît précisément comme un « lien » entre l'action de Dieu et le monde. Catherine raconte à son ami dominicain, le père Bartolomeo, qu'elle a d'abord vu le Fils de Dieu sortir de la bouche du Père éternel. Puis, à son étonnement, elle vit sortir de la poitrine de Dieu le Père « le très saint

patriarche Dominique ». Pour « apaiser son étonnement », Dieu le Père lui dit alors : « Tout comme Celui qui est mon Fils par nature... a parlé devant le monde... ainsi fera Dominique, mon fils adoptif. » L'union entre Dominique et Dieu le Père, dans cette vision, ne pourrait être plus intime. Mais le prêcheur n'est pas vu ici à la façon habituelle du contemplatif, tournant le dos au monde pour aller vers Dieu. Plutôt, avec le Fils de Dieu, Dominique est vu en train de sortir de Celui qui dès le début, « a tant aimé le monde ».

Selon Congar, la seule action de Dominique a été de se livrer, avec foi et espérance, à la grande initiative salvifique de Dieu. « Il n'y a qu'une chose de vraie », écrit Congar, « une chose qui est réelle : se livrer à Dieu ! ». Mais Congar est aussi tout à fait conscient que, dans la vie de Dominique et des premiers frères, cet abandon n'étoit jamais simplement un acte de volonté individuel. C'était toujours un abandon qui demandoit de la part des frères une volonté quotidienne de « marcher dans les pas de leur Sauveur » — une acceptation radicale et libre, donc, de vivre la vie évangélique.

C'est ici, sur ce point, que nous nous trouvons face, pour ainsi dire, à certaines des formes les plus concrètes et les plus évidentes de la dimension contemplative de notre vie : la prière commune, par exemple, l'étude, l'observance régulière, la Règle de saint Augustin et la discipline du silence. Ces pratiques et exercices réguliers représentaient pour Dominique une part essentielle de la vie évangélique. Mais prêcher demeurait toujours la chose souveraine. Nous pouvons, je pense, être heureux de constater que ces dernières décennies, ce message concernant la prédication a été très clairement perçu dans l'Ordre.

Mais que dire des formes de vie régulière et contemplative qui idéalement devraient fournir un appui à la prédication ? N'avons-nous pas besoin, peut-être, de retrouver cet aspect de notre tradition ? Certes, nous ne sommes pas des moines, mais nous ne sommes pas non plus un institut séculier. La prédication est bien sûr elle-même une activité spirituelle et même contemplative. Mais pour saint Dominique et les premiers frères, parler de Dieu (*de Deo*) — la grâce de la prédication — présuppose de parler d'abord avec Dieu (*cum Deo*) — la grâce de la prière véritable ou contemplation. Dans la vie apostolique adoptée par les frères, l'extase du service ou de l'attention au prochain est impensable sans l'extase de la prière ou de l'attention à Dieu, et vice versa.

Évidemment, pour devenir prêcheur, on n'a pas besoin d'être moine du désert ou maître de mysticisme, ou même un saint. Mais on doit devenir, comme le dit Humbert de Romans, « d'abord un priant ». De quelque manière,

on doit se livrer à Dieu, avec pour le moins l'humble extase de l'espérance. Car, nous le rappelle sainte Catherine dans son *Dialogue*, « nous ne pouvons pas partager ce que nous n'avons pas en nous-mêmes ».

En fin de compte, ce qui importe, c'est de prêcher. Le Christ ne nous a pas dit : « Restez tranquille et contemplez ». Il nous a ordonné : « Allez, prêchez ». Il faut cependant se rappeler que pour les premiers frères, la grâce de prêcher, l'abandon à la Parole vivante de Dieu, étaient toujours intimement liés à la vie communautaire de prière et d'adoration, et à ce que Jourdain de Saxe appelle avec finesse « l'observance apostolique ».

Le cadre de la vie communautaire et de la vie de prière dominicaine n'était pas, pour Jourdain, une espèce de discipline extérieure ou arbitraire. Il la voyait plutôt avec enthousiasme comme une occasion pour nous de rencontrer ici et maintenant, dans la foi, le Christ ressuscité présent parmi nous. Dans une lettre qu'il écrit aux frères de Paris, Jourdain parle du besoin que chacun de nous a de tenir ferme au lien de charité et de rester fidèle avec les frères. Si nous manquons à cela, dit Jourdain, nous risquons de perdre une occasion de rencontrer vraiment le Christ ressuscité. Car « l'homme » qui se détache de l'unité fraternelle « peut de temps en temps ressentir une consolation de l'esprit très légère et très fugitive ». Mais d'après Jourdain, « il ne peut jamais avoir une pleine vision du Seigneur à moins qu'il ne reste avec les disciples réunis dans la maison ».

Dans la pratique de la prière, qu'elle soit publique ou privée, et dans la tâche de la prédication, nous découvrons, in *medio ecclesiae*, que le Christ vit maintenant sa vie en nous. Il est notre frère ressuscité, auquel nous pouvons nous adresser et parler comme à un ami. « Pensez », écrit saint Thomas, citant Chrysostome, « quelle joie vous est accordée, quelle gloire vous est donnée, de pouvoir parler à Dieu dans votre prière, de dialoguer avec le Christ, lui demander tout ce que vous voulez, tout ce que vous désirez ».

Dans la contemplation, nous tournons toute notre attention vers Dieu. Mais il y a aussi autre chose. La Parole de Dieu, quoique absolument transcendante à sa source, est venue dans le monde et s'est incarnée. « Dieu », comme l'a dit Simone Weil, « doit être du côté du sujet ». C'est ainsi qu'aussi bien dans la tâche de la prédication, que dans la pratique de la prière, en tant que prêcheurs de la Parole et contemplatifs de la Parole, nous découvrons que le Christ vit sa vie aujourd'hui en nous. C'est lui qui prend toujours l'initiative. Aussi bien dans notre travail que dans notre prière, il est le Seigneur « dans lequel nous vivons et existons ». Ainsi pouvons-nous oser dire, en écho à la *première lettre de saint Jean* : ce qu'est la contemplation — ce qu'est l'amour contemplatif — il ne s'agit pas tant de contempler Dieu,

mais que Dieu nous ait d'abord contemplés et qu'en étant en nous maintenant, d'une certaine manière, et même par nous, qui participons au mystère de sa vie ressuscitée dans l'Église, il contemple le monde.

Il y a plus de cinquante ans, le philosophe existentialiste Albert Camus fut invité à parler à la communauté dominicaine de Latour-Maubourg en France. Dans son intervention, Camus a fortement encouragé les frères à garder leur identité dominicaine et chrétienne. « Le dialogue n'est passible », dit-il « qu'entre personnes qui restent ce qu'elles sont et qui disent la vérité ». Restez ce que vous êtes. Cela paraît simple. Mais comme nous le savons bien, notre identité de dominicains, avec sa simplicité fondamentalement évangélique d'une part, et sa grande richesse et variété de composantes d'autre part, est une chose qu'on ne peut jamais tenir pour acquise. A chaque époque, il y a toujours le risque qu'un certain aspect de notre identité soit perdu, oublié ou négligé. Et le résultat en serait un appauvrissement de la tâche principale de l'Ordre, la prédication.

Si de nos jours, il existe un aspect de notre vie dominicaine qui risque d'être négligé, c'est — j'en suis certain — la dimension contemplative. Au début de cette intervention, j'ai rappelé l'histoire d'un des premiers dominicains qui a presque perdu la foi par excès de contemplation. Je doute fort que cela puisse se reproduire dans l'Ordre aujourd'hui. Nous risquerions plutôt, en cet âge de grande vitesse et de haute technologie, de perdre la foi par excès d'activité !

Dans ce contexte, je trouve un encouragement et un défi dans une remarque de Marie-Dominique Chenu dans un de ses derniers entretiens. Vivant à Saint-Jacques, à Paris, dans le même couvent que le *frater anonymus* du XIII<sup>e</sup> siècle que je citais plus haut, Chenu découvrit que ce qu'il voyait dans le monde le poussait en quelque sorte à la contemplation. Le monde et la Parole de Dieu ne doivent pas être séparés, insiste Chenu. « Notre priorité est d'aller dans le monde. C'est dans le monde que la Parole de Dieu prend tout son sens. » Je crois que nous comprenons ces affirmations aujourd'hui. Elles font partie de notre héritage du XX<sup>e</sup> siècle, et même du XIII<sup>e</sup>. Mais ce que je trouve de plus intéressant chez Chenu, c'est ce qu'il a dit de ses propres premières expériences dans l'Ordre et de la raison pour laquelle il y est entré. « Je n'avais aucune intention d'y entrer », nous dit-il, « mais j'ai été impressionné par l'atmosphère du lieu ». Ce n'était pas, au sens strict du terme, une ambiance monastique, se rappelle Chenu, mais un lieu de contemplation. Et c'est « l'ambiance contemplative » qui l'a attiré. De plus, la dévotion des frères à leurs études, et l'atmosphère générale de consécration intense et ascétique marquèrent Chenu pour de nombreuses années. « Tout

au long de ma vie », dit-il « j'ai récolté les bienfaits de ce cadre contemplatif ».

La vie contemplative elle-même, bien sûr, reçoit l'attention de Thomas d'Aquin dans la *Summa*. Vous vous souvenez que j'ai parlé plus haut de « l'esprit laïc » de saint Thomas — de la façon dont il observait les choses de ce monde avec respect. Mais dans la *Summa*, lorsqu'il parle de la vie contemplative, Thomas souligne l'importance de prêter attention aussi à ce qu'il appelle « les choses éternelles ». Il écrit : « La vie contemplative est composée d'une certaine liberté d'esprit. Ainsi, Grégoire dit que la vie contemplative produit une certaine liberté d'esprit, puisqu'elle observe les choses éternelles ».

Cette « liberté d'esprit » qui naît de la contemplation n'est pas réservée uniquement aux contemplatifs cloîtrés. En réalité, en tant que prêcheurs, nous avons besoin de cette liberté, peut-être plus que tous les autres. Car sans elle, nous risquons de devenir prisonniers de l'esprit de l'époque. Et ce que nous prêchons, en fin de compte, ne sera pas la Parole de Dieu, mais une parole ou une idéologie qui vient de nous. Une telle parole, un tel message, seraient peu utiles au monde même si apparemment nous les portons jusqu'aux frontières les plus éloignées du besoin humain. Pour que nous « sortions véritablement à découvert », comme l'Évangile et notre propre tradition nous le rappellent, nous devons tout d'abord entreprendre un voyage à l'intérieur de nous-mêmes. « Dieu », dit Eckhart, « est dedans, nous sommes dehors ». Dieu est chez nous, nous sommes à l'étranger. Le prophète dit : « Dieu mène les justes par des chemins étroits vers la grande route pour qu'ils puissent sortir à découvert ».

### LA CONTEMPLATION : UNE VISION DU PROCHAIN

Dans la littérature religieuse traditionnelle, le mot « extase » est souvent lié à la contemplation. Mais, de nos jours, dans la rue, ce mot n'a bien sûr plus qu'un seul sens : une drogue très puissante et très dangereuse ! Au cours des siècles, les dominicains n'ont pas eu peur le cas échéant d'utiliser ce mot pour parler de la prière ou de la contemplation. Mais écoutons un commentaire d'Eckhart à ce sujet qui nous met au défi : « Si un homme était en extase, comme l'était saint Paul, et savait qu'un malade avait besoin de lui pour lui donner un peu de soupe, je pense qu'il serait beaucoup mieux qu'il abandonne l'extase par amour et montre un amour plus grand en soignant celui qui est dans le besoin ». « L'amour » — le voilà, ce petit mot de

l'Évangile, cet avant-coureur de la grâce de l'attention, qui nous rappelle à tous ce que signifie vraiment la contemplation — la contemplation chrétienne. Une des affirmations que l'on cite souvent à propos de saint Dominique est qu'il « donnait ses jours à son prochain, et ses nuits à Dieu ». C'est une affirmation significative ; mais en un certain sens, pas strictement vraie. Car même lorsque la journée était terminée, dans le grand silence et la solitude des longues vigiles nocturnes de Dominique, le prochain n'était pas oublié. D'après l'un des contemporains du saint — frère Jean de Bologne — Dominique, après de longues prières prostré à même le sol de l'église, se levait et faisait deux actes d'hommage. D'abord, à l'intérieur de l'église, « il visitait chaque autel tour à tour... jusqu'à minuit ». Ensuite, « il allait très doucement visiter ses frères endormis ; et, s'il le fallait, il les recouvrait ».

Dans l'expression de ce récit, on se rend compte que la révérence que Dominique portait à chaque autel de l'église est en quelque sorte intimement liée à la révérence et au souci qu'il avait pour ses frères endormis. C'est comme si Dominique reconnaissait d'abord la présence du sacré sur les autels, et puis — avec non moins de révérence — reconnaissait la même présence chez ses propres confrères. J'ai toujours été frappé par une phrase qu'Yves Congar cita il y a longtemps de Nicolas Cabasilas. La voici : « Parmi toutes les créatures visibles, seule la nature humaine peut vraiment être un autel ». Dans son livre, *Le mystère du Temple*, Congar ose dire : « Tout chrétien a droit au nom de "saint" et au titre de "temple" ». Et encore, faisant écho à cette vision de Paul, le premier Maître après saint Dominique, Jourdain de Saxe, en écrivant à une communauté de religieuses dominicaines, s'exclama : « Le temple de Dieu est sacré, et vous êtes ce temple ; il n'y a non plus aucun doute que Dieu est dans son temple sacré, demeurant en vous ».

Parmi toutes les personnes, dans la tradition dominicaine, qui ont parlé et écrit à propos du prochain dans la contemplation, la plus remarquable à mon avis est sainte Catherine de Sienne. Dès la première page de son *Dialogue*, nous apprenons qu'« alors qu'elle priait, élevée haut en esprit », Dieu lui révéla quelque chose du mystère et de la dignité de tout être humain. « Ouvre l'œil de ton esprit », lui dit-il, « et tu verras la dignité et la beauté de ma créature rationnelle ». Catherine obéit immédiatement. Mais lorsqu'elle ouvre l'œil de son esprit, elle découvre non seulement une vision de Dieu, et une vision d'elle-même en son image, mais aussi une vision nouvelle et compatissante et une compréhension de son prochain. « Elle se sent immédiatement contrainte », écrit-elle, « à aimer son prochain comme elle-même car elle a une vision suprême de combien elle est aimée par Dieu, en se voyant au cœur de la source de l'océan de l'essence divine ».

Dans ces quelques mots de Catherine, il y a, je crois, une vérité aussi simple que profonde : la source de sa vision du prochain et la cause de son profond respect pour l'individu, est son expérience contemplative. Ce que Catherine reçoit dans la prière et la contemplation est la même chose que Dominique reçut avant elle — pas simplement le commandement de Dieu d'aimer son prochain comme elle-même a été aimée, mais une introspection inoubliable au-delà et en dessous des symptômes de la détresse humaine, un aperçu de la grâce et la dignité de chaque personne. Catherine fut tellement émue par cette vision de son prochain qu'elle fit remarquer un jour à Raymond de Capoue que s'il pouvait seulement voir cette beauté intérieure, cachée de l'individu comme elle la voyait, il serait prêt à souffrir et à mourir pour elle. « Mon Père... si vous pouviez voir la beauté de l'âme humaine, je suis convaincue que vous seriez prêt à mourir cent fois, si c'était possible, pour amener une seule âme au salut. Rien dans ce monde des sens qui nous entoure ne peut jamais être comparé à cette beauté de l'âme humaine ».

Cette volonté de mourir cent fois pour son prochain semble extrême. Mais c'est typique de Catherine. Ailleurs, Catherine écrit : « Me voici, pauvre malheureuse, vivant dans mon corps, mais par le désir constamment hors de mon corps. Ah, bon doux Jésus ! Je meurs et ne peux pas mourir ». Cette dernière phrase, « Je meurs et ne peux pas mourir », Catherine la répète souvent dans ses lettres. Deux siècles plus tard, la mystique carmélite, sainte Thérèse d'Avila, utilise aussi la même phrase, mais elle l'utilise d'une manière bien différente. Selon la tradition carmélitaine, l'attention de Thérèse est toute concentrée dans un vif désir pour le Christ son Epoux. Sans Lui, le monde n'a que peu ou aucun intérêt. Ainsi, dans un de ses poèmes, Thérèse nous dit qu'elle « meurt » d'une grande souffrance spirituelle — parce qu'elle ne peut pas encore « mourir » physiquement, et être unie avec le Christ au ciel :

« M'efforçant de quitter cette vie de misère,  
Avec une angoisse aiguë et profonde, je crie :  
Je meurs de ne pas pouvoir mourir ».

Lorsque Catherine dit la phrase, « Je meurs de ne pas pouvoir mourir », elle ne l'utilise jamais pour exprimer un désir d'être hors de ce monde. Bien sûr, comme Thérèse, Catherine a hâte de rejoindre le Christ. Mais sa passion pour le Christ la contraint, en tant que dominicaine, à vouloir servir le Corps du Christ, l'Église, ici et maintenant dans le monde, et de toutes les façons possibles. Son angoisse de désir provient de sa

conscience que tous ses efforts sont inévitablement limités. Elle écrit : « Je meurs et ne peux pas mourir ; j'éclate et ne peux pas éclater à cause de mon désir pour le renouvellement de la Sainte Église, pour l'honneur de Dieu, et pour le salut de tous ».

Le mysticisme de Catherine, comme celui de Dominique, est un mysticisme ecclésial. C'est un mysticisme de service et non pas un mysticisme d'enthousiasme psychologique. Pour Catherine et Dominique, Dieu est évidemment le premier objet de leur attention, mais le prochain et les besoins du prochain ne sont jamais oubliés. Un jour, lorsqu'un groupe d'ermites refusaient d'abandonner leur vie solitaire dans les bois, bien que l'Église de Rome eût grand besoin de leur présence, Catherine leur écrivit immédiatement avec un sarcasme mordant : « Vraiment, on prend la vie spirituelle trop à la légère si elle peut se perdre en changeant d'endroit. Apparemment, Dieu accepterait des lieux, et ne se trouverait que dans un bois, et nulle part ailleurs en temps de besoin ! »

Cette observation indignée de Catherine ne veut pas dire qu'elle n'appréciait pas les aides et les supports nécessaires à la vie contemplative : la solitude, par exemple, le recueillement et le silence. Catherine avait un respect particulier pour le silence. Mais ce qu'elle ne supportait pas du tout était le silence lâche de certains ministres de l'Évangile qui, à son avis, avaient le devoir de parler plus fort et plus clairement en faveur de la vérité et de la justice : « Criez comme si vous aviez un million de voix », insistait-elle, « c'est le silence qui tue le monde ».

Deux siècles plus tard, dans une lettre envoyée chez lui en Espagne, le dominicain Bartolomé de las Casas exprime la même urgence. C'était en 1545. Déjà, avec un courage non négligeable, Bartolomé avait discerné que sa vocation était de parler pour ceux qui n'avaient pas de voix. Confronté quotidiennement à l'épouvantable dégradation et à la torture des innocents qui l'entouraient, il décida de rompre son silence. « Je crois », écrit-il, « que Dieu veut que je remplisse le ciel et la terre, et tout l'univers à nouveau, de cris, de larmes et de gémissements ».

La force du défi de Las Casas ne résidait pas uniquement dans son émotion. Fréquemment, nous voyons ce prêcheur dominicain invoquer dans ses écrits ce qu'il nommait « l'intelligence de la foi ». D'après Las Casas, le meilleur moyen d'arriver à la vérité de l'Évangile était de « se confier ins-

tamment à Dieu, et en creusant profondément — jusqu'à ce qu'on trouve les fondements ». Ce fut à ce niveau de méditation humble mais persistante que Bartolomé rencontra non seulement la vérité sur Dieu, mais Dieu lui-même, le Dieu de la Bible, le Père du Christ-Jésus, le Dieu vivant qui, comme le dit Bartolomé lui-même, garde « une mémoire très fraîche et vivante des plus petits et des plus oubliés ».

En se laissant exposer ainsi au visage du Christ crucifié chez les affligés, Bartolomé se révèle un vrai fils de son père, Dominique. Car Dominique était un homme possédé non seulement par une vision de Dieu, mais aussi par une profonde conviction intérieure des besoins des autres. Et ce fut aux hommes et aux femmes de son propre temps, à ses propres contemporains, dont il reçut le besoin comme une blessure dans sa prière, ce fut à eux qu'il eut le souci de communiquer tout ce qu'il avait appris dans la contemplation.

Au cœur même de la vie de saint Dominique, il y avait un profond amour contemplatif de Dieu — c'était cela qui avait le premier et le dernier mot. Mais en lisant les tout premiers récits de la vie de prière de Dominique, ce qui impressionne tout de suite, c'est la place qu'il accorde aux autres, aux affligés et aux opprimés — dans l'acte même de contemplation. Les *alii* ne sont pas les simples récepteurs de la prédication de Dominique inspirée par la grâce. Même avant le moment de prêcher, lorsque saint Dominique devient une espèce de canal de grâce, ces personnes — les affligés et les opprimés — habitent « le plus profond sanctuaire de sa compassion ». Ils font même partie du *contemplata des contemplata aliis tradere*. Jourdain de Saxe écrit : « Dieu avait donné [à Dominique] une grâce spéciale pour pleurer pour les pécheurs et pour les affligés et les opprimés ; il portait leur détresse dans le plus profond sanctuaire de sa compassion, et la profonde miséricorde qu'il ressentait pour eux dans son cœur débordait dans les larmes qui coulaient de ses yeux. »

En partie, cela veut dire simplement qu'en priant, Dominique se souvient d'intercéder pour tous ceux qu'il sait être dans le besoin, et surtout pour les pécheurs. Mais il y a autre chose — une « grâce spéciale » pour citer Jourdain. La blessure de la connaissance qui ouvre l'esprit et le cœur de Dominique dans la contemplation — qui lui permet avec une éblouissante vulnérabilité de ressentir la douleur de son prochain —, le besoin de son prochain ne peut pas s'expliquer seulement par les nombreuses souffrances dont il a été témoin et qui lui reviennent à la mémoire, ni par sa compassion naturelle. La blessure apostolique que Dominique reçoit, qui lui permet d'agir et de prêcher, est une blessure contemplative.

## CONCLUSION

Je me souviens, alors que j'étais novice dans l'Ordre, d'avoir posé une question sur la contemplation à un des prêtres de la maison, un homme merveilleux qui s'appelait Cahal Hutchinson. Je lui demandai : « Quel est le secret de la contemplation dominicaine ? » Le père Cahal hésita un instant. Il me sourit. Puis il dit : « Frère Paul, ne le dis jamais aux Carmes ni aux Jésuites, mais nous n'avons pas d'autre secret que le secret de l'Évangile ! ». « Cependant », continua-t-il, « en tant que dominicain, je peux te révéler deux grandes lois de la contemplation. » Avec mon enthousiasme de novice, j'ai tout de suite pris un papier et un crayon. Cahal me dit : « La première loi, c'est de prier. Et la deuxième loi, c'est de continuer ! » Voilà, peut-être, mes frères, le premier et le dernier mot à dire à ce sujet.

fr. Paul Murray, op

## INDEX

Lettre de promulgation.....	4
Lettre au Pape Jean Paul II.....	8
Lettre au fr. Timothy Radcliffe.....	10
Et en chus membrorum.....	13
<b>Chapitre I : Informations.....</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre II : Les défis modernes pour la mission de l'Ordre.....</b>	<b>33</b>
Prologue : Humaniser la mondialisation.....	33
Qu'entendons-nous par mondialisation ?.....	34
Quelques conséquences de la mondialisation.....	35
Humaniser la mondialisation : Défis pour la mission du prêcheur.....	36
Dans le monde.....	37
En Église.....	39
Pour l'Ordre.....	40
« L'appel de ceux qui nous entourent ».....	41
L'impact des divers contextes religieux et a-religieux sur la mission dominicaine.....	41
Divers contextes religieux.....	41
Contextes chrétiens.....	43
Les défis qui émergent de la promotion et de la protection de la dignité de la personne humaine.....	44
Les défis de la « nouvelle évangélisation ».....	47

L'appel de ceux qui nous entourent.....	47
La crédibilité de notre témoignage .....	49
Recommandations et ordinations.....	50
Intervention dans les grands débats de société.....	50
Justice et paix.....	51
Sauvegarde de la création.....	52
Moyens de communication.....	52
Sectes et nouveaux courants spirituels.....	53
Formation des frères.....	54
Solidarité fraternelle .....	55
Solidarité financière .....	55
<b>Chapitre III : La vie intellectuelle - Miséricorde de la vérité.....</b>	<b>56</b>
Prologue : L'appel à la vie intellectuelle dans l'Ordre aujourd'hui.....	56
L'étude comme <i>Misericordia Veritatis</i> .....	56
La place de la philosophie dans la vie intellectuelle de l'Ordre....	60
Dialogue et nouvelle théologie de la mission.....	61
Défis lancés à la mission de la compassion intellectuelle .....	62
Recommandations pour la formation dans la mission intellectuelle de l'Ordre.....	65
La formation initiale.....	65
Spécialisation et études complémentaires.....	66
De la nécessité de notre collaboration par l'échange.....	67
Formation permanente.....	69
Relever les nouveaux défis.....	71
L'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin (PUST l'« Angelicum »).....	71
L'École biblique et archéologique française de Jérusalem.....	73
Fribourg.....	74
La Commission léonine .....	75
L'Institut historique.....	75
L'Université Santo Tomas (UST).....	75
Autres institutions et programmes.....	76
<b>Chapitre IV : La vie contemplative. La vie commune .....</b>	<b>81</b>
Prologue.....	81
La contemplation.....	82

La contemplation dominicaine.....	83
La liturgie.....	84
Le silence.....	85
Liberté et discipline.....	86
La simplicité de moyens.....	87
Conclusion.....	88
La vie de communauté.....	91
Bonheur personnel et fraternité.....	91
Vie affective et identité.....	92
Conditions de la vie fraternelle.....	93
Importance des actes de la communauté.....	93
Partager sur la base de critères convenus.....	93
Tension entre vie commune et mission.....	94
Tentations contre la vie commune.....	95
Non-violence à l'intérieur de la communauté.....	96
Communautés ouvertes à la Famille dominicaine et à d'autres personnes.....	97
Vie de communauté et culture informatique.....	98
Planification et pratique de la vie communautaire.....	98
Projet communautaire.....	98
Obéissance.....	100
Les frères coopérateurs.....	101
Les frères diacres permanents.....	103
<b>Chapitre V : Les moniales. Au cœur de la Sainte Prédication.....</b>	<b>105</b>
Prologue : Réflexion spirituelle et théologique sur la vie contemplative dominicaine.....	105
Attente ardente.....	105
Rencontre accueillante.....	106
Au cœur de la Sainte Prédication.....	106
Dominique et les moniales de l'Ordre des Prêcheurs.....	107
La vie des moniales.....	109
Services rendus aux monastères par les frères.....	109
La formation des frères et la vie contemplative des moniales.....	110
Les études théologiques des moniales.....	110
Renforcer les anciens monastères ou en fonder de nouveaux.....	111
Les monastères d'importance historique.....	112

Monastères où, à cause du nombre réduit de moniales et des limites imposées par l'âge et la maladie, on ne peut mener dignement une vie contemplative dominicaine.....	113
La commission internationale des moniales.....	114
Fédérations, associations et autres formes de collaboration.....	115
Présence des moniales aux chapitres généraux des frères.....	116
La visite canonique des monastères par le Maître de l'Ordre.....	117
<b>Chapitre VI : La vocation et la formation.....</b>	<b>118</b>
Prologue.....	118
Le cœur des vocations aujourd'hui : la réalité de la mondialisation...	118
La mondialisation en tant que contexte .....	119
La mondialisation en tant que défi.....	119
La mondialisation comme <i>materia apta</i> .....	121
Le cœur de la formation : <i>Contemplari et contemplata aliis tradere</i> .....	122
Contemplation et formation initiale.....	122
Contemplation et formation permanente.....	124
Contemplation et formateurs.....	125
<b>Chapitre VII : Le domaine économique .....</b>	<b>127</b>
Prologue : Un renouveau de l'esprit de mendicité.....	127
Collecte de fonds.....	131
Coûts.....	132
La spiritualité du syndic.....	132
<b>Chapitre VIII : La Famille dominicaine .....</b>	<b>135</b>
Prologue : Vitalité, pluralité et communion.....	135
Ordre des Prêcheurs et Famille dominicaine .....	137
Exhortations et recommandations en vue de la collaboration.....	140
Au niveau des structures .....	141
Fondations et projets .....	142
Répartir les coûts .....	142
Jour de la Famille dominicaine.....	142
Assemblées de la Famille dominicaine.....	142
Solidarité au sein de la Famille dominicaine.....	143

Domaines prioritaires de collaboration.....	143
Le laïcat dominicain.....	146
Mouvement de la jeunesse dominicaine.....	148
Mouvement international du volontariat dominicain.....	149
<b>Chapitre IX : Le gouvernement de l'Ordre.....</b>	<b>150</b>
Prologue.....	150
Provinces.....	150
Chapitres provinciaux.....	151
Visites canoniques.....	151
Maladie d'un prieur conventuel.....	151
La collaboration entre les provinces.....	152
Assignation depuis une province vers un couvent d'une autre province.....	152
Les vicariats régionaux et provinciaux.....	152
La collaboration inter-provinciale.....	153
Statuts des vicariats.....	153
Les délégués des vicariats au chapitre général.....	154
Renforcer le lien entre le vicariat et la province.....	154
Le gouvernement général de l'Ordre.....	155
Le chapitre général.....	155
Fréquence des chapitres généraux.....	155
Choix de la date d'un chapitre provincial avant un chapitre général..	155
<b>Chapitre X : De Constitutionibus et Ordinationibus.....</b>	<b>156</b>
<b>Déclarations du chapitre.....</b>	<b>167</b>
La lutte contre le VIH-SIDA dans les pays en voie de développement.....	167
Appel à l'abolition de la peine de mort.....	168
Appel à la levée des sanctions économiques.....	169
Remerciements.....	170
Lieu du prochain chapitre général.....	171
Suffrages pour les vivants.....	171
Suffrages pour les défunts.....	171

<b>Appendices</b> .....	173
1. Rapport du Maître de l'Ordre sur l'état de l'Ordre .....	173
1. Un instantané de l'Ordre.....	174
2. Les défis de la mission.....	175
2. 1. Aller au-devant de ceux qui ne sont pas attirés par le Christ..	175
2.1.1. S'impliquer dans les <i>quaestiones disputatae</i> de notre époque	176
2.1.2. Prêcher par les médias, l'art et la culture.....	176
2.1.3. Le dialogue inter-religieux et œcuménique.....	177
2.1.4. Sainte-Marie Majeure.....	179
2.2. Les nouvelles fondations.....	179
2.3. La mission intellectuelle de l'Ordre .....	180
2.3.1. Revitaliser notre tradition.....	180
2.3.2. Les centres d'étude.....	181
2.3.3. Les centres d'étude sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre .....	183
a. L'Angelicum.....	184
b. Fribourg.....	185
c. L'École biblique.....	185
d. La Commission léonine.....	186
e. L'Institut historique .....	186
2.4. La mission à l'échelle mondiale.....	186
2.4.1. Les promoteurs généraux.....	187
2.4.2. Justice et Paix.....	188
3. La vie religieuse.....	188
3.1. La vie contemplative .....	188
3.2. La vie fraternelle .....	189
3.2.1. Devenir frère.....	190
3.2.2. La vie commune.....	191
3.3. Les vœux.....	193
3.3.1. La pauvreté.....	193
3.3.2. La chasteté.....	195
3.3.3. L'obéissance .....	196
4. Le gouvernement .....	197
4.1. Le supérieur local.....	198
4.2. Les vicariats .....	199
4.3. Les provinces .....	201
4.3.1. Nature et répartition des provinces .....	201
4.3.2. Le chapitre provincial .....	202
4.3.3. Le provincial .....	203

4.4. La coopération régionale .....	204
4.5. Le Maître de l'Ordre et la Curie généralice .....	205
4.5.1. Le Conseil généralice .....	205
4.5.2. La Curie généralice.....	206
4.5.3. Les visites canoniques .....	207
4.6. Le chapitre général.....	209
5. Vocations et formation.....	210
5.1. Les vocations.....	210
5.2. La formation.....	210
5.3. Les formateurs.....	212
6. La Famille dominicaine .....	213
6.1. Vers une mission commune .....	213
6.2. L'Assemblée générale de Manille (C 93, B 151).....	214
6.3. Les moniales.....	215
6.3.1. Remarques générales.....	215
6.3.2. Le promoteur général et la commission internationale des moniales.....	216
6.3.3. La révision des Constitutions des moniales.....	216
6.4. Les congrégations de sœurs de vie apostolique.....	217
6.5. Les laïcs dominicains .....	218
6.5.1. Les fraternités .....	218
6.5.2. Les nouveaux groupes de laïcs dominicains.....	219
6.5.3. La commission internationale de la Famille dominicaine ....	219
7. Les finances.....	220
7.1. La solidarité dans l'Ordre des Prêcheurs .....	220
7.2. La collecte de fonds.....	221
7.3. Les fonds.....	222
7.3.1. Les fonds de l'Ordre.....	223
7.3.2. Les autres fonds.....	223
7.4. Les syndics .....	224
7.4.1. Le syndic provincial et conventuel.....	224
7.4.2. Le syndic de l'Ordre .....	224
Conclusion.....	225
<b>II. Homélie pour l'ouverture du chapitre général électif, le 10 juillet 2001,</b> fr. Timothy Radcliffe, O.P.....	226
Homélie pour la clôture du chapitre général, le 8 août 2001 fr. Carlos Azpiroz Costa O.P, Maître de l'Ordre.....	229

<b>III. Prêcher l'Évangile au XXI<sup>e</sup> siècle</b>	
Robert Schreiter, C.P.P.S., le 11 juillet 2001.....	234
La globalisation dans sa seconde décennie.....	236
La coexistence du prémoderne, du moderne et du postmoderne.....	241
Religion et violence.....	246
Prêcher l'Évangile aujourd'hui et demain.....	249
<b>IV. Retrouver la dimension contemplative</b>	
fr. Paul Murray O.P., le 12 juillet 2001.....	253
La contemplation : une vision du Christ.....	255
La contemplation : une vision du monde.....	259
La contemplation : une vision du prochain.....	265
Conclusion.....	270